TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9254 — 40 PAGES — MERCREDI 16 OCTOBRE 1974

LE PRIX NOBEL DE PHYSIQUE est attribué à deux Britanniques les professeurs Ryle et Hewish

LIRE PAGE 40



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 80 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DU JOUR

DJIBOUTI et l'irrédentisme somali

Reçu à l'Elysée pendant près d'une heure, le lundi 14 octobre, par M. Giscard d'Estaing, le général Syad Barre, président de la République de Somalie, a déclaré : « Nous avons toujours officieusement soutenu que l'indépendance devait être donnée au peuple de la Somalie française, et j'en ai parlé avec le président Giscard d'Estaing. Je ne l'ai jamais fait d'une façon polémique, mais d'une manière amicale. »

Fermeté, pour ne pas dire intransigeance, dans le propos, mais ton conciliant, telles ont toujours été les caractéristiques de la stratégie adoptée par les dirigeants de Mogadiscio à propos de la décolonisation de Djibouti. Certes, pendant quelques mois, notamment au moment de la visite officielle effectuée en janvier 1973 par le président Pompidou dans la dernière enclave française d'Afrique et à Addis-Abeba, les dirigeants somaliens avaient paru mettre en veilleuse leurs revendications territoriales. Mais la pause fut de courte durée. Et lorsque M. Mohammed Saïd Samantar, nouvel ambassadeur somalien à Paris, présenta ses lettres de créance, le 18 septembre dernier, il prit position sans équivoque pour l'« autodétermination » des populations du territoire français des Afars et des Issas.

L'attitude du général Syad Barre et de son gouvernement s'explique d'abord pour des raisons de principe. Indépendante depuis juillet 1960, la République somalie regroupe au sein du même territoire l'ancien Somaliland britannique et l'ancienne Somalia italienne. Or l'un des objectifs prioritaires du gouvernement de Mogadiscio est de réunir sous le même drapeau l'ensemble des tribus somalies, dont quelques-unes restent dispersées sous trois administrations différentes : éthiopienne, dans les provinces du Haud et de l'Ogaden ; kényane, dans le district du Nord-Ouest ; française, dans le territoire français des Afars et des Issas.

Champions de l'anticolonialisme militant dans la corne orientale du continent noir, où les dirigeants éthiopiens et kényans font encore figure de modérés, les Somaliens utilisent systématiquement toutes les tribunes internationales, particulièrement celles de l'Organisation de l'unité africaine et de l'Organisation des Nations unies, pour mettre régulièrement en accusation les dernières puissances coloniales, en premier rang desquelles la France, dont ils aspirent à recueillir l'héritage à Djibouti.

La position du gouvernement français n'a pas varié, comme en témoignent le renforcement des troupes stationnées dans le territoire français des Afars et des Issas — intervenu en juillet dernier — et la réponse adressée par M. Valéry Giscard d'Estaing à M. Mohammed Saïd Samantar, le [illegible] septembre à l'Elysée : « ... Le droit à l'autodétermination, toujours affirmé par notre pays, a été clairement exercé par les populations de ce territoire, qui ont librement choisi de rester dans le cadre de la République française. » Pour Paris, le sort du territoire a été scellé par le référendum du 19 mars 1967.

M. Valéry Giscard d'Estaing semble d'autant moins disposé à céder aux revendications irrédentistes exprimées par ses interlocuteurs somaliens que l'évolution en cours en Afrique orientale milite en faveur du « statu quo » dans cette région du globe. Les perspectives de réouverture du canal de Suez laissent espérer des lendemains prospères pour le port de Djibouti, qui reste une des clés de la mer Rouge depuis le départ des Britanniques d'Aden. D'autre part, les sérieuses difficultés qu'éprouve la junte d'Addis-Abeba à gérer l'héritage qu'elle a conquis le 12 septembre dernier, sur l'empereur Hailé Sélassié font peser une menace d'insécurité supplémentaire aux frontières du territoire français des Afars et des Issas. Tout paraît donc militer en faveur de la « paix française » à Djibouti.

ACQUISE AVEC L'APPUI DE LA FRANCE ET DE L'ITALIE

L'invitation adressée à l'O.L.P. de participer au débat des Nations unies sur la Palestine suscite une vive émotion en Israël

L'émotion est vive en Israël après la décision prise lundi 14 octobre par l'Assemblée générale de l'ONU d'inviter l'Organisation de libération de la Palestine, en tant que « représentant du peuple palestinien » *et* « partie principale intéressée à la question palestinienne », *à participer à son prochain débat sur ce problème. La décision a été acquise par 105 voix contre 4 (dont Israël et les Etats-Unis) et 20 abstentions. La Communauté européenne s'est divisée, puisque la France, l'Italie et l'Irlande ont voté pour la résolution présentée par la Syrie, les six autres membres s'abstenant. L'attitude de Paris et de Rome a donné lieu à des* « regrets particuliers » *de la part de Jérusalem.*

C'est sans doute M. Arafat lui-même, président de l'O.L.P., — que M. Sauvagnargues doit en principe rencontrer pendant son séjour au Liban, à la fin de cette semaine, — qui dirigera la délégation palestinienne pendant le débat, au début de novembre. C'est la première fois qu'une organisation non constituée en Etat ou en gouvernement est invitée à prendre part aux discussions de l'Assemblée générale.

M. Kissinger a quitté pour sa part lundi matin Alger pour Rabat, après un long entretien avec le président Boumediène (voir page 40).

De notre correspondant

Jérusalem. — La consécration apportée la nuit dernière par l'Assemblée générale des Nations unies à l'Organisation de libération de la Palestine a suscité une très profonde émotion en Israël.

Le vote était prévisible, compte tenu de la composition de l'ONU, mais on a été surpris à Jérusalem de l'attitude de la France et de l'Italie, dont on espérait qu'elles s'abstiendraient, aux côtés des autres membres de la Communauté européenne. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a publié un communiqué exprimant à ce propos les « *regrets particuliers* » d'Israël.

Ces regrets s'accompagnent d'un très vif étonnement au sujet de la France, qui, nous a-t-on rappelé avec une profonde amertume, « *est gouvernée par des hommes qui ont si souvent et si récemment affiché envers Israël une amitié que l'on a cru à toute épreuve* ». L'intention de M. Sauvagnargues de s'entretenir avec M. Yasser Arafat lors de son prochain voyage à Beyrouth avait déjà assombri la satisfaction de recevoir enfin un ministre français en Israël. On avait voulu croire que la rencontre avec le chef de l'O.L.P. était destinée à compenser une abstention de la France à New-York.

Le très grave échec diplomatique ainsi subi par le gouvernement Rabin intervient au moment où sa politique modérée lui vaut des difficultés grandissantes. Le général Dayan ne s'est pas contenté de signer avec trois autres députés du parti travaillistes le manifeste du parti d'opposition nationaliste Likoud réclamant l'annexion de la Cisjordanie, mais il s'en est aussi expliqué à la télévision. L'ancien ministre de la défense a clairement indiqué que, lorsque sera posée au Parlement la question de l'avenir de la Cisjordanie, il votera contre la remise de ce territoire « *à un pouvoir étranger, qu'il soit celui de Hussein ou d'Arafat* ».

La prise de position du général Dayan et de ses amis de la tendance Rafi au sein du parti travailliste a jeté le trouble dans la majorité, dont les instances sont convoquées de toute urgence en consultation. La tendance Rafi est représentée au gouvernement par deux ministres, MM. Shimon Pérès (défense) et Gad Yaakobi (transports). Ce dernier a déclaré lundi que l'émotion soulevée par l'attitude du général Dayan et des trois autres membres du parti était injustifiée puisque aucune décision du parti ne prévoyait de concessions territoriales en Cisjordanie. M. Yaakobi, comme M. Dayan, s'est déclaré opposé à la « colonisation sauvage » telle qu'elle est pratiquée par les contestataires religieux, estimant qu'il appartient au gouvernement de planifier et d'intensifier l'implantation à l'est de la « ligne verte ».

M. Menahem Begin, chef du groupe Likoud, qui a lancé la pétition contre l'abandon des territoires, a estimé pour sa part qu'il était maintenant possible de réunir une majorité parlementaire en faveur des thèses de son parti au sujet de la Cisjordanie.

ANDRE SCEMAMA.

(Lire nos informations page 5.)

AVANT L'OUVERTURE DU DÉBAT PARLEMENTAIRE

Le gouvernement amende son projet de compensation entre les régimes de sécurité sociale

Le gouvernement a amendé le projet de loi de compensation financière entre les régimes de Sécurité sociale, qui avait été adopté à Lyon par le conseil des ministres et qui est examiné par l'Assemblée nationale ce mardi après-midi 15 octobre et mercredi 16. Le premier changement consiste à intégrer dans le projet la généralisation de la Sécurité sociale à tous les Français (2 % d'exclus actuellement), qui devait au départ faire l'objet d'un texte ultérieur. Le second prévoit que le régime général ne supportera en aucun cas, d'ici à 1978, les charges financières résultant de la compensation démographique entre les divers régimes de Sécurité sociale.

Le texte initial prévoyait l'affectation au régime général des taxes du produit sur l'alcool (4 milliards de francs en 1975), somme égale à la compensation prévue l'année prochaine; mais aucune assurance — sinon verbale — n'était donnée pour les années à venir. C'est désormais chose faite. Cette rectification intervient au moment où les syndicats et les partis de gauche lancent une campagne d'action contre les atteintes à la Sécurité sociale et quelques jours seulement après l'opposition manifestée par les députés au sein des commissions chargées d'examiner le projet de loi. M. Durafour précise, dans un communiqué, qu'un effort financier sera demandé aux personnes affiliées dans les régimes subventionnés et que la compensation « *ne conduira à aucun blocage des prestations* » versées aux salariés.

Les réactions de l'opposition

Ces changements n'ont pas suffi à rassurer la gauche. La C.F.D.T. enregistre dans un communiqué le « *recul* » du gouvernement comme une « *première victoire des syndicats* », mais elle estime toujours que la réforme menace d'aboutir à « *un régime minimum d'assistance* ». Le parti socialiste et les radicaux de gauche avaient envisagé, avant de connaître la nouvelle initiative du gouvernement, de proposer aux députés le vote d'une exception d'irrecevabilité pour inconstitutionnalité du projet. De son côté, le parti communiste comptait déposer une question préalable, une troisième ligne de défense étant la demande de renvoi du projet de loi en commission. — *J.-P D.*

(Lire page 18 le dossier « Evénement » sur la Sécurité sociale.)

Le différend entre communistes et socialistes

QUELQUES QUESTIONS

Par RAYMOND BARRILLON

Tout est né, du moins à première vue, de l'amère déception du parti communiste au vu de ses résultats au premier tour des récentes élections législatives partielles (29 septembre) et de l'acrimonie qu'il en a aussitôt conçue à l'égard d'un partenaire socialiste en progression générale. Il convient donc, tout d'abord, d'évoquer quelques dates et de s'appuyer sur quelques références chiffrées pour poser une première question : est-il encore vrai que la fameuse « dynamique unitaire » de la gauche ait pour double vertu de faire progresser cette gauche, considérée dans son ensemble, et de profiter à chacune de ses composantes ?

DECEMBRE 1965 : M. François Mitterrand, candidat unique d'une gauche à peine engagée dans un processus de réunification, recueille 31,72 % des suffrages exprimés au premier tour de l'élection présidentielle et en récolte 44,80 % au second.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

La gauche pour tous

A première vue, les fulminations de M. Georges Marchais au sujet du fameux « rééquilibrage de la gauche » peuvent apparaître comme un geste de mauvaise humeur après les législatives partielles.

Mais, à y regarder d'un peu plus près, on comprend l'inquiétude du premier secrétaire du parti communiste devant l'actuelle course au certificat de socialisme à laquelle se livrent bien des gens en ce moment. A ce train-là, les frontières risquent de disparaître, et les citoyens de se perdre dans la floraison des nouveaux sigles de gauche, le « rééquilibrage de la gauche » cachant un calibrage de la droite.

Heureusement pour la clarté des choses, on n'en est pas encore à apprendre la création d'un parti radical communiste et réformateur.

BERNARD CHAPUIS.

Dix ans après la chute de Khrouchtchev

M. BREJNEV S'EST LENTEMENT IMPOSÉ COMME « LE PLUS ÉGAL DES ÉGAUX »

(Lire page 2.)

LE ROYAUME DE TONGA, UNE MONARCHIE ESSOUFFLÉE

I. — Sommes-nous en 1788 ?

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Nuku'alofa. — « *Excusez-moi*, nous dit le directeur — britannique — du plan, *mais je viens d'apprendre qu'il y a des carottes en vente au marché...* » Il sort précipitamment de son bureau, envoie sans tarder un employé tongien en acheter, et enchaîne : « *Oui, je vous disais que notre planification est souple...* »

De l'autre côté de la rue — ni trottoirs ni goudron, — l'océan. Au bout de la jetée, le bateau qui fait la navette entre Tongatapu et l'archipel des Ha'apai. « *Je surveille l'embarquement de matériel*, dit un Néo-Zélandais. *On construit une piste d'atterrissage là-bas.* » De gros ballots — fruits, légumes — s'entassent. Il y a foule pour le voyage. Sur un tas de yams, un jeune Tongien gratte une guitare. Rire des filles. Douce courbe de la côte bordée de cocotiers. Vent léger qu'aucune bosse de terrain ne vient briser sur le plat royaume de Tonga. Dans un écrin de pins de Norfolk, le modeste palais du monarque : une belle maison blanche en bois, au toit rouge, conçue à la fin du siècle dernier en Nouvelle-Zélande. Un enfant de quatre ans enjamberait facilement la clôture, qu'une petite pancarte invite cependant à ne pas franchir. Cette terre de Tonga — îlots étendus sur 600 kilomètres — serait-elle un royaume d'opérette dans le mythique paradis polynésien ? Le penser serait confondre gentillesse et insouciance, tradition et équilibre, simplicité et démocratie. D'où ce choc lorsque cette référence historique fait irruption dans la conversation : « *1788, vous connaissez ?* demande un Tongien. *Eh bien ! ici, nous sommes en 1788. Naturellement, vous ne me citerez pas.* » Il n'ajoute pourtant pas que l'an 1789 commencera le 1er janvier 1975...

Ayant à sa tête S.M. Taufa'ahau Tupou IV, la féodalité ne remplit plus ses fonctions historiques, et l'avenir de la population est bouché. Mais il est inutile de chercher auprès d'éléments « subversifs » la confirmation de cette thèse : ils n'existent apparemment pas. Il suffit d'ailleurs de lire ces lignes extraites d'une brochure de la Free Wesleyan Church, la toute-puissante Eglise méthodiste, présidée par le roi, qui parfois prêche lui-même : « *Alors que Tonga a la population la plus dense des territoires du Pacifique, les terres sont, pour la plupart, soit en friche, soit insuffisamment cultivées. Pour qu'un progrès économique soit possible, il faut que les nobles cultivent leurs terres efficacement ou qu'ils s'en dessaisissent en grande partie au profit des roturiers. Ne rien faire signifierait qu'on encourage l'inévitable montée des désordres.* »

(Lire la suite page 4.)



UN LIVRE DE MICHEL JOBERT

« Mémoires d'avenir »

Le 3 avril de l'an dernier, Georges Pompidou tirait de l'ombre où il l'avait si bien servi, pour en faire, à la surprise générale, son ministre des affaires étrangères, un personnage de Goya, noir et sec tel un sarment, dans le regard duquel brûlait, passion et ironie mêlées, une flamme qu'on n'est pas accoutumé de rencontrer dans les palais officiels. En quelques semaines, Michel Jobert sut s'imposer à l'attention, devenir à la fois l'ami et l'adversaire préféré d'Henry Kissinger, décocher des épigrammes acérées comme des poignards qui lui valurent de solides ennemis et s'assurer, au box-office de la popularité nationale, une place non négligeable. Ecarté des affaires par la victoire d'un homme dont il déteste le style et la politique — mille piques le montrent — il jette méthodiquement les bases d'un « mouvement des démocrates » qui commence à agacer le pouvoir et à intriguer l'opposition.

Entre celle-ci et celui-là, que ne sépare, à l'en croire, qu'un « distinguo subtil et mouvant », il refuse de choisir. Lui se situe « ailleurs », et c'est dans cet ailleurs que, dans le livre qu'il publie aujourd'hui, il appelle les Français à le rejoindre. Sans employer le terme, il pose au rassembleur. Aussi bien est-il difficile, bien qu'il rejette le label gaulliste, de ne pas trouver gaullienne sa démarche.

Gaulliens sont en tout cas la langue, dont le parti pris de rigueur a peine à contenir le lyrisme, la référence constante à la nation et à son indépendance, la haine de la facilité et de l'abandon, l'absence totale d'illusions sur les hommes publics — « Ah ! les âmes ne sont pas de bronze, et parfois un souffle les émeut dans leurs certitudes » — jointe à la confiance affichée dans les vertus et le jugement des humbles, et à une sérénité présentée comme à toute épreuve. « Pourquoi désespérer ? Rien n'atteint finalement en moi la curiosité et l'espoir ; à chaque détour de l'existence, à chaque heurt, à chaque cruauté, j'attends avec une impatience infinie et, si aucun soleil ne se lève, je ne crois jamais que c'est la nuit. »

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 11.)

UNION SOVIÉTIQUE

DIX ANS APRÈS LA CHUTE DE KHROUCHTCHEV

M. Brejnev s'est lentement imposé comme « le plus égal des égaux »

Au soir du 14 octobre 1964, une rumeur étrange courait dans Moscou. Nikita Khrouchtchev, *le numéro un du régime soviétique*, celui qui apparemment pouvait tout se permettre, était en difficulté. Le comité central avait été *convoqué à l'insu de son premier* secrétaire, qui se reposait au bord de la mer. A 0 h. 15, l'agence Tass confirmait la nouvelle incroyable : à sa *demande*, parce qu'il était âgé et malade, Khrouchtchev cessait d'exercer ses fonctions de premier secrétaire du *parti et* de chef du gouvernement. Personne ne pouvait s'y tromper : il s'agissait bel et bien d'un limogeage. *Déjà la Pravda* publiait un éditorial affirmant qu'il fallait en finir avec le « subjectivisme » et doter le pays d'une *direction* « scientifique ».

Tout le monde pensait alors que la décision avait été prise à la hâte et qu'une véritable crise de *succession allait s'ouvrir*. M. Brejnev, auparavant second secrétaire, s'installait à la tête du parti. M. Kossyguine, premier vice-président du conseil, était nommé chef du gouvernement. M. Mikoyan restait président du Soviet suprême. *Comment pouvait-on* imaginer un accord durable entre des hommes tels que MM. Kossyguine, qui passait pour pragmatiste, et *Souslov, maître* d'œuvre de la conspiration et champion de l'orthodoxie ? D'autre part, un conflit ne devait-il pas éclater tôt *ou tard* entre le nouveau chef du parti et le nouveau chef du gouvernement ? Ou entre M. Brejnev, qui se taillait *la meilleure part, et M. Podgorny*, qui était pourtant presque au même titre que lui l'assistant de Khrouchtchev à la direction du *parti ?*

On recensait les motifs de la révocation du patron, et ils étaient nombreux. Le leader destitué avait multiplié les promesses *qu'il était incapable de tenir* : en cette année 1964, la récolte s'annonçait mauvaise. Au risque de heurter ses alliés de Berlin-Est, il avait *esquissé un rapprochement* avec Bonn. Il avait tempêté en vain contre les Chinois, et laissé les Roumains n'en faire qu'à leur *tête*. Ses *foucades déconcertaient* amis et adversaires. Son tyle choquait. Déjà, cependant, apparaissait la raison fondamentale de la révolte des barons. *Les cadres* étaient excédés de la manie de réformes du premier secrétaire, qui, pour faire oublier ses propres échecs, procédait sans cesse à d'innombrables remaniements de personnel. La conspiration d'octobre fut menée sous la direction et avec le concours de tous les hiérarques qui voulaient la garantie de l'emploi. Elle eut une conséquence logique mais inimaginable, pour ceux qui connaissaient *trop* bien l'*histoire tumultueuse* du régime soviétique. Au cours de ces dix ans, la direction a été plus stable qu'à aucun moment *depuis 1917*.

Des remous

A l'exception de M. Mikoyan, qui s'est retiré au terme d'une carrière exceptionnellement longue, tous les acteurs principaux sont encore en place. Quelques membres du bureau politique sont morts. Des personnages qui commençaient *une ascension fulgurante* ont été rétrogradés tout en restant à la direction suprême : c'est le cas de M. Chélépine, qui, *après avoir été à la fois vice-président* du conseil des ministres, président du comité de contrôle d'Etat et secrétaire du comité central, *n'est plus que* secrétaire des syndicats. Ou de M. Polianski, naguère premier vice-président du conseil et maintenant ministre de l'agriculture. Des *remous ont* été perceptibles : il y en eut en 1967, après la guerre de six jours. Les disgrâces ont été discrètes. MM. Chelest et Voronov, qui, le premier surtout, critiquaient la détente avec l'Ouest, ont été invités, *en avril 1973*, à faire valoir leurs droits à la retraite.

Le conflit maintes fois annoncé entre MM. Brejnev et Kossyguine *n'a pas eu lieu*. L'équipe a vieilli collectivement, *compensant* les quelques départs par l'arrivée de dirigeants en s'ouvrant aux chefs de l'armée, de la diplomatie et de la police (le maréchal Gretchko, MM. Gromyko et Andropov). Avec une moyenne d'âge de soixante-cinq ans, la direction suprême de l'U.R.S.S. est une des moins jeunes du monde. Peu à peu M. Brejnev a établi son autorité sans enfreindre trop ouvertement les règles de la collégialité. Il est devenu « le plus égal des égaux ».

Il n'est pas *étonnant, compte* tenu des circonstances de son accession au pouvoir, que cette équipe ait été marquée par le conservatisme. Non pas *qu'elle ait* désavoué tout ce que M. Khrouchtchev avait fait et dont elle partageait tout de même la responsabilité. Elle avait accepté pendant des années la condamnation de Staline, elle avait, elle aussi, voué aux gémonies le « groupe antiparti » *dont* les membres s'accrochaient au passé. Mais elle s'effrayait de l'effervescence provoquée dans le pays et dans le mouvement communiste par la destruction de l'*idole et* la levée des tabous. Il était hors de question de revenir complètement sur ce qui avait été dit et fait. Le parti ne voulait plus du « *culte de la personnalité* ». Mais sa direction se refusait à aller plus loin. La déstalinisation fut *pratiquement arrêtée*.

La décennie qui s'achève fut donc celle du redressement idéologique et disciplinaire. La presse cessant *de publier des comptes* rendus détaillés des sessions du comité central, la politique redevint un mystère. Les orateurs renoncèrent *à surprendre l'auditoire* comme Khrouchtchev le faisait souvent : ils s'imposèrent la grisaille. Les historiens, les *romanciers*, les artistes, qui avaient entrevu une certaine liberté et qui n'acceptaient pas de rentrer dans le rang furent éconduits par les éditeurs, interrogés par la police, parfois internés en camp de travail ou bannis.

Le raidissement eut des conséquences tragiques à Prague. La Tchécoslovaquie a été occupée, « normalisée » parce que, douze ans *après* le vingtième congrès du P.C. soviétique elle avait poussé plus loin que l'U.R.S.S. la déstalinisation. Aurait-elle réussi à fixer le « visage humain » du socialisme si Khrouchtchev avait été en place ? Ce n'est pas sûr, *mais il est certain que quatre* ans après le limogeage de M. « K » l'heure était passée des grands espoirs. Dès juillet 1968 M. Brejnev avait *annoncé qu'il ne* resterait jamais indifférent au destin de la construction du socialisme dans les autres pays : c'est ce qu'on a appelé la *doctrine* de souveraineté limitée des Etats socialistes.

L'intervention à Prague des troupes du pacte de Varsovie *porta un coup* à tous ceux qui entendaient poursuivre la libéralisation sans le clamer sur les toits. Les « réformateurs » furent réduits à la défensive. L'U.R.S.S. voulait restaurer la doctrine telle qu'elle l'entendait et au moins un semblant de *monolithisme*. *Les partis frères* récalcitrants durent se résigner à participer, en 1969, à une conférence mondiale du mouvement communiste. *Les dirigeants du Kremlin* ne réussirent pas alors à faire condamner, comme ils l'avaient espérer, la déviation maoïste. Ils se *proposent de revenir* à la charge, car si Khrouchtchev recourait aux coups d'éclat ses successeurs préfèrent progresser avec une *obstination pesante et finalement* plus efficace.

Conservatrice dans le domaine idéologique, sinon réactionnaire par rapport à la *période précédente*, l'équipe en place s'est juré d'assurer l'essor de l'économie nationale. A défaut de *vouloir — ou pouvoir* — satisfaire les aspirations politiques des intellectuels et des militants contestataires, elle cherche à mettre la population *dans son jeu en promettant* l'abondance. Le niveau de vie s'est amélioré. Sous l'impulsion de M. Kossyguine, le comité central et le *gouvernement* ont adopté, en 1965, une réforme de la gestion qui devrait alléger le fardeau bureaucratique en établissant les *liens directs* entre producteurs et utilisateurs, en intéressant cadres et ouvriers au résultat de leur travail. La réforme *fut moins* audacieuse que ne l'avaient souhaité ses promoteurs ; le parti a hésité devant les conséquences *d'un changement important*. Les techniciens n'allaient-ils pas s'emparer d'une partie des pouvoirs réservés aux membres de l'appareil du P.C. ? Le texte qui accroît la responsabilité des producteurs multiplie les garde-fous.

Des tendances contradictoires

M. Brejnev fut apparemment de ceux qui freinèrent le mouvement. Secrétaire général du parti, il traduisait naturellement les aspirations et les craintes des secrétaires. Mais, numéro un du régime, il était garant des promesses faites à la *population et* entendait donner un coup de fouet à l'activité économique. Il se trouvait au centre de tendances contradictoires. Celles *des gardiens du dogme*, qui l'avaient porté au pouvoir, et des techniciens, plus soucieux d'efficacité que d'orthodoxie. Il essaya *de louvoyer*, et parfois fit pencher la balance du côté des techniciens. Dès 1965, il avait fait approuver un programme de modernisation *et d'intensification* de l'agriculture. Quelques années plus tard, il résolut d'en finir avec ce qui était démodé dans l'industrie.

Pour réussir dans son entreprise il joua la carte de la coopération avec l'Occident, *quitte à* heurter ceux de ses collègues qui se méfiaient par dessus tout de l'« ennemi de classe ». L'U.R.S.S. ne pouvait rapidement tirer par ses seuls moyens tout le parti possible de ses immenses ressources. Il fallait donc trouver des accommodements avec des Etats qui disposaient d'une technologie avancée. Les relations avec la France étaient bonnes ; elles *furent consolidées* en 1966 lorsque le *général* de Gaulle alla à Moscou et que M. Kossyguine lui rendit la politesse à Paris. *Cette entente était qualifiée d'exemplaire*, mais la France n'était pas en mesure d'offrir tout ce que l'Union soviétique attendait. M. Brejnev *saisit la perche que lui* tendait le chancelier Brandt. En normalisant les relations avec l'Allemagne de l'Ouest il réussit l'opération que *son prédécesseur* avait manquée. Cela ne suffisait pas. En 1972 et bien que la guerre du Vietnam se poursuivit *il invita* le président Nixon.

Pour renforcer sa propre puissance notamment dans le domaine économique, l'Union soviétique *veut coopérer* avec le *plus* puissant des Etats capitalistes. Afin d'amadouer son partenaire elle a consenti des concessions inconcevables *naguère*, par exemple les facilités d'émigration pour les juifs. Elle s'efforce d'éviter ou d'atténuer les scandales : plutôt que d'enfermer Soljenitsyne elle l'exile en espérant que la fureur s'apaisera. Bref, pour reprendre la *formule attribuée* à M. Brejnev, la politique étrangère est devenue ces dernières années le problème numéro un de la politique intérieure *soviétique*.

Problème numéro un en ce sens qu'il ne faut pas compromettre par un raidissement trop voyant à l'intérieur les offensives de *charme en direction* de l'Ouest. Mais aussi en ce sens qu'il faut mettre en garde les citoyens contre les dangers de la détente. *L'ouverture des frontières* s'accompagne d'une reprise en mains idéologique. Et puis M. Brejnev sera jugé sur les résultats qu'il *obtient. Les présidents des* Etats-Unis n'ont pas tenu toutes les promesses : l'U.R.S.S. ne bénéficie toujours pas de la clause de la *nation* la plus *favorisée*. Les contrats espérés n'ont pas tous été réalisés : l'Union soviétique ne recevra pas le blé américain qu'elle *attendait cette année*.

Le secrétaire général du parti a *misé sur la coopération* avec les Etats capitalistes. Or il vient de déceler que l'Occident était en proie à « *une crise profonde* ». *Peut-être* dix ans *après son accession* au poste suprême s'interroge-t-il, et ses collègues l'interrogent-ils, sur les chances de la politique qu'il a *choisie*.

BERNARD FÉRON.

La « Pravda » justifie le système établi en 1964

De notre correspondant

Moscou. — La *Pravda* a célébré à sa *manière* le dixième anniversaire de la chute de Nikita Khrouchtchev et de l'arrivée au pouvoir de M. Leonid Brejnev. Sans *jamais citer* le nom de *M.* « K. », l'organe du parti communiste soviétique a publié dimanche 13 octobre un article anonyme (qui *s'étend sur* trois demi-pages du journal), pour dénoncer la ligne politique suivie par l'U.R.S.S. avant le plénum du 14 octobre 1964, et se *féliciter* des rectifications apportées depuis. C'est ce plénum — dont la convocation ne fut d'ailleurs annoncée *que* le *15 octobre* — qui approuva la destitution de Khrouchtchev et son remplacement par M. Brejnev.

Les attaques contre l'ancien premier *secrétaire sont* évidentes pour tout Soviétique. Elles reprennent parfois mot à mot l'article explicatif sur l'éviction de Khrouchtchev que la *Pravda* avait publié le 16 octobre 1964. Le plénum du 14 octobre 1964, écrit maintenant la *Pravda* « *a attesté de la volonté irrésistible du parti de s'en tenir rigoureusement aux normes léninistes de la vie et de la direction de la société par le parti, et de faire preuve d'intolérance vis-à-vis des manifestations de subjectivisme et de volontarisme* ». Volontarisme et subjectivisme étaient les maîtres-mots utilisés pour instruire le dossier contre M. « K ».

Parmi les autres critiques indirectes *faites* à Khrouchtchev, relevons pêle-mêle dans cet article, qui s'intitule « Par la voie léniniste du socialisme et de la paix » : *contradiction* entre les paroles et les actes, absence de réflexion théorique collective, fanfaronnades, improvisation dans la *construction* du socialisme, etc. Tous ces défauts sont aujourd'hui corrigés, affirme la *Pravda*. Le style du parti est maintenant « *scientifique* », sa direction « *collective* » et « *les normes de la vie du parti* » ainsi que les principes de la direction sont aujourd'hui fermement implantés dans le P.C. Grâce à *ces corrections*, « *le peuple soviétique nourrit maintenant une confiance illimitée dans les activités créatrices du comité central du parti et celles du bureau politique conduit par le camarade Leonid Brejnev* ».

Si la *Pravda* insiste lourdement sur le nouveau style de direction « *collective* » en vigueur depuis 1964, on doit remarquer cependant que l'auteur anonyme de l'article ne *mentionne nommément* qu'un seul des membres de ce collège, Léonid Ilyitch Brejnev. Le nom de l'actuel secrétaire général revient à quatre reprises. Un autre nom — et c'est tout — est cité, celui de Lénine. De Lénine à Brejnev, c'est donc le néant. Ces omissions, au demeurant, ne doivent pas *surprendre*. Elles ne font que refléter la prééminence incontestable de M. Brejnev qui, s'il ne fait pas l'objet d'un véritable culte de la personnalité, éclipse toujours et de beaucoup ses seconds — MM. Podgorny et Kossyguine — sans parler des autres *membres* du bureau politique.

Les mérites de M. Brejnev

Les « mini-manifestations » d'un culte Brejnev ne sont pas rares. On pouvait en relever encore une dans *Sovietsky Sport* de samedi, qui a publié une lettre de l'entraîneur de l'équipe nationale de hockey sur glace remerciant M. Brejnev d'avoir, par sa présence à l'un des matches opposant l'équipe soviétique à une sélection canadienne, contribué à la victoire *finale de l'U.R.S.S.*

On peut se demander pourquoi la *Pravda* a éprouvé le besoin de s'en prendre au cadavre inoffensif de M. « K. », enterré depuis trois ans dans le cimetière de Novodievitchi. L'explication la plus vraisemblable c'est que cet article-*fleuve* ne constitue pas tant une attaque en règle de l'ancien système qu'une défense et une illustration de l'actuel Khrouchtchev, dont le nom n'évoque guère de sympathie chez le Soviétique moyen, qui lui reproche encore aujourd'hui ses attitudes de « Tartarin », sa grossièreté et *son manque de dignité* ne serait utilisé dans cette optique que comme faire-valoir.

Ce n'est d'ailleurs pas par *hasard si la Pravda fait* remarquer insidieusement que le parti « *résout aujourd'hui des tâches qu'il n'aurait pas été à même de mener à bien il y a quelques années* ». Et ceci aussi bien en politique intérieure qu'extérieure. La politique agricole de Khrouchtchev est égratignée au passage : « *Dans le passé,* dit la *Pravda*, *le retard de l'agriculture avait considérablement limité les possibilités d'amélioration du bien-être du peuple.* » Cet obstacle est maintenant surmonté, estime le journal, et même de mauvaises récoltes comme celle de 1972 n'ont pas eu de *conséquences* catastrophiques.

De la même façon, la *Pravda* date implicitement la détente du règne de M. Brejnev, mais elle fait suivre le satisfecit de rigueur de mises en garde assez nettes et de plus en plus souvent formulées depuis quelque temps. « *Le P.C. de l'U.R.S.S. et l'Etat soviétique*, conclut la *Pravda*, *prennent en considération la complexité de la situation internationale actuelle. Les menées des ennemis de la paix et du progrès ne cessent pas et parfois même s'intensifient. Les événements récents dans la Méditerranée constituent une nouvelle preuve du rôle négatif que joue dans la vie internationale le bloc de l'OTAN, de l'incompatibilité entre son existence et ses buts politiques et les intérêts de la liberté et de la sécurité des peuples. Les milieux agressifs impérialistes cherchent à profiter de toutes les possibilités pour faire pénétrer dans les pays du socialisme l'idéologie et la morale bourgeoises réactionnaires qui nous sont étrangères. Les dirigeants actuels de Pékin tentent de torpiller la détente. Tout cela rend indispensable d'accroître la vigilance politique, d'être toujours prêt à donner la riposte à toutes les menées des adversaires de la paix.* »

JACQUES AMALRIC.

● *La France et l'U.R.S.S.* ont approuvé les dispositions essentielles du nouvel accord de coopération, qui doit être conclu entre les deux pays pour la période 1975-1980. Le nouveau protocole s'insérera dans le dispositif de l'accord décennal signé entre les deux pays lors de la visite à Moscou de M. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, en juillet 1972.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA DÉCENNIE

1964

15 OCTOBRE. — Le comité central « accepte » de libérer M. Khrouchtchev « *en raison de son âge avancé et de l'aggravation de son état de santé* » des fonctions de premier secrétaire du parti. M. Brejnev le remplace à ce poste, tandis que *M. Kossyguine prend* les fonctions de chef du gouvernement qui étaient également détenues par M. « K. ».

1965

MARS. — Réunion préparatoire à un « sommet » communiste à Moscou. Elle sera suivie de nombreuses consultations entre P. C.

— Le comité central se préoccupe de l'agriculture et augmente les investissements.

AVRIL. — M. Kossyguine appuie le *plan de paix* de M. Pham Van Dong. Il tentera, dans les mois suivants, de supplanter l'influence de Pékin à Hanoï par celle de Moscou.

SEPTEMBRE. — *Poursuivant son* action en Asie, M. Kossyguine propose à l'Inde et au Pakistan une réunion à Tachkent pour régler *leur différend* : la réunion aura lieu en janvier.

OCTOBRE. — Adoption de la réforme économique pour une « amélioration de la gestion industrielle ».

DECEMBRE. — M. Podgorny remplace M. Mikoyan comme chef de l'Etat du Soviet *suprême*.

1966

FEVRIER. — Procès des écrivains contestataires Siniavski et Daniel, qui marque le début d'une longue lutte des écrivains et intellectuels *anti-conformistes pour la liberté* d'expression et qui sera suivi par des internements arbitraires dans des asiles psychiatriques, jusqu'au bannissement d'Alexandre Soljenitsyne ou aux expulsions déguisées *d'autres contestataires. Tandis que se développera* en U.R.S.S. l'édition clandestine Samizdat...

MARS. — Au vingt-troisième congrès du P.C., M. Brejnev reçoit le titre *de « secrétaire général »*. MM. Mikoyan et Chvernik quittent le présidium du parti.

JUIN. — Voyage triomphal à Moscou du *général* de Gaulle. M. Kossyguine viendra à Paris au mois de novembre.

1967

AVRIL. — Conférence à Karlovy-Vary des dirigeants communistes européens (sauf notamment l'Albanie, la Yougoslavie et la Roumanie).

JUILLET. — G. Pompidou, premier ministre, se rend à Moscou.

1968

AOUT. — Après diverses réunions qui n'aboutissent pas, invasion de *la Tchécoslovaquie par les troupes* de l'U.R.S.S., de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Pologne et de la R.D.A. Elle entraîne un refroidissement *des relations* avec la Yougoslavie et la Roumanie.

1969

MARS. — Graves incidents avec les Chinois sur *l'Oussouri*.

JUIN. — Conférence communiste internationale, en l'absence de la Chine, avec les représentants de soixante-quinze P. C. *M. Brejnev* y dénonce Pékin, malgré la mise en garde de M. Ceausescu.

SEPTEMBRE. — M. Kossyguine se rend à Pékin *et s'entretient* avec M. Chou En-lai.

— M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, amorce, à Belgrade, une normalisation des relations avec la Yougoslavie.

1970

AVRIL. — Pour le centenaire de la naissance de Lénine, M. Brejnev *fait* un discours d'une intransigeante orthodoxie et évoque les difficultés économiques.

JUIN. — *Mémorandum de Budapest des* pays membres du pacte de Varsovie pour suggérer une réduction des forces stationnées en Europe. Les conversations ne commenceront à *Vienne qu'en octobre* 1973.

AOUT. — Le chancelier Brandt signe à Moscou un traité de coopération avec l'U.R.S.S. qui sera suivi d'accords avec *la Pologne et* la R. D. A.

OCTOBRE. — M. Pompidou fait sa première visite à Moscou en tant que président *de la République* : une concertation politique est instituée.

DECEMBRE. — Tension à Berlin.

1971

MARS. — Le vingt-quatrième congrès du P. C. soviétique se tient avec un an de retard, sans doute en raison du débat sur les problèmes *économiques entre réformistes et* centralisateurs.

— MM. Grichine, Kounaev, Koulakov et Chtcherbitski entrent au bureau politique.

AOUT. — Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'U. R. S. S. concluent un accord sur le statut de Berlin-Ouest.

— Signature d'un traité de coopération soviéto-indien.

SEPTEMBRE. — Le chancelier Brandt se rend en Crimée.

— *M. Brejnev se rend* à Belgrade, quatre ans après la visite du maréchal Tito à Moscou.

OCTOBRE. — M. Brejnev vient en *France signer un « énoncé des principes de la coopération »* franco-soviétique.

1972

JANVIER. — Campagne de redressement idéologique.

MARS. — M. Brejnev reconnaît la « *réalité* » *de la C.E.E. : en 1973,* le Comecon décide de prendre contact avec l'Organisation de Bruxelles.

MAI. — Le président Nixon signe à Moscou le traité intérimaire sur la limitation des armements stratégiques. *Des négociations* sur les SALT auront lieu par la suite, mais n'ont pas encore abouti.

JUIN. — Le maréchal Tito se rend en U.R.S.S.

JUILLET. — Le *président Sadate* met fin à la mission des conseillers militaires soviétiques en Egypte.

AOUT. — Importants achats *soviétiques* de blé américain.

NOVEMBRE. — Opération de remise en ordre *au sein* du P.C.

1973

JANVIER. — Le président Pompidou s'entretient avec M. Brejnev en Biélorussie.

MARS. — L'U.R.S.S. met en veilleuse la législation imposant de lourdes taxes aux émigrants *juifs*.

AVRIL. — Le maréchal Gretchko, MM. Gromyko et Andropov entrent au bureau politique que quittent en revanche MM. Voronov, l'un des derniers « *dogmatiques* », et Chelest, l'ancien secrétaire du P.C. ukrainien, qui sera rendu responsable en privé de l'invasion de la *Tchécoslovaquie*.

MAI. — M. Brejnev se rend à Bonn.

JUIN. — M. Brejnev s'entretient avec M. Nixon à Washington, puis avec le président Pompidou à Rambouillet.

JUILLET. — Nouvelle crise avec l'Egypte.

OCTOBRE. — Moscou reconnaît *le* gouvernement royal d'union nationale comme seul « représentant légal » du peuple khmer.

— *Pendant la guerre du Kippour*, M. Kissinger vient à Moscou rechercher les moyens d'un règlement. Le 25, l'éventualité de l'envoi de soldats soviétiques en Egypte déclenche une « alerte nucléaire » aux Etats-Unis.

1974

JANVIER. — M. Brejnev à La Havane. Il espère une normalisation prochaine entre Cuba et les Etats-Unis.

FEVRIER. — Expulsion de Soljenitsyne.

MARS. — Le président Pompidou rencontre M. Brejnev à Pitsounda *sur la mer Noire*.

JUIN. — Le président Nixon signe à Moscou un accord de coopération économique décennal, mais renonce à *conclure* un accord *permanent* sur les SALT.

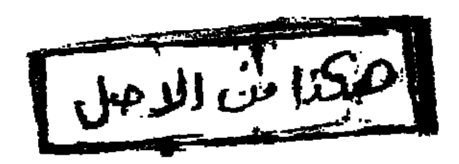
JUILLET. — Ne parvenant pas encore à convaincre les P.C. de réunir une conférence internationale, M. Brejnev suggère la réunion d'une conférence des partis européens. *La réunion préparatoire* à cet effet se tiendra les 16 et 17 oc-

Hongrie

LE GOUVERNEMENT AUTORISE L'ENSEIGNEMENT DU CATÉCHISME

Cité du Vatican (Reuter). — Le gouvernement hongrois a décidé d'autoriser les prêtres catholiques à enseigner le catéchisme aux *enfants*, deux fois par semaine, dans les églises et autres lieux religieux, a déclaré Mgr Jozsef Ijjas, évêque de Kalocsa, devant le synode épiscopal, à Rome, le 14 *octobre*.

De source informée, on déclare qu'il s'agit d'une reconnaissance formelle du droit de l'Eglise à dispenser un enseignement religieux.



EUROPE

Grande-Bretagne

DANS UN DISCOURS TÉLÉVISÉ

M. Wilson promet d'encourager les investissements productifs et d'assouplir le contrôle des prix

Londres. — Dans sa première allocution télévisée depuis sa victoire, M. Wilson a donné l'impression lundi soir 14 octobre, qu'il faisait écho aux discours électoraux de M. Heath. Avec autant de gravité que le chef conservateur l'avait fait précédemment, le premier ministre a lancé un appel à l'unité du pays. Les problèmes posés aujourd'hui à la Grande-Bretagne ne sont solubles, selon lui, que par une association du gouvernement avec *« l'ensemble de la famille nationale »*.

M. Wilson a évoqué de sombres perspectives d'avenir. Les trois priorités nationales, a-t-il indiqué, sont la lutte contre l'inflation, pour le plein emploi et pour le développement des exportations. Le premier ministre a rejeté vigoureusement le recours à un chômage massif pour combattre la flambée des prix. Il a cependant averti ses concitoyens qu'ils ne devaient pas espérer un accroissement de leur niveau de vie dans les deux ou trois années à venir. La tâche essentielle qui attend le pays, estime-t-il, est la réduction du déficit de sa balance des paiements.

M. Wilson, qui avait reçu dans la journée les dirigeants des syndicats et du patronat, et qui souhaite visiblement associer ce

De notre correspondant

dernier au *« contrat social »* qu'il a conclu avec le TUC, a eu de bonnes paroles pour les chefs d'entreprise. Il a reconnu avec franchise qu'aucun gouvernement jusqu'ici n'avait suffisamment encouragé les investissements productifs. Tenant compte des craintes qu'inspire le programme travailliste de nationalisations, le premier ministre a promis que tous les projets du gouvernement seraient réalisés dans le contexte de certains secteurs privés, dont le maintien est absolument nécessaire au pays. M. Wilson a également annoncé aux industriels que des mesures sont envisagées pour améliorer leur trésorerie.

Mise en garde aux syndicats

Le très strict contrôle des prix sera assoupli et, bien que le ministre n'y ait pas fait explicitement allusion, il est probable que le nouveau budget présenté le mois prochain allégera aussi la fiscalité qui pèse sur les entreprises. M. Wilson n'a pas craint, non plus, de préciser qu'il est impossible d'accroître sans cesse les subventions aux produits alimentaires grâce auxquelles le gouvernement travailliste s'est enorgueilli d'avoir ralenti la hausse du coût de la vie.

De l'autre côté, le premier ministre a employé, à l'égard des syndicats, un langage beaucoup plus ferme que durant la campagne électorale. Il les a clairement avertis qu'ils ne doivent pas revendiquer plus que leur *« juste part »*. Faisant allusion sans aucun doute aux grèves de ces dernières semaines, il les a mis en garde contre des *« querelles inutiles »* qui entraînent des pertes de production.

Se tournant vers ceux des syndicats qui n'ont accepté le contrat social qu'à contrecœur, il a affirmé aussi que personne ne serait libre de violer *« l'esprit ou la lettre »* de cet accord par lequel les organisations ouvrières promettent de modérer leurs revendications.

En fin de compte, M. Wilson n'a guère offert qu'un réconfort d'ordre moral à ses concitoyens : dans la situation très difficile dans laquelle il se trouve, le *« Royaume vraiment uni »* doit offrir au monde l'exemple de la justice sociale.

JEAN WETZ.

Résultats comparés des scrutins de février et octobre 1974

	28 FÉVRIER			10 OCTOBRE		
	Nombre de voix	%	Sièges	Nombre de voix	%	Sièges
PARTIS NATIONAUX :						
Travaillistes	11 654 726	37,2	301	11 458 704	39,3	319
Conservateurs	11 963 207	38,2	296	10 458 548	35,8	276
Libéraux	6 063 470	19,3	14	5 348 193	18,3	13
PARTIS REGIONAUX : (1)						
Nationalistes écossais	632 032	21,9	7	839 628	30,4	11
Nationalistes gallois	171 364	10,7	2	166 321	10,8	3
Irlandais du Nord (2)	717 586	68,9	12	690 555	98,3	12

Il faut ajouter le « speaker », président des débats, qui ne prend pas part aux votes. En février, la Chambre comprenait aussi un « travailliste indépendant » et un « travailliste démocrate ».

La participation a été de 72,8 % en octobre, de 78,7 % en février.

(1) Les pourcentages ne s'appliquent évidemment qu'aux provinces dans lesquelles ces groupements ont sollicité les suffrages des électeurs.

(2) Ce groupe d'élus n'est pas homogène : il comprend dix unionistes protestants et deux catholiques, dont un indépendant et un représentant du parti travailliste social-démocrate (S.D.L.P.) qui vote avec le Labour. Les candidats qui, en Irlande du Nord, se sont présentés sous l'étiquette des trois partis britanniques traditionnels ont été très peu nombreux : il y avait sept conservateurs et quatre travaillistes en février, trois travaillistes en octobre.

Portugal

Après son discours devant les Nations unies

LE GÉNÉRAL COSTA GOMES S'ENTRETIENDRA AVEC LE PRÉSIDENT FORD A WASHINGTON

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Le président de la République portugaise, le général Costa Gomes, a accepté l'invitation du président Ford de visiter Washington et Norfolk après son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, prévue pour jeudi, annonce un communiqué du ministère portugais de l'information, le lundi 14 octobre. Le président Costa Gomes quittera New-York le 17 pour Washington, précise de communiqué.

D'autre part, les officiers des trois armes de Sao-Tomé-et-Principe ont reconnu le Mouvement de libération (M.L.S.T.P.) de ce territoire comme légitime représentant et ont décidé de l'appuyer et de tout faire pour faciliter son travail de propagande et d'information auprès des populations, annonce la radio locale dans une émission retransmise par la radio nationale portugaise. Les officiers s'étaient réunis pour étudier la situation sociale, économique et politique.

C'est le lieutenant-colonel Manuel Maia Gonçalves qui assume depuis lundi la charge de gouverneur de Macau par intérim, annonce encore l'agence ANI. Il remplace le général Nobre de Carvalho, gouverneur de l'enclave portugaise depuis 1966.

Espagne

Selon un journal madrilène

DEUX DES AUTEURS DE L'ATTENTAT DE LA PUERTA DEL SOL RÉSIDAIENT SUR LA COTE BASQUE FRANÇAISE.

Selon le journal madrilène « la Hoja del lunes », deux des auteurs présumés de l'attentat de la Puerta del Sol — qui provoqua la mort de douze personnes le 13 septembre dernier à Madrid — résidaient sur la côte basque française. Il s'agirait d'une jeune fille, Mlle Maria-Lourdes Critobal-Elhorga, âgée de vingt et un ans, et de M. Justo Bernardo Sansano Gonzalez, âgé de vingt-six ans.

Italie

Le coup d'État manqué de 1970

Un putsch d'opérette qui pourrait avoir des prolongements sérieux

De notre correspondant

Rome. — « Ce sont toujours les mêmes. Depuis des années, ils n'ont pas cessé un seul instant de comploter contre l'Etat. » *Ce point de vue, exprimé par l'un des magistrats qui enquêtent sur « la piste noire », est de plus en plus partagé en Italie même si l'on a peine à imaginer qu'un seul chef d'orchestre clandestin puisse diriger aussi maladroitement toute une série d'explosions. Plusieurs assassinats, la plupart des attentats et toutes les tentatives de « coup d'Etat » depuis 1969 seraient dus au même groupe de nostalgiques d'extrême droite. Les nombreuses arrestations, procédures judiciaires et perquisitions, qui viennent d'être décidées par la magistrature* (le Monde du 13-14 octobre), *ne font du reste pas le détail.*

Mais c'est surtout le « coup d'Etat » manqué de décembre 1970 qui a retenu l'attention des enquêteurs, auxquels le ministre de la défense avait remis, au début du mois, un rapport secret préparé par le service de contre-espionnage (SID). Ce putsch d'opérette (1) aurait plutôt tendance à tranquilliser les Italiens sur les dangers qu'aurait courus leur démocratie. Cependant, les personnes impliquées, — à commencer par l'ancien chef du SID, — les aspects encore cachés de cette tentative subversive et ses prolongements incitent à le prendre au sérieux.

Cinquante hommes armés

Il pleuvait sur Rome le lundi 7 décembre 1970, un peu avant minuit. C'est pourquoi plusieurs des cinquante putschistes, qui s'approchèrent du ministère de l'intérieur à ce moment-là, avaient caché leurs armes sous un imperméable. Qui leur ouvrit les portes et détourna l'attention des gardiens ? Mystère. Toujours est-il qu'ils pénétrèrent dans le palais du Viminal et y rejoignirent des complices, qui y étaient entrés apparemment depuis le matin, en se présentant comme des employés. Les conspirateurs atteignirent très vite le dernier étage où se trouve la centrale radiotéléphonique et s'en emparèrent sans faire ni mort ni blessé.

La victoire était totale. On mangea, on chanta, on prit même, paraît-il, des photos. Ce 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception, n'allait-il pas être aussi celui de la résurrection d'une Italie pure et dure ? Pendant ce temps, un autre groupe devait s'emparer du ministère de la défense. Des carabiniers avaient été pressentis pour la prise du ministère des affaires étrangères, tandis que des membres de la garde forestière, déplacés de Cittaducale à Rome, allaient s'occuper du siège de la radiotélévision. On ne sait pas encore pourquoi un coup de téléphone mystérieux annula, au milieu de la nuit, toute cette mise en scène.

L'âme du « coup d'Etat » de décembre 1970 était sans conteste le prince Junio Valerio Borghèse, fondateur du Front national, décédé le 24 août dernier en Espagne, où il s'était réfugié. Son bras droit, Remo Orlandini, celui qui aurait dû appeler les Italiens à rejoindre le « second Duce », se trouve, lui, en Suisse. Déjà interrogé en mars 1971, il a mis les enquêteurs sur des pistes dont beaucoup s'étonnent en Italie qu'elles ne soient révélées qu'aujourd'hui. Un autre mandat d'arrêt a été lancé contre Giovanni de Rosa, soixante-quatre ans, qui aurait dû être le futur ministre des finances du « prince noir ». Les magistrats réclament également l'arrestation de Sandro Saccuci, député du Mouvement social italien (M.S.I.), qui était appelé à devenir le gouverneur militaire de Rome et le chef de la radiotélévision. Il leur faudra obtenir cependant l'accord du Parlement. D'autres conspirateurs présumés qui ont fait l'objet d'un mandat d'arrêt sont en fuite. C'est le cas du général en retraite de l'armée de l'air, Guiseppe Casero, dont le frère, toutefois, a dû suivre les policiers pour détention d'armes prohibées. Des enquêtes judiciaires ont été ouvertes, d'autre part, contre des personnes qui devront s'expliquer sur leurs rapports avec Valerio Borghèse. Parmi elles, deux généraux : Vito Micelli, qui était le chef du service de contre-espionnage jusqu'au mois d'août dernier, et Duilio Fanalli, chef d'état-major de l'armée de l'air de 1968 à 1971.

Cette vaste opération judiciaire semble être le premier résultat du « sommet » qui a réuni, le 9 octobre à Abano-Terme, les magistrats enquêtant sur la « piste noire » à Padoue, Milan, Turin et Rome. La mise en commun des informations aurait été plus fructueuse encore si leurs collègues de Brescia et de Bologne — chargés respectivement d'enquêter sur le carnage du 28 mai 1974 et l'attentat contre le train Italicus le 4 août dernier — ne s'étaient distingués par leur absence à cette réunion.

A l'autre extrême, en revanche, les choses s'éclaircissent, la police estimant avoir presque démantelé les « brigades rouges ». D'aucuns restent persuadés qu'une connivence existe entre « rouges » et « noirs », mais cela reste à prouver. Les attentats commis par les premiers font de toute façon le jeu des seconds. C'est le point de vue d'un ancien prêtre guérillero, Silvano Girotti, dont on vient d'apprendre qu'il avait permis aux carabiniers d'arrêter le mois dernier deux des principaux chefs des « brigades rouges », Renato Curcio et Alberto Franceschini. Arrestations suivies il y a quelques jours de celles d'un avocat et d'un médecin. Je les ai dénoncés, a expliqué l'ancien prêtre, parce qu'ils risquent de conduire le pays à une dictature de type chilien. L'Italie, heureusement, n'a pas encore trouvé son Pinochet.

ROBERT SOLÉ.

(1) Mario Monicelli a tourné sur un thème très proche une comédie intitulée « Nous voulons les colonels », qui a été présentée à Cannes en 1973 et qui passe actuellement dans les cinémas d'exclusivité.

AMÉRIQUES

États-Unis

LE PROCÈS DU WATERGATE

L'ombre de Nixon dans le prétoire

De notre correspondant

Washington. — *Le procès « historique » des cinq coaccusés du Watergate, anciens ministres ou conseillers de M. Nixon : MM. Mitchell, Ehrlichman, Haldeman, Mardian, Parkinson, a pris le lundi 14 octobre* un lent départ — avec deux *heures de retard — devant le tribunal de district de Washington. Mais ce retard, créé par le remplacement, à la dernière minute, d'un juré, est insignifiant par rapport aux trois ou quatre mois de la durée prévue des débats.*

M. Ben-Veniste, le jeune adjoint du procureur spécial Jaworski, démissionnaire, a pratiquement gardé la parole pendant toute cette première journée en prononçant une longue introduction présentant les arguments de l'accusation et, en concluant qu'il établirait, « au-delà de tout doute raisonnable », la culpabilité des accusés. Mais surtout, pour la première fois, M. Ben-Veniste a publiquement associé l'ancien président Nixon à la tentative d'étouffement de l'affaire. L'accusation prouvera, a-t-il dit en substance, que l'enquête des autorités s'est heurtée aux efforts d'une « conspiration d'hommes importants du gouvernement des Etats-Unis, impliquant la participation du président lui-même ».

Pour l'accusation, « l'obstruction au cours de la justice » a *commencé quelques heures après la découverte de l'effraction, le 17 juin 1972, des bureaux du parti démocrate. M. Ben-Veniste a ajouté que la tentative d'étouffement représentait plus d'un an* « de mensonges, de documents tronqués, de manipulations du F.B.I. et de la C.I.A., et surtout de versements d'argent aux auteurs de l'effraction pour acheter leur silence ». *Quatre cent mille dollars leur auraient été ainsi donnés. Cet* « argent du silence » *venait de diverses sources, dont M. Bebe Rebozo, ami personnel du président, qui aurait donné 50 000 dollars, mais le procureur n'a pas précisé si M. Rebozo avait été mis au courant de l'emploi prévu pour cette somme.*

Sur la base de documents sonores encore inconnus du public, M. Ben-Veniste apporta quelques détails supplémentaires sur le rôle de M. Nixon dans la tentative d'étouffement de l'affaire. Il indiqua, d'autre part, que l'effraction projetée avait été approuvée par M. Mitchell, alors président du comité pour la réélection du président Nixon, le 30 mars 1972, de préférence à un vaste plan d'espionnage politique.

Le premier des témoins à charge est M. John Dean, ancien conseiller juridique du président Nixon, qui doit déposer mardi ; auparavant, les avocats des accusés présenteront leurs conclusions. On sait qu'ils rejettent toute la responsabilité sur l'ancien président et insistent pour qu'il vienne témoigner. Mais le médecin de M. Nixon maintient qu'un déplacement compromettrait la santé de son malade. Bref, l'ombre de M. Nixon est déjà dans le prétoire et ne le quittera pas de sitôt.

HENRI PIERRE.

Chili

Le général Pinochet ordonne « de tout mettre en œuvre » pour sauver la vie de Mme Castillo

Santiago-du-Chili *(A.F.P.)*. — Le général Pinochet a ordonné de *« mettre tout en œuvre pour sauver la vie de Mme Carmen Castillo »*, a déclaré, le lundi 14 cotobre, un porte-parole de la direction de l'information chilienne. Le chef de l'Etat a ajouté le porte-parole, a agi ainsi *« parce que l'intéressée attend un enfant »*. Mme Carmen Castillo, enceinte de sept mois, a été légèrement blessée le 5 octobre lors de l'affrontement armé ayant coûté la vie à Michel Enriquez, secrétaire général du MIR.

Selon le quotidien *la Tercera*, un nouvel affrontement armé entre « extrémistes » et forces de l'ordre aurait eu lieu dimanche dernier à Santiago pendant une perquisition policière. Selon le journal, qui cite des déclarations de témoins, les militaires, qui s'apprêtaient à perquisitionner dans une maison du quartier Las Condes, vers 21 heures locales, ont été accueillis par des tirs de mitraillettes et des grenades. Il ajoute qu'à la suite de l'affrontement, qui, toujours selon les témoins, a duré près de dix minutes, deux personnes ont été appréhendées et trois mitraillettes *« récemment utilisées »* ont été découvertes près de l'habitation. Un porte-parole du gouvernement interrogé sur cette information a refusé de confirmer ou de démentir les assertions du journal.

On apprend d'autre part que des coups de feu ont été tirés la semaine dernière sur la résidence de l'ambassadeur d'Italie à Santiago. L'incident n'a pas fait de victimes, mais l'ambassade d'Italie a adressé une note au ministère chilien des affaires étrangères pour lui faire part de son inquiétude et exprimer le désir que les autorités fassent tout leur possible pour éviter la répétition d'un tel incident. Le gouvernement italien n'a pas reconnu formellement la junte militaire chilienne, et son ambassade est actuellement gérée par un chargé d'affaires, l'ambassadeur italien n'ayant pas regagné son poste après le coup d'Etat de septembre 1973.

L'ambassade d'Italie héberge actuellement près de deux cents réfugiés politiques, et la presse chilienne a déclenché au cours de ces derniers jours une violente campagne contre elle, qui rappelle celle qui avait été lancée l'année dernière contre l'ambassadeur de Suède, M. Harold Edelstamm, avant que celui-ci ne soit déclaré *persona non grata* par la junte militaire.

Celle-ci a refusé au journaliste américain Jonathan Kandell, du *New-York-Times*, le droit d'entrer au Chili, apprend-on lundi de source diplomatique. M. Kandell, qui était arrivé au Chili lundi matin, venant de Buenos-Aires, n'a pu quitter l'aéroport de Pudahuel, et a dû s'envoler pour Lima sans être informé des raisons de cette interdiction.

Brésil

● LE JOURNALISTE AMERICAIN FREDERICK MORRIS, arrêté par les autorités militaires à Recife, il y a deux semaines, est toujours détenu dans une prison militaire où il est torturé par ses gardiens, écrit l'hebdomadaire *Time*. M. Morris, quarante ans, « pigiste » au Brésil pour *Time* ainsi que pour l'agence Associated Press, a été enchaîné à la porte de sa cellule et soumis pendant trente-deux heures consécutives à des coups et à des décharges électriques sur diverses parties de son corps, écrit *Time*. L'arrestation de M. Morris serait due à un récent article qu'il a écrit sur l'archevêque de Recife, Dom Helder Camara. — *(A.F.P.)*

OCÉANIE

Le royaume de Tonga, une monarchie essoufflée

(Suite de la première page.)

Il y a pourtant peu de temps que Tonga doit affronter de graves défis. Une très longue histoire, une culture reconnue comme une des plus brillantes du Pacifique du Sud, la relative abondance des terres, avaient contribué à préserver une société aux hiérarchies acceptées. A cet égard, nul doute que le règne, de 1918 à 1967, de la bonne reine Saloté (déformation de Charlotte) sera, à l'avenir, décrit avec vénération. Aujourd'hui, des intellectuels comme Futa Helu ou Peni Tutu'ila Malupo ne cessent d'y chercher leurs références. Poètes et écrivains paraissent à coup sûr passéistes (sincérité ou prudence à l'égard du pouvoir ?). Mais on ne discerne pas chez eux les déchirements culturels, pour ne pas dire l'acculturation, qui sont communs à certains auteurs papouans-néo-guinéens — ainsi Vincent Eri — ou samoans — tel Albert Wendt. La société tongienne a tenu bon. Dieu sait pourtant si ses contacts avec l'étranger blanc sont anciens.

A l'origine, pense-t-on généralement, ce peuple polynésien vint de Samoa pour coloniser son chapelet d'îlots ; si l'on en croit les légendes colportées par la tradition orale et les analyses historiques et culturelles, l'événement se situa au Xe siècle au plus tard. La dynastie des Tu'i Toga, rois cumulant pouvoirs politiques et religieux, émergea progressivement. C'était un peuple remuant qui ne craignait pas de voguer loin sur l'océan, brassant les cultures, guerroyant de Niue à Samoa, des Fidji aux Gilbert et aux Ellices et peut-être aux Salomon ! A la fin du XVe siècle, le Tu'i Toga décida de céder ses pouvoirs temporels à une branche collatérale, celle des Tu'i Ha'atakalaua. Pour donner une idée de la longévité des dynasties, précisons que le dernier des Tu'i Toga, ultime rejeton d'une branche épuisée, est mort en 1865...

Du cannibalisme au baptême

En mai 1616, les Hollandais Jan Schouten et Jacob Lemaire bourlinguaient dans la région à bord de l'*Eendracht* lorsqu'ils rencontrèrent des barques tongiennes. Ils ouvrirent aussitôt le feu. C'est Tasman qui, en 1643, établit les premiers contacts sérieux avec le royaume. Il fut séduit par ce peuple industrieux, par la prospérité de l'agriculture et de l'élevage des porcs. Sur la plage, les deux monarques, le Tu'i Toga Kau'ulufonua III et le Tu'i Ha'atakalaua Fotofili lui firent fête. Les Tongiens composèrent des poèmes pour la circonstance.

Il leur fallut attendre cent vingt-quatre ans pour revoir un Blanc. Mais les temps avaient bien changé, car la lutte pour le contrôle du Pacifique avait commencé entre les puissances européennes lorsque l'Anglais Wallis accosta en 1767, bientôt suivi par Cook ; celui-ci, conquis par la douceur, l'amitié et l'ingéniosité des Tongiens, baptisa un îlot « *Friendly Island* » — nom que les habitants de l'archipel donnent maintenant à l'ensemble du royaume, les Friendly Islands.

Il y eut d'autres visites (c'est ici qu'eut lieu, en 1789, la célèbre mutinerie du Bounty !), la plus lourde de conséquences étant celle de Wilson, en 1797 : il transportait sur le *Duff*, à destination de Tonga, plusieurs pasteurs de la London Missionary Society. L'un d'eux devait aussitôt se convertir... au paganisme, et s'installer chez l'habitant ! Il tombait mal pourtant : une très sombre période commençait pour le royaume, que des Tongiens ont évoquée devant nous à plusieurs reprises. A l'époque, les contacts se multipliaient avec les îles Fidji, où le chaos régnait. Les Tongiens « importèrent » chez eux les mœurs violentes de leurs voisins, découvrirent que la chair humaine avait bon goût, et se querellèrent de la manière la plus féroce. Ce fut le début d'une série de guerres civiles qui devaient durer jusqu'en 1852.

De cette période émergea un ardent guerrier de souche aristocratique, Taufa'ahau. En janvier 1829 avait été célébré le premier baptême d'un Tongien converti par la mission wesleyenne (méthodiste). Le 7 août 1834, Taufa'ahau devenait lui aussi chrétien. Prénom : George (en hommage au roi George III) ; dès lors, il ne conservait, évidemment, qu'une femme, qu'il appelait Charlotte, comme la reine britannique. Il devait finalement réunifier l'archipel et régner sous le nom de George Tupou I. Par la même occasion, l'Eglise méthodiste s'imposait.

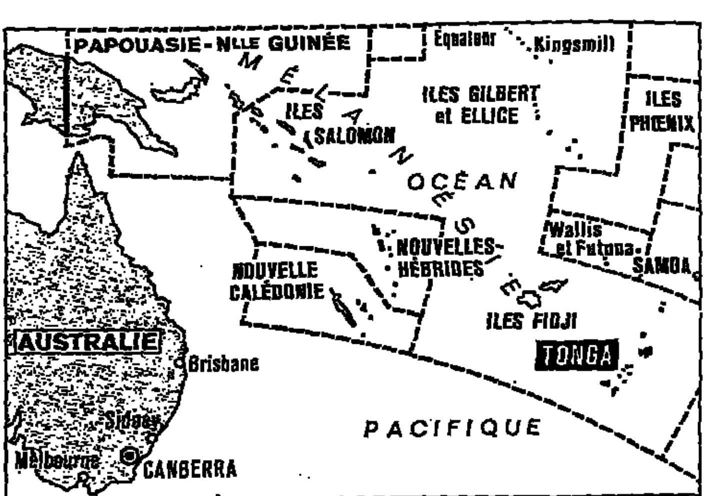
Elle n'avait cependant pas le monopole religieux : pendant la longue période d'anarchie, des missionnaires catholiques français avaient pris pied sur l'archipel, allant jusqu'à convertir le dernier de la lignée des Tu'i Toga, et, par voie de conséquences, une bonne minorité des Tongiens. Signalons aussi pour la petite histoire que, en 1855, sur l'initiative du gouverneur de Tahiti, Tonga et Paris signaient un traité scellant l'amitié entre George Ier et Napoléon III : le gouverneur n'était sans doute pas sans arrière-pensées, mais enfin, comme l'a noté un historien, il s'agissait « *de la première reconnaissance officielle de la souveraineté du monarque et de l'indépendance de Tonga* » (1).

La loi des empires

Sous l'influence écrasante de missionnaires anglais, dont le plus puissant fut le pasteur Baker, allait se créer « *une théocratie médiévale à l'anglo-saxonne* » (2). George Ier s'était frotté à l'étranger, visitant Sydney, et aussi Fidji, dont il sauva l'unité contre les appétits rivaux des Occidentaux, en soutenant un roi dépassé par les événements. Il émancipa ses sujets de la toute-puissance des chefs ; il jeta les bases de l'actuel système foncier : les étrangers ne pouvaient posséder un pouce carré de terre ; le royaume était divisé en trente-trois fiefs nobiliaires, eux-mêmes à peu près également distribués entre les familles roturières qui en avaient sinon la propriété, du moins un usufruit transmissible aux descendants. Une sorte de Parlement féodal était institué. Des traités commerciaux étaient passés avec l'Allemagne, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne. En fait, les Anglais, par le biais des missions, jouaient un rôle politique de plus en plus évident : le pasteur Baker fut même un temps premier ministre... En 1885, il persuadait le roi de proclamer l' « indépendance » de l'Eglise méthodiste, et la Wesleyan Free Church était créée.

George Ier mourut en 1893.

Cependant, les puissances impérialistes avançaient leurs pions dans le Pacifique et se le partageaient. En 1889, Londres cédait aux Allemands et aux Américains ses « droits » sur les Samoa et, l'année suivante, plaçait Tonga sous son protectorat. L'archipel eut à souffrir de terribles épidémies ; pourtant, sous les règnes de George Tupou II et de la reine Saloté, la population augmenta rapidement, et la scolarisation fut développée, par les missions principalement. Le nombre des Européens, mis à part les missionnaires, n'a jamais dépassé quelques centaines. La législation a interdit les ventes de terres.



Les sessions de l'Assemblée législative sont annoncées en quelques lignes de bas de page par *The Tonga Chronicle*, feuille de chou hebdomadaire aussi vide qu'officielle. Dominée par des nobles qui se cooptent, cette Assemblée compte en effet pour peu. Le premier ministre est le prince Tuipelehake, frère du roi. Les affaires étrangères sont dirigées par le prince héritier. En son absence, le secrétaire général du ministère tremble comme une feuille à la vue d'un journaliste, et refuse d'ouvrir la bouche. Le détenteur de ce poste-clé qu'est le ministère des terres est aussi un noble. Mais, à vrai dire, toutes les décisions sont prises par le roi après consultation éventuelle d'un conseil restreint.

Un exemple : le monarque a effectué une visite privée au Japon. Peu d'informations filtrèrent sur le moment. Puis on apprit au cours du premier trimestre de cette année qu'il avait décidé de fonder une compagnie aérienne tongienne, la Friendly Islands Air. En mai, il convoqua la « presse » et lui remit la photographie de l'emblème qu'il avait décidé de faire peindre sur la queue des appareils.

Les couleurs seraient royales, mais la compagnie serait-elle tongienne ? Juridiquement, oui. En fait, elle serait nippone, comme le seraient les hôtesses de l'air. On pouvait se demander ce que les Japonais devaient faire sur cette galère volante vouée à perdre beaucoup d'argent. Le projet fut ensuite abandonné, le roi préférant s'allier avec le petit — mais riche — îlot de Nauru. Cependant, les Japonais s'intéressent toujours à Tonga. Il semble qu'ils s'y « placent », comme en d'autres îles, avec de grandes précautions, après de discrètes enquêtes, moins sans doute pour écouler leurs produits que pour préparer les futurs « marchés » nécessaires à leur formidable expansion touristique, maintenant que Guam et Hawaï commencent à être trop connus des visiteurs nippons.

Si l'hypothèse se confirme, la société tongienne sera pour la première fois confrontée à l'afflux massif d'étrangers. Ce sera pour elle une nouvelle « rupture », sans doute plus marquée que les précédentes — l'arrivée des navigateurs, des missionnaires, des Britanniques. D'autant qu'elle se trouve maintenant en position de faible résistance. Sur les quelque 90 000 Tongiens, 60 % ont moins de vingt et un ans, 34 % moins de neuf ans. 88 % des lycéens et des lycéennes n'ont aucune chance de trouver un emploi à la sortie de l'école. La masse des sans-terre s'accroît à une vitesse vertigineuse. Les usines néo-zélandaises d'Auckland tournent en partie grâce à la main-d'œuvre tongienne. Les méthodistes lancent des S.O.S. L'évêque catholique vitupère l'injustice sociale. Les petites îles se vident au profit de Tongatapu, qui abrite déjà 62 % de la population. Y aurait-il quelque chose de pourri dans le royaume millénaire de Tonga ?

Serions-nous vraiment en l'an 1788 ?

JACQUES DECORNOY.

(1) A. H. Wood, *History and geography of Tonga* (1932 ; réimpression en 1972 par le *Border Morning Mail*, Wodonga, Australie). Nous avons emprunté maintes informations historiques à cette étude, qui *se présente essentiellement comme* une chronologie. D'autres auteurs soutiennent une thèse inverse : le peuplement de Samoa se serait fait à partir de Tonga.

(2) Selon la formule de François Doumenge, dans *l'Homme dans le Pacifique sud* (publications de la Société des océanistes, Paris, 1966). Un beau livre, aussi peu connu dans notre pays que les territoires non français du Pacifique.

Prochain article :

II. — LA FÉODALITÉ COUTE CHER



AFRIQUE

Dahomey

LE CHEF DE L'ÉTAT DÉNONCE LE « NÉO-COLONIALISME AFRICAIN »

Cotonou (*Reuter*). — « *Le néo-colonialisme africain est plus dangereux que l'impérialisme international* », a estimé, samedi 12 octobre, le lieutenant-colonel Mathieu Kerekou, chef de l'Etat dahoméen, à son retour de Lomé, où il a participé au « *sommet* » de *l'Union monétaire ouest-africaine* (*le Monde* des 13 et 14 octobre).

Le président Kerekou commentait ainsi, en termes sévères, les résultats de la conférence, à l'issue de laquelle aucun poste de responsabilité n'a été confié au Dahomey.

« *Nous étions candidat au seul poste de vice-président de la Banque centrale des pays de l'Afrique de l'Ouest* (B.C.E.A.O.), *pour lequel nous nous sommes manifestés très tôt. Mais nous avons constaté que ce sont les pays nantis qui accaparent toujours les postes* », a-t-il dit. Le chef de l'Etat dahoméen a indiqué qu'il avait dénoncé devant ses pairs cette « *prostitution politico-économique* ».

« *La B.C.E.A.O.*, a-t-il ajouté, *est toujours sous contrôle français... En toute logique, le Dahomey devait obtenir l'un des postes de responsabilité de cette institution, ce ne fut pas le cas.* »

UN APPEL POUR LES VICTIMES DE LA SÉCHERESSE DU SAHEL

Le club les Routes du monde, qui a mené en juin 1973 une opération destinée à mettre à la disposition de la République du Niger des moyens de transport permettant d'acheminer vivres et secours auprès des populations du Sahel, victimes de la sécheresse, nous adresse un appel en faveur de ces dernières.

Les responsables du club précisent que les versements en espèces serviront uniquement à faire vivre les équipes du club ou à réparer le matériel de transport et que les bons seront reçus au C.C.P. « Les Routes du monde » : Paris, 3 183-24, mention « Opération Sahel ».

Les dons en nature : lait en boîte (poudre ou liquide), antibiotiques et corticoïdes, vitamines et collyres, antiseptiques intestinaux, pansements, peuvent être envoyés aux adresses suivantes :

— Région parisienne : M. Marreau, 21, rue Colombe, 92000-Nanterre, ou club « *Les Routes du monde* », 53, avenue des Champs-Elysées, Paris. — Région toulousaine : docteur Arnal, 41, avenue Tolosane, 31520-Ramonville. — Région marseillaise : Les Petits Frères des pauvres, 34, rue de Crimée, Marseille.

hie essoufflée

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

APRÈS L'INVITATION A L'O.L.P. DE PARTICIPER AU DÉBAT DES NATIONS UNIES SUR LA PALESTINE

Tribune internationale

RENAISSANCE

par IBRAHIM SUS (*)

DES cendres de l'oubli le peuple palestinien resurgit au sein de l'Organisation des Nations unies. Sa cause a été débattue pendant vingt-six ans comme celle de réfugiés en quête de moyens de subsistance ; il réclame aujourd'hui sa reconnaissance en tant que fait national irréversible. Depuis 1948, et vingt ans durant, le monde l'avait ignoré. Il avait été repoussé vers les limbes, vers l'oubli. Le nom « Palestine » avait été rayé de la carte : Israël et le royaume hachémite s'étant partagé ses terres. Seuls, les camps de réfugiés, où des milliers d'êtres humains périssaient à petit feu, dans le dénuement, restaient pour rappeler le Palestinien à la conscience universelle. Traqué hors de l'enceinte internationale, il est réhabilité. L'Organisation de libération de la Palestine, son seul représentant légitime, est reconnue par l'ONU : par plus de cent États souverains.

Cet évènement ne manque pas d'éclat : il y a à peine une dizaine d'années, porteuse des espérances d'un peuple, la Résistance palestinienne faisait une timide entrée sur la scène arabe.

Aujourd'hui, le peuple palestinien, dans son immense majorité, s'identifie en elle. Car ayant ressoudé les fractions de la diaspora (palestinienne) en une unité nationale, elle poursuit inlassablement le but vers lequel convergent toutes ses aspirations : l'existence nationale et l'autodétermination sur la terre des aïeux. Tout un chacun ressent la reconnaissance de l'O.L.P. par l'ONU comme une victoire nationale, une poignante renaissance...

L'AFFIRMATION de la personnalité palestinienne allait dès le début à l'encontre de la politique expansionniste des dirigeants d'Israël. Aussi n'épargnèrent-ils aucun effort pour la démolir : il fallait que le Palestinien se dissolve. Qu'il disparût de la scène afin que la conscience israélienne ne fût pas troublée.

Israël refuse d'admettre le fait national palestinien ; le principe fondamental du sionisme est que la terre de Palestine, tout entière, constitue l'héritage du « peuple juif » : l'Eretz Israël. Un autre peuple ne saurait également y avoir des droits. Reconnaître la réalité palestinienne porterait atteinte au sacro-saint principe sioniste, sa véritable raison d'être : le Palestinien ne doit pas exister... Il n'a jamais existé.

Alors, ses dirigeants ont mis tout en œuvre pour chasser ce spectre. Leurs manœuvres, aussi cauteleuses qu'acharnées, visaient à empêcher que les Nations unies ne reconnaissent l'O.L.P.

C'est pourquoi, même si l'Organisation internationale finit par reconfirmer le peuple palestinien dans ses droits nationaux, le danger est que cette résolution demeure lettre morte, comme par le passé : l'ONU avait à maintes reprises réaffirmé le droit des Palestiens au retour dans leurs foyers, desquels Israël les avait chassés.

La décision de la communauté internationale est une chose ; sa mise en application, force nous est de le constater, en est une autre.

Désillusions ? Non pas. Cependant, le peuple palestinien sait que le chemin vers l'établissement de son pouvoir national, dans un État palestinien, demeure encore long et parsemé d'embûches.

(*) Ecrivain palestinien. Ancien président de l'Union générale des étudiants palestiniens (G.U.P.S.).

L'O.L.P. ne réclamera pas de « résolution radicale »

Nations unies, New-York (*A.F.P.*). — L'objectif à long terme de l'Organisation de libération de la Palestine est d'établir dans toutes les parties du territoire palestinien un Etat démocratique ouvert, où arabes et juifs vivront sans discrimination, a déclaré lundi 14 octobre, M. Nabil Shaath, chef de la délégation de l'O.L.P. auprès de l'ONU au cours d'une conférence de presse tenue immédiatement après le vote.

M. Shaath a ajouté, en réponse à des questions, que l'O.L.P. ne rejetterait pas des propositions tendant à faire de la rive occidentale du Jourdain et de Gaza un Etat palestinien, mais qu'elle continuerait à lutter pour la réalisation de ses objectifs à long terme.

M. Shaath a annoncé qu'une délégation de l'O.L.P., « *au plus haut niveau* », arriverait bientôt à New-York pour participer aux délibérations de l'Assemblée.

Interrogé sur les buts de l'O.L.P. dans le débat, M. Shaath a répondu que celle-ci ne recherchait pas pour le moment de « *résolution radicale ou de solution immédiate, mais qu'elle ne se prêterait pas à des marchandages* ». Elle se contentera pour le moment d'une résolution récapitulant tous les textes adoptés à l'ONU concernant les Palestiniens, et qui n'ont *pas été suivis d'effets.*

Il a réitéré l'opposition de l'O.L.P. à la résolution 242, en déclarant que « *ceux qui l'avaient faite n'auraient plus qu'à la défaire* ».

Le représentant de la France : « Tout règlement de paix doit être agréé par toutes les parties en cause »

De notre correspondant

Nations unies, New-York. — L'Assemblée générale a décidé lundi d'inviter l'Organisation de libération de la Palestine à participer à son débat sur la question de Palestine, qui aura lieu sans doute au début de novembre, après le « sommet » arabe de Rabat. La résolution a été adoptée par 105 voix contre 4 et 20 abstentions. Les Etats-Unis ont suivi Israël en votant contre. Parmi les membres de la Communauté européenne, la France, l'Italie et l'Irlande ont voté pour la résolution, les six autres (Allemagne fédérale, Belgique, Danemark, Grande-Bretagne, Luxembourg, Pays-Bas) se sont abstenus.

C'est la Syrie, appuyée par la Yougoslavie, le Dahomey, l'Egypte, la Tanzanie, la Tunisie, la Roumanie, l'Algérie, Cuba, L'Union soviétique, la République démocratique allemande l'Ouganda, le Mali, l'Albanie, l'Indonésie, la Hongrie, la Somalie, l'île Maurice et le Koweït qui ont présenté le projet de résolution.

Le représentant de la Syrie, M. Haissam Kelani, a affirmé qu'il était nécessaire que le peuple de Palestine soit représenté au débat de l'Assemblée sur la question de Palestine. N'est-il pas, en effet, a-t-il dit, exilé depuis vingt-cinq ans ou soumis à l'occupation israélienne ? Comme tout peuple révolutionnaire, le peuple palestinien a choisi ses chefs. Ceux-ci sont les membres de l'Organisation de la libération de la Palestine, a poursuivi M. Kelani, qui a noté que ce peuple « n'épargnait pas son sang pour libérer son pays ».

Le délégué syrien a d'autre part rappelé que les représentants de l'O.L.P. ont déjà participé cette année à un certain nombre de conférences internationales, notamment à la conférence du droit de la mer à Caracas, et à la conférence de la population à Bucarest. Ils seront également présents à la conférence mondiale sur l'alimentation, qui se tiendra à Rome en novembre.

S'opposant à la résolution, M. Josef Tekoah, représentant d'Israël, a déclaré que l'indépendance et l'égalité souveraine des Etats étaient les clefs de voûte des Nations unies. Or, a-t-il dit, le projet de résolution récompense « *une campagne acharnée contre l'existence même d'un Etat membre* ». Les Nations unies tentent de combattre le terrorisme international, mais on leur demande aujourd'hui d'accueillir « *ceux qui vivent par la guerre et la violence* » et qui ont fait profession d'assassiner des innocents, a-t-il poursuivi.

L'O.L.P., a encore déclaré le représentant d'Israël, ne représente qu'elle-même : « *Dix mille assassins environ formés et payés pour massacrer des êtres humains innocents.* » Elle n'est pas née *de la communauté palestinienne*, mais de la décision prise au cours d'une réunion « au sommet » des chefs de gouvernement arabes au Caire, en 1964. L'adoption du projet de résolution, a-t-il dit encore, ne peut que menacer le processus diplomatique en marche pour trouver une solution au conflit du Proche-Orient. En ce qui concerne Israël, la question de l'identité palestinienne devrait être résolue dans le contexte d'un règlement de son conflit avec son voisin oriental.

M. Tekoah a ajouté que l'adoption de la résolution allait créer un problème pour de nombreux gouvernements dans les pays où il existe un mouvement terroriste, auquel la résolution des Nations unies va apporter un encouragement tres important.

Justifiant le vote de la France, en faveur de la participation de l'O.L.P. aux débats de l'Assemblée, le représentant français, M. de Guiringaud, a déclaré pour sa part : « *La France s'est toujours prononcée ces dernières années, tant à l'Assemblée générale que devant le Conseil de sécurité, pour que l'on prenne en considération le « fait palestinien ».*

» Dans la perspective du débat approfondi que notre Assemblée se propose d'avoir sur la question palestinienne, je voudrais préciser que le vote émis aujourd'hui par ma délégation ne préjuge en rien la position qu'elle adoptera à ce moment et qui dépendra, il va sans dire, des propositions qui nous seront soumises. Notre position ne manquera pas, en effet, de tenir compte de tous les éléments en jeu et, notamment, de toutes les décisions et résolutions adoptées par les Nations unies au sujet de la Palestine depuis 1947 et particulièrement les résolutions 242 et 338 adoptées par le Conseil de sécurité. (Après les guerres de 1967 et de 1973).

» Mon gouvernement continue de penser que tout règlement de paix doit être négocié et agréé par toutes les parties en cause, en conformité avec les résolutions des Nations unies dont la responsabilité a été justement affirmée par de nombreux orateurs, et dont la garantie demeure, de ce fait même, indispensable. Mon gouvernement estime, en particulier, que le prochain débat, pour être constructif, ne saurait porter atteinte aux deux principes qui ont été maintes fois réaffirmés et selon lesquels le règlement doit prévoir parallèlement le retrait des territoires occupés et des engagements de paix comportant pour Israël comme pour ses voisins, ainsi que la France l'a toujours maintenu, le droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Ce n'est qu'à cette condition qu'une paix juste et durable pourra enfin s'établir au Proche-Orient. »

PHILIPPE BEN.

LES VINGT ABSTENTIONS

Nations unies (New-York) (A.F.P.). — Les vingt pays qui se sont abstenus dans le vote de l'Assemblée sont les suivants : Grande-Bretagne, Uruguay, Australie, Barbade, Belgique, Birmanie, Canada, Colombie, Costa-Rica, Danemark, Equateur, République fédérale d'Allemagne, Guatemala, Haïti, Islande, Laos, Luxembourg, Pays-Bas, Nicaragua, Paraguay.

Les quatre pays qui ont émis un vote négatif sont les suivants : Etats-Unis, Bolivie, Israël et République Dominicaine.

La résolution est ainsi libellée : « L'Assemblée générale, considérant que le peuple palestinien est la partie principale intéressée à la question de Palestine, invite l'Organisation pour la libération de la Palestine, qui est le représentant du peuple palestinien, à participer aux délibérations de l'Assemblée générale sur la question de Palestine en séances plénières. »

Egypte

La censure est complètement abolie pour la presse étrangère

De notre correspondant

Le Caire. — La censure imposée aux journalistes étrangers a été complètement abolie. Ce n'est pas sans mal que le nouveau ministre de l'information, M. Kamel Aboul Magd, partisan déclaré de la liberté de la presse et fort de l'aval du Raïs, est venu à bout de la résistance des bureaux.

Assouplie depuis le début de l'année, la censure sur les « *dépêches civiles* » avait été théoriquement supprimée en mars dernier. En fait, cette suppression n'est véritablement effective que depuis un mois. Depuis lors, les agences de presse disposent de lignes de télex indépendantes et les correspondants des journaux peuvent téléphoner librement à leur *rédaction, la censure sur les* communications internationales ayant également été levée.

Cependant, l'encombrement et la vétusté du réseau de télécommunications entre l'Egypte et l'extérieur limitent parfois la portée pratique de ces mesures. En outre, il reste recommandé aux journalistes détenteurs de nouvelles militaires, de consulter les autorités avant de les diffuser « *afin de s'assurer qu'elles ne risquent pas de nuire à la sécurité nationale* ».

La presse occidentale est distribuée maintenant librement dans le pays. Ainsi, au cours du dernier trimestre, aucun numéro du *Monde* n'a été saisi, alors que depuis de longues années il ne s'écoulait guère de mois sans qu'il le fût plusieurs fois.

Dans les journaux égyptiens, un débat général d'idées, impensable il y a seulement un an, donne désormais l'occasion, à toutes les tendances, de s'exprimer. Toutefois, l'autocensure reste forte et certaines consignes aux rédactions parviennent encore quelquefois des autorités. Les plus récentes enjoignent *aux rédacteurs de pondérer* leurs critiques à l'égard de la situation économique et sociale. Il est patent aussi que le chef de l'Etat reste à l'abri de toute remarque. Au total, l'Egypte, qui eut jadis une abondante presse d'opinion, refait peu à peu l'apprentissage de la liberté d'expression.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Le ministre égyptien des affaires étrangères a reçu un accueil plutôt frais à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — M. Ismail Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a reçu un accueil plutôt frais, lundi 14 octobre, lors de son arrivée à Moscou. L'événement n'est mentionné ce mardi matin qu'en quelques lignes reléguées dans les pages intérieures de la *Pravda*. Et les *Izvestia* avaient publié la veille, en page deux, une très brève biographie du chef de la diplomatie égyptienne ; ce texte se terminait sur cette note ambiguë : « *On exprime l'espoir que la visite d'Ismaïl Fahmi en U.R.S.S. contribuera au développement et au renforcement des relations amicales entre l'U.R.S.S. et l'Egypte.* »

Il s'agit pour le moins d'un euphémisme. Les officiels soviétiques, en effet, ne cherchent pas à cacher leur irritation devant les méandres de la politique égyptienne, et il est probable que les discussions que M. Fahmi va avoir à Moscou pourront être qualifié de « franches », comme on dit pudiquement dans le langage diplomatique. Un exemple suffit à illustrer ce climat : depuis quelques jours, les diplomates égyptiens en poste à Moscou laissent entendre que M. Fahmi vient mettre au point les modalités pratiques d'un « sommet » Brejnev-Sadate. A quoi les officiels soviétiques répliquent qu'il s'agit là d'une hypothèse bien hasardeuse, qu'un « sommet » soviéto-égyptien n'est absolument pas certain, qu'il est nécessaire avant d'envisager une telle possibilité d'obtenir un minimum de certitudes sur les tenants et les aboutissants de la politique égyptienne. L'un d'entre eux nous a même fait remarquer : « *Comment voulez-vous qu'il soit question d'un « sommet », alors que nous ne savons pas quelle pourra bien être la politique du Caire dans trois mois ?* »

Les récriminations soviétiques sont nombreuses. On n'a pas oublié ici les vives critiques adressées à l'U.R.S.S. par le président Sadate à propos de l'aide militaire soviétique pendant la dernière guerre israélo-arabe. On n'a pas oublié non plus le spectaculaire rapprochement américano-égyptien, le remaniement gouvernemental décidé au Caire, l'acceptation par le président Sadate d'un retrait partiel des troupes israéliennes du Sinaï. Tout ceci avait d'autant plus choqué que M. Fahmi était déjà venu à Moscou en janvier dernier. « *A quoi bon se rencontrer si les Egyptiens nous cachent toujours leurs intentions ?* » firent remarquer par la suite certains Soviétiques, qui se demandaient quel pouvait être le sens du fameux traité d'amitié et de coopération signé entre Moscou et Le caire le 27 mai 1971. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la visite officielle de M. Fahmi qui avait déjà été prévue pour le mois de juillet dernier ait été reportée.

Un nouveau coup dur a été porté aux relations soviéto-égyptiennes par le président Sadate lorsqu'il fit connaître son intention de revenir sur certaines réformes économiques « nassériennes » et d'ouvrir de nouveau les portes de l'Egypte aux investissements étrangers. La *Pravda* du 10 octobre dernier a consacré un article à dénoncer ces changements qui, dit-elle, « *ont ravivé l'espoir des milieux réactionnaires égyptiens de parvenir à une révision des principes fondamentaux qui régissent la politique progressiste du pays* ».

Les sujets de discussion, on le voit, ne vont pas manquer. Mais en quelques mois les arguments des Soviétiques ont pris du poids : à moins d'un coup de théâtre encore imprévisible, la situation au Proche-Orient reste bloquée et l'aide militaire que M. Kissinger avait fait miroiter à M. Sadate sera longue à obtenir du Congrès.

J. A.

APRÈS LA TOURNÉE DE M. KISSINGER

Les dirigeants syriens redoutent d'être isolés

De notre envoyé spécial

La tournée au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, s'achève ce mardi 15 octobre à Alger et à Rabat. A Damas, où M. Kissinger s'était rendu une deuxième fois lundi, le secrétaire d'Etat aurait reçu un accueil plus réservé, les dirigeants syriens prenant de plus en plus conscience de leur isolement.

Damas. — Ce n'est que partie *remise* : *M. Henry Kissinger* a confié à son entourage que sa dernière tournée au Proche-Orient s'est révélée prématurée et qu'avant le « sommet » de Rabat on ne devait rien attendre de spectaculaire. Le secrétaire d'Etat américain n'en a pas moins réussi, grâce à ses deux visites successives, à détendre quelque peu l'atmosphère à Damas puisqu'à défaut d'une relance immédiate de la conférence de Genève il a informé les dirigeants syriens des conditions d'un nouveau retrait israélien sur le Golan.

Il s'avère, en effet, qu'au cours de la seconde et brève escale à *Damas de M. Kissinger, lundi* 14 octobre, il a été de nouveau question de la rétrocession aux Syriens des trois fameuses collines qui surplomblent la ville de Kuneitra, Tal-Abounada, Tal-Faras et Tal-Ades, et des riches régions agricoles qui en sont le poumon. En échange de quoi il serait demandé au gouvernement du président Assad de renouveler, *mais pour* un délai *prolongé* cette fois, le mandat des forces d'urgence spéciales des Nations unies qui expire le 30 novembre, et cela pour permettre au médiateur américain — libéré désormais du cauchemar du Watergate — de s'attaquer enfin au fond du problème du Proche-Orient sans être soumis à la menace d'une prochaine reprise des hostilités.

En fait ce sont les dirigeants de l'Etat juif qui auraient exigé un « *statu quo sur le Golan* » mettant un terme à la mobilisation même partielle de l'armée israélienne.

On croit savoir ici que le président Assad et M. Kissinger ont eu lors de la première visite de ce dernier, vendredi, une entrevue animée. « Les Israéliens ont hâte d'assener un coup de massue à votre *armée et* ils *pourraient* le faire. Aidez-moi à les retenir », aurait déclaré en substance le secrétaire d'Etat américain. « Qu'ils essaient donc et nous verrons ce qu'il en sera », aurait répondu le chef d'Etat syrien.

En fait, les dirigeants damascènes s'aperçoivent que leur rigorisme révolutionnaire a cessé d'être payant. Fort, semble-t-il, des promesses *que lui aurait faites* le roi Fayçal concernant le prix du pétrole, le médiateur américain paraissait à présent moins intéressé par les options et les réactions de ses interlocuteurs. Ceux-ci, à ses yeux, ne devraient plus remplir le rôle qui leur était *imparti* au temps où les régimes conservateurs arabes sollicitaient Damas et mettaient tout en œuvre pour ménager les révolutionnaires baasistes.

« *Il n'est pour s'en convaincre*, disent les détracteurs de la faction du parti au pouvoir, *qu'à regarder la carte. Il ne faut pas être très fort en géographie pour remarquer que M. Kissinger n'a pas emprunté le chemin le plus court pour se rendre d'une capitale arabe à une autre. Dans ce cas, il serait retourné de Ryad à Damas et de là au Caire, puis à Alger. Or il s'est imposé un détour en s'arrêtant d'abord dans la capitale égyptienne avant de venir informer le président Assad des résultats « très encourageants » de ses contacts avec le roi Fayçal et le président Sadate. C'est une manière élégante de nous conseiller de rattraper le train avant qu'il ne soit trop tard.* »

C'est un fait que les Syriens prennent peu à peu conscience de l'isolement qui les menace. Pourtant, le président Sadate a tenu à leur répéter qu'un nouvel accord sur la séparation des forces dans le Sinaï ne se fera pas à leur détriment et qu'en aucun cas les Israéliens n'auront raison de la solidarité interarabe. De telles assurances n'en laissent pas moins sceptiques les dirigeants de Damas. Ils se rendent compte que l'enjeu stratégique du Golan est bien plus vital pour l'Etat juif que le Sinaï et craignent de se trouver acculés à reprendre les hostilités pour forcer la main à M. Kissinger, et même aux pays arabes producteurs de pétrole, afin de les amener à user de pressions politiques ou économiques pour arracher à l'Etat juif de nouvelles concessions territoriales. « *Ce fut bien le cas au lendemain de l'accord du kilomètre 101*, entend-on dire dans les couloirs du ministère des affaires étrangères. *Il a fallu que la Syrie déclenche sa propre guerre d'usure pour récupérer une partie des territoires qu'elle avait perdus en juin 1967 et en octobre 1973.* »

Les inconvénients de la guerre du pétrole

Pour les Syriens, cette nouvelle tournée de M. Kissinger a donc mis en évidence, s'il en était encore besoin, la nécessité d'une coordination des positions arabes sans laquelle et les acquis de la guerre d'octobre et les atouts du pétrole risqueraient d'être compromis. D'où les objectifs qu'ils aimeraient pouvoir fixer au prochain « sommet » de Rabat : éta chain « sommet » de Rabat : établir une nouvelle stratégie de la lutte contre Israël, compte tenu de certains impératifs qui n'entraient pas jusqu'ici dans les calculs des gouvernements arabes. « *La guerre du pétrole*, nous a déclaré un ministre, *n'a pas seulement provoqué un retournement de l'opinion mondiale contre la cause palestinienne, mais elle a enrichi les riches parmi les régimes arabes et appauvri les pauvres.* »

Il est en outre reproché aux Etats exportateurs de l'or noir d'avoir profité de la guerre d'octobre pour multiplier par cinq, sept ou même dix leurs revenus pétroliers, sans aider en conséquence les pays du champ de bataille à renouveler leur arsenal de combat, à faire face à l'inflation et surtout à financer leurs projets d'infrastructures industrielles alors que depuis un quart de siècle, leurs peuples sont soumis à un régime d'austérité dû à l'économie de guerre.

ÉDOUARD SAAB.

LE MONDE diplomatique

PUBLICATION MENSUELLE du Monde

Au sommaire du numéro d'octobre :

LES NOUVELLES CHANCES D'UN RÈGLEMENT EN PROCHE-ORIENT (Mohamed Sid-Ahmed).

AU PORTUGAL COMME AU CHILI OU EN GRÈCE : L'ART DE « DÉ-STABILISER » UN GOUVERNEMENT (Wilfred Burchett).

LENDEMAINS DE DICTATURE EN GRÈCE
Les conditions d'une véritable démocratisation (Ilios Yannakakis). — Une économie tributaire du modèle néo-libéral (Spilios Papaspiliopoulos).

LA GRANDE-BRETAGNE, OU L'INQUIÉTUDE DEVANT LES ÉCHÉANCES
de notre envoyé spécial Marcel Barang.

ALERTE AUX FAMINES : L'ÉCHEC DES POLITIQUES AGRICOLES
L'humanité sur la corde raide (Addeke H. Boerma, directeur général de la F.A.O.). — États-Unis-C.E.E. : la redistribution des cartes (Gérard Garreau). — Les contradictions de la « révolution verte » en Inde (Mohan Ram). — La victoire du peuple chinois sur la sécheresse (Neville Maxwell). — Le transfert de la technologie, instrument du néo-capitalisme (Erich H. Jacoby). — Conséquences du phénomène de concentration : les inégalités structurelles de l'économie mondiale de la banane (Frédéric F. Clairmonte).

GUINÉE-BISSAU : NAISSANCE D'UNE DÉMOCRATIE AFRICAINE
Reportage de Basil Davidson.

MOZAMBIQUE
De graves difficultés attendent le gouvernement de transition (Virgilio Delemos).

YÉMEN DU NORD : VERS UN RETOUR A LA VIE DÉMOCRATIQUE (Chris Kutschera).

MÉRITES ET LIMITES DES NATIONS UNIES
Chypre et l'impuissance (Jean-J.-A. Salmon). — Un instrument actif (Pierre Juvigny).

LE CANADA SE TOURNE VERS L'EUROPE (Claude Lemelin).

CAMBODGE : LA DÉGRADATION CROISSANTE DU RÉGIME LON NOL (Nayan R. Chanda).

NOUVEAUX APPELS A LA VIGILANCE EN YOUGOSLAVIE (Bernard Féron).

ÉCONOMIE
L'inflation mondiale, infarctus monétaire ou remède industriel ? (Bernard Carrère). — *L'école de Cambridge et la théorie économique dominante* (Gérard Grellet). — Une étude de Marie Lavigne : l'intégration économique dans les pays de l'Est (B.F.).

LE DÉVELOPPEMENT DES VILLES MOYENNES EN U.R.S.S. (Georges Frelastre).

CINÉMA POLITIQUE
Amérique latine : histoire et culture populaire (Ignacio Ramonet, Jean-René Huleu et Serge Toubiana, Armando Mora). — Un film de Heiny Srour sur le Dhofar : « L'heure de la libération a sonné » (Ignacio Ramonet).

LA SARRE
MÉDIATRICE ENTRE PARIS ET BONN (supplément).

MEXIQUE
UNE MOSAIQUE DE PEUPLES ET DE TERRES (supplément).

•

Les livres du mois. L'activité des organisations internationales

Le numéro : 5 F
(en vente dans tous les kiosques)
Abonnement et vente au numéro :
5, rue des Italiens. — 75427 PARIS CÉDEX 09.

ASIE

Thaïlande

UN AN APRÈS LE RENVERSEMENT DES MARÉCHAUX

La classe dirigeante n'a accepté aucune réforme d'envergure

De notre correspondant

Bangkok. — Les trombes d'eau qui se sont abattues sur la capitale pendant une semaine se sont un peu dissipées à l'occasion des trois journées de manifestations officielles qui marquent le premier anniversaire de *la chute des maréchaux Thanom et Prapass*. Lundi 14 octobre, un monarque, populaire mais soucieux, a présidé une grande cérémonie : l'incinération de soixante-six victimes de la répression du soulèvement étudiant de l'automne 1973. La Thaïlande tourne donc la page, ou devrait, en principe, le faire.

Pourtant, en dépit de la promulgation, il y a une semaine, d'une nouvelle Constitution, le cœur n'y est guère. Des mesures de sécurité exceptionnelles *ont été prises pour que les « fêtes » se déroulent sans* incidents. Des étudiants et des universitaires déçus accueillent la neuvième Constitution du royaume un peu comme un vieux refrain. Quant aux clientèles de l'ancien régime, elles n'ont pas attendu, pour refaire surface, l'ouverture de la campagne pour l'élection au suffrage universel d'une Chambre basse, en février 1975.

L'année qui s'est écoulée depuis le renversement de la dictature militaire laisse une première impression de confusion : pendant de longs mois, des étudiants divisés mais revendicateurs n'ont semblé se disperser que pour abandonner la chaussée à des *collégiens en mal de rixes ou des grévistes poussés* dans la *rue* par *une inflation rampante*. Sorte de compromis entre les cliques du régime défunt et les forces montantes, le gouvernement du professeur Sanya Dhammasakti tentait bien de calmer les esprits les plus échauffés, mais il n'avait pas l'ambition d'en faire davantage.

L'autorité du roi

On a, certes, mis fin aux abus les plus criants, mais aucune réforme d'envergure n'a été amorcée, ni pour corriger un développement chaotique, *ni pour mettre un frein aux injustices sociales, ni pour défendre les intérêts si lésés de la majorité paysanne encore silencieuse mais déjà troublée*. Sur le plan extérieur, l'alliance avec les Etats-Unis n'a pas vraiment été remise en cause et le rapprochement avec Pékin n'a pas encore débouché — *loin de là — sur l'établissement de relations diplomatiques*.

Le premier ministre a néanmoins rempli la mission de transition *qu'il* s'était assignée *en dotant le royaume d'institutions tout en* évitant que la *violence ne s'étende* et ne produise *une confrontation* entre l'armée et l'université. En février, une Assemblée nationale législative dominée par le bureaucratie militaire et les milieux d'affaires a commencé l'étude du projet de Constitution soumis *par un comité de rédaction présidé par son propre speaker*, le prince Kukrit Pramoj.

Peut-être pour attendre que le *mouvement étudiant s'essouffle* — ce qui n'a pas manqué de se produire — les constituants ont mis neuf mois pour voter à la quasi-unanimité un texte amendé de façon à assurer, semble-t-il, la pérennité des intérêts de la classe dirigeante. Sans doute pour se démarquer *de cette entreprise, un roi traditionaliste*, mais *dont l'autorité morale* demeure un *facteur essentiel* de la vie politique, a jugé cette nouvelle Constitution « juste acceptable » pour que des élections ne soient pas reportées d'autant. Il a eu l'astuce de la signer tout en conseillant certains amendements.

L'effondrement du régime des maréchaux il y a un an a permis à un réformisme un peu confus de s'affirmer. Des groupes *d'étudiants ont*, pendant des *semaines, sillonné* les *provinces pour y propager* les idées *démocratiques et dénoncer* certains *scandales. Les grèves* d'employés et *d'ouvriers* — plus de quatre cents en l'espace d'un an — ont permis d'obtenir un relèvement du salaire minimum et le droit, garanti par la Constitution, de former des syndicats. Bangkok a même connu un printemps assez tumultueux mais qui faisait l'effet d'une *bouffée d'air frais* après les *rites assez grossiers d'une* dictature militaire *sur sa fin. Mais*, face aux *intérêts conjugués de la bureaucratie, des militaires et des milieux d'affaires*, le *monde* des universités et des collèges techniques ne fait sans doute pas le poids. Les étudiants se sont laissé manœuvrer ; leurs dirigeants ont vite perdu l'audience du public, et le Centre des *élèves des écoles* techniques — qui *avait joué* un rôle décisif dans le *renversement* de l'ancien régime — *a fini* par se désolidariser du Centre national étudiant de Thaïlande. Sur le tard, les universitaires et leurs élèves ont paru un peu se décourager.

Le paysan hors du profit

Ils ont eu leurs raisons. En effet, certaines dispositions élémentaires, comme le principe d'une réforme agraire, ne sont pas mentionnées dans la Constitution. D'autre part, la perspective d'élections *générales* a *précipité la formation* d'une *vingtaine de partis* (les candidatures *de députés* indépendants ne sont pas *autorisées*), et les clients de l'ancien régime préparent déjà leurs armes. Un découpage électoral sur mesure (une circonscription pour trois députés) devrait leur assurer, à moins d'imprévu, une voix *prédominante* dans une Chambre basse *devant* laquelle sera *responsable* le *futur gouvernement*.

Les anciens membres des partis Issara (libéral) et U.T.P.P. *(United Thaï People Party), qui formaient* la *majorité parlementaire* sur laquelle *s'appuyèrent* les *maréchaux* Prapass *et Thanom* pour gouverner de 1969 à 1971, se retrouvent maintenant dans quatre nouveaux groupements : le parti national thaïlandais (le Chart Thaï), le Parti de la justice sociale (le Dhamma Sangkom), le parti social agricole (le Kaset Sangkom) et le parti social et nationaliste (le Sangkom Chartniyom). Hommes *d'affaires*, banquiers et *généraux* sont déjà les animateurs de ces *mouvements* influents et *riches*.

En face, *le parti démocrate du* prince *Seni Pramoj (qui a fait* figure *d'opposition parlementaire* du *temps des maréchaux)* a fourni un effort de *rajeunissement*. Mais son audience *semble* s'être singulièrement affaiblie par suite de querelles internes et du départ du prince Kukrit Pramoj, qui a formé son propre Parti de l'action sociale (le Kit Sangkom) et a posé sa candidature à la tête du gouvernement. La gauche libérale et radicale est elle aussi divisée en *plusieurs* petits groupes, mais elle a au moins l'avantage de *bénéficier* de la dynamique lancée par le mouvement universitaire sans toutefois pouvoir prétendre gêner une classe dirigeante encore bien en place.

Les habitudes d'autrefois n'ont pas toutes disparu, tant s'en faut. Si le paysan tire encore si peu de profits des exportations fructueuses de riz, c'est bien parce que le commerce de cette denrée demeure entre les mains *de deux groupes qui s'appuient* l'un *sur l'autre pour accroître leurs marges bénéficiaires*. Dernièrement, plusieurs fonctionnaires du ministère de la santé ont été discrètement déplacés quand on a découvert qu'un stock de drogues saisies (d'une valeur de plusieurs dizaines de millions de dollars) avait tout simplement disparu. Rien *n'indique*, d'autre part, *que le nombre des propriétaires fonciers absentéistes ne continue pas* d'augmenter régulièrement.

Les étudiants désenchantés

Mais, *si le royaume peut se permettre le luxe d'une certaine gabegie*, c'est bien parce que ses ressources naturelles sont considérables et que la conjoncture internationale ne lui est pas si défavorable, les profits réalisés sur les principales exportations (riz, sucre, caoutchouc, étain) compensant amplement l'augmentation du prix du pétrole. Quant à l'inflation ainsi produite, elle n'a pas atteint un *taux suffisant pour alimenter de graves troubles sociaux*.

On pourrait faire la même remarque en ce qui concerne l'insurrection du parti communiste implanté avant tout dans le nord-est sous-développé du pays : *les progrès qu'elle a pu réaliser en l'espace d'un an n'ont pas de quoi alarmer les militaires. Pour l'instant, les généraux* peuvent en prendre *prétexte* pour surveiller de près la *petite* minorité qui, surtout dans les universités, semble déjà favorable à des changements radicaux.

La Thaïlande *n'est* peut-être plus le *paradis* des investisseurs japonais, et les Américains, qui y maintiennent près de trente mille soldats et plusieurs escadrilles aériennes, s'y sentent sans doute un peu moins à l'aise. Mais ce royaume de trente-cinq millions d'habitants ne s'apprête pas encore à vivre une révolution. Les étudiants en sont même à traverser une crise de désenchantement.

L'élection d'une Chambre ingouvernable et les désordres sociaux pourraient inciter les militaires à reprendre les choses en main. Mais, à court terme, le risque d'un coup d'Etat semble léger. Il paraît plus probable qu'un régime d'assemblée assez conservateur respecte suffisamment *les intérêts de la classe dirigeante pour que l'armée ne soit pas tentée, dans l'immédiat, de réoccuper le devant de la scène*. Que se passera-t-il plus tard ? C'est une autre affaire et, parmi les réformateurs et les radicaux, ceux qui calculent à long terme affichent plus d'optimisme que les autres. A leurs yeux, les changements interviendront fatalement un jour ou l'autre.

J.-C. POMONTI.

ASIE

Vietnam du Sud

LE VIETNAM INTERDIT

A la suite d'un récent reportage dans la capitale sud-vietnamienne, notre correspondant en Asie du Sud-Est, Jean-Claude Pomonti, se trouve interdit de séjour à Saigon. Il avait pourtant quitté le Sud récemment avec la garantie officielle de pouvoir y retourner. La mesure prise à son égard n'a pas été motivée. Sans doute lui reproche-t-on d'avoir analysé la crise sans précédent qui frappe le régime. Notre confrère Sydney Schanberg, du New-Yok Times, *est, lui aussi, victime d'un semblable ostracisme.*

Quant au Vietnam du Nord, son entrée est fermée aux envoyés spéciaux du Monde *depuis le printemps de 1973. Il ne s'agit pas d'une interdiction de séjour, mais d'une « attente » de visa. La publication dans ces colonnes d'un article décrivant les difficultés de travail d'un journaliste à Hanoï en serait-elle la raison ?*

● RECTIFICATIF. — C'est au 30, rue Cabanis, Paris-13e, et non au 27 comme nous l'avons écrit par erreur, que se tiendra le 17 octobre la conférence internationale sur la Banque mondiale et l'aide multilatérale au régime de Saigon, organisée pour répondre à la réunion de la Banque mondiale. De nouvelles personnalités apportent leur soutien, parmi lesquelles MM. Chevènement, Didier Motchane, Claude Roy, René Dumont.

DES DÉPUTÉS DE LA MAJORITÉ MANIFESTENT CONTRE LE RÉGIME DE SAIGON

Fait sans précédent et qui souligne la détérioration de la situation du président Thieu : vingt-deux députés de la majorité ont défilé lundi 14 octobre dans les rues de Saigon, protestant contre « *les manœuvres et les grenouillages* », contre les lois sur la presse, la corruption et l'inflation. Membres du groupe Dan Quyen (Droits du peuple), ils se sont dirigés vers le palais, mais n'ont pas été reçus. Cette manifestation a son origine dans les ingérences de l'exécutif dans le travail parlementaire. D'autre part, le gouvernement de Saigon saisit les signataires de l'accord de Paris à la suite de la prise par le G.R.P., le 1er octobre, de la position de Chuong-Nghia, sur les Hauts-Plateaux.

● A GENEVE, *nous indique notre correspondante*, le comité suisse de la conférence de Stockholm pour la libération des détenus politiques au Sud a organisé une réunion le week-end dernier ; il devait entendre notamment des rescapés des camps et des membres de la troisième force. Mais le gouvernement suisse, après avoir autorisé cette rencontre, a finalement refusé les visas d'entrée aux Vietnamiens parce que la manifestation serait « *nuisible aux relations que nous entretenons avec certains Etats* ». *Les personnalités étrangères* non-vietnamiennes présentes n'ont pu s'exprimer, en application d'une décision du Conseil fédéral interdisant aux étrangers non-résidents en Suisse d'y prendre la parole avant le 20 octobre, date du vote populaire sur l'initiative xénophobe du parti de droite Action nationale.

● A HANOI, *le gouvernement de la R.D.V. qualifie de « plan criminel »* le projet américain de « *pousser certains pays ou organisations internationales à épauler la clique Thieu* » et condamne le projet d'aide multilatérale à Saigon, qui sera, jeudi 17 octobre, discuté à Paris lors d'une réunion placée sous les auspices de la Banque mondiale et à laquelle participeront les représentants de quelque quinze pays, dont la France.

Inde

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE ANNONCE DE NOUVELLES EXPLOSIONS NUCLÉAIRES

New-Delhi *(A.F.P., A.P.)*. — M. K. C. Pant, ministre de l'énergie, a annoncé le lundi 14 octobre que l'Inde procédera à de nouvelles explosions nucléaires expérimentales. Celles-ci, a-t-il précisé, sont nécessaires pour la poursuite du programme indien sur *l'utilisation pacifique* de l'énergie nucléaire.

D'autre part, le commissariat indien à l'énergie atomique a remis aux parlementaires des documents mettant en relief la nécessité pour l'Inde de trouver un moyen permanent de stocker les déchets radio-actifs provenant de ses usines atomiques.

Japon

Lors de sa visite prochaine à Tokyo

M. FORD PARLERA AVEC M. TANAKA DE LA PRÉSENCE D'ARMEMENT NUCLÉAIRE AMÉRICAIN DANS L'ARCHIPEL

Tokyo *(A.F.P.)*. — Le ministre nippon des affaires étrangères, M. Kimura, a déclaré, lundi 14 octobre devant le comité des affaires étrangères de la Diète, que son pays ne pouvait vérifier si les navires américains entrant dans les ports de l'archipel transportaient des bombes atomiques, car le gouvernement des Etats-Unis gardait secrètes toutes les informations à ce sujet. Il a toutefois ajouté que ce problème ferait l'objet de conversations « au sommet » lors de la visite que doit faire le président Ford à Tokyo du 18 au 22 novembre prochain.

Alors que la présence en territoire japonais d'armement nucléaire américain en violation du pacte de sécurité nippo-américain, continue de susciter des remous dans le pays, le dernier attentat au siège du trust économique Mitsui (*le Monde* du 15 octobre) fait craindre à certains milieux informés le déclenchement prochain d'une campagne de guérilla urbaine. Les mêmes milieux s'inquiètent aussi à propos de la sécurité du président Ford lors de son passage au Japon.

Enfin, l'envoyé spécial de la Maison Blanche, M. Eberlé, a quitté lundi Tokyo pour Washington après avoir exposé aux dirigeants nippons la nouvelle politique économique des Etats-Unis.

Chine

LE « GRAND BOND EN AVANT » de l'« amitié franco-chinoise »

Quelque trois mille à quatre mille personnes avaient pris l'habitude de venir chaque année à la Mutualité, au début d'octobre, célébrer, à l'appel de l'Association des amitiés franco-chinoises, l'anniversaire de la République populaire de Chine. Mais samedi dernier, pour le même motif, c'est plus de dix mille entrées payantes qui ont été enregistrées dans les cinq salles de la Mutualité. Pourquoi un tel « grand bond en avant » ?

Sans doute pour fêter les vingt-cinq ans du régime socialiste, mais aussi parce que, au meeting traditionnel, avaient été ajoutés la projection d'un des derniers films chinois, la Montagne au pin vert *(1), une exposition d'œuvres d'art actuelles, dont celles des peintres-paysans (1), et d'affiches, de livres, de bandes dessinées, de diaporamas.*

Au meeting, la salle archicomble acclama les ambassadeurs de Chine, d'Albanie, du Vietnam du Nord, ainsi que les représentants du G.R.P. du Vietnam du Sud et du FUNK cambodgien. Applaudissements également pour Mme Irène de Lipkowski, vice-président des A.F.C., lorsqu'elle salua « la révolution la plus audacieuse que les hommes aient jamais tentée », *mais une certaine houle se leva lorsqu'elle associa le nom de de Gaulle à celui de Mao Tse-toung.*

Car la foule, jeune et bon enfant, n'était pas venue là pour « se modérer et revenir aux rites » *à la manière de Confucius, mais pour éventuellement* « aller à contre-courant », *selon le précepte de Mao.*

Ainsi Jean Crespi vit-il se lever bon nombre de contradicteurs, notamment sur l'attitude de Pékin à l'égard de la junte chilienne, lorsque, dans l'un des forums de la soirée, il exposa et défendit la politique étrangère de la Chine. Il eut fort à faire pour redresser la situation en expliquant que Pékin ne saurait rompre les relations diplomatiques tant qu'il n'existe pas de front organisé, à l'exemple du Cambodge ou du Vietnam du Sud. Il se fit applaudir en rappelant que la Chine n'a pas de relations avec Israël et — fatigue ou adhésion ? — la salle ne réagit pas quand l'orateur développa la théorie des compromis, acceptables dès lors qu'ils ne concernent que les ennemis secondaires et qu'ils peuvent remettre en cause de quelque manière l'hégémonie des ennemis principaux, les deux superpuissances.

Et jusqu'à minuit, des centaines d'auditeurs participèrent avec une attention remarquable à des débats sur la culture (Michelle Loi : « On assiste à une prise de pouvoir par les masses en art, en littérature et en philosophie »), *sur les mœurs (Jean Cardonnel :* « Il y a plus d'amour dans la révolution que dans ce qu'en Occident on appelle l'amour ») *et sur la médecine (Dr Derouesné :* « Si l'on ne compte que les « médecins universitaires », on trouvera qu'ils sont peu nombreux ; mais si l'on compte les « travailleurs médicaux », c'est-à-dire tous les gens qui font le même travail de soigner les autres, quel que soit leur diplôme, alors ils sont légion, au point que certains diront que les Chinois trichent »). — J. H.

(1) Voir *le Monde* du 2 octobre.

● LES TROIS SOVIETIQUES dont l'hélicoptère s'était abattu en territoire chinois en mars dernier seront jugés pour espionnage, a déclaré à des journalistes canadiens le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, affirme le lundi 14 octobre la presse de Hongkong. — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● DES AFFRONTEMENTS entre policiers et étudiants se sont produits lundi 14 octobre à Séoul et dans les provinces du Sud, notamment à Pusan et à Kwangju. Les étudiants demandent une nouvelle Constitution plus démocratique et la *libération de leurs camarades* emprisonnés. *(Reuter, A.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● SIX PERSONNES ont été tuées et plusieurs autres blessées lundi 14 octobre à Luanda, au cours d'incidents dans un des quartiers africains de la ville. *On signale en outre une vingtaine d'arrestations.* — *(A.F.P.)*

Bangladesh

● MOINS DE CINQ MILLE PERSONNES sont mortes de faim au Bangladesh, a déclaré, dimanche 6 octobre, au cours d'une conférence de presse, le ministre bengalais de l'alimentation, M. Abdul Momen. Il a ajouté que des soupes populaires permettant de nourrir trois millions de personnes étaient en cours de création, et précisé que la situation alimentaire devrait s'améliorer à partir de la fin du mois, lorsque commenceront à arriver les livraisons étrangères de céréales. — *(A.F.P., A.P.)*

Botswana

● M. ETHAN DUBE, MEMBRE DU MOUVEMENT DE LIBERATION RHODESIEN ZAPU (Zimbabwe Africa People's Union), a été enlevé la semaine dernière, alors qu'il se trouvait à Francistown, en visite privée, a annoncé la présidence du Botswana. M. Dube, qui résidait en Zambie, a disparu après l'entrée dans sa maison de deux *Blancs* et d'un *Africain*. On estime dans les milieux officiels que M. Dube a été conduit en Rhodésie. — *(A.F.P.)*

Chypre

MM. CLERIDES, représentant de la communauté grecque, et Denktash, représentant de la communauté turque, ont repris lundi 14 octobre leurs conversations. Un porte-parole des forces des Nations unies à Chypre a déclaré à ce propos que l'échange de prisonniers et de détenus civils, interrompu le 25 septembre pour des « raisons techniques », reprendrait le 18 octobre. Jusqu'à présent ont été échangés 1 946 prisonniers de guerre et détenus civils chypriotes grecs et chypriotes turcs. Restent à échanger 3 354 prisonniers. — *(Corresp.)*

Espagne

● M. CARLOS ARIAS NAVARRO, chef du gouvernement, et Mgr Anoveros, évêque de Bilbao, se sont rencontrés lundi 14 octobre pour la première fois depuis les incidents de mars dernier ayant provoqué une vive tension entre l'Eglise et l'Etat. — *(A.F.P.)*

● TRENTE-QUATRE PERSONNES ont été condamnées à de lourdes amendes pour avoir assisté le 5 octobre à des réunions de grévistes qui se tenaient dans une église. Plusieurs prêtres figurent parmi les personnes pénalisées. — *(U.P.I.)*

Éthiopie

● LA POLICE D'ADDIS-ABEBA a dispersé lundi 14 octobre une manifestation comprenant plusieurs centaines de jeunes gens qui exigeaient du travail. C'est la deuxième fois en un mois que la capitale éthiopienne est le cadre de manifestations de chômeurs. — *(A.P.)*

Grande-Bretagne

● L'ARRIVEE DE DIX UNITES DE LA MARINE BRITANNIQUE, lundi matin 14 octobre, au large du Cap, où elles vont prendre part à des manœuvres avec la marine sud-africaine, est vivement critiquée par l'aile gauche travailliste. Le porte-parole du parti libéral a, de son côté, envoyé un télégramme à M. Wilson pour le « *féliciter de cet excellent départ pour un gouvernement socialiste* ». Un porte-parole du Foreign Office a assuré qu'il ne s'agissait pas, à proprement parler, de « *manœuvres combinées* ». La Royal Navy entend utiliser les facilités dont elle jouit au termes de l'accord anglo-sud-africain de 1955 sur l'utilisation de la base de Simonstown. *(A.F.P., A.P.)*

Indonésie

● MME DEWI SUKARNO, veuve de l'ancien président indonésien, a protesté à Paris dans une déclaration contre le fait que le prix Nobel de la *paix ait été décerné à l'ancien* premier ministre japonais, M. Eisaku Sato. Selon elle, M. Sato a joué « *un rôle majeur pour aider les militaires et les étudiants professionnels, qui, après le coup d'Etat de 1966, ont massacré un million de personnes accusées d'être communistes, mais qui n'étaient que des partisans de Sukarno* ». — *(A.P.)*

Luxembourg

● Mme LUCIE SCHMIDT sera la première Luxembourgeoise à présider un parti politique : le parti ouvrier socialiste (17 des 59 sièges du Parlement) a élu comme présidente ce professeur de lettres du lycée d'Esch-sur-Alzette. Mme Schmidt succède à M. Antoine Wehenkel. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● UN MINEUR ORIGINAIRE DU BOTSWANA A ETE TUE dans la mine d'or de Germiston, située près de Johannesburg, au cours de la nuit du dimanche 13 au lundi 14 octobre. Vingt-trois autres mineurs ont été blessés. L'origine des incidents est tribale, des ressortissants du Malawi s'étant violemment opposés à des travailleurs du Botswana. — *(A.F.P., A.P.)*

Tunisie

● M. HABIB BOURGUIBA se rendra en visite officielle en Union soviétique au cours de l'année 1975, à une date qui sera fixée ultérieurement. — *(Reuter)*.

Venezuela

● LE ROI FAYÇAL D'ARABIE se rendra en visite officielle à Caracas au début de l'année prochaine, a annoncé le lundi 14 octobre, M. Hernandez, ministre des mines et hydrocarbures. *M. Yamani, ministre* saoudien des ressources pétrolières, pourrait préparer lui-même la visite du roi. — *(U.P.I.)*

POLITIQUE

LE DIFFÉREND ENTRE

Quelques questions

(Suite de la première page.)

MARS 1967 : Le parti communiste et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste vont aux élections générales dans la foulée de l'élection présidentielle, après avoir passé des accords de désistement réciproque pour le second tour. Le P.C. gagne trente-deux sièges. Les socialistes S.F.I.O., les radicaux et les conventionnels, groupés au sein de la F.G.D.S., en gagnent vingt-neuf.

JUIN 1968 : La gauche, toujours électoralement unie, mais déchirée par les « événements » du mois précédent, affronte une majorité qui a craint le pire mais que de Gaulle a forcée à se ressaisir. Le P.C. et la F.G.D.S. perdent respectivement quarante et soixante sièges.

JUIN 1969 : L'opposition de gauche, en pleine déconfiture après la dislocation de la F.G.D.S., n'aligne pas moins de quatre candidats dans la course à l'Elysée. M. Duclos, communiste, et M. Defferre, socialiste, totalisent moins de 27 % des suffrages exprimés, ce qui ne les qualifie ni l'un ni l'autre pour participer au second tour de scrutin.

MARS 1973 : Un peu moins de neuf mois après la signature du programme commun de gouvernement de la gauche (27 juin 1972), l'unité de cette gauche lui est de nouveau profitable. Aux élections générales, le P.C.F. et l'U.G.S.D. (nouveau parti socialiste et radicaux de gauche) gagnent respectivement 39 et 51 sièges.

MAI 1974 : Nouvelle élection présidentielle sous le signe de l'unité de la gauche. Son candidat commun recueille 43,24 % des suffrages exprimés au premier tour et 49,19 % au second.

Après que tant d'exemples ont prouvé que l'unité est « payante » pour tous et que la division nuit à chacun, faut-il désormais remettre en cause ce qui apparaissait comme un postulat ? Il faut constater ceci : dans les six circonscriptions législatives où l'on a voté le 29 septembre, le P.C. a recueilli en moyenne 15,65 % des suffrages exprimés : moins que dans les périodes de confiance et d'unité de 1967 (17,53 %) et de 1973 (16,16 %) et à peine plus que dans la phase d'effritement de 1968 (14,88 %).

Le problème est posé : le P.C.F. est-il menacé de ne plus être électoralement le premier parti de la gauche française ? Est-il fondé à se demander s'il n'est pas le perdant d'une stratégie unitaire qui profite largement à la gauche non communiste et plus particulièrement au parti socialiste ?

Une anxiété justifiée, mais...

M. Peyrefitte a-t-il été mauvais prophète en proclamant, avant les élections législatives de 1973, que le mariage du P.S. et du P.C. serait celui du lapin et du cobra, et ne faut-il pas retourner sa métaphore ? Et que dire de M. Griotteray condamnant, en octobre 1971, les contacts qui s'ébauchaient en vue du programme commun et se moquant des socialistes, seulement capables, selon lui, de *« faire la courte échelle aux communistes, avec le profit que l'on sait puisqu'ils ont perdu régulièrement des voix »* ?

Les dernières « législatives » et bon nombre d'élections cantonales des derniers mois portant à penser exactement le contraire, et à renverser les analyses de l'ancien secrétaire général de l'U.D.R. et de l'un des républicains indépendants les plus anticommunistes, l'anxiété des dirigeants du P.C.F. est parfaitement fondée. Ils devront bien, lors du très prochain congrès extraordinaire de leur parti, apaiser l'inquiétude de leur « base » et se justifier devant elle d'une stratégie que nombre de militants sont portés à juger contestable, voire funeste. La manière dont ils ont pris les devants depuis le 8 octobre est politiquement et psychologiquement explicable, mais autorise à soulever bien des questions quant à la sérénité de leurs analyses et au bien-fondé de leur démarche.

Plutôt que de s'indigner de la nature des campagnes électorales récentes de tel candidat socialiste en Savoie ou radical de gauche en Côte-d'Or, plutôt que de déplorer l'indiscipline des « électeurs de gauche » entre les deux tours en Dordogne (alors qu'au premier tour la clientèle du radical de gauche était de toute évidence assez largement modérée), le parti communiste serait bien avisé de poser clairement et de se poser lucidement d'autres questions plus générales et fondamentales.

N'y a-t-il pas eu partout, et dès le premier tour, un certain nombre d'électeurs communistes qui ont préféré « voter utile » en accordant d'emblée leurs suffrages au socialiste ou au radical de gauche ? N'en ira-t-il pas de même demain sans que MM. Mitterrand et Fabre y soient pour quoi que ce soit ?

A partir du moment où un parti multiplie les opérations « portes ouvertes », ne risque-t-il pas que certains fidèles s'échappent dans le même moment où certains convertis entrent ? Dès lors qu'il se réinsère dans le jeu politique normal, qu'il se proclame apte à gérer les affaires ou tout au moins à participer à la gestion, n'incite-t-il pas sa clientèle à penser que si tel est bien le but de la gauche unie il faut donner d'entrée de jeu la préférence à celui des candidats de cette gauche qui paraît le plus crédible ?

Un parti, qui ne se veut plus sectaire, peut-il compter sur la survivance du « sectarisme » de son électorat ? Faut-il s'étonner que l'électeur, tenté par une gauche qui se présente comme unie et décidée à gouverner dans la concorde, puisse être enclin à penser que les divers candidats de cette gauche sont beaucoup plus « interchangeables » que naguère ? Que diable, diront beaucoup, le P.C.F. ne nous a-t-il pas invités à « voter utile » en nous proposant à deux reprises, en 1965 et en 1969, d'apporter d'emblée nos suffrages au candidat Mitterrand ?

En d'autres termes, le P.C.F. ne vient-il pas de « payer » en Ardèche, en Côte-d'Or, en Dordogne, en Loire-Atlantique, en Moselle et en Savoie, la rançon de sa politique d'ouverture et de sa mutation ? Même affaibli électoralement, ne reste-t-il pas le premier parti par le nombre et le dévouement de ses militants, la force de son organisation et ses prolongements syndicaux ?

M. Mitterrand contaminé ?

Ces questions ne sont pas publiquement posées, la priorité étant à la polémique. M. Mitterrand aurait-il été définitivement contaminé depuis l'élection présidentielle de mai par les forces du mal absolu, c'est-à-dire celles de la droite et du centre ? On pouvait le croire en entendant, dimanche, M. Roland Leroy mettre au passif du premier secrétaire du parti socialiste et de ses amis « *une attitude qui vise à affaiblir les positions du parti communiste français et qui rejoint ainsi les plans du grand capital* ».

Cette escalade spectaculaire (M. Marchais, déjà sévère, s'était bien gardé d'aller aussi loin), qui a provoqué le lendemain la réaction offensée du P.S., appelle réflexion.

On comprend, certes, que le P.C.F. redoute d'être supplanté par le P.S. dans son rôle de « parti des mécontents », car il y avait certainement de cela dans les récentes législatives partielles ; il n'a pas tort de se méfier des gentillesses que beaucoup (et tout récemment encore M. Fourcade) prodiguent à M. Mitterrand ; on admettra aussi, compte tenu des déceptions que lui a causées la S.F.I.O. dans le passé, qu'il nourrisse encore la crainte de voir les socialistes revenir vers une formule de « *troisième force* » à laquelle aspirent de toute évidence bon nombre de Français ; il n'est pas scandaleux, enfin, que les dirigeants communistes aient aussi mal admis que certains militants du P.S. (les plus proches, bien souvent, de M. François Mitterrand), certaines retrouvailles, notamment avec le P.S.U., dont les assises du socialisme viennent d'être le théâtre, et certains rapprochements, en particulier avec les gaullistes, dont elles pourraient constituer l'occasion.

Toutes ces données doivent être prises en compte, mais elles ne suffisent pas à rendre totalement intelligible la violence de M. Leroy.

Etait-il « convenable » de sa part d'ignorer délibérément les propos tenus la veille même de son « escalade » par l'ancien candidat commun de la gauche : « *Les communistes, je le leur dis amicalement, doivent savoir que nous sommes fidèles* » ? Etait-il opportun et équitable de présenter comme un allié et un complice du « *grand capital* » celui qui venait de tenir un discours plus proche que jamais de ceux du P.C.F., en fustigeant précisément la superconcentration capitaliste aussi bien que les sociétés multinationales et en affirmant que le « *combat du temps* » est livré « *entre ceux qui exploitent et l'ensemble des travailleurs* » ?

Revendiquant pour son propre parti le mérite d'une « *loyauté totale jamais démentie* », M. Roland Leroy oublie que le P.C.F. fut un peu lent à se mobiliser, en avril, pour M. Mitterrand. Plus près de nous, lui aurait-il échappé que lors des élections sénatoriales du 22 septembre on a vu, dans l'Isère par exemple, le P.C. assurer la victoire d'un centriste, M. Perrin, sur un socialiste, M. Oudot.

Etant ainsi établi que les « bavures » ne sont pas toujours le fait des socialistes, les derniers propos de MM. Marchais et Leroy autorisent à se demander si toute politique de rapprochement et d'élargissement n'est pas criminelle, aux yeux du P.C.F., à partir du moment où ce n'est pas lui-même qui en prend l'initiative et espère en tirer profit.

La mutation du P.S. n'est certes pas entièrement acquise, et il est clair que nombre de ses militants et surtout de ses élus ne sont pas définitivement convertis à la stratégie de l'unité de la gauche, mais tout semble se passer, du côté communiste, comme si l'on voulait les dissuader de faire un pas de plus et comme si l'on désirait moins que naguère la victoire de la gauche unie et sa venue au pouvoir.

Le P.C.F., qui, dès le lendemain du premier tour de l'élection présidentielle, a lancé des appels vibrants et presque quotidiens en direction des gaullistes, serait-il fondé à s'indigner (il ne l'a pas fait ouvertement jusqu'ici) de la présence de certains observateurs tels que MM. Hamon et Pisani aux assises du socialisme ?

M. Rocard (P.S.U.) et M. Chérèque (C.F.D.T.), qui se rapprochent très sensiblement du P.S n'ont certes pas toujours milit[é] pour l'unité de la gauche et so[n] programme commun, mais con[vient]-il pour autant de les consi[dérer] comme plus « réactionna[i]res » que les jeunes gaullistes d[e] l'U.J.P., avec lesquels les jeune[s] communistes du P.C.F. sont e[n] tractations ?

Est-il enfin conséquent de s[e] rebiffer avec tant de violence [à] l'idée, ou à la crainte, que le P.C.F pourrait perdre le contrôle de[s] opérations à gauche après avo[ir] perdu une partie de son électora[t] alors qu'au mois de mai M. Mar[]chais avait assuré, qu'en cas d[e] victoire de la gauche unie, l[e] P.C.F. ne revendiquerait pas le[s] postes-clés et se contenterait d[u] tiers des portefeuilles au sein d[u] gouvernement formé par M. Mit[]terrand ?

Un sage ajournement

M. Leroy étant allé trop loin le parti socialiste, jusqu'alors sou[]cieux de se tenir à l'écart de tout[e] polémique publique, a bien d[û] réagir. Il semble avoir été sag[e] en ajournant la rencontre « au sommet », dont MM. Mitterrand et Marchais étaient convenus lors d'un tête-à-tête très amica[l] et très détendu, le 26 septembre.

Un tel « sommet » ne pouvan[t] se solder ni par la soumission de l'un, quarante-huit heures après les assises du socialisme, ni par la reculade de l'autre, moins de dix jours avant le congrès du P.C.F., le risque eût été considérable d'une rupture brutale qui aurait produit l'effet le plus désastreux, non seulement sur les militants des deux formations intéressées, mais sur l'ensemble des 12 971 604 électeurs qu[i] avaient fait confiance le 19 ma[i] au candidat commun de la gauche.

Beaucoup, et notammen[t] M. Ballanger, président du group[e] communiste de l'Assemblée na[]tionale, écartent une telle éven[]tualité et ne veulent pas croir[e] qu'un réel et grave « malaise » existe entre le P.C.F. et so[n] principal partenaire. D'autre[s] sont convaincus, et cette convic[]tion n'est pas étrangère à la déci[]sion socialiste, qu'une fois pass[é] le cap difficile du congrès com[]muniste tout reviendra dan[s] l'ordre.

Cet optimisme et cette espé[]rance ne sont pas dépourvus d[e] fondement, s'il est vrai que depu[is] la signature du programme com[]mun bien des différends s'étaien[t] déjà produits entre les signa[]taires et avaient tous été sur[]montés.

Il ne faut pas ignorer pou[r] autant que la conjoncture politi[]que n'est plus aujourd'hui c[e] qu'elle était avant l'élection pré[si]dentielle. Il est tentant d'établ[ir] un certain parallèle entre l'an[]goisse un peu désordonnée d'un[e] U.D.R., qui ne dispose plus d[u] pouvoir suprême et ne domin[e] plus totalement, à elle seule, [le] bloc majoritaire, et l'inquiétu[de] nerveuse d'un P.C. qui craint d[e] n'être plus le premier au sein d[u] bloc de l'opposition.

Gaullistes et communistes jou[e]raient-ils la fin d'une bipolarisa[]tion qui depuis tant d'années [a] engendré, de part et d'autre, [les] alliances nécessaires, indispensa[]bles pour survivre ? Jeu dange[]reux, semble-t-il, puisque demeu[]rent en l'état les institutions [et] les mécanismes électoraux qui o[nt] tout naturellement conduit à cet[te] bipolarisation et l'ont imposée.

La gauche serait en tout c[as] bien folle d'oublier que, si [la] « dynamique unitaire » ne procu[re] pas toujours à chacun le mêm[e] avantage, le péril est le même pou[r] tous dès qu'a sonné l'heure de [la] rupture et de la division.

RAYMOND BARRILLON.

● *Le CERES* organise mercre[di] 23 octobre, salle des Horticulteu[rs], 84, rue de Grenelle, un débat su[r] « La gauche face à la crise

LE COMITÉ DE LIAISON DE LA GAUCHE POURRAIT SE RÉUNIR LA SEMAINE PROCHAINE

Le comité de liaison de la gauche est un organisme permanent qui réunit périodiquement les délégations des trois partis — parti communiste, parti socialiste et radicaux de gauche — qui forment l'union de la gauche. Ce comité de liaison se réunit en moyenne une fois par mois à l'échelon des secrétariats des diverses formations, soit pour l'examen des « affaires courantes », soit à la diligence de l'une des formations de gauche. Il peut également se réunir avec la participation des responsables « au sommet » des trois formations : MM. Georges Marchais, François Mitterrand et Robert Fabre.

Le report de la réunion « au sommet » n'empêche pas une convocation du comité de liaison à un échelon inférieur en vue d'ouvrir la discussion préconisée par le parti socialiste. Une telle rencontre pourrait avoir lieu à la fin de la semaine ou au début de la semaine prochaine afin de préparer une nouvelle réunion « au sommet » dans le courant du mois de novembre. Les leaders des deux principales formations de gauche ne pourront en effet reprendre contact avant la fin du mois : M. Mitterrand part mercredi 16 octobre pour un voyage à Cuba, puis aux Antilles, d'où il ne reviendra que le 28. La veille auront pris fin, au terme de quatre journées de débats, les travaux du congrès extraordinaire du P.C.F., dont la préparation n'est pas sans relation avec les prises de position de MM. Marchais et Leroy.

COMMUNISTES ET SOCIALISTES

Les orages sur la route de l'union

Les polémiques sont nombreuses qui ont marqué l'histoire des rapports entre socialistes et communistes, même au cours des dernières années, alors que dans le même temps leur union progressait de manière très sensible. Parmi les motifs de désaccord il y eut, bien sûr, l'interprétation des événements de mai 1968 et l'appréciation à porter sur le gauchisme. Plus cruciale fut la polémique sur le processus de normalisation en Tchécoslovaquie. Quand M. François Mitterrand, *à l'occasion du congrès d'Epinay-sur-Seine en juin 1971*, a accédé à la direction du P.S., le parti communiste a laissé paraître une certaine mauvaise humeur. M. Leroy déclarait, par exemple, le 27 juin, que « certains dirigeants socialistes sont hostiles à l'alliance avec le parti communiste ».

Le P.C.F. s'inquiétait en particulier de savoir si le bilan des conversations entre le P.S. et le *P.C.F. publié en décembre 1970, lorsque M. Savary* présidait aux destinées du P.S., était pris en compte par la nouvelle direction. Il réclamait en outre l'ouverture de négociations en vue d'aboutir à un programme commun.

Parmi les préalables posés à l'époque par le P.S., en particulier dans une lettre adressé le lundi 12 juillet 1971 au comité central du P.C.F., *figurait le respect de la liberté et de l'indépendance des peuples*. Le cas de la Tchécoslovaquie était donc posé. Dans le même temps continuaient de se développer des débats engagés depuis plusieurs années, en particulier celui portant sur le problème de l'alternance au pouvoir.

Les déclarations de M. Mitterrand à un journal autrichien sur son refus de voir s'instaurer en France un « *régime communiste* » lui valaient, par exemple, le 10 septembre 1971, une réponse de M. Marchais jugeant l'affirmation du premier secrétaire du P.S. « *inutile ou inquiétante* ». Dans ce climat de suspicion, la plupart des déclarations du député de la Nièvre sont jugées sévèrement. De même sont passées au crible les prises de position des autres dirigeants socialistes. M. Roland Leroy est ainsi amené à dénoncer, le 7 octobre 1971, devant le comité central de son parti, les tentations centristes du P.S., et le lancement du programme de gouvernement du P.C.F. est accompagné de griefs envers les socialistes.

Déjà M. Mitterrand répondait que « *la lutte contre le pouvoir des monopoles passe bien avant des polémiques inutiles* » (14 octobre 1971), et il reprochait au P.C.F., par sa propagande, de nuire à l'unité de la gauche. Le même jour, M. Leroy, estimant que les socialistes escamotaient le problème de la prise du pouvoir d'Etat, notait que le réformisme restait un obstacle important et que, « *dans un grand pays capitaliste avancé, on peut voir un bourgeois libéral devenir le secrétaire général d'un parti socialiste* ».

Les socialistes, continuant pendant ce temps d'élaborer leur propre programme, pouvaient toutefois entendre, le 10 novembre, M. Marchais critiquer ceux qui « *bavardent sur l'autogestion* » et réclamer toujours un accord de gouvernement. Le 22 novembre, à Rodez, M. Mitterrand changeait de ton pour déclarer que la pression du P.C.F. devenait « *franchement intolérable* ». Le secrétaire général niait toutefois cette pression et répondait, le 26 novembre, que son parti se bornait à « *informer les démocrates* » du fait que « *le parti socialiste freine le processus unitaire* ». Cette polémique amenait, le lendemain, M. Mitterrand à s'interroger publiquement sur le fait de savoir si le P.C.F. souhaitait réellement prendre le pouvoir.

La publication du programme de législature du P.S., le 11 janvier 1972, ne détendait pas l'atmosphère, puisqu ele P.S. se voyait reprocher de revenir sur des *acquis des conversations de 1970*. La réunion du comité central du P.C.F., le 20 janvier, marquait néanmoins une pause dans la polémique, permettant que se préparent dans un climat plus serein les négociations sur le programme commun. Le P.C.F. rappelait par exemple son « désaccord » avec l'intervention militaire à Prague au moment où les dirigeants socialistes condamnaient pour leur part la répression en Tchécoslovaquie. M. Marchais reprochait toutefois encore à M. Mitterrand, le 18 février 1972, de s'associer ainsi à une campagne anticommuniste.

C'est alors qu'intervient le meurtre devant la porte des usines Renault du jeune maoïste René-Pierre Overney. En s'associant, le 4 mars 1972, aux obsèques, le P.S. grossit le contentieux qui, à propos du gauchisme, l'oppose au P.C.F. Puis c'est le référendum sur l'élargissement de la C.E.E. qui entraîne les réponses divergentes des deux grands partis de gauche, les socialistes prônant l'abstention alors que les communistes appellent à voter non. Autre sujet de discorde enfin : le conflit israélo-arabe. M. Marchais reprochait, par exemple, le 19 mars 1972 à M. Mitterrand, qui s'était rendu pour une visite de quatre jours en Israël, d'apporter ainsi son appui à « *une politique expansionniste et agressive* ».

La campagne électorale pour le référendum du 23 avril 1972 accentuait bien sûr les divergences. C'est ainsi, par exemple, que le P.C.F. se lançait dans une vive dénonciation des thèses du socialiste hollandais Sicco Mansholt concernant la « croissance zéro » alors que celles-ci trouvaien quelques échos au sein du P.S.

Refaire un grand P.S. sur le terrain du P.C.

Ces péripéties passées, il a fallu pour la gauche repartir sur la route de l'union, jusqu'au prochain orage. Celui-ci a pris la forme d'une mise en garde du P.C.F. au P.S. contre les « *gre*-que, le 10 août, l'hebdomadaire par le bureau politique le 15 mai, afin de prévenir tout accord entre les socialistes et le Mouvement réformateur à l'occasion de négociations ouvertes entre M. Mitterrand et le parti radical. Une nouvelle fois, le P.S. était conduit à reposer la question de savoir si le P.C.F. était réellement « *décidé à lutter pour la disparition du pouvoir actuel* ».

Dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 juin, le P.S. et le P.C.F. parvenaient, en dépit de tous leurs accrochages, à mettre un point final à leur programme commun de gouvernement. Dès le lendemain, devant le douzième congrès de l'Internationale socialiste réuni à Vienne (Autriche), M. Mitterrand expliquait sa stratégie en notant : « *Notre objectif fondamental c'est de refaire un grand parti socialiste sur le terrain occupé par le P.C. lui-même.* » Préoccupation qui, bien sûr, suscitait tout aussitôt l'étonnement de *l'Humanité* (30 juin 1972).

Restait encore à se mettre d'accord sur l'interprétation de ce programme commun. C'est ainsi que le 10 août, l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* publiait une lettre de M. Marchais à un de ses lecteurs, dans laquelle le secrétaire général du P.C.F. expliquait pourquoi les prêtres ne pourraient pas enseigner dans les établissements nationalisés. M. Mitterrand était pour sa part amené à nuancer ce propos après que le secrétaire général du P.C.F. l'eut précédé dans cette voie.

Le premier véritable incident depuis la signature du programme commun intervenait à l'occasion d'une polémique entre le premier secrétaire du P.S. et M. Abrassimov ambassadeur d'Union soviétique à Paris, à propos du sort des juifs en U.R.S.S. Ayant plaidé leur cause M. Mitterrand se voyait taxer « *d'antisoviétisme* » et M. Fajon, le 31 août 1973, dénonçait lui aussi dans *l'Humanité* une « *nette recrudescence* » de ce sentiment, sans pour autant mettre explicitement en cause le P.S. Le comité central du P.C.F. précisait toutefois le 28 septembre que les communistes ne s'interdiraient pas de relever les actes du P.S. contraires au programme commun.

Une conférence organisée par le P.S., les 25 et 26 novembre, sur la Tchécoslovaquie est, d'autre part, qualifiée d'« inopportune » par les communistes. La situation dans ce pays reste ainsi, en permanence, un point sensible de l'union de la gauche.

Le début de l'année 1973, consacré à la campagne pour les élections législatives du mois de mars, se trouvait de ce fait placé sous le signe de l'unité. Rien de tel qu'un combat commun pour que se dissipent les nuées. Une fois le scrutin passé, les alliés retrouvaient cependant un ton plus critique et, devant le comité central de son parti, le 26 mai, M. Marchais s'étonnait que le P.S. puisse encore collaborer avec la droite dans les municipalités. Le secrétaire général du P.C.F., en soulignant cette contradiction, *entendait récuser les prétentions* des socialistes de s'assurer la première place au sein de la gauche et un rôle dirigeant. Répondant à ces critiques, M. Mauroy déplorait ces « *petites turbulences trop souvent relancées par des grognons* ».

Le 20 juin 1973, le P.S. refusait de s'associer à une manifestation organisée par le P.C.F. et onze autres organisations, au nombre desquelles la C.G.T. et le P.S.U., pour « *la défense et l'élargissement des libertés* », en regrettant son absence de préparation commune. M. Leroy, s'étonnant de cette attitude, expliquait alors que « *les progrès de l'unité ne peuvent être obtenus que par des reculs de l'idéologie social-démocrate* ».

Parallèlement au débat sur l'autogestion engagé au sein du parti socialiste, le parti communiste *lançait une réflexion sur* « *la gestion démocratique* ». Il souhaitait toutefois que ce thème de l'autogestion ne crée pas un nouveau clivage au sein de l'union de la gauche. M. Mitterrand, pour sa part, se montrait hostile à tout « *débat idéologique permanent* » avec ses partenaires.

Un débat opposait en outre, tout au long de l'été 1973, *l'Humanité* à M. Charles Hernu, membre du comité directeur du P.S., à cause des conceptions de ce dernier en matière d'armement nucléaire.

Dans le même temps, à l'occasion des élections cantonales des 23 et 30 septembre, le P.C.F. demandait à ses partenaires de lui consentir quelques « cadeaux » en retirant certains de ses candidats au second tour, même s'ils avaient précédé le représentant communiste au premier. Il conteste en outre certains accords passés entre le P.S. et le P.S.U. Du côté socialiste on enregistrait quelques cas d'indiscipline lors des désistements, et la direction du parti était conduite à prendre des sanctions.

Avec l'embargo arabe sur les livraisons de pétrole en décembre 1973, une nouvelle divergence survenait. Alors que M. Leroy dénonçait la notion de « solidarité européenne » comme visant à priver les travailleurs de France de chauffage et de transport, M. Mitterrand répondait : « *Qu'un travailleur néerlandais ait froid crée pour nous un devoir de solidarité.* »

L'affaire Soljénitsyne

Au début de l'année, un incident s'était produit entre le P.S et le P.C.F. à la suite d'un article de M. Gilles Martinet, délégué général du P.S. pour les recherches idéologiques, consacré à l'affaire Soljenitsyne et publié dans *le Nouvel Observateur*. M. Mitterrand s'étonnait dans une de ses chroniques publiées par *l'Unité* à la fin du mois de janvier de ce « *coup de sang qui a donné la fièvre au P.C.F.* ». Lançant une campagne contre l'antisoviétisme, le parti communiste était notamment amené à critiquer une « table ronde » réunie le 25 février sur le thème « Pourquoi la liberté d'expression est-elle essentielle pour le socialisme ? » et au cours de laquelle des membres du P.S. avaient déploré la situation faite aux intellectuels contestataires dans les pays d'Europe de l'Est.

Aucun autre incident notable n'avait ensuite marqué la vie de la gauche, qui s'était mobilisée totalement lors de l'élection présidentielle. Celui qui vient de se produire à la suite des élections législatives partielles vient rompre la trêve. — T. P.

Le P.C.F. : nos questions n'ont d'autres objectifs que d'élever la qualité de l'union de la gauche

Le secrétariat du comité central du P.C.F. a publié, lundi 14 octobre dans l'après-midi, la déclaration suivante, en réponse au communiqué du P.S. sur l'annulation de la réunion du comité de liaison du 15 octobre :

« Le parti communiste français vait proposé que se tienne une éunion des trois partis signataies du programme commun de ouvernement, en vue d'organiser nsemble la riposte nécessaire à offensive du pouvoir qui vise à ire supporter aux masses popuires les conséquences de la crise.

» Cette réunion était d'autant lus nécessaire et urgente que les nditions des travailleurs se font aque jour plus difficiles.

» Nous avions proposé — sur la ase des propositions faites par rançois Mitterrand au cours de récente conférence de presse : des solutions exposées par eorges Marchais à Albertville au m de notre parti — de déteriner un certain nombre d'objecfs communs.

» Bien entendu, nous proposions e soient prises, en même temps, s mesures nécessaires pour que it organisée rapidement, ce qui t décisif, l'action commune.

» L'accord était réalisé sur les jectifs. Nos partenaires ne nous aient pas encore donné réponse nos propositions d'action mmune. C'est pourquoi, le octobre, notre camarade Paul urent a adressé, à son interuteur au comité de liaison perinent, Pierre Beregovoy, une tre disant notamment : « La discussion actuelle entre nous ne permet pas, c'est notre sentiment, une réunion de routine conclue par un communiqué débouchant sur des idées floues concernant l'action. »

» C'est pourquoi nous voudrions oir, avant le 15, une réponse sur proposition précise que j'ai faite plusieurs reprises : la tenue en ance, courant novembre, d'une aine de rassemblements organi: par nos formations dans les les principales du pays : Paris, rseille, Lyon, Toulouse, Boraux, Nice, Lille, Nantes, Strasurg, Saint-Etienne. Un de ces etings réunissant : F. Mitterd, R Fabre, G. Marchais.

» Nous en étions là lorsque le crétariat du parti socialiste a blié le communiqué suivant :

« Le parti socialiste regrette les imputations sans fondement dont il est l'objet de la part des dirigeants du parti communiste français et les rejette fermement.

» Il estime qu'une discussion devenue nécessaire entre les formations politiques signataires du programme commun doit » avoir lieu, à ce sujet, au sein » du comité permanent de liaison » et doit précéder la rencontre » prévue pour le 15 octobre, qu'il » convient de reporter. »

» Le parti communiste regrette cette décision. Les questions politiques que posent notre parti et ses dirigeants n'ont pas d'autre objectif que d'élever la qualité de l'union de la gauche dans l'intérêt de la victoire du programme commun de gouvernement. Les effets de la politique néfaste de Giscard d'Estaing se font de plus en plus durement sentir, les travailleurs et l'ensemble des masses populaires ont besoin d'une action immédiate. Rien n'est plus urgent que de la développer. »

M. MARCHAIS : nous ne céderons pas au chantage.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a commenté en ces termes la décision du P.S. :

« Je regrette cette décision, mais nous ne céderons pas au chantage. Il ne faut pas jouer sur les mots. J'ai rencontré François Mitterrand il y a trois semaines au nom de mon parti. C'est moi qui ai suggéré que, sur la base des propositions faites par le premier secrétaire du parti socialiste lors de sa conférence de presse, une action soit élaborée afin d'apporter une solution aux problèmes que connaît le pays. J'ai proposé alors un certain nombre de solutions d'action commune et ai demandé que ces solutions soient rendues publiques au cours d'une dizaine de meetings. »

M. BALLANGER : je ne crois pas au malaise.

M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a déclaré à Freyming-Merlebach, où il se trouvait le 15 octobre :

« Je comprends que le parti socialiste s'accorde quelques jours de réflexion après la tenue de ses assises. Mais la réunion du comité de liaison se tiendra certainement quelques jours plus tard. Je ne crois pas au malaise et je crois fermement à l'unité de la gauche. »

M. Ballanger parlait au cours d'une conférence de presse consacrée au problème de la fermeture du puits de Faulquemont des Houillères du bassin de Lorraine.

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

L'AURORE : le processus de dislocation est engagé.

« Attention quand même. Vous tous qui pensez (comme nous) qu'il n'y aura pas, en France républicaine, de vie politique valable sans la rupture de cette alliance contre nature des socialistes démocrates et des communistes totalitaires.

» Attention quand même, avant de donner dans trop d'optimisme.

» Le processus de l'inéluctable dislocation est engagé. Mais ne vous y trompez pas : ce n'est pas encore fait.

» Les états-majors, à tous les échelons, ont mis dans leur jeu trop de bonnes volontés, et aussi trop d'intérêts électoraux, pour qu'on renonce tout de suite aux avantages apparus. Rappelez-vous ce que représente, au second tour, une tombée massive de bulletins communistes « bêtes mais disciplinés », et comprenez bien qu'il n'est pas si simple de parler d'idées générales dans les circonscriptions. »

(ANDRE GUERIN.)

LE FIGARO : brouille sans drame.

« Il y a des limites à ces diatribes. Poussées trop loin, elles peuvent ternir la nouvelle image de sérieux et de loyale coopération qu'offrait le P.C. Elles peuvent aussi apporter la preuve que, pour les communistes, la conquête du pouvoir par la voie des élections est un leurre. Ce qui impliquerait un renversement complet de stratégie.

» Il n'en est assurément pas question. La brouille entre alliés de gauche peut durer. Il y a peu de chance qu'elle tourne au drame. François Mitterrand et Georges Marchais reprendront langue après le congrès du parti communiste. »

(XAVIER MARCHETTI.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : les risques de ce changement.

« Les choses viennent de changer : François Mitterrand a mis samedi, devant les assises, le socialisme au pluriel. C'est au « parti des socialistes » qu'il s'est adressé, comme si désormais l'idéologie comptait moins que l'aspiration, comme si avait sonné l'heure d'un rassemblement d'une autre dimension qu'une adhésion partisane. (...)

» Cette évolution ne peut pas ne pas modifier, à gauche, le paysage et les perspectives politiques. D'abord elle va influer sur le P.S., qu'elle troublera. Ensuite elle va élargir la dimension déjà considérable de François Mitterrand. Et puis elle va renforcer la puissance de la vague socialiste, qui se trouvera grossie d'une quantité d'apports latéraux, au risque d'un dilution de ce qu'il y a aujourd'hui en France d'authenticité socialiste. Enfin elle va, et pour toutes ces raisons, peser sur la relation P.C.-P.S., et on le voit déjà. »

(PHILIPPE TESSON.)

EUROPE 1 : à court et à long terme.

« A court terme, c'est M. Marchais qui se trouve dédouané ; ses militants vont se trouver rassérénés de voir leurs dirigeants prendre à cœur ces problèmes et ne pas se laisser avoir sans réagir.

» A long terme, c'est M. Mitterrand qui encaisse le dividende, car il ne sera pas débité de la cassure de la gauche, si celle-ci devait survenir — et je ne crois pas qu'elle surviendra — et par dessus le marché, sa résistance facile aux coups de boutoir des communistes va encore accroître son audience auprès de tous ceux que l'alliance avec le parti communiste effarouchaient peu ou prou. »

LES RADICAUX DE GAUCHE : poursuivre la polémique c'est affaiblir l'union.

Le Mouvement des radicaux de gauche, que préside M. Robert Fabre, déclare :

« Poursuivre la polémique comme le font actuellement les dirigeants du parti communiste français, c'est incontestablement affaiblir l'union de la gauche. Le Mouvement des radicaux de gauche réaffirme son attachement irréversible à la stratégie de l'union de la gauche, et souhaite qu'une discussion approfondie se déroule au plus tôt au sein du comité permanent de liaison des formations signataires du programme commun. »

● ERRATUM. — Dans le point de vue de Bertrand Fessard de Foucault, « En arrière ou en avant ? », paru dans *le Monde* du 15 octobre, il fallait lire au dernier paragraphe : « Ce serait enrayer la marche arrière voulue par l'actuel pouvoir ; ce serait embrayer la marche avant interrompue depuis le 27 avril 1969 » et non « enrayer la marche en avant ».

POLITIQUE

POUR LA SUPPRESSION DES CRÉDITS DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE A L'INFORMATION

Le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche de l'Assemblée nationale demande, sous la forme de deux amendements à la loi de finances, la suppression des crédits budgétaires affectés à la délégation générale à l'information.

Le premier de ces amendements, qui concerne les « services votés », regrette que le gouvernement affecte à ce titre un crédit équivalant à celui qui avait été voté en 1974 au bénéfice du comité *interministériel de l'information.* Or le Parlement n'a pas eu « *l'occasion d'approuver la création de la délégation générale à l'information en remplacement de ce comité* ». Le second amendement propose la suppression de l'ensemble des crédits prévus pour *le budget 1975 pour la délégation*, puisqu'il s'agit, selon les députés socialistes, d'une « *mesure nouvelle* ».

LES AUTORITÉS ANDORRANES VONT PRÉSENTER LEUR HOMMAGE TRADITIONNEL AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les syndics des vallées d'Andorre, MM. Julia Reig, syndic général, et Marc Vila, vice-syndic, accompagnés des six conseillers majeurs, seront reçus, jeudi 17 *octobre*, par M. Valéry Giscard d'Estaing.

Les autorités andorranes présenteront l'hommage traditionnel de la principauté au chef de l'Etat. Celui-ci offrira ensuite un déjeuner en l'honneur de ses hôtes. Une séance de travail sera consacrée à l'examen *des problèmes économiques* et politiques intéressant l'Andorre et la France.

Au cours de leurs journées d'études

Les élus réformateurs se sont gardés de discuter des regroupements en préparation au centre

***Les députés du groupe parlementaire des* réformateurs, centristes et démocrates sociaux, que préside M. Max Lejeune, se sont reunis à Montrouge pour deux journées d'étude les 13 et 14 octobre. Leurs débats se sont déroulés à huis clos et ont surtout été l'occasion pour les élus d'entendre les exposés des *ministres issus de leurs rangs*. Exposés essentiellement techniques : chacun s'est *gardé* d'aborder la question des divers *regroupements dont le centre est le théâtre* depuis le début du mois de septembre. Le groupe réformateur est en effet constitué de députés issus du Centre républicain et du parti radical — formations qui vont fusionner en un nouveau parti, — du Centre démocrate — qui vient de signer un accord avec les *giscardiens*, — du *Centre Démocratie et Progrès* — qui s'est tenu à l'écart des récents événements, — et du Mouvement *démocrate-socialiste de France* (M.D.S.F.) — qui prépare son rapprochement avec Pré*sence socialiste, formation ne comptant pas* d'élus au Parlement et que préside M. Léon Boutbien. Autant de raisons qui ont conduit M. Lejeune à déclarer : « Nous n'avions pas, au cours de ces journées, à nous occuper des organisations nationales dont nous relevons. » — N.-J. B.**

Dimanche 13 octobre, les élus réformateurs avaient entendu Mme Annie Lesur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation ; Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement ; *André Rossi, porte-parole du* gouvernement, et Michel Durafour, ministre du travail, pour faire le point de leurs activités gouvernementales.

Lundi 14, M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, a dressé la liste des réformes envisagées en ce qui concerne l'interruption de grossesse, le divorce et la réforme pénitentiaire. Le groupe a émis le vœu d'être consulté avant le dépôt de ces projets de loi.

M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, a décrit les conditions de développement des pays francophones et fait état de la nécessité d'une adaptation de la politique française à des situation « *en rapide évolution* ». *M. Gabriel Péronnel, secrétaire* d'Etat chargé de l'environnement, a présenté les projets de loi en préparation dans son département et a indiqué que l'objectif recherché est une « *croissance économique exempte de gaspillage et autant que possible de nuisances* ».

M. Jean-Claude Colli (non parlementaire), membre du bureau du *parti radical*, a analysé le projet de budget pour 1975. Il a suggéré aux élus de prendre position, lors de la discussion au Parlement, en faveur de certaines actions qu'il a qualifiées de « *fondamentales* » : égalisation des chances dès l'enfance, construction de logements sociaux, *développement* des garanties contre les risques, nouvelle conception de la défense nationale et restauration des responsabilités des collectivités locales.

M. Georges Donnez, député du Nord, a suggéré le dépôt de deux propositions de loi : l'une instituant un correctif proportionnel au scrutin d'arrondissement, par l'attribution aux régions d'un cinquième du total des sièges de députés ; l'autre tendant au financement et au contrôle des dépenses des partis politiques et des candidats aux élections parlementaires. M. Donnez s'est prononcé en faveur d'une évolution des institutions vers ce qu'il a nommé « *un régime présidentiel démocratique, gage de stabilité* ».

Au cours de la conférence de presse qu'il a réunie au terme de la deuxième journée, M. Max Lejeune, président du groupe, a souligné que « *bon nombre de parlementaires réformateurs n'appartiennent à aucune des formations constitutives du Mouvement réformateur mais ont été élus sous son étiquette et avec son soutien* ». M. Lejeune, qui est aussi président du Mouvement démocrate socialiste de France, s'est refusé à commenter l'accord signé entre la direction des Républicains indépendants et celle du Centre démocrate, et le projet de rénovation du parti radical.

A propos de la réforme constitutionnelle, il a déclaré : « *Si le congrès ne se réunit pas, cela voudra dire que la Constitution de 1958 est intouchable. Et cela, nous ne pouvons pas l'accepter, car ce serait maintenir une certaine illégalité et l'injustice.* »

M. AHMED ABDALLAH président du gouvernement des Comores REÇU PAR M. CHIRAC

M. Ahmed Abdallah, président du gouvernement des Comores, qui a été reçu durant quarante-cinq minutes, lundi 14 octobre, par M. Jacques Chirac, a déclaré, après cet entretien, que le projet de loi prévoyant l'organisation d'un référendum dans l'archipel serait discuté jeudi prochain par l'Assemblée nationale.

M. Ahmed Abdallah a ajouté : « *Les Comoriens attendent avec calme, dans la compréhension et l'entente, de pouvoir réaliser ce référendum, afin d'obtenir l'indépendance dans l'amitié et la coopération avec la France.* »

Interrogé sur la position particulière de Mayotte, le président comorien a souligné que l'archip[illegible] forme une unité reconnue par [illegible] France depuis fort longtemp[illegible] « *Il n'y a pas de raison*, a-t-il di[illegible] *au moment où les Comores o*[illegible] *demandé leur indépendance*, [illegible] *décider de les amputer d'u*[illegible] *membre.* »

M. Ahmed Abdallah ne voit pa[illegible] d'ailleurs comment, du point d[illegible] vue constitutionnel, on pourra[illegible] retirer de l'archipel une des île[illegible] Les quatre îles *demeureront* unies, a-t-il souligné.

De son côté, le comité de soutien pour l'autodétermination d[illegible] peuple mahorais (78, rue Dut[illegible] Paris-15e) a fait parvenir u[illegible] lettre à chaque député, exposa[illegible] longuement le point de vue d[illegible] membres du Mouvement mah[illegible]rais, partisans du maintien [illegible] l'île de Mayotte au sein de [illegible] République française.

[Rappelons que la commission [illegible] *lois de l'Assemblée nationale*, s'[illegible]mant insuffisamment informée [illegible] décidé de surseoir à l'examen [illegible] projet de loi et d'envoyer rapide[illegible] une mission à Moroni. Le p[illegible] gouvernemental *reste toutefois* [illegible] crit à l'ordre du jour de la séa[illegible] du jeudi 17 octobre. La confére[illegible] des présidents a été convoquée ma[illegible] 15 octobre, à 19 heures.]

A Actuel 2

M. Michel Jobert, chevau-léger en quête de gros bataillons

« Un passé ou de l'avenir ? », telle avait été l'interrogation lancée en forme de surtitre de l'émission Actuel 2, réalisée lundi 14 octobre à Bordeaux, à M. Michel Jobert, confronté à cinq journalistes. Et la réponse, au bout d'une heure, ne pouvait être que : *« En tout cas, un présent certain. »*

Présent, avec un sourire étonné, de se trouver ainsi face à ces spécialistes de la politique intérieure, avec leur système de références et leurs critères traditionnels ; en dehors, aussi, de ces cadres, de ces moules, de ces habitudes où l'on voudrait le faire entrer : étranger, enfin, aux classements, aux étiquettes, aux badges que l'on ne peut lui attribuer, car d'un ébrouement il les fait choir. M. Jobert compose une partition autre, ses accords rompent la mélodie habituellement entendue, et pourtant ce n'est pas en révolutionnaire qu'il se présente, puisqu'il affirme : *« Je ne souhaite pas déranger. »*

On devine parfois à qui s'adressent ses formules allusives : *« Je ne me fais pas plus jeune que je suis : quand on aime la jeunesse, on n'en parle pas. » « Je trouve peut-être le nom du président de la République un peu long à écrire. » « Je ne suis pas de ceux qui disent votez pour moi, et après je m'occuperai de tout »*.

Sur le mode de la fausse modestie et de la feinte bonhomie, le portrait s'esquisse par contraste. Un slogan pour une petite voiture permet de faire coup double : *« Quand on est intelligent, on peut se permettre d'être petit. »* Une comparaison vaut condamnation : *« Comment me situer, pauvre petit ludion par rapport aux phalènes brillantes qui ne cessent de se déplacer, qui se composent, se décomposent et se recomposent à l'intérieur du gouvernement ? »* Puis un rappel qui est un avertissement : *« Il y a des gens plus concernés que moi par les délais. »*

Rompant ainsi avec les conventions, M. Jobert refuse, mais sans les renier pour autant, le ton gaullien, la démarche mendésiste, le pragmatisme pompidolien et se veut *« dans la réflexion, dans la proposition constructive et dans l'action »*. Il annonce que l'esquisse de l'esquisse du mouvement des démocrates tracée il y a trois mois *« prend maintenant la forme d'une ébauche vigoureuse »*. S'il réserves ses piques à M. Giscard d'Estaing et à M. Fourcade, qui pratique *« une agressivité publique qui ne sied pas à ses fonctions »*, il est plus tolérant envers M. Chirac : *« Je fais confiance à son dynamisme pour qu'il ne se laisse pas dépouiller. »*

Plus précis qu'à l'accoutumée, l'ancien ministre trouve des mots simples pour expliquer la dépréciation de l'épargne, assurant que *« tous les jours 50 millions disparaissent au détriment des déposants, soit 2 francs par jour et par personne, soit trois fois plus que les tickets de viande donnés aux vieillards »*. Il montre aussi en quoi *« l'impôt sur le revenu est une sorte d'escroquerie par rapport à la justice sociale »* puisque *« les deux tiers de l'impôt sont payés par 10 % des assujettis »*.

Se voulant un chevau-léger de la politique, M. Jobert espère cependant recruter ses gros bataillons parmi les citoyens qui n'ont pas de détermination politique bien arrêtée, parmi les jeunes, et retirer aussi des partisans à tout le monde puisque *« les partis ne sont pas propriétaires des voix »*. Mais il admet qu'au sein de l'U.D.R. il cueille *« une bonne résonance »*.

Moraliste à sa façon, maître de lui comme il l'a été de cette émission de bout en bout, M. Jobert, qui reconnaît que le fatalisme le porte mais que l'optimisme le fait vivre, souhaite, assure-t-il, *« courir dans le sens des grands courants »*. Il a, au cours d'Actuel 2, donné plutôt l'impression qu'il tentait, sans en avoir l'l'air, de détourner un courant.

ANDRÉ PASSERON.

« MÉMOIRES D'AVENIR »

(Suite de la première page.)

Gaulliens aussi l'orgueil de *l'humilité, d'autant plus vif qu'il* habite un corps aux apparences fragiles, le rappel insistant, toute fausse modestie mise à part, des nombreuses circonstances où l'on a eu raison tout seul, le mélange de bonté et de férocité, le goût de déconcerter, une bonne foi trop proclamée pour être tout à fait innocente. Gaullien enfin le titre superbe, qui dit assez l'objet du livre : « *Mémoires d'avenir* ». C'est en contant ce qu'il a fait que Michel Jobert entend convaincre ses compatriotes de ce qu'il peut faire.

Rare est l'homme que ses premières années n'expliquent pas en grande partie. Michel Jobert vécut jusqu'à la guerre au Maroc, près des ruines de Volubilis, auprès d'un père petit industriel que la crise de 1929 frappa sévèrement et d'une mère « *dont la vraie vie était l'inquiétude* ». Il côtoya longtemps la misère des autochtones, voyant ensevelir trop d'enfants « *dans un linge blanc, le premier qu'ils aient eu* ». Il ne découvrit qu'à l'âge de dix ans, à l'occasion de l'exposition coloniale, « le pays de l'herbe sans effort et de l'eau à volonté » : le sien, la France. *De telles images laissaient dans* son cœur peu de place pour le futile. La campagne d'Italie, qu'il fit durement, une grave blessure à Belfort, la mort au combat, en Indochine, de son frère saint-cyrien, en ajoutèrent d'autres. « *J'avais vingt-quatre ans et je n'avais plus d'illusions : l'agitation meurtrière recommencerait ici ou là ou partout parce que c'était sa nature de parcourir cette terre qu'elle avait asservie... j'avais souffert et j'avais vu souffrir.* »

Sorti de l'ENA en 1948, auditeur à la Cour des comptes, il vécut sa première grande expérience politique en 1954, au cabinet de Pierre Mendès France. « *Destin sans doute cruel et injuste que le sien : tant de talent, de conviction, de courage, et la vie politique ne lui aura donné qu'une brève chance sur une route étroite où toutes les sources avaient été empoisonnées.* » Son grand regret est que de Gaulle et « P.M.F. », par la suite, ne se soient pas retrouvés.

Pompidou ressuscité

Dix-huit ans plus tard, et après diverses parenthèses, Michel Jobert est de retour à Matignon, comme directeur-adjoint puis directeur du cabinet de Georges Pompidou. Il restera à ses côtés jusqu'à sa mort. Le moindre mérite de ce livre n'est pas de ressusciter cet homme passé en quelques jours de la toute-puissance à l'oubli. Il avait servi de Gaulle avec un dévouement total, acceptant délibérément l'esprit de la V[e] République selon lequel tout *doit être fait « pour sauver d'abord la reine, dans le sacrifice de toutes les abeilles »*, jusqu'au jour où « *tout un univers s'écroula pour lui* » parce qu'à propos de la cabale née de l'affaire Markovitch, le général avait dit, à l'issue d'un conseil des ministres, « *Il faut voir...* » « *Entre les deux cœurs, écrit Michel Jobert, il n'y avait plus rien de commun ni même la froide raison d'Etat que, j'en suis sûr, Georges Pompidou aurait admise si, en ces circonstances, elle avait été de saison.* »

Dans ce drame personnel, qui suivait de peu l'épreuve de mai 1968, à laquelle il consacre un long développement bien qu'il refuse, à tort sans doute, d'y voir le reflet d'une crise de civilisation, l'auteur fut des rares qui choisirent de *faire front contre la bassesse des « entourages »*. Pompidou s'en souvint lorsque, devenu président de la République, il fit de lui le secrétaire général de l'Elysée, c'est-à-dire son plus proche collaborateur : et donc bientôt le témoin d'un autre drame.

Le 23 avril 1972, l'abstention d'un grand nombre de Français ruinait les espoirs mis par le chef de l'Etat dans son projet de référendum européen. Pompidou accusa durement le coup. « *Il ne parvenait pas à se défaire de la rumination de l'échec... Il préféra voir sans doute un signe dans ce hasard qui s'était transformé en destin, destin effrayant comme celui qui, aux premiers temps de la Gaule, se mêlait au tonnerre dans les montagnes d'Auvergne.* » Durant l'été, il rédigea son testament. « *Son visage était devenu las, sa démarche difficile.* » La mort lentement faisait son œuvre, sans que les proches s'en doutent, sans que le président lui-même, « *armé, nous dit M. Jobert, de sa seule valeur, de son intelligence et de ce courage secret qui le tenait si fort* », cesse d'être « *passionnément fidèle* » à sa tâche, sans qu'il cesse de croire à la nécessité de l'union européenne.

Sur cette route, Michel Jobert, qui reproche à de Gaulle de n'avoir pas saisi l'occasion de devenir « *le* Charlemagne de l'Europe », faisait plus que le suivre, il le poussait. Bien avant de s'installer au Quai d'Orsay, il avait joué un rôle essentiel dans l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté. Mais c'est en vain qu'il chercha à persuader le président de la République de soutenir le projet d'une « *organisation de l'Europe par l'autorité naturelle de ses chefs* » qui aurait fait de Willy Brandt, puis d'Edward Heath, et enfin de Pompidou lui-même, chacun pendant une année, l'unique porte-parole des Neuf. Il fallut se contenter du « sommet » de Copenhague, dont l'auteur est bien seul sans doute à penser qu'il fut une réussite, quitte à déplorer que tant de forces se soient liguées ensuite pour en remettre en question les décisions.

Le potier américain

Au premier plan de ces forces figurent évidemment les Etats-Unis. L'Europe dont rêvait Jobert, *dont il rêve encore, il n'entendait* pas qu'un autre « potier » qu'elle-même, pour reprendre son expression, en pétrit « la glaise ». Or le candidat potier était là et un peu là en la personne d'Henry Kissinger, qui tient, dans le livre, une place à la mesure de l'affectueuse envie que lui porte l'auteur.

Evoquant la conférence de Washington sur l'énergie, celui-ci écrit, à propos de ses collègues européens : « *Le secrétaire d'Etat s'était fait comprendre et l'on se résignait à obéir, c'est-à-dire à trahir.* » Mais lui tient bon obstinément. Pompidou l'y encourage, et le 27 mars encore, improvise en sa présence, à la veille d'une importante rencontre des Neuf à Luxembourg, le ferme discours qu'il aurait fait lui-même en cette circonstance. « *Le souffle, l'élan, la pugnacité, rappelaient ses meilleures interventions au Parlement quand il était premier ministre. Je tentai d'écourter l'entretien, mais en vain.* » Le 2 avril il était mort.

Michel Jobert rappelle que 63 % des Français, à cette époque, approuvaient sa politique étrangère. Mais c'est dans tous les domaines, et pas seulement dans celui-là, qu'il réclame de la part des « *contemplatifs gémissants* » que nous sommes, « *de l'opiniâtreté et de l'application* ». On peut être un peu sceptique devant certaines des recettes proposées par l'ancien ministre des affaires étrangères, qui suggère, par exemple, de supprimer l'impôt sur le revenu et de financer l'essentiel des dépenses de l'Etat par la taxation des plus-values du capital. Et son appel à la poursuite, cette fois à l'intérieur du territoire national, de l'œuvre de décolonisation gagnerait à être étayé de suggestions concrètes. Mais comment ne pas être impressionné, en ces temps si facilement désabusés et sceptiques, par l'ardeur qui sourd de ce livre !

« *Que d'énergie dans ce petit corps !* » avait dit un jour Georges Pompidou. Le compliment vaut toujours. Reste à Michel Jobert à prouver qu'il est capable d'intéresser à son action un public plus large que celui des nostalgiques du gaullisme pur et dur.

ANDRÉ FONTAINE.

★ Michel Jobert, *Mémoires d'avenir* ; 1 vol. de 310 pages, éd. Grasset, 38 F.

● *Démocratie et Université*, mouvement associé au parti socialiste, organise jeudi 17 octobre, à 21 heures, 44, rue de Rennes, un débat animé par MM. Dominique Taddéi, membre du secrétariat du P.S., et Christian Goux, sur le thème : « La faillite de l'économie libérale ».

JUSTICE

EN CORRECTIONNELLE POUR 2,50 FRANCS

Le « bon juge » n'existe pas. Perdus dans la routine, les magistrats appliquent la loi le plus souvent sans imagination et sans cœur. Ainsi, dans cette pauvre affaire de deux employées d'un magasin Uniprix parisien, qui étaient poursuivies, lundi 14 octobre, devant *la treizième chambre correctionnelle pour de menus larcins.*

La première — une caissière — avait *interverti deux étiquettes — 3 F et 5,50 F — pour payer moins cher sa viande.* En correctionnelle pour 2,50 F.

La seconde, une femme de ménage, âgée de soixante-cinq ans, Mme Louise Bouttevin, avait été surprise dans le même magasin avec dans son sac deux plaquettes de beurre et un allume-gaz (*le Monde* du 12 juin). *Pressée par le directeur, M. Daniel Genlaux, elle reconnaissait* avoir volé depuis plusieurs mois et signait une reconnaissance de dette de 5 000 F, dont elle s'acquittait rapidement. Deux mois plus tard, conseillée par la police, elle portait plainte contre le directeur du magasin.

Inculpé de chantage, ce dernier bénéficiait bien vite d'une ordonnance de non-lieu, bien qu'on ai prouvé qu'il avait déjà reçu d'une employée voleuse la somme de 6 000 F en 1968. Mme Bouttevin, elle, se retrouvait en correctionnelle. C'est tout juste si le président, M. Jean Arnaud, ne lui reproche pas d'avoir porté plainte contre ce directeur qui se faisait justice lui-même : *« Lorsque vous avez payé votre dette, cela s'est terminé tout à fait simplement. »*

Certes, les deux employées *ont été condamnées à de faibles peines amnistiées* : 50 F d'amende pour la première, huit jours d'emprisonnement avec sursis et 100 F d'amende pour la seconde. Mais le mal était fait. Par cette petite affaire, dont le jugement était visiblement rédigé avant même l'audience, la justice révélait certaines de ses tares.

BRUNO DETHOMAS.

LE TRIBUNAL EST DUR POUR L'EAU DOUCE

Pour publicité mensongère, la douzième chambre correctionnelle de Paris a condamné le 14 octobre à trois mois d'emprisonnement avec sursis et à 4 000 F d'amende M. Geoffrey Wilkinson, directeur d'une fabrique d'adoucisseurs d'eau — la société Tettbro, — qui avait fait diffuser des tracts publicitaires déclarant que l'eau de ville contenait du calcaire dans une proportion néfaste pour la santé des consommateurs (*le Monde* du 2 octobre).

Le jugement déclare notamment : « *(...) Les appareils adoucisseurs d'eau, s'ils suppriment les sels calcaires, suppriment aussi les sels de magnésium, dont l'apport par les aliments et les boisons doit être régulier pour assurer les équilibres biologiques...* », et la thèse du prévenu « *(...) suivant laquelle la suppression du calcaire atténuait ou empêchait certaines affections — puisque, précisément, des eaux contenaient des quantités importantes de calcaire et de magnésium — n'est pas sérieuse puisque des eaux très calcaires sont utilisées pour soigner ces affections (...). Il est donc constant que la suppression du calcaire et du magnésium de l'eau, loin d'être bénéfique, pouvait, au contraire, être nuisible aux consommateurs qui n'auraient pas compensé cette suppression, et que, loin d'améliorer leur santé, l'utilisation des appareils adoucisseurs d'eau pouvait, chez certains, l'altérer (...)* ».

● *La société Tettbro* nous indique que notre compte rendu du 2 octobre *contenait* une erreur. Il fallait parler d'eau *adoucie* et non pas d'eau *douce*. La société précise, d'autre part : « Dans notre publicité, il n'a jamais été question de promettre la disparition des différentes maladies énumérées dans votre compte rendu.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Deux anarchistes espagnols sont condamnés à dix mois d'emprisonnement avec sursis

« *Un côté romantique 1893 ou 1898* », c'est ainsi que M. Daniel Mayer, président de la Ligue des droits de l'homme, définit l'action des deux jeunes anarchistes espagnols, MM. Miguel Moreno, vingt-sept ans, et Jean-Claude Torres, vingt-deux ans, qui comparaissaient, lundi 14 octobre, devant la quatorzième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Cozette. Ces deux membres du Mouvement ibérique de libération — le MIL (aujourd'hui dissous) — ont été arrêtés, par hasard, le *16 janvier 1974*, au volant d'une voiture volée ; chez eux, on a retrouvé mitraillettes et grenades défensives.

Déjà Puig Antich — membre, lui aussi, du MIL — avait été condamné à *mort*, et ces jeunes Espagnols voulaient attirer l'attention du public sur l'imminence de « *cet assassinat légal* ». Ils avaient même projeté une action contre les locaux de la compagnie Iberia, dans les aéroports de Genève ou de Milan.

Comme le rappelle Mᵉ Jean-Jacques de Felice, en *France* les comités de soutien, « *plutôt que de s'unir, se lancèrent dans des discussions byzantines sur l'idéologie de tel ou tel* ». Comment ne pas comprendre *alors ce besoin* des camarades de Puig Antich « *de réagir contre le silence et d'essayer de la sauver* » ?

Le substitut, M. Olivier Dropet, s'il reconnut le caractère politique du *mobile* des prévenus, n'en requit pas moins des condamnations de droit commun, refusant l'amnistie pour des délits « *qui avaient pour but de nuire à l'ordre public étranger* ».

Mais le président Cozette et ses assesseurs ont suivi Mᵉ Jacoby, défenseur de Jean-Claude Torres, qui leur demandait de montrer « *qu'ils ne cédaient pas devant certaines injonctions du gouvernement espagnol* ».

En condamnant M. Moreno à dix mois d'emprisonnement avec sursis, et M. Torres à la même peine avec mise à l'épreuve pendant trois ans, le tribunal a prouvé qu'il comprenait — s'il ne l'approuvait pas — l'action de ces « *combattants de la liberté* ». - B.D.

● RECTIFICATIF. — L'omission d'une négation a déformé le sens d'une phrase de l'article relatif au procès des « ratonnades » de Bagneux paru dans *le Monde* du 15 octobre. Il fallait lire : « *Pourquoi l'honnêteté de deux millions de travailleurs immigrés en France n'est-elle pas rappelée à chaque fois qu'un étranger est inculpé ?* »

La situation dans les prisons

LES DÉGATS PROVOQUÉS PAR LES MUTINERIES S'ÉLÈVENT A 63,5 MILLIONS DE FRANCS

« *Les dégâts provoqués dans les prisons par les mutineries survenues au cours des mois de juillet et d'août 1974 ont fait l'objet des évaluations suivantes : bâtiments, 52 737 000 francs ; mobilier et matériel, 592 000 francs ; vivres, vêtements, literies, etc., 2 millions 546 000 francs ; matériel, machines-outils et stocks des ateliers de la régie industrielle, 7 millions 700 000 francs.* » (Soit environ 63,5 millions de francs).

Telles sont les indications fournies par le ministre de la justice (*Journal officiel* du 11 octobre) en réponse à une question écrite de M. Jean Bertaud, *sénateur du* Val-de-Marne (U.D.R.).

Le ministre précise, d'autre part, que, « *au 1ᵉʳ septembre 1974, les prisons renfermaient 25 229 détenus, dont 665 femmes, se répartissant comme suit : prévenus, 11 553 ; condamnés à une peine perpétuelle, 214 ; condamnés à la réclusion criminelle à temps, 2 796 ; condamnés à la détention criminelle, 10 ; détenus au seul titre de la tutelle pénale, 119 ; condamnés à l'emprisonnement, 10 537. Des statistiques suivies font apparaître que les étrangers représentent environ 16 % de la population pénale.* »

Enfin, le garde des sceaux donne les chiffres suivants concernant la durée moyenne de détention provisoire, c'est-à-dire avant toute condamnation : « *A la date du 31 mars, sur 10 930 prisonniers dans ce cas, on en dénombrait 1 420 écroués depuis plus de huit mois, soit, de huit à douze mois, 471 ; de douze à dix-huit mois, 491 ; de dix-huit à vingt-quatre mois, 196 ; de vingt-quatre à trente mois, 145 ; de trente à trente-six mois, 40 ; plus de trente-six mois, 77.* »

L'affaire des entrepreneurs nantais

Un avocat parisien est inculpé pour complicité de tentative d'assassinat

De notre correspondant

Nantes. — L'affaire des tueurs à gages de Nantes a connu un nouveau rebondissement, lundi 14 octobre, avec l'inculpation pour complicité d'un avocat parisien, Mᵉ Vidron, que le juge d'instruction chargé du dossier, M. Dubigeon, avait longuement entendu au cours de la matinée. Mᵉ Vidron, inscrit au barreau de Paris, où il est domicilié, a cependant été laissé en liberté. *Le président-directeur général de la carrière* des Maraîchères à Bouguenais, M. *Jean Graton*, et Mᵉ *Vidron* se *connaissent depuis* longtemps.

M. Graton avait, à différentes reprises, *chargé* l'avocat de défendre ses *intérêts* dans les nombreuses affaires judiciaires auxquelles a donné lieu l'exploitation de sa carrière, notamment celles qui opposaient M. Jean Graton à la municipalité de Bouguenais, dont le maire est le docteur Autain (P.S.U.), *ce dernier* voulant assurer la *protection* des biens et des personnes *riveraines* de la carrière, *dont* les tirs de mine *ont provoqué à différentes reprises des dégâts sur* les habitations voisines.

M. Jean Graton avait renouvelé récemment des menaces de mort contre ce « jeune docteur gauchiste » qui contrecarrait ses projets.

Interrogé par la police belge au mois de mai, M. Christian Verhoeven, le gérant du cabaret bruxellois auteur de la tentative manquée contre M. Serge Brethomé — l'associé dont M. Jean Graton *voulait* se *débarrasser — a cité plusieurs noms*, dont *ceux, précisément*, de M. Graton *et de Mᵉ Vidron.*

Christian Verhoeven *était* en possession, au moment de son arrestation, d'une liasse de trente-six billets de 1 000 marks déchirés en deux dont il a indiqué qu'ils lui avaient été remis pour abattre M. Serge Brethomé. *Cette somme lui est parvenue fin avril ou début mai par un intermédiaire, après la première tentative manquée du mois de janvier.* Il est, d'autre part, établi que M. Jean Graton et l'avocat parisien ont eu de fréquents contacts à ce moment-là. — J.-C. M.

● *Affaire Marin-Laflèche : deux nouvelles inculpations.* — M. François Renaud, le magistrat chargé de l'instruction de l'affaire Marin-Laflèche, le président-*directeur général du* Grand Hôtel de Lyon, disparu depuis le 4 juillet dernier, a inculpé M. Maurice Martin et M. Raymond Montanet, de violences, voies de fait et arestation illégale. *Les deux hommes* — deux anciens amis de M. Marin-Laflèche — auraient participé à son enlèvement.

A Toulouse

PEINES D'EMPRISONNEMENT FERME REQUISES CONTRE DEUX NOTAIRES POURSUIVIS POUR ESCROQUERIES.

(De notre correspondant.)

Toulouse. — L'affaire immobilière *dans* laquelle sont compromis deux anciens notaires associés de Toulouse, Mᵉ Jean-Henr[i] Roques et Mᵉ Daniel Vié (*le Monde* du 13 février 1973), a été examinée lundi 14 octobre par le tribunal de grande instance de Toulouse. Avec Mᵉˢ Roques et Vié dont l'étude était installée rue d'Alsace-Lorraine, cette affaire met en cause Mme Thérèse Martin, agent immobilier actuellement en détention. Mme Martin est poursuivie pour escroqueries abus de confiance et banqueroute simple.

Elle a laissé un passif que les experts estiment à 4 millions de francs. Quant aux deux notaires ils sont inculpés d'escroquerie d'abus de confiance et prévenus de complicité de banqueroute simple. Les victimes, au nombre de quatre-vingt-quinze, sont en majorité des petits épargnants.

Des peines d'emprisonnement ferme ont été demandées par le procureur de la République : cinq ans pour Mᵉ Vié, qui est en fuite trois ans pour Mᵉ *Roques* et *deux* ans *pour* Mme Martin.

L'affaire a été mise en délibéré. Le jugement sera rendu le 18 novembre.



JUSTICE

Quand le garde des sceaux fait preuve d'autorité

Comme certains de ses devanciers en matière de fortes paroles, tels que Louis XVI (« C'est légal parce que je le veux ! »), ou le président du tribunal militaire qui jugea Dreyfus (« La question ne sera pas posée ! »), le ministre de la justice et ses services savent parler haut.

Un premier exemple. A juste titre mécontents qu'on ait supprimé de la scolarité leur « stage parisien », les auditeurs de justice organisent en ce moment même à Paris et par leurs propres moyens ce stage de formation dont ils sont privés (le Monde du 9 octobre).

Ces élèves magistrats entendent, comme c'était encore naguère la règle, connaître un peu mieux le monde qu'ils auront à juger. L'intention n'est pas moins sensée que ne le serait un ultime « bachotage », à quelques semaines de l'examen de sortie, et alors que cette méthode de travail est à présent universellement réprouvée. Qui, sinon des craintifs, pourrait s'inquiéter d'une pareille initiative ?

Mais force doit rester à la loi et à son maître mot, la discipline. Pour cela, M. Lecanuet a demandé main-forte à son collègue de l'intérieur. Ces jours derniers, et notamment le 11 octobre, des gendarmes porteurs de papier bleu à en-tête de la Direction générale de la police nationale ont été dépêchés au domicile des « fugueurs » pour leur intimer de rejoindre, sans délai, le siège de leur stage pratique. Il serait pourtant bien légitime de les en libérer pour d'éventuelles et ultimes révisions.

Imagine-t-on l'éclat de rire (tout intérieur) d'un gendarme recevant, dans quelques semaines, des instructions de la part d'un homme qu'il aurait peu auparavant reconduit la main au collet, sinon pire ?

Pour ramener à raison nos impertinents, c'est aussi une toute récente légalité qui, déjà, paraît oubliée. Ce sont en effet les parents de certains élèves magistrats qui furent prévenus que leur enfant avait fait l'école buissonnière. Y aurait-il tant de génies à l'Ecole nationale de la magistrature qu'après quatre années de licence et plus de deux années d'école il s'en trouve encore qui eussent moins de dix-huit ans ?

L'intérêt public

Un deuxième exemple de fortes paroles. Un réseau d'évasion de la prison de Fleury-Mérogis (Essonne) vient d'être découvert. Y sont impliqués un surveillant de l'établissement et le personnel de direction d'une auberge des Yvelines fréquentée — ou qui le fut — par ce qu'on est convenu d'appeler le Tout-Paris.

Interrogé par un parlementaire, M. Pierre-Charles Krieg, député de Paris (U.D.R.), M. Lecanuet répond sèchement au Journal officiel *du 11 octobre :* « L'intérêt public ne permet pas de publier la réponse à la question posée. » *Que prétend-on suggérer ? Voulant faire taire les soupçons, ne va-t-on pas susciter des certitudes ?*

PHILIPPE BOUCHER.

MM. KRIVINE ET RECANATI BÉNÉFICIENT D'UN NON-LIEU

M. Alain Bernard, premier juge d'instruction à Paris, a donné satisfaction à Me Yves Jouffa en faisant bénéficier d'un non-lieu MM. Alain Krivine et Michel Recanati, dirigeants de l'ancienne Ligue communiste (aujourd'hui dissoute), poursuivis pour infraction à l'article 314 du code pénal (loi « anti-casseurs »), après des heurts survenus, dans la soirée du 21 juin 1973 à l'occasion de la contre-manifestation organisée pour protester contre un meeting d'Ordre nouveau à la Mutualité.

Le magistrat a fait application de la loi d'amnistie en raison du caractère politique de cette contre-manifestation.

L'information reste ouverte contre X... pour violences à agents, vols, recel et infraction à la législation sur les armes.

POLICE

LES ENQUÊTES SUR LES CANDIDATS AUX EMPLOIS DE LA FONCTION PUBLIQUE NE PORTENT PAS ATTEINTE AUX DROITS INDIVIDUELS affirme M. Poniatowski

Répondant à une question de M. Louis Maisonnat, député de l'Isère (P.C.), souhaitant obtenir des précisions sur les circonstances dans lesquelles les renseignements généraux sont amenés à faire des enquêtes sur les candidats aux concours administratifs — notamment aux instituts régionaux d'administration, — le ministre de l'intérieur explique, dans le « Journal officiel » du 12 octobre, que « l'enquête dont fait l'objet tout candidat à un emploi public trouve son fondement dans les dispositions de l'article 16-2° de l'ordonnance du 4 avril 1959 relative au statut général des fonctionnaires ».

« Le but des enquêtes, ajoute le ministre, est précisément de s'assurer que les candidats sont de "bonne moralité" et de vérifier l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis eux-mêmes à l'administration. »

Transmises à l'administration qui en a fait la demande, ces enquêtes ne sont, selon M. Michel Poniatowski, « pas de nature à porter atteinte au principe de l'égalité des candidats. En effet, elles rappellent objectivement les faits. (...) Par ailleurs, l'article 13 de l'ordonnance du 4 février 1959 interdit de faire figurer au dossier aucune mention faisant état des opinions politiques, philosophiques ou religieuses de l'intéressé ».

Enfin, à M. Maisonnat, qui demandait si, « dans le cadre de l'élaboration du code des libertés publiques annoncé », il ne serait pas opportun de supprimer ces enquêtes, le ministre répond que celles-ci demeurent indispensables : « Elles ne portent atteinte en aucune manière aux droits individuels de chacun. Il n'y a donc pas lieu de les supprimer. »

SPORTS

CYCLISME

Roger de Vlaeminck : un spécimen de coureur inconnu en France

De notre envoyé spécial

Côme. — Eddie Merckx échoue rarement lorsqu'il se trouve en position de vaincre. La faculté de se surpasser jointe à des qualités physiques hors du commun, et aussi la crainte qu'il inspire à certains de ses adversaires, lui procurent en effet un avantage considérable à l'instant de la décision. On peut donc tenir pour insolite le résultat du Tour de Lombardie, qui s'est disputé samedi 12 octobre, dans la région des lacs italiens.

On sera moins surpris en constatant d'une part que Merckx, également battu le lendemain à Lausanne par l'honnête Perletto, n'est plus au mieux de sa condition, et en considérant, d'autre part, la personnalité de Roger de Vlaeminck. Déjà vainqueur cette année de Paris-Roubaix, ce Belge, âgé de vingt-sept ans, a inscrit son nom au palmarès de Liège-Bastogne-Liège, de la Flèche wallonne et de Milan-San-Remo. Il représente le prototype du coureur de « classiques », l'exemple même de l'athlète qui manque au cyclisme français. La pratique de la piste et du cyclo-ross ont développé chez lui l'adresse et la rapidité d'exécution : deux atouts qui lui ont permis de devancer un Merckx manifestement éprouvé par ses efforts.

Avec son parcours de 270 kilomètres, très accidenté dans sa dernière partie — l'équivalent, en somme, d'une étape de moyenne montagne du Tour de France, — le Tour de Lombardie s'adresse à des concurrents en pleine possession de leurs moyens. Mais, compte tenu de l'étalement et de la densité de la saison routière, il est bien certain que sa date tardive nuit à sa qualité. Dans le secteur montagneux d'Intelvi, Merckx n'a pas rencontré d'opposition sérieuse. Deux accélérations sur les pentes de Schignano lui ont suffi pour pratiquer une sélection sans appel, et cent coureurs sur cent vingt-cinq partants ont abandonné.

D'une manière générale, les rares Français présents samedi dernier au départ de Milan avaient soigneusement préparé la classique italienne et bénéficiaient d'une forme convenable. Bernard Thévenet (6e) et Jean-Pierre Danguillaume se sont classés parmi les dix premiers, suivis de près par Régis Ovion, tandis que Cyril Guimard prenait la quatorzième place, en dépit d'une mauvaise chute. La marge qui les sépare d'un Roger de Vlaeminck reste néanmoins importante, et André Darrigade, dernier vainqueur français du Tour de Lombardie — en 1956 — attend toujours son successeur.

JACQUES AUGENDRE.

VOLLEY-BALL

Aux championnats du monde

LES ÉQUIPES DE FRANCE EN POULE DE CONSOLATION

La Belgique, la Pologne, le Mexique, la Bulgarie, les Pays-Bas, Cuba, le Brésil, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, le Japon, la R.D.A. et l'U.R.S.S. se sont qualifiés pour les demi-finales des championnats du monde messieurs de volley-ball, qui se disputent au Mexique.

Battus par la Bulgarie 3 sets à 1 (15-5, 13-15, 15-4, 15-12), les volleyeurs français joueront dans la poule de consolation.

Il en ira de même pour l'équipe féminine, qui a été battue par le Mexique 3 sets à 0 (15-5, 15-8, 15-3). Chez les femmes, les équipes demi-finalistes déjà connues sont les suivantes : U.R.S.S., R.D.A., Mexique, Etats-Unis, Japon, Pologne, Pérou, Cuba, Corée du Nord et Canada.

FOOTBALL

JAÏRZINHO TRANSFÉRÉ A MARSEILLE

Le joueur de l'équipe nationale du Brésil, Jaïrzinho, membre du club de Botafago, va être transféré avant la fin de la semaine à l'Olympique de Marseille. Le contrat liant le footballeur brésilien à Marseille a été établi pour deux ans. Le montant du transfert s'élève à 1 250 000 francs.

Jaïrzinho, dont le véritable nom est Jaïr Ventura Filho, a participe avec l'équipe du Brésil à la Coupe du monde de football en 1966, 1970 et 1974. Agé de trente ans, il recevrait, en France, un salaire mensuel de 48 000 francs.

L'Olympique de Marseille, avec Paulo Cesar et Josip Skoblar, va disposer de trois joueurs étrangers alors qu'il ne peut en utiliser que deux au cours d'un match officiel. Aussi est-il question du transfert de Skoblar à Reims, où il remplacerait l'avant-centre argentin Bianchi, indisponible pour six mois après son accident du 9 octobre.

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 15 OCTOBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : Espoir et champion.
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Show Pierre Etaix, de J.-C. Averty.
21 h. 45 Portrait de Bruno Bettelheim. « L'homme et son métier ». Réal. D. Karlin.

Discussion entre Bettelheim et des mères de famille : peut-on dire ce qui est générateur de psychose infantile ?

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Panique dans la rue » (1958), d'E. Kazan. Avec R. Widmark, P. Douglas, J. Palance.

Un émigrant clandestin est assassiné à La Nouvelle-Orléans. Il était atteint de peste pulmonaire. Le service de santé et la police recherchent ses assassins qui peuvent transmettre la maladie et provoquer une épidémie.

Le « néo-réalisme américain » dans le film noir.

Débat : « Les épidémies ». Avec la participation de M. H. Mollaret (Organisation mondiale de la santé), des docteurs D. Desideri, directeur des services de contrôle sanitaire aux frontières ; P. Charbonneau, directeur général de la santé publique en France ; M. Gentilini, chef de service à l'hôpital de la Pitié ; H. Félix, professeur de médecine tropicale.

Ce film et ce débat sont présentés en remplacement des dossiers de l'écran consacrés à l'Orchestre rouge, reportés en raison des grèves.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Les musiciens de la pellicule, de M. Gonet. « Michel Magne ».
20 h. 35 Dramatique : « l'Enfant et la rivière », d'H. Bosco. Adapt. J. Jaquine. Réal. M. Chateau. Avec G. Claisse, E. Bagnoli, G. Knop.

Deux jeunes garçons s'enfuient pour vivre sur une île et voir couler la rivière.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues. Emission de R. Pillaudin, enregistrée en public : « l'Avenir de la science », avec Louis Leprince-Ringuet et Francis Perrin. — 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : « les Lettres portugaises ». — 23 h. 20, Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 104. Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., direction C. Scimone, avec H. Le Floch, violoniste : « la Force du destin », ouverture (Verdi), « Poème pour violon et orchestre » (Chausson), « Tzigane » (Ravel), « l'Italienne à Alger », ouverture (Rossini), « les Fêtes romaines » (Respighi). — 23 h., Rencontre avec Lutoslawski. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques (Bartok, Beethoven). — 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

FRANCE-CULTURE : 14 h. 20, Mme Simone Weil, ministre de la santé.
EUROPE 1 : 19 h. 15, M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne.

MERCREDI 16 OCTOBRE

PROGRAMMES SOUS RÉSERVES

A la suite du préavis de grève déposé par l'Intersyndicale de l'O.R.T.F., les programmes de ce mercredi risquent d'être perturbés.

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : L'autobus à impériale.
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Le grand échiquier, de J. Chancel.

Avec Catherine Sauvage, J.-M. Caradec, F. May, L. Pavarotti, S. Marotto ; les ballets de Pologne ; A. Stivel.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Film : « Un condé », d'Y. Boisset (1970), avec M. Bouquet, J. Garko, M. Constantin, B. Fresson.

Pour venger son collègue, abattu dans un règlement de comptes entre gens du milieu, un inspecteur de police mène une enquête personnelle, au mépris de la légalité, fabriquant de fausses preuves et tuant au besoin ses adversaires.

Etude d'un cas psychologique donné pour exceptionnel. Style inspiré du film noir américain. Vaut surtout par l'étonnante création de Michel Bouquet.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Jeu du langage : Francophoniquement vôtre.
20 h. 35 Documentaire : La ligne transatlantique, de M. Briones.
21 h. 20 Reflets de la danse : Chorégraphies de Roland Petit.

« Et ils auront des rêves d'archanges », avec S. Petrova et B. Brians
Extraits de « Giselle », avec Y. Chauviré, R. Noureev, V. Maximova.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Schubert et son époque : « Quatuor de flûtes Sinfonico » (A. Reicha), « Variations sur un thème en la bémol », « Deux marches caractéristiques pour piano à quatre mains » (Schubert), « Sonate en ut » (L. Spohr). — 21 h., Dits et écrits sur la musique : Entretiens avec Jean-Claude Malgoire. — 21 h. 20, La science en marche. — 21 h. 50, Musiques de notre temps. — 23 h., Aux quatre vents. — 23 h. 25, Hommage à un poète vivant : Marcel Thiry.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Musique de chambre. — 21 h. 15 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées. Orchestre national et chœurs O.R.T.F., direct. S. Celibidache, avec A. Benedetti-Michelangeli, pianiste ; « Ouverture tragique » (Brahms), « Concerto n° 5 pour piano en mi bémol majeur, l'Empereur » (Beethoven), « Daphnis et Chloé », suites 1 et 2 (Ravel). — 23 h. (S.), Musique française méconnue : Jean-Jacques Werner. — 24 h., Musique et poésie : La Chine et Segalen. — 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

FRANCE-INTER : 11 h. 30, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine.
EUROPE 1 : 19 h. 15, M. Michel Debré, ancien premier ministre, et Mme Françoise Giroud.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 OCT. 1974 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 16-X-74 DÉBUT DE MATINÉE

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 15 octobre à 0 heure et le mercredi 16 octobre à 24 heures.

Les perturbations qui s'approchent des côtes atlantiques de l'Europe seront freinées dans leur progression vers l'est par la présence de l'air froid qui persiste sur l'Europe continentale. L'influence maritime qui accompagne ces perturbations ne gagnera mercredi que nos régions occidentales.

Mercredi, le temps sera relativement doux le matin, de la Bretagne aux côtes de l'Atlantique, avec un ciel très nuageux, parfois brumeux et quelques pluies éparses. Ce type de temps, progressant ensuite lentement vers l'est, ne gagnera le soir que la Normandie, le Poitou et l'ouest du Bassin aquitain. D'autre part, de belles éclaircies persisteront sur les régions méditerranéennes et le sud des Alpes, avec des vents modérés de nord, mais quelques averses orageuses sont probables en Corse. Sur le reste de la France, le temps restera frais, souvent très nuageux ou très brumeux le matin, puis des éclaircies se développeront. La nébulosité restera cependant plus forte des Vosges et de l'Alsace au nord des Alpes, où l'on notera de petites pluies matinales et quelques averses l'après-midi. Des gelées matinales seront observées dans les régions de l'intérieur à la faveur d'éclaircies locales.

Mardi 15 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris-Le Bourget de 1 022,4 millibars, soit 766,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 octobre, le second le minimum de la nuit du 14 au 15 octobre) : Biarritz, 12 et 10 degrés ; Bordeaux, 14 et 2 ; Brest, 12 et 10 ; Caen, 12 et 2 ; Cherbourg, 13 et 3 ; Clermont-Ferrand, 10 et 2 ; Dijon, 10 et 3 ; Grenoble, 10 et 0 ; Lille, 10 et 2 ; Lyon, 10 et 3 ; Marseille, 14 et 7 ; Nancy, 7 et 3 ; Nantes, 12 et 2 ; Nice, 17 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 1 ; Pau, 14 et 6 ; Perpignan, 14 et 6 ; Rennes, 11 et 3 ; Strasbourg, 8 et 4 ; Tours, 12 et 2 ; Toulouse, 12 et 0 ; Ajaccio, 19 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 11 et 4 degrés ; Athènes, 25 et 20 ; Bonn, 9 et 1 ; Bruxelles, 9 et 5 ; Le Caire, 28 et 20 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 9 et 1 ; Genève, 10 et —2 ; Lisbonne, 21 et 10 ; Londres, 13 et 2 ; Madrid, 16 et 0 ; Moscou, 12 et 8 ; New-York, 19 et 17 ; Palma-de-Majorque, 16 et 4 ; Rome, 18 et 11 ; Stockholm, 7 et — 3 ; Téhéran, 18 et 11.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des 14 et 15 octobre 1974 :

UN DECRET

● Portant nomination des délégués français à la dix-huitième session de la conférence générale de l'UNESCO.

Publicité

Nouvelles recommandations pour les annonces immobilières

En accord avec le Bureau de vérification de la publicité, la Fédération nationale des agents immobiliers (F.N.A.I.M.) a fait une série de recommandations en matière de publicité immobilière. La F.N.A.I.M. indique dans un communiqué qu'elle « exerce une stricte surveillance auprès de ses adhérents afin que ceux-ci respectent les recommandations établies ». *L'essentiel de ces recommandations entrées en vigueur, sauf exception, depuis le 1er octobre dernier, sont les suivantes :*

I. — INDICATIONS DE PRIX

a) Pour la vente

1) L'indication du prix n'est pas obligatoire, mais, s'il est fait mention d'un apport *initial* (avec X francs), il faut indiquer le prix total à payer.

L'indication du prix minimum seul (« à partir de... ») est à prohiber, mais il est loisible d'indiquer les deux prix minimum et maximum.

2) Si un prix est mentionné, ce doit être :

a) pour un programme,
— soit l'ensemble des prix du programme ;
— soit le prix moyen par mètre carré habitable ou utilisable ;
— soit une fourchette de prix couvrant au moins 80 % du programme, prise au centre de l'échelle des prix ;

b) pour les maisons individuelles, le prix du modèle le plus courant.

3) Il est obligatoire de préciser si ce prix est :
— soit indicatif ;
— soit prévisionnel ;
— soit ferme et révisable ;
— soit définitif (ferme et non révisable).

4) Il est obligatoire de préciser, le cas échéant, s'il s'agit de parts sociales ou d'actions de sociétés.

b) Pour la location

Il n'est pas obligatoire d'indiquer le prix, mais si ce dernier est précisé, ce qui est recommandé, il faut nécessairement indiquer si les charges sont comprises ou non.

II. — ELEMENTS DESCRIPTIFS

a) Crédits

Les mentions « 100 % crédit », « Crédit total » et « Aucun apport personnel » sont prohibées. L'expression « Crédit personnalisé » est recommandée. Toute restriction à l'octroi du crédit annoncé, si celui-ci est fonction de la nature de certains éléments, soit être obligatoirement mentionnée.

b) Surface

1) Les mentions de surfaces doivent obligatoirement préciser si ces surfaces sont « utilisables » ou « habitables ».

3) La surface des annexes doit être précisée séparément.

3) La tolérance maximum, dans les mentions de ces surfaces, doit être de 5 %.

c) Equipements collectifs et accès

1) Dans les documents publicitaires distribués individuellement, toute référence à des équipements collectifs ou accès (sociaux, culturels, sportifs, commerciaux, d'accès ou d'espaces verts, etc.) à réaliser sous la responsabilité du promoteur-constructeur ne peut être donnée que si elle est complétée au minimum par les indications suivantes :

— époque prévue pour la réalisation ;
— situation géographique ;
— caractéristiques principales ;
— régime de l'utilisation future.

2) Toute référence à des équipements collectifs ou accès à réaliser, soit en dehors, soit dans le cadre du programme, à l'initiative d'un autre maître d'ouvrage public ou privé, doit comporter les mêmes indications, dans la mesure où elles sont connues, ainsi que la mention de l'organisme ou du maître d'ouvrage responsable.

d) Date de la construction et délais de livraison

1) Les documents contractuel doivent faire apparaître les délai de livraison que, sous les réserve de droit, doivent respecter les pr moteurs-constructeurs. En consé quence, les documents publicitaire distribués individuellement, doive faire apparaître, à titre prévisior nel et indicatif, pour l'ensemble o pour une tranche d'un programm soit la date prévue pour la premiè livraison, soit celles des premiè et dernière livraisons. Dans le c de maisons individuelles, ces info mations peuvent être remplacé par l'indication du délai moyen livraison par logement.

2) Les représentations graphiqu d'ensembles de constructions uti sées dans la publicité, quelle qu'e soit la forme, doivent être accom pagnées d'une indication perme tant de savoir s'il s'agit de l'ét actuel ou de l'état futur de construction.

e) Qualité de la construction

Lorsqu'il est mentionné que l'in meuble est en « pierre de taille il faut préciser si la constructi elle-même est en pierre de tai ou seulement la façade de l'im meuble.

f) Distance et emplacement

1) L'appellation, la description la représentation graphique d' programme ne doit, en aucun ca entraîner une appréciation erron des avantages ou de la localisati géographique qu'elle évoque.

2) Les distances du programm par rapport à tout équipeme urbain, culturel, cultuel, comme cial, social ou sportif, doivent êt exprimées en termes réels :
— soit en distance linéaire au s par les voies existantes ;
— soit en durée moyenne de tr jet en précisant le mode de dépl cement.

3) L'indication de l'emplaceme doit être précisée et sans équiv que, correspondant, par exemple, une circonscription administrati existante (arrondissement, quarti commune, etc.), à un lieu-dit, à u station ferroviaire ou de métro.

4) L'expression « près de... », éta imprécise, doit être évitée.

g) Environnement

Les allégations, indications, descri tions ou représentations doive correspondre à la réalité et êt sans ambiguïté.

III. — VOCABULAIRE PROPRE A L'IMMOBILIER

Mention « Particulier vend »

a) Cette mention ne peut, e aucun cas, être utilisée par u professionnel, même intermédia ou marchand de biens.

b) Les mentions discriminatoi (du type « Agence — ou interm diaire — s'abstenir » ou « Part culier à particulier ») sont pr crites. Toutefois, en cas d'insistan de l'annonceur, les supports pe vent accepter « Particulier de pr férence à particulier ».

IV. — PROBLEMES PARTICULIERS AUX AGENTS IMMOBILIER

1) Commission d'agence

La mention « Sans commission ne peut, en aucun cas, être utilis par un professionnel de l'imm bilier.

2) Vente de listes

Toute publicité proposant mettre en rapport bailleurs et loc taires (ou vendeurs et acheteur moyennant des frais d'inscripti préalables ou, s'il s'agit d'un n professionnel de l'immobilier, ré bution au pourcentage une f l'affaire conclue, est prohib conformément à la loi 70-9 du 2 ja vier 1970.

3) Petites annonces

Toute demande d'insertion d'u petite annonce émanant directem ou indirectement d'un professio nel de l'immobilier doit obligat rement mentionner (à l'intent du support) le numéro de sa ca professionnelle délivrée par préfectures.

Loisirs

COURS D'ARBORICULTURE ET DE CULTURE POTAGÈRE

Des cours publics d'arboriculture fruitière et de culture potagère seront organisés à partir du 19 octobre à l'école d'horticulture Du Breuil, route de la Ferme (bois de Vincennes). Ces cours auront lieu le samedi, de 9 heures à 12 heures. Les droits d'inscription, fixés à 10 F, seront perçus sur place le 19 octobre. Cet enseignement peut notamment intéresser les personnes du « troisième âge ».

★ Ecole d'horticulture Du Breuil, tél. 328-28-94.

Unesco

● *La délégation française à la conférence générale de l'UNESCO*, qui se tiendra du 17 octobre au 20 novembre à Paris, sera présidée par M. René Haby, ministre de l'éducation nationale, indique un décret publié ce 15 octobre au *Journal officiel*. Les autres membres de la délégation seront MM. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités ; Jean Laloy, ministre plénipotentiaire, directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des affaires étrangères ; Pierre Maillard, ambassadeur, délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO ; Jean de Broglie, député, ancien ministre, et Jean Thomas, président de la commission française pour l'UNESCO.

Colloque

● *L'Association amicale des inspecteurs généraux de l'instruction publique* organise, au Centre international d'études pédagogiques de Sèvres, jusqu'au 18 octobre, des journées d'étude sur le thème : « Pédagogie par objectifs et évaluation ». M. René Haby, ministre de l'éducation, et Mme Annie Lesur, secrétaire d'Etat, présideront la séance de clôture.

Formation professionnelle

● *Des stages destinés aux femmes* désireuses de prendre ou de reprendre une activité professionnelle sont organisés par l'université de Paris-Val-de-Marne (Paris-XII). Cette pré-formation peut être prolongée par des actions de formation professionnelle plus spécialisée. (S'adresser au service de la formation continue de l'université, avenue du Général-de-Gaulle, 94000 Créteil, tél. : 899-28-99.)

Action sociale

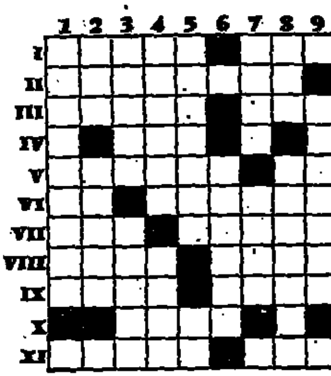
● *La Fédération nationale des malades, infirmes et paralysés* annonce que le nouveau siège de son union interdépartementale d'Ile-de-France, situé 14, rue du Grenier-Saint-Lazare, à Paris (3e), est transféré, à partir de mardi 15 octobre, au 58, rue Merlin, à Paris (11e). La permanence ouverte à cette nouvelle adresse reste fixée le samedi de 15 h. 30 à 19 heures.

Religion

● *Journées du protestantisme libéral*, à Sète (Hérault), 19 et 20 octobre 1974, sur le thème « *Lire la Bible aujourd'hui* ». (*Renseignements et inscription* : M. Sauzède, 38, boulevard Ernest-Gasquy, 13012 Marseille.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 973



HORIZONTALEMENT

I. A la bouche toujours ouverte ; Conviendrait fort bien à la parure d'une rosière. — II. Dépend de Forcalquier. — III. Est donc bien accueilli ; On ne fait vraiment cas que du troisième. — IV. Coule en Asie. — V. N'atteignent pas leur but ; Vieux caractère. — VI. Article ; Ne sauraient donc trouver à qui parler. — VII. Orientation ; Possessif. — VIII. Est souvent dans les nuages ; Va droit au but. — IX. Jadis consulté ; Coule en Irlande. — X. Dont on a pris connaissance. — XI. Exigerait une définition du tonnerre ; Elément purificateur.

VERTICALEMENT

1. La plus légère soutien fortement. — 2. Dans le titre d'un roman de Lesage ; Ancienne province de France. — 3. Ne balançait pas ; Il est à battre ! — 4. Toujours prêts à rendre service ; Foudre de guerre. — 5. Sortent bien souvent de la bouche des enfants ; Conjonction. — 6. Tombent toujours mal. — 7. Jeu sédentaire ; Roi. — 8. Cruelle ; A tendance à se reposer, chez un paresseux. — 9. Est irrésistible quand elle devient trop forte.

Solution du problème n° 972

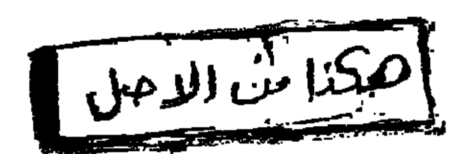
HORIZONTALEMENT

I. Unités ; La. — II. Ténébreux. — III. Te ; Pie. — IV. Laminoirs. — V. Erines. — VI. Osé ; Ta. — VII. Emèse ; Mil. — VIII. Mer ; Raide. — IX. Oseuses. — X. Usar ; Ni. — XI. Saxes ; Boa.

VERTICALEMENT

1. Utile ; Emois. — 2. Ne ; Aromes. — 3. In ; Miséreux. — 4. Tétines ; Usé. — 5. Ebène ; Erses. — 6. SR ; Ost ; Aer (réa). — 7. Epi ; Amis. — 8. Luire ; Id ; Nô. — 9. Axes ; Alésia.

GUY BROUTY.


هكذا من الاصل

RELIGION

RÉUNIS A CHEVILLY-LARUE

Les «chrétiens marxistes» ont affirmé leur volonté de lutter contre l'appareil de l'Église

Une rencontre de chrétiens marxistes révolutionnaires s'est tenue à Chevilly-Larue, près de Paris, les 12 et 13 octobre. Organisée par des membres de la revue la Lettre, *de l'équipe* T.C.-Midi, *du groupe Jean-XXIII de Nantes, d'un groupe de base de Nancy, de Concertation-Nord, du Mouvement chrétien pour la paix, de* Politique-Hebdo, *de Cité nouvelle, de Vaugirard-46, etc., cette réunion, qui s'inscrit dans la série des rencontres de «* chrétiens critiques *» ou «* en recherche *» de ces dernières années* (le Monde *du 3 mai 1972, du 20 novembre 1973 et du 5 juin 1974), s'est donnée comme but de rechercher la meilleure manière de coordonner ces divers groupements à une échelle nationale.*

«Comment peut-on être chrétien-marxiste ?» Que cette question n'ait même pas été posée à la rencontre des chrétiens-marxistes révolutionnaires est significatif. Elle allait de soi pour les deux cents participants — deux fois plus nombreux que prévu : en majorité jeunes (la trentaine), hommes et femmes, Parisiens et provinciaux, intellectuels, chrétiens (catholiques et protestants, dont plusieurs prêtres et pasteurs) et marxistes de toutes les couleurs du spectre de l'extrême gauche.

La question qui les réunissait, à la suite des rencontres de chrétiens «critiques» au cours de ces cinq dernières années à Bourges, à Rouen, à Rennes, à Lyon et à Dijon, était autrement pragmatique: comment coordonner ces chrétiens et les petits groupes auxquels beaucoup d'entre eux appartiennent, à une échelle nationale, et en vue de quelle stratégie politique ?

Cette double question n'a trouvé qu'une amorce de réponse — ce qui représente déjà un exploit, vu le manque de temps et l'évantail de positions représentées. La stratégie d'abord. Les discussions ont démarré à partir de quatre textes envoyés aux participants auparavant. Le premier est un *«appel aux chrétiens révolutionnaires»*, discuté en juin à Dijon, et centré sur la critique nécessaire de l'idéologie religieuse : *«L'Evangile a besoin d'être libéré de l'idéologie religieuse dans laquelle les Eglises l'ont enfermé depuis dix-neuf siècles. Déjà nous discernons dans Jésus de Nazareth celui qui, dans la voie prophétique de l'Ancien Testament, a dénoncé toute forme d'aliénation économique, sociale, politique et, surtout, religieuse.»*

Le deuxième texte fut rédigé fin juin à l'intention de la présente rencontre par un certain nombre de membres individuels des organisations invitantes. Il propose la coordination au plan national des chrétiens marxistes, afin de *«clarifier ce qui découle de notre double référence : à l'Evangile, comme source d'un dynamisme libérateur, au marxisme, comme théorie de notre pratique politique (lutte des classes) et outil critique du christianisme dans ses représentations mentales (théologie) et dans ses institutions historiques (Eglises)».*

Le troisième texte, la lettre de convocation à cette rencontre, situe celle-ci dans le contexte actuel : le débat sur la lutte des classes, la «récupération» des chrétiens par les partis politiques, la montée d'un «mouvement néo-conservateur apolitique».

Le quatrième texte, enfin, est celui proposé par un groupe protestant Cité nouvelle, et est publié dans sa revue mensuelle (1). Récusant *«la stratégie réformiste de la gauche du programme commun, soutenu aujourd'hui par une grande partie de la direction du P.S.U., qui vise à promouvoir des réformes économiques sociales et politiques de façon graduelle, pacifique et dans la légalité bourgeoise»*, ce groupe préconise la formation d'un *«mouvement chrétien révolutionnaire qui aurait pour tâche de participer, sur le champ chrétien, au travail de l'avant-garde révolutionnaire. Pour nous, militants révolutionnaires, il ne peut être question de laisser le conservatisme ou le réformisme s'emparer d'une force politique considérable. Nous devons donc aussi, hélas ! participer à la grande foire d'empoigne où les chrétiens se vendront aux enchères.»*

L'Église comme appareil idéologique d'État

La nette option que représente ce texte s'est heurtée, à Chevilly-Larue, à d'autres hypothèses stratégiques — notamment celles des partis de l'union de la gauche et des syndicats. Toute la rencontre fut traversée du reste par des tensions et des clivages selon les familles politiques — à tel point que l'assemblée s'est interrogée à plusieurs reprises sur l'existence en son sein d'une unité suffisante pour permettre un travail commun.

Outre les oppositions inhérentes à ce type de rencontre — Paris-province, hommes-femmes, révolution-réforme, — deux autres préoccupations ont mobilisé une grande part des énergies. D'abord quelle priorité accorder dans les débats à l'idéologie et à la praxis (on finit par osciller entre les deux); ensuite, fallait-il reconnaître à la rencontre une spécificité chrétienne ?

Il y avait une quasi-unanimité pour souscrire au premier point du document de travail élaboré par l'assemblée (document à usage interne, fut-il précisé, et base de recherches ultérieures) : *«Nous sommes tous décidés à lutter contre l'Eglise comme appareil idéologique d'Etat,* (qui) *constitue un des instruments d'hégémonie idéologique de la classe dominante. (...) C'est dire que nous combattons non seulement contre la structure ecclésiale et ses comportements, mais aussi contre les représentations idéologiques oppressives et aliénantes véhiculées par le christianisme.»* Et le dernier point du même texte se borne à déclarer : *«La recherche sur la foi s'intègre dans nos perspectives; aucune profession de foi minimale n'est requise* a priori *pour mener la lutte qui nous rassemble.»* En fait, il fut très peu question de foi ou de recherche théologique pendant ces journées.

Un «collectif provisoire de coordination»

Le gros du travail a consisté à définir une stratégie politique commune, sans entrer toutefois dans des détails d'organisation. Voici les points *principaux*, tirés du document de travail déjà cité :

— Instaurer un socialisme qui débouche sur le communisme et la suppression de la division sociale du travail ;

— Mener tous les combats subversifs permettant une prise en charge consciente de ses affaires par la classe ouvrière (entreprise, immigrés, femmes, écologie, armée, école, sexualité, avortement, etc.) ;

— Refuser l'électoralisme.

— Refuser *«le pacte constantinien»* proposé par l'union de la gauche aux hiérarchies ecclésiales.

Il est évident que tous les participants ne se sentaient pas également à l'aise dans une telle analyse mais, renonçant à une chasse aux virgules, ils sont arrivés à un large consensus pour l'accepter *comme* hypothèse de travail. Travail qui reste à faire, cela va sans dire, et qui sera mis sur pied par l'organe de coordination, créé à la fin de la réunion.

Cet organe, «collectif provisoire», assurera la liaison, au plan national, entre les différents groupes de chrétiens marxistes. Composé d'une quinzaine de membres, élus par les carrefours à raison d'un représentant pour quinze personnes, il aura pour tâche de faire circuler l'information entre les groupes régionaux, d'étudier la possibilité de créer un bulletin national, de servir de «boîte aux lettres» (2) et de préparer la prochaine assemblée nationale, prévue pour la fin janvier 1975.

Dans trois mois donc, les chrétiens marxistes se réuniront à nouveau pour revoir le fonctionnement du collectif, nommé provisoirement jusqu'à cette date, et pour préciser le type d'actions qu'ils entendent mener sur le «front du christianisme officiel». *Quelques suggestions ont*, d'autre part, été lancées en vrac à la fin de la rencontre : combattre la nomination arbitraire d'évêques ainsi que la politique immobilière de l'Eglise de France; prendre la parole lors de sermons réactionnaires; mener une action politique auprès des chrétiens; soulever les problèmes de l'information dans l'Eglise, de l'enseignement privé et de l'avortement; examiner le rôle des prêtres-ouvriers et de l'Action catholique dans le système capitaliste...

Là encore, les avis étaient partagés entre ceux qui rejettent toute action réformiste et ceux qui veulent entraîner des «franges aussi larges que possible» à leur suite. *Certains chrétiens* aujourd'hui, et leur nombre augmente, n'on aucune difficulté à se dire marxistes. Une question demeure, cependant : quel christianisme et quel marxisme ?

ALAIN WOODROW.

(1) *Cité nouvelle*, n° 565, octobre 1974, 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

(2) 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

ÉDUCATION

«L'enseignement devient une caricature de service public»

estime M. Jean Cornec

«Il est difficile d'admettre que le service public d'enseignement devienne une caricature de service public.» Sur ce thème, les dirigeants de la Fédération des conseils de parents d'élèves, que préside Mᵉ Jean Cornec, ont exposé, lundi 14 octobre, au cours d'une conférence de presse, les motifs et les modalités des actions qu'ils ont décidées.

Tout, dans le nouveau ministère de l'éducation, est «caricature», estiment-ils. Et d'abord la rentrée, car si tous les élèves ont trouvé une place, les *«conditions d'éducation ne sont pas respectées»*; d'autre part, les filières en sixième ne sont pas réellement supprimées et la gratuité n'est toujours pas réalisée. La participation est aussi, pour la fédération Cornec, une caricature. En effet, ont notamment expliqué ses responsables, les chefs de service et directeurs du ministère commencent à recevoir les organisations les unes après les autres à propos du projet de réforme de l'enseignement, mais il n'est prévu, à aucun moment, d'avoir un échange avec un membre du cabinet du ministre sur les problèmes de fond.

Aux difficultés actuelles s'ajoute la crainte que le budget 1975 ne provoque *«une rentrée encore plus catastrophique»*. *«Selon M. Haby, la rentrée devait être réussie*, a déclaré Mᵉ Cornec. *La suite des événements a montré qu'il n'en était rien. Son prédécesseur, M. Fontanet, avait d'ailleurs reconnu que la rentrée scolaire 74 ne pourrait réussir sans collectif budgétaire important.»*

Trois séries d'actions sont engagées par les *«parents Cornec»*. D'une part, depuis la rentrée, ils attirent l'attention localement sur le problème des classes surchargées et le manque d'enseignants. Désormais, au niveau national, la fédération donne pour consigne de mettre en œuvre de telles actions, à condition qu'elles soient structurées et orientées dans les directions suivantes : amélioration des conditions de travail des élèves (diminution d'effectifs et refus du report des cours du samedi au mercredi notamment) ; promotion et sauvegarde de l'école maternelle ; promotion des enseignements sacrifiés (éducation physique, artistique, travaux manuels...).

D'autre part, pour exiger que des crédits supplémentaires soient inscrits au budget pour 1975, la fédération Cornec lance dans tout le pays une vaste pétition auprès des parents. La fédération organisera ensuite une manifestation à Paris, au moment du vote du budget, avec ses autres partenaires du Comité national d'action laïque.

Enfin, dès à présent la fédération a invité les parents à une action de réflexion destinée à approfondir et à mettre au point d'ici à la fin de l'année scolaire un *«projet d'école»* qui sera soumis à l'approbation du prochain congrès.

● Un *«comité d'action pédagogique»* prend le relais, sur le plan national, du «comité de défense des *libertés pédagogiques* et de *défense de René Lourau*». Celui-ci, chef du département de sociologie de l'université de Poitiers, a été accusé d'avoir fait passer des examens dans des conditions non réglementaires. Il doit comparaître prochainement en appel devant le conseil supérieur de l'éducation nationale, après l'intervention du recteur de Poitiers (*le Monde* du 29 août). Il est toujours suspendu de ses fonctions. Le comité d'action pédagogique organise, les 25 et 26 octobre à l'université de Vincennes, un colloque sur les problèmes de fond soulevés par cette affaire (évaluation, examens, habilitations).

★ Renseignements auprès de M. Gilles Ferry, 2, rue Chauchat, 75009 Paris.

DÉFENSE

LE REMPLACEMENT DES AVIONS F-104 EN EUROPE

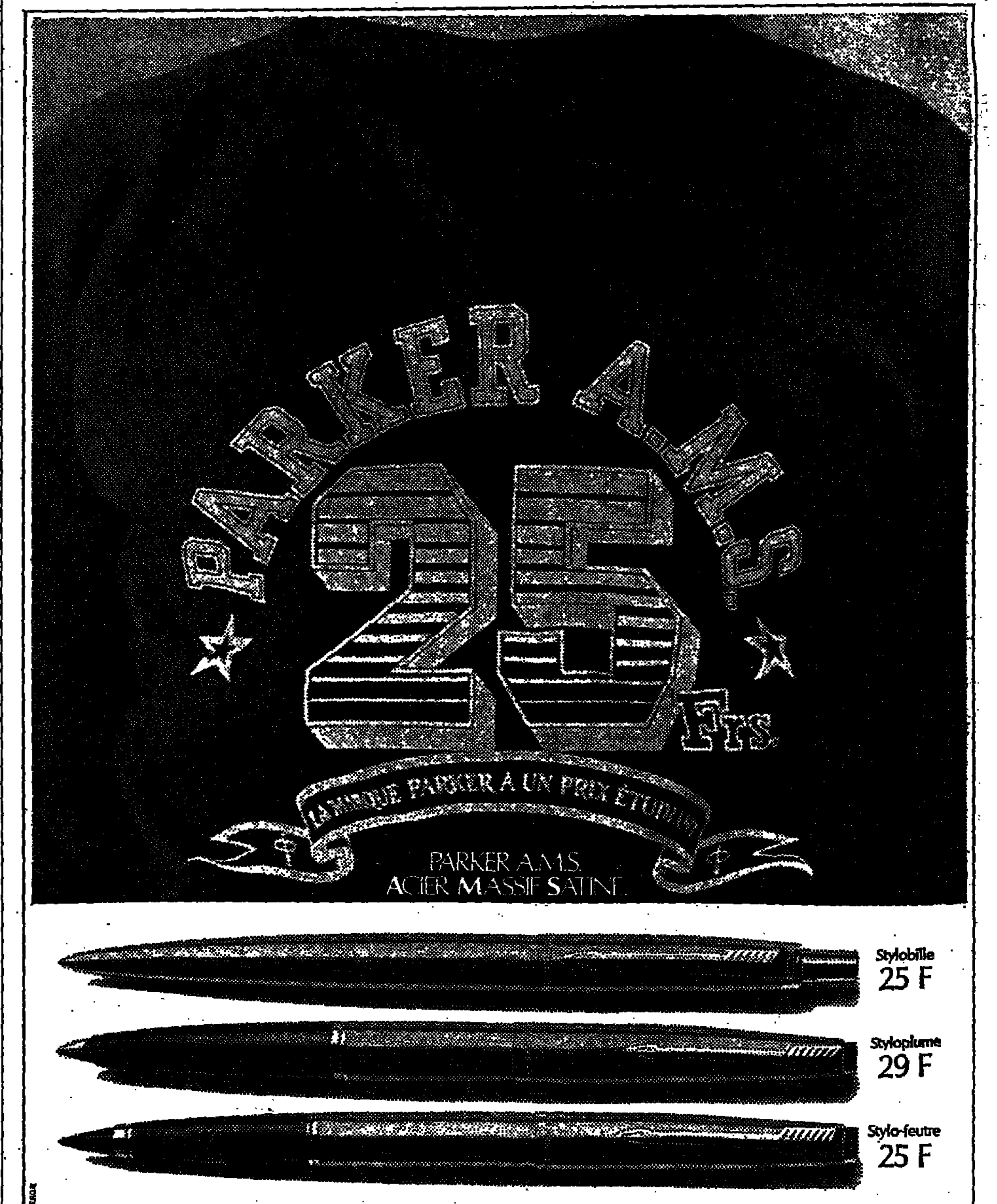
La société Dassault aurait proposé à un parlementaire hollandais de devenir son conseiller spécial pour 2,5 millions de F

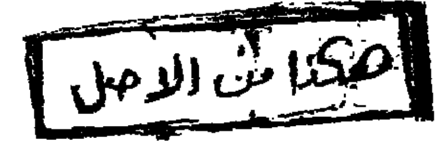
De notre correspondant

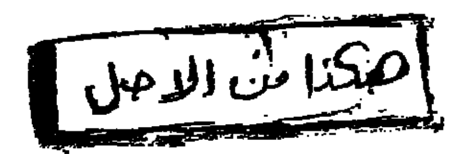
Amsterdam. — Selon le journal libéral *Algemeen Dagblad*, aux Pays-Bas, le groupe privé Dassault-Bréguet aurait offert environ 2 millions et demi de francs à un député néerlandais, M. Piet Dankert (socialiste), pour devenir son conseiller spécial en matière de ventes d'avions aux Pays-Bas. M. Dankert aurait révélé cette offre aux inspecteurs de la police nationale, qui enquêtent sur l'ordre du ministre de la justice afin de déterminer si les constructeurs d'avions de combat en compétition pour le remplacement des F-104 Starfighter en Europe n'ont pas tenté de corrompre des députés néerlandais.

Dans son éditorial le journal félicite M. Dankert *«pour être resté debout»*, mais le *quotidien* voudrait bien savoir, en même temps, si d'autres députés ont été approchés d'une manière ou d'une autre. Seul M. Keja, un député libéral, a déclaré qu'on lui avait fait une *«proposition»* d'un montant de 50 000 F. M. Keja a indiqué, ce mardi matin, que la qualité de l'avion sera seule déterminante pour guider le choix, mais qu'à son avis, cette affaire de *«pots-de-vin»* n'était pas bonne pour la cause du Mirage. — Ph. F.

[Interrogée ce mardi matin 15 octobre à Paris, la société Dassault s'en tient à sa mise au point publiée le 10 *octobre* («le Monde» du 11 octobre), dans laquelle elle dénonçait «la campagne de calomnies et de basses manœuvres» aux Pays-Bas, *et elle demandait* à être confrontée avec les parlementaires néerlandais. Elle rappelle qu'elle se réserve la possibilité, après les résultats de l'enquête du ministère hollandais de la *justice* qui est en cours, de poursuivre en diffamation toute personne qui aurait tenté de nuire à sa réputation. Elle observe, enfin, que l'un de ses concurrents, la société américaine Northrop, vient d'être condamnée par un tribunal de Los Angeles parce qu'elle entretient un fonds d'intervention, de l'ordre de 6 millions de francs, à des fins politiques, dont elle a avoué, du reste, avoir *fait* usage en 1968 et en 1972, lors des campagnes présidentielles. Un vice-président de Northrop et le directeur général ont été condamnés, la semaine dernière, à des amendes, à Los Angeles.]









ÉDUCATION

LES GRÈVES TOURNANTES D'ENSEIGNANTS

L'ampleur des manifestations est variable selon les régions

De nos correspondants

La grève « tournante » des enseignants, organisée par cinq syndicats de la Fédération de l'éducation nationale, avec l'appui du Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.), s'est poursuivie le lundi 14 octobre dans les académies de Bordeaux, Grenoble, Rennes et Strasbourg, ainsi que dans la zone française d'Allemagne. Elle a été largement suivie, surtout dans l'enseignement primaire. L'ampleur des manifestations organisées dans les principales villes est variable. Grèves et manifestations continuent ce mardi 15 octobre dans les académies de Caen, Lyon, Montpellier et Reims.

● *Dans l'académie de Grenoble*, les chiffres fournis par l'administration et les syndicats concordent pour l'enseignement primaire, où le pourcentage de grévistes dépasse 90 %. Un certain nombre de conflits, qui continuent depuis la rentrée dans des écoles de l'Isère — notamment à Glères, La Mure, Saint-Maurice-l'Exil, — ne sont pas étrangers à une mobilisation record dans ce département. Dans le second degré, la participation atteint 65 % dans les lycées selon les syndicats (55 % selon l'administration), et environ 80 % dans les collèges (65 % selon l'administration). Une manifestation a rassemblée à Grenoble environ trois mille personnes.

● *Dans l'académie de Rennes*, l'administration enregistre 90 % de grévistes dans l'enseignement primaire et environ 74 % dans le secondaire. Plusieurs manifestations ont eu lieu en Bretagne, regroupant jusqu'à deux mille enseignants à Saint-Brieuc.

● Dans l'académie de Strasbourg, le mouvement a été plus largement suivi que des grèves analogues dans le passé : 70 % dans le premier degré, 60 % dans le second, selon les syndicats ; 46 % et 47 % selon l'administration. Dans certains établissements ruraux, la participation a atteint 100 %, notamment parmi les institutrices des écoles maternelles. Quatre cents personnes environ ont manifesté à Strasbourg, une centaine environ à Colmar et à Mulhouse.

● *Dans l'académie de Bordeaux*, les pourcentages ont été, selon l'administration, de 83 % dans les écoles et de 68 % dans les lycées et collèges. C'est dans les centres urbains que la grève a été la plus largement suivie. Une manifestation, groupant environ cinq cents enseignants, a eu lieu à Bordeaux.

A Lille

LE PREMIER ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE « ALTERNÉ »

(De notre correspondant.)

Lille. — Quarante étudiants lillois vont être les premiers en France à bénéficier d'un enseignement universitaire « alterné ». Une vingtaine d'entre eux viennent, en effet, de participer à quinze jours de stage d'initiation, où ils ont été informés des réalités professionnelles et syndicales. Ils sont dispersés, depuis le lundi 14 octobre, dans des entreprises de la région, pour un stage (rémunéré) de quatre mois. Après quoi, ils reviendront à l'université préparer le diplôme de premier cycle (DEUG) de « structures de la matière ». Une vingtaine d'autres — qui préparent le DEUG d' « administration économique et sociale » — commenceront leur séjour en entreprise le 1er novembre.

Cette initiative des universités lilloises est soutenue par le secrétariat d'État aux universités, qui a mis à leur disposition des moyens supplémentaires en crédits et en enseignants.

LES FAITS ET LES HOMMES

PRÈS DE LIBOURNE EN DORDOGNE

Françoise Prédine et ses hippies ou l'expulsion ratée de l'Hirondelle du Sud-Est

De notre envoyé spécial

Montcaret (Dordogne). — Un huissier, sept gendarmes, deux déménageurs et M. le maire se sont présentés vendredi 11 octobre, à 8 h. 30, au domaine de l'Hirondelle du Sud-Est, à Montcaret (Dordogne). Ils venaient expulser Mme Françoise Prédine et ses hôtes, une dizaine de hippies — là-bas on dit les « zippies », — et vider la vieille et immense maison de ses meubles. Le tribunal de Bergerac saisi en référé l'avait ordonné. Me Treglosse, huissier de justice, a opéré. Deux vieux déménageurs ont exécuté.

A 21 heures l'expulsion était terminée, les volets de bois tirés, la porte fermée, la clé emportée. Mme François Prédine n'avait plus qu'à trouver une solution pour *ses « protégés »*, sa vache, *ses sept* génisses, ses oies, son poney, ses vingt chèvres, ses poules, etc.

Le dimanche suivant, 13 octobre à 15 heures, elle, les « zippies » et quatre-vingts autres personnes, en grande majorité venues des villages voisins, adhérents du Centre national des jeunes agriculteurs, membres de l'Organisation des paysans travailleurs ou membres du parti communiste et du parti socialiste, se rassemblaient dans la cour. Une motion commune était signée, la porte ouverte, le mobilier réinstallé.

Alors ? Une simple contradiction entre la légalité un peu pagayeuse du vendredi et l'illégalité joyeuse du dimanche ? Ce serait un peu simpliste.

En 1963, Françoise Prédine, fille d'un instituteur et d'une institutrice tourangeaux, devint institutrice. Sortie première de l'École normale, elle était fort bien notée. Elle enseignera pendant cinq ans. Arrive mai 1968, elle en dira : « *A ce moment, j'ai pris conscience que je ne pourrais plus me satisfaire de mon « trois pièces cuisine » et de ma petite école.* » On la retrouve, alors, d'abord à la Sorbonne assurant la responsabilité de la crèche « sauvage ». Puis, pendant l'été, elle ira travailler en usine avant d'obtenir à l'automne une bourse de la vocation pour un projet de « *création d'ateliers d'art populaire à caractère socio-éducatif spécialement appliqués à l'éducation préscolaire* », et avant de fonder l'association Pour des centres de la petite enfance.

A la même époque, Françoise Prédine entre en relation avec la Fédération des œuvres laïques de la Seine (FOL). En 1970, la FOL achète, à Montcaret, l'Hirondelle du Sud-Est, un domaine de plus de 20 hectares, un peu à l'abandon avec des bâtiments vétustes et des terres incultes. Françoise Prédine s'y installe. Dans quelles conditions et pour y faire quoi ?

Une « concierge » au conseil d'administration

Les choses, semble-t-il, ne seront jamais bien précisées. Quatre ans après, le secrétaire de la FOL, M. Ravé, affirme qu'elle n'était là que comme concierge salariée, 250 F par mois, pour garder l'ensemble et pour préparer l'installation d'un centre de vacances et de loisirs pouvant favoriser les contacts entre la ville et la campagne. Est-ce vraisemblable ? On retiendra, à cet égard, que la « concierge » Prédine siège, dans le même temps, au conseil d'administration de la FOL. « *De toute façon, la fille qui avait fait la crèche de la Sorbonne, on savait ce qu'on faisait en l'embauchant, et on ne pouvait guère s'attendre à ce qu'elle crée une colonie de vacances avec moniteur-chef, moniteurs et ordre de se laver* », dit aujourd'hui Françoise Prédine.

En définitive, rien ne se crée officiellement faute de subventions. Mais quelles subventions ? Celles que la FOL pensait obtenir par l'inscription au VIe Plan de son projet de centre de vacances ou celles qu'elle espérait trouver par l'intermédiaire de cette « concierge » très connue des différents ministères ?)

L'Hirondelle et sa concierge vivotent donc et, par exemple, une réunion du bureau de la FOL est nécessaire pour décider « *de l'achat d'une gazinière et d'un vélo* ». Situation absurde et qui, très vite, va s'envenimer.

Aujourd'hui, à la Fédération, on parle « *d'abus de confiance et de torts graves portés à l'image de l'œuvre* ». C'est que Françoise Prédine, elle, faute de pouvoir faire aboutir un projet de classe verte, a ouvert les portes du domaine à de jeunes égarés, à des marginaux. L'Hirondelle est devenue asile, refuge.

Voilà que cette femme seule avec ses deux enfants — « *Mais où est donc son mari ?* » — recueille des jeunes, et « *quels jeunes !* ». Voilà que des rumeurs circulent sur cette maison qui serait devenue pêle-mêle un lupanar, une plaque tournante de la drogue, un centre d'avortement. Françoise Prédine est une des responsables du Planning familial. *Ne dit-on pas* que « *là-bas, on jetterait les fœtus au cochon* ». Les visites de police et de gendarmerie se succèdent, contrôle d'identité, renseignements généraux, mœurs, brigade des stupéfiants, sans jamais donner *aucun* résultat.

Pas d' « affaire » donc, mais une opposition sourde d'une partie de la population choquée : « *On n'a rien à reprocher à Françoise et à ses protégés, mais...* », dit monsieur le maire.

« Mais », en effet. La Fédération engage une série de procès et les gagne. Françoise Prédine ne s'est guère préoccupée de l'issue de cette bataille juridique. Pendant cette période, 1972 à 1974, elle va devenir agriculteur et suivre pendant un an des cours dans un lycée agricole de la région. Elle en sortira avec un diplôme suffisant pour solliciter des crédits.

L'ex-institutrice s'installe sur son tracteur, laboure et « fait » du *maïs* sur 7 hectares. Travail réel qui n'est pas celui d'un amateur.

Un abus de pouvoir ?

Aussi, lorsque la FOL a fini par *gagner ses procès et décide* de vendre la propriété, Françoise Prédine trouve auprès d'amis une somme de 400 000 francs et se porte acquéreur. Refus de la FOL. Un industriel parisien fait une offre d'achat qui provoque une réaction de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.). Celle-ci demande à la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) de Dordogne-Gironde d'exercer son droit de préemption. Ce qu'elle fait, mais dans des conditions un peu curieuses puisque, dans un texte confidentiel servant de convocation pour une réunion d'un comité technique, il était écrit que « *la SAFER avait obtenu des commissaires du gouvernement un avis favorable* [pour la préemption du domaine] *sous réserve de ne pas attribuer cette propriété à Mme Françoise Prédine...* »

Cela ne constitue-t-il pas un abus de pouvoir de la part d'un organisme officiel refusant *a priori* la candidature d'une personne qui, titulaire d'un diplôme agricole et solvable, veut s'installer ?

Pourquoi, dès lors, cette condition restrictive ? Une conséquence de pressions politiques ? L'intéressée y croit : « « *Ils voulaient m'éliminer car je suis dangereuse politiquement. La Fédération des œuvres laïques ne peut me pardonner d'être une sorte de défroquée du laïcisme.* »

Des pressions d'agriculteurs ? Peut-être puisque, lors d'une réunion précipitée de la section locale de la F.D.S.E.A., on se prononcera par treize voix contre une et une abstention sur l'« *incompétence professionnelle* » de Françoise Prédine.

Des pressions morales ? Sans aucun doute avec ce phénomène de rejet des jeunes par une partie du village « *qui ne comprend pas* ».

Cet interdit, un certain nombre de personnes de la région ne l'acceptent pas. Sans doute par refus des pressions politiques et par dégoût devant ce que l'on appelle « *certaines manœuvres des notables* ». Sans doute aussi parce que des agriculteurs, d'autres agriculteurs, ne peuvent, eux, admettre une procédure d'expulsion et le fait que la terre ne soit pas à celle qui la travaille. Enfin, tout simplement, parce qu'il se trouve dans la région des gens pour convenir qu'il est inadmissible de juger Françoise Prédine sur son seul mode de vie.

PIERRE GEORGES.

SUICIDE A LA MAISON D'ARRÊT DE MULHOUSE

Un jeune détenu de la maison d'arrêt de Mulhouse, M. Gilbert Tognacci, âgé de vingt-cinq ans, originaire du territoire de Belfort, a été découvert, dans la nuit du 13 au 14 octobre, pendu dans sa cellule.

Le jeune homme, qui subissait une peine de dix-huit mois d'emprisonnement pour vol et escroquerie, s'est suicidé à l'aide d'une cordelette de nylon fixée au sommet d'un échafaudage improvisé à l'aide de trois lits.

L'ÉVÉNEMENT LA COMPENSATION DANS LA SÉCURITÉ SOCIALE

C'EST un débat difficile qu'abordent, le 15 octobre, à l'Assemblée nationale, les députés. Il s'agit de l'examen du projet de loi « instituant une compensation entre régimes de base de sécurité sociale obligatoires ». Les syndicats ouvriers et les représentants des employeurs ont donné un avis défavorable au projet de loi, lorsque le gouvernement les a consultés au sein des conseils d'administration des caisses nationales d'assurance. La commission des affaires culturelles, familiales et sociales, puis la commission des finances à l'Assemblée n'ont pas approuvé le texte. A l'occasion du débat, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., mais aussi vingt et une organisations familiales ou politiques enverront des délégations pour manifester leur mécontentement.

La réforme qu'avance le gouvernement est pourtant en apparence justifiée, et, de surcroît, elle ne coûte rien à la Sécurité sociale, du moins pour l'année 1975. La longue et turbulente histoire des institutions sociales, retracée brièvement ci-dessous, a en effet abouti à l'imbroglio total : les multiples régimes spéciaux (mineurs, cheminots, etc.) ou autonomes (agriculteurs, artisans, commerçants) sont aujourd'hui en déficit. Ce déséquilibre financier s'explique par la réduction du nombre de cotisants, alors que le régime général des salariés se gonfle chaque année de nouveaux affiliés dont, pour partie, les descendants de ceux qui demeurent dans les institutions spéciales ou autonomes. L'Etat propose donc que les fils d'agriculteurs, de commerçants ou de cheminots affiliés au régime général viennent en aide à leurs parents.

En outre, il prévoit que la compensation (4 milliards de francs en 1975) ainsi mise à la charge du régime général soit finalement payée par le budget de l'Etat, sous la forme d'une affectation des taxes sur l'alcool. L'objectif final du projet de loi est « d'instituer une protection de base commune à tous les Français au 1er janvier 1978 au plus tard ».

Les principales critiques adressées à la réforme portent sur les points suivants :

● Le mécanisme de compensation néglige les charges dites indues que le régime général supporte depuis des années au titre par exemple de l'enseignement médical, de la modernisation des hôpitaux et selon certains au titre de l'aide au logement. Avant de construire un nouveau système ne faut-il pas se mettre d'accord sur les prestations et dépenses qui devraient être financées par l'Etat ?

● Les compensations instituées depuis douze ans au titre de l'assurance-maladie sont considérées comme acquises, c'est-à-dire s'ajoutant à la nouvelle compensation.

● Les calculs prévus pour la compensation ne tiennent pas compte des capacités contributives des travailleurs indépendants à qui le système proposé profite le plus. Les syndicats estiment qu'on met aussi la charrue devant les bœufs et que l'engagement pris par le gouvernement de mieux connaître les revenus des non-salariés, pour pouvoir demander à ceux-ci un effort accru, risque de rester lettre morte.

● L'affectation des taxes sur l'alcool, d'un montant égal, en 1975, à la compensation, sera vraisemblablement, dans les années à venir inférieure aux futures charges de compensation. La loi sur ce point ne donne aucune garantie. Les syndicats comme les employeurs craignent en conséquence que la différence ne soit financée au moyen d'un relèvement de leurs propres cotisations. Les syndicats et les associations familiales craignent surtout que ces charges nouvelles ne soient un prétexte pour l'Etat de geler les prestations à leur niveau actuel, de bloquer aussi toute amélioration, voire même de créer un système d'assurance minimum qui, selon les syndicalistes, deviendrait vite un régime d'assistance. Pourquoi, demandent certains, l'Etat n'affecterait-il pas directement aux régimes déficitaires le produit des taxes sur l'alcool ? D'autres demandent que l'engagement pris par l'Etat de financer la totalité de la compensation ne se limite pas à 1975 mais s'étende jusqu'à 1978.

C'est finalement cette formule que le gouvernement a choisie en décidant d'amender son propre texte pour éviter qu'une partie des députés de la majorité ne s'opposent à son projet, comme cela s'était déjà produit en 1973 lors d'une première tentative de compensation.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Le régime général des salariés :

Une institution faussement riche

LE régime général de Sécurité sociale est le plus important par son budget et par ses effectifs. Plus de 65 % des cotisants (13 700 000 personnes sur un effectif de 21 millions d'actifs) lui sont affiliés ; il s'agit des salariés de l'industrie et du commerce. Plus de la moitié des prestations sociales versées en France en 1974 l'auront été par le régime général : son budget devrait en effet atteindre 127 milliards de francs cette année, alors que le « budget social de la nation », qui regroupe, dans un bilan comptable, l'ensemble des dépenses sociales, dépassera les 263 milliards de francs.

Créée par une ordonnance du 4 octobre 1945, la Sécurité sociale devait, en principe, protéger tous les Français « contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leurs capacités de gain ». Le refus des travailleurs indépendants de s'intégrer dans un régime unique et la volonté de certains salariés (mineurs, fonctionnaires, cheminots, etc.) de rester à l'écart dans des institutions sociales plus anciennes et plus généreuses n'ont pas permis d'atteindre l'objectif fixé en 1945. Les textes législatifs, intervenus en 1946, ont donc limité le régime dit général aux seuls salariés de l'industrie et du commerce, dont une grande partie bénéficiaient déjà de protections minimales (création en 1930 d'assurances sociales obligatoires pour les salariés dont le revenu était inférieur à un certain montant).

En raison des mutations économiques, qui se sont traduites par une réduction des effectifs dans l'agriculture, le commerce, l'artisanat, ainsi que dans les secteurs où des régimes spéciaux avaient été maintenus (mines, chemins de fer notamment), le régime général a vu ses effectifs s'accroître régulièrement ; 2 500 000 cotisants supplémentaires en dix ans, tandis que dans le même temps ils diminuaient de 500 000 dans le régime agricole et de 200 000 dans celui des commerçants.

Cette croissance des effectifs salariés et aussi l'augmentation rapide des salaires ont garanti au régime général des ressources en augmentation constante ; depuis les ordonnances de 1967, modifiant la structure du régime et les cotisations, la Sécurité sociale a pu accumuler des excédents qui se chiffrent actuellement à quelque 10 milliards de francs, soit environ 8 % des dépenses. Faut-il dès lors parler d'une institution riche qui peut apporter une aide à tous ceux qui ont voulu un système spécial et qui aujourd'hui se trouvent en difficulté ?

Des transferts incessants

En fait, le régime général est une institution faussement riche : derrière l'équilibre global et fragile se cachent des déséquilibres inquiétants qui ont été masqués par une évolution des prestations très disparate et des transferts internes incessants. Selon les principes définis en 1967, la Sécurité sociale comporte trois branches autonomes : la maladie, la vieillesse, la famille, chaque secteur étant géré au sein d'une caisse nationale. Cette autonomie n'a, en fait, jamais été respectée.

● La caisse nationale d'assurance-maladie représente le gros morceau : 71,2 milliards de francs de dépenses en 1974 (16,7 millions de cotisants, 38,7 millions de bénéficiaires). Les frais de santé sont remboursés de 70 à 100 % selon les cas et les cotisations constituent la quasi-totalité des ressources (à la charge des employeurs : 10,45 % sur un salaire plafonné à 27 840 francs par an et 2 % sur la rémunération totale ; à la charge des salariés : respectivement 2,5 % et 1 %). S'ajoute une taxe de 3 % sur les primes d'assurance automobile. Mais la hausse vertigineuse des dépenses médicales (plus 15 à 17 % par an) a provoqué un déficit qui, selon les périodes, a été comblé par un relèvement des cotisations, des subventions de l'Etat en 1966 et 1967, des transferts de la caisse d'allocations familiales. En fait, si la caisse « maladie » n'avait pas à supporter ce qu'on a appelé des charges indues (enseignement médical, modernisation des hôpitaux, aides diverses à d'autres institutions), son budget devrait être en équilibre. Tel n'est pas le cas. Compte tenu de l'ensemble des dépenses, l'assurance-maladie est à nouveau en déficit ; le budget atteindrait près de 2 milliards de francs en 1974, et sera compensé par lesexcédents cumulés de la Sécurité sociale, mais ces excédents (quelque 10 milliards) ne pourront pas, à l'avenir, servir indéfiniment de « bouche-trou » dans la mesure où 5 milliards environ sont nécessaires pour le fonctionnement de la trésorerie.

● La Caisse nationale d'assurance-vieillesse (30 milliards de francs en 1974) verse des pensions à 4 300 000 personnes et reçoit des cotisations de la part de 14 300 000 personnes. La caisse n'est en déficit que depuis 1973, mais l'équilibre obtenu auparavant n'était dû qu'à l'application limitée des systèmes d'assurance. Aucun effort n'a été fait jusqu'en 1972 pour améliorer le niveau des pensions, et, de ce fait, le taux des cotisations est resté longtemps inférieur à celui prévu en 1946 : 4 à 5 % du salaire plafonné au départ au lieu des 9 % préconisés ; le taux est actuellement de 10,25 % (7,25 % à la charge de l'employeur et 3 % à celle du salarié) depuis que le gouvernement a décidé, en janvier 1974, de transférer un point et demi de cotisation du régime familial à la caisse « vieillesse ». En outre, ce régime est moins favorable que d'autres car l'âge de départ en retraite est plus élevé pour des raisons historiques et économiques diverses : c'est ainsi que le nombre des retraités âgés de moins de soixante-cinq ans était, par rapport au total des retraités en 1970, de 12 % dans le régime général, de 38 % à la R.A.T.P., de 46 % chez les mineurs et de 58 % chez les fonctionnaires civils et militaires.

● La caisse nationale d'allocations familiales qui, depuis bien longtemps assure une compensation entre les différentes catégories de Français, a pâti de l'évolution des deux types précédents d'assurance. Le montant des prestations familiales n'a guère suivi l'évolution des salaires et l'écart entre le revenu net mensuel d'un ouvrier célibataire et celui d'un ouvrier père de deux enfants s'est creusé : 21 % en 1968, 35 % en 1972 à Paris ; ce blocage est à l'origine des excédents — le trésor — du régime... un « trésor » que les pouvoirs publics ont su utiliser au profit des deux autres caisses : le taux, qui est actuellement de 9 % à la charge de l'employeur, était à l'origine de... 16 %. Une compensation financière, de grande envergure, a donc été réalisée au sein même de la Sécurité sociale, et cela au détriment des prestations notamment familiales. C'est pourquoi le régime général peut être qualifié de faussement riche.

S'ajoute désormais une compensation externe qui consiste à demander au régime général d'aider les régimes spéciaux et autonomes en déficit. Cette compensation qu'on veut aujourd'hui générale entre toutes les caisses n'est pas nouvelle.. Elle a été appliquée partiellement, mais de plus en plus largement, depuis une dizaine d'années.

A chaque fois, la méthode retenue est le vote par les parlementaires, avec des grincements de dents, d'un article de la loi de finances. En 1962, l'Etat décide ainsi de mettre à la charge de la Sécurité sociale des salariés, le déficit des salariés agricoles qui s'explique par une diminution des effectifs mais aussi des cotisations plus faibles (vieillesse : 7,50 % ; maladie : 11,20 %) ; en 1963 s'ajoute celui de l'assurance-vieillesse des mineurs ; en 1970, celui de l'assurance-maladie des cheminots ; en 1971, celui de l'assurance-maladie des gens de mer, des mineurs, des employés de la R.A.T.P. Au total, 5,3 milliards de francs étaient ainsi versés en 1973 (7,5 milliards en 1975) par le régime général à des caisses dont les bénéficiaires ont des droits plus élevés... et des cotisations plus faibles que celles des salariés.

Après le premier essai de compensation générale en 1974, la nouvelle étape, prévue par la loi de finances pour 1975, concerne cette fois tous les régimes : il s'agit en effet d'une compensation globale.

Les régimes autonomes :

Les conséquences de l'individualisme

LES travailleurs indépendants, c'est-à-dire à la fois les agriculteurs, les chefs d'entreprise, les commerçants, les artisans et les membres des professions libérales, au total deux millions 780 000 cotisants en 1973 dans plusieurs régimes autonomes, ont toujours refusé d'être mêlés aux salariés dans un régime général. Une loi du 22 mai 1946 avait pourtant prévu le principe de cette intégration. Quelques mois plus tard, une autre loi du 13 septembre 1946 imposait l'intégration en ce qui concerne l'assurance-vieillesse. Mais une levée de boucliers parmi les non-salariés aboutit à un changement de cap : une nouvelle loi, celle du 17 janvier 1948, instituait des régimes autonomes d'allocation-vieillesse. Ce fut notamment l'« Organic » pour les commerçants et la « Cancava » pour les artisans.

Livrés à eux-mêmes, les indépendants décidèrent la liberté de choix pour les taux de cotisation. Différentes classes furent prévues. De nombreux commerçants et artisans préférèrent, pendant des années, verser de faibles cotisations pour se retrouver aujourd'hui avec des retraites d'un montant très modeste. Le système des cotisations est certes aujourd'hui mieux adapté, mais, comme les régimes spéciaux, les caisses autonomes sont déficitaires en raison de la diminution de leurs effectifs, aggravée par le passage des présidents de société dans le régime général (— 20 % chez les commerçants, — 40 % chez les artisans depuis 1955). Jusqu'à présent, l'aide de l'Etat à laquelle s'ajoute une contribution des sociétés était assurée. Aujourd'hui, il est question d'une aide du régime général.

Quant à la couverture des risques maladie, elle n'a été mise en place que bien plus tard : en 1961 fut créé un régime autonome pour les exploitants agricoles (Amexa), dont les cotisations ne représentent que 20 % environ des recettes. En 1966 (application en 1968), un régime autonome également fut constitué pour les commerçants et artisans (Canam), mais, dans ce dernier cas, les assurés préfèrent à nouveau payer peu de cotisations, de surcroît forfaitaires, quitte à recevoir moins de prestations (pas de remboursement pour le petit risque en 1966, 50 % seulement depuis la loi de 1970). Là, encore le déséquilibre démographique ainsi que le blocage du niveau des cotisations durant quatre ans, a entraîné, dès la troisième année d'existence du régime, un déficit comblé jusqu'à présent par l'Etat et les sociétés (contribution de solidarité).

Après la décision des pouvoirs publics d'aligner progressivement les prestations de la Canam sur celles du régime général, les cotisations sont devenues, depuis le 1er octobre, proportionnelles au revenu connu des indépendants. Mais le montant de ce revenu déclaré est sous-estimé et le taux des cotisations reste inférieur à celui du régime général (8,75 % dont 2,5 % en partie déplafonnés).

Les régimes spéciaux :

Les plus anciens et les plus généreux

LES régimes spéciaux (quelque deux millions trois cent mille cotisants) ont le plus souvent une ancienneté très supérieure à celle des autres institutions. Le doyen d'âge est le régime d'assurance vieillesse des marins qui remonte à une ordonnance de Colbert en 1668. Viennent ensuite le régime des fonctionnaires (1853), celui des mineurs (1892), celui des cheminots (1909).

Toutes ces institutions, auxquelles d'autres se sont ajoutées au cours des années (E.G.F., R.A.T.P.), ont mis en place des systèmes d'assurance beaucoup plus étendus que celui qui existe pour les salariés de l'industrie affiliés au régime général. Elles regroupent près de 15 % de la population française, mais versent 25 % des prestations ; pour la maladie, par exemple, la gratuité des soins est fréquente. Quant aux retraites, elles atteignent fréquemment des taux voisins de 70 % du traitement. En fait, les régimes spéciaux doivent être comparés à l'ensemble des prestations qu'un salarié du secteur privé reçoit à la fois du régime général et du régime complémentaire auquel il est affilié quand il prend sa retraite. En revanche, des disparités importantes subsistent sur l'âge du départ à la retraite : des cheminots ou des mineurs ont droit à une pension à cinquante ou cinquante-cinq ans ; sur le nombre d'années de cotisation prises en compte puisqu'il a été bien longtemps avant le régime général fixé à trente-sept ans et demi.

Ces différentes institutions souffrent pour la plupart d'un mal commun à tous les secteurs en régression : la réduction des effectifs. Le nombre des actifs cotisant diminue constamment, alors que celui des retraités continue à peser lourdement et dépasse parfois celui des actifs. Dans le régime minier, par exemple, le nombre des actifs a baissé de 27 % entre 1959 et 1967, et cette hémorragie s'est poursuivie : en 1974, on comptait près d'un cotisant pour quatre pensionnés alors qu'en 1959 il y avait parité. Pour combler le déficit financier tous les moyens ont été utilisés : augmentation des cotisations des employeurs, intervention du régime général, et surtout accroissement de la contribution de l'Etat. En 1974, les cotisations ne couvrent dans certains régimes qu'une très faible partie des dépenses : la moitié à la S.N.C.F., le cinquième dans les mines alors que dans le régime général elles en couvrent la quasi-totalité.

POURQUOI 4 MILLIARDS ?

Le mécanisme de la compensation proposé par le ministère du travail est le suivant :

DANS UNE PREMIERE ETAPE, *il prévoit une compensation entre les régimes des seuls salariés sur la base des déséquilibres démographiques mais aussi sur celle de la masse salariale soumise à cotisation, c'est-à-dire des capacités contributives.*

● Assurance-maladie : *aux compensations déjà appliquées les années précédentes avec les mineurs, cheminots, les salariés agricoles, etc., et qui représenteront 2 637 millions de francs en 1975 s'ajoutent celles avec les militaires et clercs de notaire, d'où un coût pour le régime général de 261 millions de francs.*

● *Assurance-vieillesse : pour les salariés, la compensation est calculée sur la base de la retraite annuelle moyenne des salariés agricoles (4 448 francs) et ne tient compte que des retraités âgés de plus de soixante-cinq ans. Après de multiples opérations, le régime général se voit imposer une contribution de 1 759 millions de francs à diverses institutions, par exemple les mines (429 millions de francs), la S.N.C.F. (329 millions de francs), les salariés agricoles (2 033 millions de francs).*

DANS UNE DEUXIEME ETAPE, *le projet institue une compensation entre salariés et non-salariés sur la base des seuls déséquilibres démographiques.*

● Assurance-maladie : *on retient comme prestation de base et de référence celle des non-salariés (705,4 F en moyenne par an) et une cotisation moyenne de 1 869 francs qui tient compte de tous les assurés (54 250 000 personnes) et de tous les cotisants (20 475 000). Résultat : l'ensemble des salariés doivent verser aux non-salariés 787 millions de francs, la charge incombant au régime général étant de 689 millions de francs, soit, pour la maladie, 950 millions de francs (689 + 261).*

● Assurance-vieillesse : *des calculs semblables sur la base de la retraite moyenne des agriculteurs (4 068 F) et d'une cotisation moyenne (1 297,8 millions de F) aboutissent à faire payer par l'ensemble des salariés 3 557 millions de F et par les professions libérales 93 millions au profit des agriculteurs (2 495), des commerçants (842) et des artisans (313). La répartition de ces charges entre salariés au prorata de la masse salariale se traduit pour le régime général par une aide à verser de 2 720 millions de F.*

● Allocations familiales : *s'ajoute enfin une compensation de 330 millions de F pour les allocations familiales au bénéfice des exploitants agricoles.*

La charge totale pour le régime général est donc de 4 000 millions de F (950 pour la maladie, 330 pour les prestations familiales — selon une formule non évoquée ci-dessus — 2 720 pour la vieillesse).

Mais à ces milliards de charges de compensation pour le régime général, il faudrait ajouter les précédentes compensations imposées depuis douze ans, toujours en vigueur et évaluées pour 1975 à 7,5 milliards de F, soit une compensation totale de 11,5 milliards de F.

Le Monde DE LA MÉDECINE

L'exploration du corps humain

Les progrès de la médecine sont largement tributaires de ceux de la technologie. L'apport de l'électronique, l'utilisation de nouvelles énergies (ultra-sons, infra-rouges, énergie nucléaire) à côté des rayons X ont permis la mise au point de nouvelles méthodes de diagnostic, de surveillance et de traitement (*).

Trente-deux exposants s'étaient installés du 8 au 11 octobre à l'U.S. Trade Center (Paris) pour présenter les dernières nouveautés « made in USA » en matière d'équipement et de matériel bio-médical. Du gadget scientifique à l'appareillage électronique le plus complexe, les exposants américains ont cherché à séduire les professionnels français des milieux médicaux et para-médicaux qui consacrent chaque année 800 millions de francs à la modernisation des cliniques et des hôpitaux.

Les derniers appareils en matière de surveillance cardiologique en soins intensifs (monitoring), de stimulation cardiaque par pace-maker, de chirurgie par laser, d'examens par ultra-sons (échographie) voisinaient avec du petit matériel médical et divers « gadgets » scientifiques.

La médecine préventive bénéficie aussi de ces progrès : sept minutes suffisent à une secrétaire pour enregistrer sur une bande de papier le poids, la taille, la tension artérielle et même l'électrocardiogramme d'un sujet. A côté des moyens de diagnostic complexes et sophistiqués, les progrès de la technologie ouvrent donc de nouvelles perspectives dans le domaine des diagnostics multiprofils rapides pour le dépistage de masse qui connaît actuellement d'importants développements.

(*) Un nouveau numéro de la collection « Que sais-je ? », (PUF), est consacré à ce sujet : *l'Electronique médicale*, par Robert Guillien.

Une technologie d'avant-garde

LE soir du 8 novembre 1895 la science franchissait un pas décisif qui allait bénéficier à toutes les branches de la médecine avec *la découverte, presque fortuite*, des rayons X (ainsi nommés à cause de leur nature mystérieuse) par un physicien allemand Wilhem Konrad von Röntgen, qui devait recevoir *le prix Nobel en 1901. Deux mois* plus tard à peine, la première communication scientifique de Röntgen sur les rayons X soulevait l'enthousiasme des savants du monde entier et, moins *de deux ans après, le* Français Antoine Beclère inaugurait le premier service français de radiologie à l'hôpital Tenon.

Du temps de pose de une heure et demie nécessaire lors d'une des premières applications médicales pour la recherche d'un projectile intracérébral, jusqu'aux perfectionnements actuels, beaucoup de choses ont changé. Néanmoins le principe de base de la radiologie demeure le même. Il est fondé sur la différence d'absorption des rayons X selon la nature des tissus traversés. Pendant longtemps on s'est donc habitué à voir nettement certaines parties du corps, os, poumons, du fait de leur densité calcique ou aérique et à ne pas voir du tout, finalement, la majorité des organes. Pour visualiser les organes creux (tel l'estomac) il faut, en effet, avoir recours à la création d'un contraste artificiel. L'artériographie (injection intra-artérielle *de substances opaques) qui* devient de plus en plus sélective, ou même l'injection intracardiaque par cathétérisme, l'injection d'air dans les espaces intra et péri-cérébraux *(encéphalographie gazeuse)*, constituent actuellement le domaine de pointe de la radiologie « classique ». La richesse des renseignements fournis par ces examens les *placent, pour longtemps encore, à* la tête de toutes les méthodes d'exploration, notamment dans le cadre des bilans préopératoires.

Une nouvelle technique de radiographie du cerveau

Toutefois, de nouveaux principes physiques ont été découverts, qui sont certainement en train d'acquérir, dans le domaine diagnostique, une place privilégiée. Des chercheurs américains, les docteurs George Jacobson et Luther W. Brady, viennent de mettre au point un nouveau procédé de radiographie, où l'émulsion d'argent est remplacée par un film en polyester enfermé dans une chambre métallique pressurisée. En traversant cette chambre sous pression, les rayons X sont transformés en électrons — chargés d'électricité négative, — qui sont ensuite recueillis par le film. L'image est révélée, en moins de 90 secondes, en noircissant simplement le film avec de la poussière de charbon. L'intérêt de ce procédé — appelé XRG, Xonics Radiography, — qui devrait être commercialisé dès l'année prochaine, est à la fois de réduire l'exposition du patient aux rayons (de 10 à 30 % environ) tout en fournissant une image *de bien meilleure qualité.* Ainsi, est-il possible de mettre en évidence par ce procédé, avec une remarquable précision de détails, la texture très fine de la trame pulmonaire, des petites tumeurs débutantes ou des lésions articulaires, par arthrite par exemple, qui ne sont normalement pas visibles par le procédé standard.

L'introduction de *l'ordinateur dans* le matériel radiologique permet, pour sa part, de recueillir des rayons X, après traversée de l'objet, sur des détecteurs cent fois plus sensibles que le film classique. *Ainsi sont* décelées de minimes variations du coefficient d'absorption des rayons X. Dans l'exploration cérébrale, où cet appareil, l'EMI-Scanner (ou système de tomographie axiale sur ordinateur), est utilisé, il permet de visualiser, sans aucune injection ni manipulation du malade, les ventricules cérébraux, la matière grise et blanche, le liquide céphalo-rachidien et, donc, d'éventuelles tumeurs cérébrales et des hématomes consécutifs à une hémorragie.

Cette méthode, véritable « révolution technologique », et appelée au plus grand avenir, devrait en outre permettre de mieux comprendre *l'origine et les causes de l'épilepsie.* L'atrophie cérébrale et la dilatation ventriculaire qui l'accompagnent souvent, les tumeurs cérébrales qui peuvent être à l'origine *des crises, sont en effet parfaitement* visualisées par cette méthode, qui devrait donc permettre d'étendre les indications de la neurochirurgie. Depuis 1972, quatre-vingts de ces *appareils, inventés par un ingénieur* britannique, Godfrey N. Hounsfield, sont actuellement en place dans divers services neuroradiologiques du monde. Leur coût est relativement *élevé, de l'ordre de 2 millions de* francs. Mais, compte tenu de ses remarquables performances et des espoirs qu'il suscite dans le très vaste domaine de la pathologie cérébrale, *voire même la pathologie générale*, il est certain que des pays comme la France devront rapidement consentir à cet investissement.

Une autre technique physique d'exploration diagnostique, qui consiste en l'injection d'isotopes radioactifs, bien que découverte depuis près d'un quart de siècle, a connu des débuts plus difficiles. Il y a seulement quinze ans, on se demandait encore si la scintigraphie serait un jour autre chose qu'une « amusante curiosité de laboratoire ». Elle a pourtant acquis, sous sa forme classique par balayage (scintigraphie), et sous sa forme plus récente qui utilise une caméra à scintillations (gammagraphie), le premier rang des techniques modernes de diagnostic.

Irradiant peu le sujet — dix fois moins qu'un examen radiographique conventionnel, — elle ne comporte ni risque ni inconfort pour le malade.

Des reins au cerveau, pratiquement tous les organes peuvent être explorés de cette manière, en particulier les poumons, la thyroïde et le foie qui en constituent les indications majeures. Mais ses succès les plus récents et les plus spectaculaires sont dus à la gammagraphie, qui permet l'étude des *phénomènes rapides* : mesure des débits sanguins, cardiaque, *coronaire et cérébral, et étude du* métabolisme de substances marquées comme le fer, l'iode, le calcium.

Inspirée du sonar, utilisé pour la détection des sous-marins, l'échographie *consiste à envoyer un faisceau* d'ultra-sons vers l'organe à explorer puis à le recueillir après réflexion sur les divers tissus rencontrés. L'échographie, et sa forme plus récente, *l'échotomographie*, qui donne une image bidimensionnelle de l'organe étudié, permettent d'éviter l'irradiation du sujet, et l'injection d'une substance quelconque. C'est pourquoi elles ont été *initialement* utilisées surtout pour l'étude du fœtus *in utero*, la mesure de son diamètre crânien, la recherche de malformations et la localisation du placenta. La prévention des complications de l'accouchement (dystocie, *placenta praevia), la détection précoce d'une insuffisance du développement fœtal* sont autant de diagnostics aisément portés grâce aux ultra-sons et qui devraient réduire la morbidité.

Actuellement, de la neurologie à l'ophtalmologie, pratiquement toutes les disciplines médicales utilisent l'échographie qui, compte tenu de son innocuité totale, peut être répétée plusieurs fois et présente ainsi un très grand intérêt pour suivre l'évolution d'une affection et l'efficacité du traitement. Mais son application la plus récente et la plus spectaculaire est certainement représentée par le diagnostic des malformations cardiaques chez le nouveau-né.

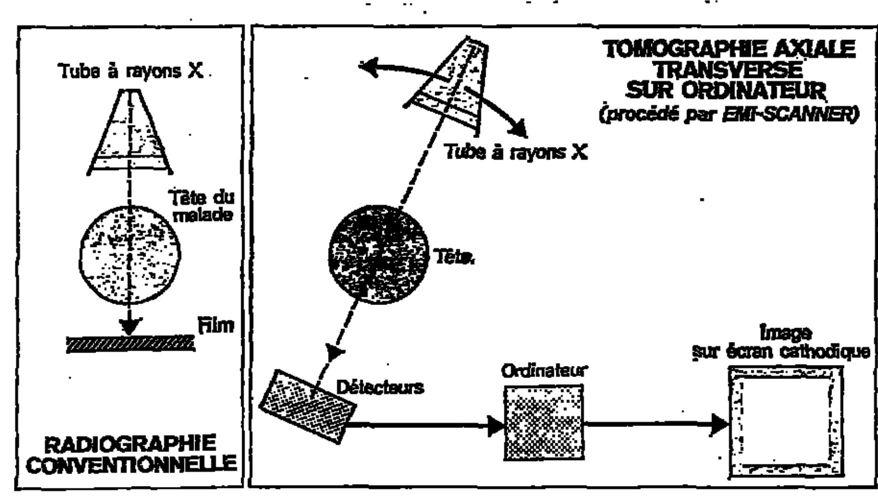
Du fait des immenses progrès de la chirurgie cardiaque infantile, le *diagnostic* précoce de ces malformations revêt une importance considérable. Une large utilisation de l'échographie devrait donc permettre de déceler ces lésions à *temps en évitant le plus souvent à* l'enfant des manœuvres traumatisantes comme le cathétérisme cardiaque et des irradiations répétées.

Infrarouge et tumeur du sein

C'est dans le domaine du diag*nostic des affections du sein que la* thermographie connaît actuellement ses plus grands succès: On sait que cette méthode consiste à l'enregistrement par une caméra à infrarouges *des différences de températures locales* qui existent en divers points du corps et notamment au niveau des tumeurs. Cette technique très simple est donc particulièrement bien adap*tée au dépistage systématique du* cancer du sein à l'intérieur d'une population à haut risque, par exemple les femmes de plus de trente-cinq ans. Complétée par d'autres techniques plus classiques (mammographie et examen cytologique), sa fiabilité est très grande puisqu'elle met en évidence des tumeurs non décelables cliniquement, mais qui peuvent don*ner lieu à une ablation avec les meilleures* chances de guérison.

Enfin l'exploration endoscopique, en particulier du tube digestif, jadis pratiquée à l'aide de tubes rigides et peu maniables, bénéficie désormais d'un matériel souple en fibre de verre (équipé d'une lumière froide), qui permet, par voie haute d'atteindre le duodénum et d'explorer par cathétérisme les voies biliaires et pancréatiques, tandis que par voie basse un appareil long de 2 mètres, le coloscope, permet l'exploration totale de tout le gros intestin, la biopsie des lésions et même, sans intervention chirurgicale, l'ablation de polypes.

MARIE-JOSÉ DURIEUX.



Dans la tomographie axiale transverse (par EMI-SCANNER) le tube à rayons X peut adopter des positions variables pour réaliser une série de tomographies du cerveau. Les informations recueillies sont ensuite transmises à un ordinateur de telle sorte qu'en fin de compte les différences de coefficient d'absorption des rayons X dans le cerveau sont multipliées par 100. L'invention et la réalisation de cet appareil sont dues à un ingénieur britannique, Godfrey N. Hounsfield.

LA LONGUE ATTENTE DE LA PITIÉ-SALPÊTRIÈRE

LA radiographie du cerveau par la technique du « scanning » est une véritable révolution dans le domaine de la neuro-radiologie. Quatre-vingts appareils sont actuellement en service à travers le monde, dont soixante aux Etats-Unis, et leur nombre devrait doubler dans les années qui viennent. Mais la France attend encore le sien pour des raisons qui ne sont pas uniquement financières, puisque le principe du financement en a été admis. Le ministère de la santé voudrait, en effet, équiper ses hôpitaux d'un appareil français (construit par la Compagnie générale de radiologie, qui appartient au groupe Thomson) plutôt qu'avec l'appareil anglais (fabriqué par EMI).

L'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, qui, avec huit cents lits, est l'un des plus importants centres de neurologie et de neurochirurgie du monde et a été choisi par l'Assistance publique en accord avec la Sécurité sociale, attend avec impatience l'arrivée de cet appareil : une salle est déjà prête pour le recevoir. Malheureusement le modèle français est loin d'être opérationnel : il n'a encore jamais fonctionné sur un malade, et l'on n'a pas vu de radiographie faite avec ce modèle — dans un domaine où la précision des images est de la plus haute importance. Les délais nécessaires à son expérimentation ne sont pas exactement connus — ils ont été de quatre ans pour le modèle anglais.

S'il est parfaitement légitime de vouloir faire travailler de préférence l'industrie française, il est regrettable que des malades — ceux notamment qui sont atteints de tumeurs cérébrales — soient privés, en France, des avantages considérables que présente ce procédé, alors que nos voisins européens en bénéficient depuis des mois et même des années en Grande-Bretagne.

Au ministère, on indique que le problème est à l'étude mais qu'aucune décision n'est encore prise à ce sujet et que, en tout état de cause, le procédé anglais besoin d'un certain délai pour obtenir son homologation.

M.-J. D.

Le risque thérapeutique

Racine indienne hypertension et cancer du sein

UN médicament utilisé depuis plus de vingt ans dans certains cas d'hypertension modérée a-t-il chez la femme des effets favorisants sur le déclenchement des tumeurs du sein ?

Telle est la question qui se pose au corps médical mondial après les publications successives de quatre enquêtes provenant des Etats-Unis, d'Angleterre et de Finlande.

La réserpine, ou ses dérivées, extraite des racines d'une plante indienne *(Rauwolfia serpentina)* est présente dans de nombreuses spécialités pharmaceutiques. Elle est prescrite dans les cas d'hypertension, où sa bonne tolérance et son coût peu élevé semblaient justifier un usage prolongé.

Plus de 10 % des femmes de plus de cinquante ans souffrent plus ou moins d'hypertension, et c'est par pur hasard qu'une équipe de statisticiens de la ville de Boston (Etats-Unis), analysant les dossiers de 25 000 malades hospitalisés en 1972, s'aperçut que l'ordinateur chargé de ce tri signalait une fréquence triple de cancers du sein chez les femmes de plus de cinquante ans prenant sous une forme quelconque de la réserpine (7,3 % de ces malades présentaient un cancer du sein contre 2,2 % dans le groupe témoin).

Des vérifications entreprises sans délai en Finlande (hôpital universitaire d'Helsinki) et en Grande-Bretagne confirment l'observation américaine, bien que ces travaux fassent l'objet, dans la revue *The Lancet*, qui les publie (numéro du 21 septembre 1974), de critiques statistiques sévères émanant notamment des statisticiens allemands.

Les auteurs anglais et finlandais semblent néanmoins, tout comme leurs confrères américains, avoir éliminé toutes les causes possibles de confusion, et ils précisent qu'il paraît y avoir une relation entre la fréquence accrue de cancérisation mammaire et la durée d'absorption de la réserpine.

Le mécanisme de cette relation causale — si elle est confirmée — serait lié à l'effet de stimulation des sécrétions de prolactine, hormone hypophysaire commandant les sécrétions mammaires. S'il en était ainsi, il est vraisemblable qu'une attention particulière devrait être portée à d'autres substances (psychotropes, notamment le sulpiride) qui ont le même effet stimulant.

Le Centre national de pharmaco-vigilance (6, cité Vaneau; 75007 Paris) a décidé d'envoyer aux médecins français une lettre circulaire concernant les dérivés réserpiniques. Il espère ainsi recueillir des indications supplémentaires sur une hypothèse dont la gravité évidente appelle la plus grande prudence dans l'interprétation des statistiques.

L'origine végétale de la réserpine indique, incidemment, et quelle que soit l'issue des vérifications en cours, que les tenants des médications naturistes et les fervents des racines, des tisanes et des décoctions orientales relèvent, comme les autres et plus encore peut-être, du risque inhérent à l'activité même des produits absorbés. Un risque qu'il faut savoir accepter, à condition qu'il soit proportionné aux bienfaits escomptés, et dont il est souvent très difficile — en cancérologie notamment — de mesurer l'ampleur.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

LE CŒUR, LE SPORT

Perclus de rhumatismes, courbatu, inapte à l'emploi bien avant l'âge de la retraite par inconscience, paresse, négligence : telle est la description pessimiste de l'homme du vingt et unième siècle que font les physiologistes et les spécialistes de médecine sportive si nos descendants ne redressent pas la situation lamentable qui est aujourd'hui celle de l'homme occidental. L'ascenseur et l'automobile, qui sont en eux-mêmes d'heureux progrès, ont fait oublier un peu vite à l'homme qu'il pouvait encore marcher tous les jours, monter à pied un escalier, se lever de sa chaise et faire de l'exercice. La sédentarité est considérée par les responsables de santé comme un fléau médico-social aussi néfaste que l'erreur alimentaire, le tabagisme, et tout aussi remédiable.

C'est pourquoi la Fondation nationale de cardiologie (1) a choisi cette année pour thème de la « Semaine du cœur » : lutter contre la sédentarité et prôner un contre-poison, l'entraînement physique. Cet effort, qui peut être facilement nuancé d'une personne à l'autre en fonction de ses moyens, son état de santé, de son âge, permet aux muscles, qui représentent à eux seuls 40 % de l'organisme humain, de travailler, ce dont la plupart ont perdu l'habitude. L'activité musculaire réclame de la pompe centrale, le cœur, un effort proportionnel pour alimenter en oxygène ces foyers de travail. L'entraînement physique développe la performance du cœur, augmente la réserve cardiaque, et aide, à condition d'être fait sans à-coups, à maintenir cet organe en bonne santé. On pourra voir et utiliser ci-dessous deux documents qui, d'un côté montrent, dans le risque d'infarctus, la part de responsabilité personnelle de chacun d'entre nous et qui, de l'autre, soulignent

L'exercice physique : un véritable médicament

« LA « forme » est chose trop importante pour être réservée aux seuls champions. Pour réussir sa vie quotidienne, l'homme moyen doit lui aussi s'entraîner », déclare le Suédois Per Olof Astrand dans un livre sur la « condition physique », où il compare la machine humaine à une automobile dont les performances, quelle que soit la puissance présumée, dépendent du rodage et de la façon de conduire. Pas plus qu'une voiture, l'organisme humain ne peut travailler constamment à plein régime, « accélérateur au plancher ». Tout dépend de son cœur, de son débit cardiaque, qui détermine à son tour la quantité d'oxygène indispensable à l'alimentation des muscles.

Il a été démontré que pour accomplir un travail prolongé sans fatigue l'organisme doit consommer de l'oxygène à 50 % de sa consommation maximale. Or cette dernière augmente très précisément en fonction de l'entraînement.

C'est pourquoi une ménagère, pour assurer sans fatigue son travail quotidien (faire les lits, nettoyer, ranger, faire les courses, laver la vaisselle, faire de la couture, préparer les repas, surveiller et coucher les enfants), devrait consacrer chaque jour une demi-heure au plein air et à la gymnastique. C'est pourquoi également il est recommandé au mineur de fond de pratiquer les poids et haltères, et au bûcheron scandinave de faire du ski de fond pour acquérir le « souffle » nécessaire.

Il n'existe pas, semble-t-il, de différence fondamentale — mais seulement des différences de degrés — entre l'haltérophile de compétition, l'homme de la rue ou le handicapé. Dans tous les cas, un entraînement adéquat permet d'augmenter la ventilation pulmonaire et l'activité cardiaque.

Que peut-on espérer sur le plan cardiaque de l'effort musculaire bien compris ? Malgré de fortes présomptions, il n'a jamais été prouvé de façon formelle que la bonne condition physique permettait d'échapper à l'infarctus, à l'insuffisance coronarienne ou aux artérites des membres inférieurs. En revanche, le contraire a été clairement démontré : la « machine humaine » est conçue pour faire fonctionner ses muscles, et le repos prolongé lui est néfaste. De nombreuses expériences en témoignent, selon le professeur Degeorges (Paris, hôpital Cochin).

L'inactivité diminue, en effet, les masses musculaires, diminue la concentration de calcium dans le squelette, diminue le volume de sang, diminue la capacité maximale de consommation d'oxygène et le débit cardiaque maximum. Des étudiants volontaires ont, par exemple, été maintenus au lit pendant trois à six semaines. Avant la période de repos, ils fournissaient un effort mesuré sur une bicyclette ergométrique avec un cœur battant à 120 pulsations par minute. Après la période de repos, pour le même effort, leur cœur battait à 170 pulsations par minute : la force de contraction du muscle cardiaque avait diminué, obligeant celui-ci à multiplier le nombre de contractions dans le même temps pour obtenir le même résultat. On a calculé qu'après trois semaines de lit le volume cardiaque diminue de 17 % et que la fréquence cardiaque de repos augmente de 0,5 par jour de lit.

Quant au devenir des « super-entraînés » que sont les anciens champions, il n'est guère plus rassurant. On a étudié, par exemple, la mortalité de 355 anciens footballeurs de Harvard (1901-1930) : sur 126 décédés, 87 l'étaient de causes connues, dont 25 d'infarctus. Ces infarctus étant observés parmi ceux qui avaient cessé tout entraînement physique, les autres étaient indemnes ou beaucoup moins touchés. Toutes les études faites sur ce sujet concluent dans le même sens : l'ancien sportif, s'il continue à s'entraîner et à pratiquer un exercice régulier, est moins sujet aux maladies cardiaques.

L'ÉVALUATION DES RISQUES DE L'INFARCTUS

SEXE	TENSION (CHIFFRE MAXIMA)	RÉGIME MATIÈRES GRASSES	EXERCICE	TABAC	POIDS	HÉRÉDITÉ	ÂGE
Femme en dessous de 40 ans — 1	10 — 1	Régime pratiquement sans beurre, ni huile, ni œufs — 1	Travail actif et exercices intensifs — 1	Non fumeur — 0	moins de 2,5 kg au-dessous du poids normal — 0	Aucune hérédité cardiaque connue — 1	de 10 à 20 ans — 1
Femme de 40 à 50 ans — 2	12 — 2	Régime de grillades et légumes, avec peu d'œufs et mat. grasses — 2	Travail actif et exercices modérés — 2	Cigare et/ou pipe — 1	de moins de 2,5 kg à plus de 2,5 kg par rapport au poids normal — 1	1 parent avec une maladie cardio-vasculaire à + de 60 ans — 2	de 21 à 31 ans — 2
Femme au-dessus de 50 ans — 3	14 — 3	Régime normal avec œufs, mais sans friture ni sauces — 3	Travail sédentaire et exercices intensifs — 3	10 cigarettes au moins par jour — 2	3 à 10 kg au-dessus du poids normal — 2	2 parents avec une maladie cardio-vasculaire à + de 60 ans — 3	de 31 à 40 ans — 3
Homme — 5	16 — 4	Régime normal avec quelques fritures et sauces — 4	Travail sédentaire et exercices modérés — 5	20 cigarettes par jour — 4	10 à 16 kg au-dessus du poids normal — 3	1 parent avec une maladie cardio-vasculaire à — de 60 ans — 4	de 41 à 50 ans — 4
Homme trapu — 6	18 — 6	Régime riche avec assez souvent sauces, fritures, pâtisseries — 5	Travail sédentaire et peu d'exercice — 6	30 cigarettes par jour — 6	de 18 à 25 kg au-dessus du poids normal — 5	2 parents avec une maladie cardio-vasculaire à — de 60 ans — 6	de 51 à 60 ans — 6
Homme trapu et chauve — 7	20 ou plus — 8	Régime gastronomique avec abondance de sauces, fritures, pâtisseries — 7	Manque total d'exercice — 8	40 cigarettes par jour et plus — 10	de 25 à 32 kg au-dessus du poids normal — 7	3 parents avec une maladie cardio-vasculaire à — de 60 ans — 7	de 61 à 70 ans — 8

REPORTEZ ICI LA SOMME DES POINTS COTÉS QUI VOUS CONCERNENT

Si le sexe, l'âge et l'hérédité paraissent des facteurs inéluctables de risques d'infarctus, plusieurs autres méritent l'attention, car ils engagent la responsabilité des personnes, qu'il s'agisse de la tension, de la diététique, de l'exercice, du tabac ou du poids.

Ce tableau, issu de la revue « Cœur et Santé », mis au point par la Michigan Heart Association, aux États-Unis, permet au lecteur de calculer ses risques après avoir totalisé les points qu'il mérite dans chaque colonne :

— 6 à 15 : risques très faibles ;
— 16 à 20 : risques faibles ;
— 21 à 24 : risques réels, mais encore peu inquiétants ;
— 25 à 31 : risques assez nets, faire attention ;
— 32 à 40 : risques grands ;
— 41 à 62 : risques très grands, voir un médecin ;

Oublier l'ascenseur

L'exercice, au dire des cardiologues venus soutenir la lutte contre la sédentarité lors de la Semaine du cœur, peut être considéré comme un véritable médicament pour le cœur. Outre le développement de la performance cardiaque et l'augmentation de la réserve cardiaque, il permet aux muscles entraînés de mieux utiliser la quantité d'oxygène apportée par le sang et, par conséquent, de moins solliciter la pompe cardiaque.

L'exercice physique a peut-être aussi sur la coagulation du sang un effet favorable. D'autre part, en évitant les phénomènes de coagulation à l'intérieur des vaisseaux, il joue probablement un rôle bénéfique en abaissant le taux de certains des corps gras contenus dans le sang, comme les triglycérides incriminés dans l'athérosclérose.

Pour parvenir à lutter contre le risque d'affection cardio-vasculaire, pour maintenir et rééquilibrer les fonctions cardio-respiratoires, il semble qu'une demi-heure à une heure, trois fois par semaine, d'entraînement méthodique suffit à y pourvoir. Si la gymnastique et les sports de plein air sont à l'évidence conseillés, il est d'autres moyens beaucoup moins contraignants, plus commodes à mettre en œuvre : pratiquer la marche à pied et la bicyclette (1) en terrain accidenté, mais aussi : renoncer à l'automobile pour des trajets de 15 minutes, raccourcir d'une, deux ou trois stations un trajet en autobus ou en métro, oublier volontairement l'ascenseur une fois sur deux. Enfin, reste le bricolage et le jardinage du week-end. Une enquête britannique sur une population de fonctionnaires classés en proportion des efforts fournis durant le week-end a, en effet, montré de façon tout à fait significative que ceux qui ont une activité de jardinage intensif en fin de semaine courent un risque coronarien nettement moins élevé que ceux qui restent inactifs. C'est encore une autre façon de s'entraîner.

(1) On peut s'adresser aux associations suivantes :

— Comité national des sentiers de grandes randonnées : 92, rue de Clignancourt, 75883 Paris Cedex 18.

— Union nationale des deux roues : 59, avenue de la Grande-Armée, 75782 Paris Cedex 16.

— Fédération française de cyclotourisme : 66, rue René-Boulanger, 75010 Paris.

— U.C.P.A. (pour la marche) : 62, rue de la Glacière, 75013 Paris.

POINT DE VUE

LES ÉMISSIONS DE LA PREMIÈRE CHAINE SUR BRUNO BETTELHEIM

La psychanalyse, la psychiatrie et l'autisme infantile

par le docteur CYRILLE KOUPERNIK (*)

La première chaîne de télévision a présenté les 4, 8 et 11 octobre une série d'émissions réalisées par Daniel Karlin et consacrées au psychanalyste Bruno Bettelheim auteur de « la Forteresse vide » et fondateur de l'école orthogénique de Chicago (« le Monde » des 29-30 septembre et 6-7 octobre 1974). Ce mardi est diffusée, à 21 h. 45, la quatrième et dernière émission de cette série qui a provoqué des réactions parfois très violentes de psychiatres français. Le docteur Cyrille Koupernik, spécialiste de la psychiatrie de l'enfant, expose ici son point de vue.

La passion soudaine de Daniel Karlin vient de faire de Bruno Bettelheim un familier des foyers français par le truchement du petit écran. Je voudrais, à propos de cette rencontre inattendue mais qui ne sera peut-être pas sans retombées, apporter le discret point de vue du professionnel soucieux d'impartialité.

C'est ce souci qui m'impose de proclamer que l'homme Bettelheim est irréprochable. Il n'a tiré aucun bénéfice de son entreprise, il a travaillé très durement, imposant à ses collaborateurs et s'imposant à lui-même des horaires épuisants. Il a vécu des années durant avec ces enfants, avec leurs enseignants et leurs soignants ; fait important : il a unifié la formation des uns et des autres, à la recherche des besoins et des expressions de l'enfant. Il m'a paru évident, à suivre les émissions de télévision, que la traduction, hélas ! alourdissait et affadissait, qu'il était un psychothérapeut-né, à l'aise, évitant le paternalisme et le silence, sans doute servi par ce merveilleux humour germano-judéo-américain qui est lucidité de soi et ouverture vers l'autre.

Il n'en demeure pas moins que je ne suis pas d'accord avec lui, avec ses positions théoriques en ce qui concerne l'objet, en principe unique, de son œuvre maîtresse, la Forteresse vide : l'autisme infantile. Je suis psychiatre et non psychanalyste ; l'inverse est vrai pour B. Bettelheim, et je regrette à ce propos qu'à deux reprises la sculpturale et blonde beauté qui annonce les programmes de la première chaîne l'ait présenté comme psychiatre. Je crois donc utile, en tant que psychiatre, de définir ce que l'on entend par « autisme », puis, par extension, par autisme infantile. Bleuler a utilisé le terme d'autisme pour désigner le refuge dans l'imaginaire, refuge secondaire à la maladie, créé par elle et ne la créant pas, et, en fait, réponse à une certaine façon d'être biologique qui est le nucleus de la schizophrénie. Kanner, père de l'autisme infantile, reprend le terme mais a en vue le manque total de communication dont font preuve ces enfants qu'il décrit, dont Bettelheim parle dans sa Forteresse vide, mais dont, il faut bien l'avouer, il n'est que rarement question dans les séquences filmées. L'autisme infantile apparaît moins comme un repli sur soi qu'un manque de « dépli » ; donc, d'une certaine façon, l'utilisation du même terme est peut-être critiquable.

La place me manquant, je me contenterai de développer l'essentiel de mes thèses, qui sont d'ailleurs en accord avec celles de la majorité des psychiatres d'enfants :

1) L'autisme infantile est un état de l'enfant jeune et peut être diagnostiqué avant l'âge d'un an (ce que Bettelheim met en cause) ;

2) On n'en connaît pas le substratum physiopathologique, mais, comme le remarquait fort justement Claude Sarraute dans sa chronique de télévision (le Monde du 6-7 octobre), il est peu probable que les attitudes parentales soient à incriminer, dans la mesure où de jeunes enfants soumis à des privations et à des frustrations bien plus cruelles ne deviennent pas autistiques pour la majorité ;

3) On tend à admettre qu'il s'agit d'un désordre inné de la communication, proche de l'aphasie ou des troubles perceptuels mais non identique à eux, ce qui rend aléatoires les effets d'une psychothérapie ;

4) Les schizophrènes adultes ne sont pas d'anciens autistiques et cela rend choquante la référence permanente et, hélas ! payante à la folie.

Quant aux films eux-mêmes, malgré le cœur qu'y a mis D. Karlin, ils ne m'ont pas paru emporter la conviction pour ce qui est de la nature des troubles des enfants. A une ou deux exceptions près, aucun de ceux-ci n'apparaît comme autistique. La blonde Caroline, seize ans (émission du 11 octobre 1974), s'est droguée, on la dit nymphomane, elle a tenté de se suicider. Où est l'autisme ? Où est-il dans cette chambrée de jeunes Américains dont certains sont obèses, cependant que d'autres jouent de la guitare, le cumul n'étant pas interdit ?

J'avoue que je crains les retombées de ce ta-ta-ta-ta beethovenien à la gloire de Bettelheim. Tout d'abord constante est la référence à la culpabilité des parents. Or elle est loin d'être prouvée en ce qui concerne l'autisme. Il est peu de calvaires comparables à celui que représente un enfant autistique, un étranger dans la maison, un être lunaire, un être autre et impénétrable. C'est cette situation d'ensemble que constitue la famille qu'il faut prendre en charge et non pas dresser contre les parents — malheureuses victimes — des réquisitoires non fondés.

Et enfin, n'y aura-t-il pas de la part d'innombrables familles qui ont un enfant handicapé ou difficile, et ce quelle que soit la nature du handicap ou de la difficulté, un immense appel en vue de la création de multiples écoles orthogéniques ? Songez simplement que « chaque » enfant de l'école de Bettelheim est en psychothérapie individuelle. Peut-on envisager de telles dépenses, une telle mobilisation de compétences, à l'échelle d'une nation ? Et fallait-il en laisser miroiter la prétendue nécessité ?

★ Membre associé du collège de médecine des hôpitaux de Paris.



هكذا من الاجل

DE LA MEDECINE

ET LA SANTÉ

pour ceux qui ont souffert d'une maladie cardio-vasculaire, l'utilité et les contre-indications des *sports dans la réadaptation. Ils témoignent* l'un et l'autre du fait que la condition physique peut s'acquérir, se conserver, se perdre ou se retrouver en fonction de la volonté de l'intéressé.

Les randonnées ont trouvé ces dernières années dans le public un regain d'intérêt; et le nombre, s'il est encore très faible, des « vacanciers » qui ont consacré tout ou partie de leurs loisirs à marcher témoigne de la présence de ce « germe » bénéfique dans notre société. Il est temps, comme le rappelait la semaine passée le professeur Degeorges (Paris, hôpital Cochin), de faire prendre conscience que le « droit à la santé commence par l'effort individuel ».

M. ALLAIN-REGNAULT.

★ L. rue de Paradis, 75010 Paris. C.C.P. Paris : 16-39-774.

VALEUR ET DANGER DES SPORTS POUR LE CŒUR

SPORTS	VALEUR ET DANGER SUR LE PLAN CIRCULATOIRE — Valeur	Danger	CONDITIONS PARTICULIÈRES DU FAIT DE LA CARDIOPATHIE	RAISONS DE L'INTERDICTION, DES RÉSERVES OU DES RECOMMANDATIONS
ALPINISME	■■■	◪◪◪	Pas de parois verticales. Montagne à vache. Des courses longues peuvent être progressivement autorisées.	Excellent entraînement cardio-vasculaire l'altitude n'est pas ici un problème. Mais risque d'énormes dépenses imprévues d'énergie (accidents, mauvais temps).
ATHLÉTISME (cross footing)	■■■	◪◪◪	Chez un ancien athlète le cross très lent ("jogging") est très efficace pour la fonction circulatoire.	La dépense énergétique s'élève très rapidement à un haut niveau : à réserver aux infarctus jeunes et minimes, aux faux coronariens (névrose tachycardique).
AVIRON	■■■	◪	Ne jamais forcer, ne pas avoir à lutter contre un fort courant (eaux calmes).	Remarquable entraînement cardio-vasculaire mais peut être exténuant.
BASKET	■ INTERDIT	◪◪◪		Rythme trop rapide et haché.
CYCLISME (sans surveillance)	■■■	◪ O	Monter les côtes de plus de 5% à pied.	"Le sport par excellence".
ÉQUITATION	O	◪	Cavalier expérimenté. Pas d'obstacles.	Peu efficace pour le système circulatoire du cavalier, peut entraîner des stress chez le débutant !
FOOTBALL	■■ INTERDIT	◪◪◪		Efforts intenses et brusques, stress.
GOLF	■■	O	Se contenter de 9 trous au début. Etre son propre caddy, ou remorquer ses clubs.	Effort trop étalé et fragmenté à moins de marcher vite. Se joue seulement en fin de semaine pendant l'hiver (après reprise du travail).
JUDO	O INTERDIT	◪◪◪		Contraction isométrique, blocage respiratoire.
MARCHE	■■	O	Côtes souhaitables car rythme cardiaque souvent inférieur à 70% du maximum.	Excellent entraînement cardio-vasculaire.
NATATION	■■■	◪◪	Eau ⩾ 24°. Jamais seul, absence de courants, eaux calmes.	Excellent entraînement cardio-vasculaire.
SKI NORDIQUE (de fond)	■■■	◪	Eviter : déclivités importantes, froid intense (t° ⩽ −10°). Etre un skieur confirmé.	Le meilleur de tous les exercices sur le plan circulatoire.
SKI ALPIN	■	◪◪	Eviter le froid intense, se méfier des randonnées automobiles difficiles avant et après le ski. Etre un excellent skieur, échauffement nécessaire.	Pas d'effets cardio-vasculaires notables mais intérêt et détente : effet moral puissant sur les "mordus".
TENNIS	■	◪◪	Préférer le double. 2 sets maximum. Etre un joueur confirmé. Redouter chaleur et soleil.	Sport très haché, avec démarrages brusques mais intérêt et effet psychothérapiques chez les "mordus".
TENNIS DE TABLE	■	◪		Faible dépense énergétique, grande dépense psychologique ; dérivatif puissant.
VOLLEY BALL	■	O	Etre un joueur confirmé.	Peu d'effets cardio-vasculaires.
YACHTING (voile) DÉRIVEUR	O INTERDIT	◪◪◪	Pas de régate, pas de rappel. Bateau non chavirable (passager seulement).	Danger de la contraction isométrique, du dessalage.
CROISIÈRE	O	◪	Jamais seul. Pas de manœuvres (étarquage, hissage, souquage).	Danger de l'isolement, du froid, du mal de mer qui peut déclencher un angor.

Légendes des symboles :

VALEUR :
- O Effets circulatoires nuls ou trop brusques.
- ■ Effets circulatoires modérés.
- ■■ Effets circulatoires suffisants pour provoquer une économie de travail cardiaque.
- ■■■ Effets circulatoires très intenses, susceptibles de modifier chez le sujet normal la performance cardiaque.

DANGER :
- O Aucun risque notable.
- ◪ Pourrait déclencher angor ou extrasystoles, mais effort facile à doser et à contrôler.
- ◪◪ Dangereux dans certaines conditions où le contrôle est impossible.
- ◪◪◪ Conditions circulatoires défavorables. Risque de mort subite chez le coronarien ou effort nécessairement trop intense.

Les personnes ayant souffert d'une maladie cardio-vasculaire sont souvent contraintes à l'immobilité. Cependant la preuve a été apportée, là encore, que l'excès de sédentarité était nuisible. Le rôle du sport dans la réadaptation, à condition d'être pratiqué avec prudence et sous contrôle, car il s'agit d'une « thérapeutique active », a été largement démontré. Dans un ouvrage publié l'an passé par les laboratoires Sandoz sur la « Réadaptation des coronariens », le professeur Jean-Paul Broustet a dressé, pour différents sports, des tables de valeurs utilisées pour la réadaptation des coronariens qui montrent en même temps la valeur et les dangers de différents sports et pourquoi certains sont interdits aux cardiaques.

LIVRES

■ **SPORT ET MEDECINE**, par R. Guillet et J. Genéty. Editions Masson, 396 pages, 38 F.

Plus de 6 000 000 de Français ont une licence sportive dont l'obtention a été précédée d'un examen médico-sportif. Des millions d'autres Français ne possédant pas de licence se livrent chaque année à des activités de plein air.

Mais si le sport est devenu tant bien que mal une réalité sociale, si le généraliste ou le spécialiste sont fréquemment sollicités soit pour donner un avis sur l'aptitude aux sports, soit après une manifestation pathologique, pour établir un diagnostic, voire un pronostic, il faut bien reconnaître que la médecine sportive est bien mal nantie.

C'est dans l'espoir de redresser cette situation, en informant le plus grand nombre, que deux médecins lyonnais, MM. R. Guillet et J. Genéty, dont la réputation n'est plus à faire dans ce domaine, ont rédigé un *Abrégé de médecine du sport*, véritable encyclopédie médicale à l'usage des praticiens, des entraîneurs, des soigneurs et des sportifs eux-mêmes.

A notre connaissance, c'est le seul travail de synthèse de ce type.

■ **L'INFARCTUS DU MYOCARDE**, par le docteur Louis Cournot. Editions Robert Laffont, collection « Comprendre pour guérir », 208 pages, 24 F.

Guérir d'un infarctus du myocarde est une chose, vivre en ayant guéri d'un infarctus en est une autre. Dans cet ouvrage, qui se veut essentiellement pratique, le docteur Cournot offre tout d'abord au lecteur le moyen de mieux comprendre cette affection. Dans un texte clair, illustré par de nombreux dessins et maquettes, et sans que la rigueur scientifique puisse jamais être mise en cause, l'auteur amène peu à peu le lecteur à comprendre des problèmes aussi complexes que ceux du fonctionnement d'un cœur sain et normal, de l'athérosclérose, de l'électrocardiogramme ou des traitements de la maladie. Traitements qui sont décrits heure par heure, jour après jour, à partir du moment où un individu est atteint d'un infarctus et jusqu'à sa convalescence.

Mais, une fois guéri, ce malade se pose mille et une questions sur la façon dont se déroulera son retour à la vie quotidienne. Ce sont les réponses à ces questions qui constituent la deuxième partie de ce livre. Plusieurs chapitres traitent de la guérison confirmée, de la reprise du travail, de l'environnement humain, des déplacements possibles, des séjours de vacances, des loisirs, des sports et des droits de « l'infarctus » (remboursement des frais médicaux, arrêt de travail, recyclage, pension d'invalidité, assurance vie, divorce, service militaire). Enfin, au-delà de ces conseils pratiques, le docteur Cournot aborde avec délicatesse mais avec précision les problèmes de l'amour, des relations sexuelles.

Dans la même collection, les Varices, par le docteur Félix Nebot, 265 pages, 27 F. Cet ouvrage, *comme le précédent, se divise en* deux parties : l'une explique les aspects médicaux des varices (leur définition, leurs causes, leurs symptômes, leur traitement, leur guérison) tandis que l'autre expose les multiples situations et problèmes auxquels les malades qui souffrent de cette affection se trouvent quotidiennement confrontés.

■ **LE DIABETIQUE ET SON DIABETE**, par le professeur Azerad. Ed. Expansion scientifique, 304 pages, 40 francs.

Malades, praticiens et spécialistes devraient trouver dans cet ouvrage, fruit de quarante années d'expérience, une moisson abondante et un enseignement précieux.

SCIENCES

Après deux réunions sans résultats à Matignon et à l'Élysée

LE CHEF DE L'ÉTAT DEVRA DÉTERMINER LE SORT DE LA FUSÉE EUROPÉENNE ARIANE

Pas plus que le conseil interministériel présidé par M. Chirac à Matignon, le jeudi 10 octobre, le conseil restreint à l'Elysée, le lundi 14 octobre, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, n'est parvenu à trancher le sort de la fusée européenne Ariane et à définir le contenu du programme spatial français. La décision revient maintenant au chef de l'Etat, et elle sera sans doute annoncée dans quelques jours.

Pour étudier le programme spatial français et la fusée Ariane que la France construit avec dix autres pays européens et finance à 65 %, étaient réunis à l'Elysée, outre M. Giscard d'Estaing et le premier ministre, MM. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances; Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche; Jacques Soufflet, ministre de la défense; Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

L'absence d'une décision laisse supposer une discordance de vues entre les ministres intéressés. Il semblerait que M. Chirac et la plupart de ses ministres soient plutôt favorables à la continuation du programme Ariane, qui devrait apporter à l'Europe une autonomie dans le domaine de l'espace et de la mise en œuvre des satellites de communications. En revanche, le ministre des finances, qui devrait autoriser l'an prochain une dépense de 210 millions de francs pour Ariane, paraît opposé à ce projet.

Plusieurs solutions peuvent être envisagées. On peut demander au Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.), maître d'œuvre de la fusée, d'abandonner certains autres projets spatiaux de manière à prélever une partie du financement d'Ariane sur son propre budget. Une autre idée avancée est de demander aux ministères, qui sont des clients potentiels d'Ariane, notamment la défense et les postes et télécommunications, de faire un effort financier en faveur de la fusée, ce qui éviterait au budget du C.N.E.S. de trop souffrir. L'hésitation du gouvernement montre bien qu'aucune de ces solutions n'est aisée à appliquer et que les réalités financières pèsent lourd face à l'argument politique. — D. V.

UN MOTEUR D'AUTOMOBILE CONSOMMANT DE L'EAU SERA ESSAYÉ AU MANS

(De notre correspondant.)

Le Mans. — Depuis vingt ans un mécanicien de Rouen, M. Jean Chambrin, étudie un procédé d'hydrolyse permettant de faire fonctionner un moteur à eau. Le garagiste normand, qui est également sociétaire de l'Automobile Club de l'Ouest, affirme avoir développé un moteur fonctionnant avec un mélange d'eau et d'alcool (60 % d'eau).

M. Jean Chambrin a déjà parcouru 3 000 kilomètres sur une voiture équipée de ce moteur. A la demande de l'Automobile Club, il a accepté de faire des essais publics sur le circuit du Mans, à la fin du mois d'octobre, sous le contrôle d'un huissier, et avec les appareils de mesure nécessaires. C'est une Renault 16 qui sera, pour ces essais d'endurance, équipée du moteur de M. Chambrin.

[Vieux serpent de mer, le moteur à eau est un rêve qu'ont caressé bien des inventeurs. L'idée est de se servir du grand pouvoir calorifique de l'hydrogène contenu dans l'eau pour faire tourner un moteur, quel qu'il soit. Le moteur à eau pourrait aussi bien remplacer le moteur à essence des voitures que le groupe électrogène ou la centrale électrique.

Tout revient donc à dissocier les molécules d'eau. Il existe deux procédés : soit l'hydrolyse (mais ce procédé consomme beaucoup d'électricité) ou le cracking, à 2 000 degrés. Mais l'énergie tirée à l'hydrogène n'est pas supérieure à l'énergie pour le produire.

M. Chambrin fait appel au cracking, mais dit n'avoir besoin que d'une température de 700 à 800 degrés. Comment obtient-il ces températures et sur quel procédé se fonde-t-il ? Il refuse évidemment de dévoiler son secret. L'alcool sert seulement à chauffer l'eau pour obtenir l'hydrogène.

Il faut aussi rappeler que bien des laboratoires dans le monde étudient divers cycles de production de l'hydrogène à assez basse température, 700 à 800 degrés, dans l'espoir de voir un jour l'hydrogène devenir un carburant courant.]

Aux États-Unis

LES MALADIES DE JEUNESSE DES CENTRALES ATOMIQUES

Les centrales nucléaires américaines ne se comportent pas comme l'espéraient l'industrie et la commission de l'énergie atomique (A.E.C.). En 1973, elles n'ont été disponibles qu'environ 60 % du temps, au lieu de 75-80 % comme le prévoyait l'A.E.C. Il y a à l'heure actuelle trente-six centrales nucléaires en service aux Etats-Unis, dont sept qui ont commencé à fonctionner en 1974.

Contrairement à ce qui avait été annoncé un peu prématurément par la presse américaine, les vingt centrales américaines à eau bouillante en cours de fonctionnement ou de construction n'ont pas été arrêtées après que l'on eut découvert des fissures dans un circuit annexe de refroidissement de trois d'entre elles (« le Monde » du 24 septembre). L'A.E.C. a seulement demandé aux producteurs d'électricité qui possèdent ce type de centrales de procéder à des vérifications dans les deux mois à venir, et plus rapidement si la centrale se trouvait arrêtée pour une autre raison ou allait l'être. Si de nouvelles fissures étaient découvertes sur ces réacteurs, l'A.E.C. demandait que ces centrales soient immédiatement arrêtées.

En fait, sur les vingt centrales concernées, et qui ont toutes été construites par General Electric, cinq ne possèdent pas de circuits de refroidissement primaire et n'ont donc pas à être contrôlées. Six autres centrales déjà inspectées n'ont révélé aucune fissure. Il reste aujourd'hui six centrales à vérifier au moment le plus propice. Quant aux trois centrales qui avaient des fuites, la General Electric a fait savoir le 4 octobre que l'une d'elles avait été remise en service; la seconde, qui était à l'arrêt pour être rechargée en combustible, est en cours de réparation. La troisième, celle de Dresden-2 qui avait les fuites les plus importantes, est aussi en cours de réparation, l'une des deux fuites étant déjà colmatée. .. D. V.

LE JAPON ET L'OBSESSION NUCLÉAIRE

L'odyssée du cargo «Mutsu»

Pour trente-trois des cinquante-huit marins du navire japonais à propulsion nucléaire *Mutsu*, le cauchemar est fini. Ces hommes, membres du syndicat des marins, ont eu enfin droit à un traitement de faveur : un bateau est venu les chercher sur le *Mutsu* dont le réacteur a une fuite radioactive et qui erre sur la mer depuis plus d'un mois faute de trouver une escale. Pour le reste de l'équipage et le commandant du navire, Inazo Ara, l'odyssée va aussi prendre fin. Le 14 octobre le gouvernement japonais s'est plié aux exigences des pêcheurs, qui refusaient de laisser le navire rentrer dans son port d'attache, et de leur payer une large compensation financière, 1,5 million de francs, dit-on.

Lancé le 25 août dernier, le *Mutsu* (8 350 tonnes) était le premier navire nucléaire du Japon et il devait permettre de rivaliser avec les quelques rares pays à avoir jusqu'à présent construit des navires marchands à propulsion nucléaire : les Etats-Unis, l'Union soviétique, la République fédérale d'Allemagne.

Mais avant même de prendre la mer, le *Mutsu* était déjà objet de contestations. Les pêcheurs du port Mutsu, dans le nord du Japon, où l'on a construit un quai spécial pour le navire, protestaient depuis deux ans et craignaient les risques de contamination radioactive de la mer, ce qui aurait ruiné, disaient-ils, l'industrie florissante des fruits de mer dont ils vivaient. Ils bloquèrent même le port pour empêcher le navire de partir, et le *Mutsu* ne dut finalement sa libération qu'à un vent violent qui dispersa les bateaux de pêche.

A peine le *Mutsu* avait-il commencé ses premiers essais en mer que les marins détectèrent, le 1er septembre, une radioactivité anormale sur le pont arrière, 0,2 millirem à l'heure, soit environ 1,6 rem par an. Apparemment, le blindage du réacteur n'était pas étanche.

Il n'en fallut pas davantage pour enflammer les esprits. Normalement, le navire aurait dû regagner rapidement son port d'attache pour y être réparé. Mais les pêcheurs de *Mutsu* menacèrent de bloquer le port en immergeant trente mille sacs de sable et en immobilisant tous les bateaux de pêche. Sollicitée à son tour pour accueillir le navire, la ville de Kobé, où se trouvent les chantiers de Mitsubishi, qui ont réalisé le réacteur nucléaire du navire, refusait tout net. Il ne restait plus au *Mutsu* qu'à errer sur la mer en attendant qu'un port accepte de l'abriter.

Le réacteur défectueux paraît avoir été arrêté depuis longtemps et le navire ne peut plus compter que sur des moteurs Diesel de secours. Mais en raison du manque de carburant le *Mutsu* a dû être ravitaillé en mer et il a fallu que ce ravitaillement devienne difficile, en raison de l'état agité de la mer, pour que le syndicat des marins accepte, par « *mesure humanitaire* », précisa-t-il, de laisser débarquer trente-trois marins, il y a une semaine.

Le *Mutsu* n'est-il que le symbole du mouvement de refus de l'énergie nucléaire qui se développe un peu partout dans le monde ? Reprendra-t-il un jour la mer après pareille épreuve ?

Décidée en 1962, étudiée à partir de 1963, sa construction s'est achevée en 1973. Entièrement réalisé au Japon, y compris le réacteur à eau pressurisée de 36 mégawatts thermiques, il aura coûté 50 millions de dollars (250 millions de francs).

Dans les zones où les marins devaient circuler librement, la radioactivité ne devait pas dépasser 0,5 rem par an, ce qui est la norme retenue en France à la clôture d'une centrale nucléaire et qui est cinq fois supérieure à la radioactivité naturelle moyenne sur terre. Dans les zones strictement contrôlées sur le navire, la radioactivité ne devait pas dépasser 5 rems par an, et dans la salle des machines, où un marin ne pouvait pénétrer que pendant un temps limité, la radioactivité était limitée à 12 rems par an.

Pour respecter ces normes, le réacteur était entouré d'un premier bouclier de protection de ciment de 1 mètre d'épaisseur au sommet, et de fer et d'eau à la partie inférieure. Un second bouclier, entourant le premier, était fait de béton de 1 mètre d'épaisseur sur les côtés, et de plomb et de polyéthylène au sommet. Le premier bouclier pesait 250 tonnes et le second 2 000 tonnes. Une faible fuite radioactive, en raison du manque d'étanchéité de l'enceinte de protection, a tout remis en question. — D. V.

CARNET

Naissances

— Perrine Aron a la joie d'annoncer la naissance de
Bertille.
De la part de M. Guy-Claude Aron et de Mme, née Catherine Raoux.
Le 15 septembre 1974.

— M. Pierre Delaporte et Mme, née Christine Fromental, laissent à Sophie la joie d'annoncer la naissance de
Anne-Christine.
Le 20 septembre 1974.
64, rue Gay-Lussac, Paris-5e.

— Le professeur Patrice Gelard et Mme, née Marie-Claude Haas, ont la joie de faire part de la naissance de
Sophie.
Le 7 octobre 1974.
La Roseraie, Sainte-Adresse.

— Etienne et Nicole de Reyniès, née Viallet, et Aurélien ont la joie d'annoncer la naissance de
Justine.
Le 4 octobre 1974.
85, avenue de Ségur.

Décès

Henri LAFLEUR

Mme Henri Lafleur, son épouse;
M. et Mme Claude Lafleur et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Lafleur et leurs enfants,
M. Jean Lafleur et ses enfants,
M. et Mme Bernard Grison et leur fils,
M. Henry Lafleur,
ses enfants et petits-enfants;
Mme Emma Fruitet, sa sœur;
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri LAFLEUR,
chevalier de la Légion d'honneur,
sénateur de la Nouvelle-Calédonie,
survenu à Neuilly-sur-Seine le dimanche 13 octobre 1974.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 courant, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (90, avenue du Roule), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Nouméa.
Cet avis tient lieu de faire-part.
20, rue Parmentier,
92 200 Neuilly-sur-Seine.
27, rue Marbeuf, 75 008 Paris.

[Né le 18 avril 1902, industriel (affaires minières), Henri Lafleur était sénateur depuis le 28 janvier 1947. Inscrit au groupe des républicains indépendants, il avait été réélu le 22 septembre 1974, et il siégeait à la commission des affaires économiques. Henri Lafleur avait présidé la commission de la France d'outre-mer du Conseil de la République de 1949 à 1955. Il avait été conseiller général de la Nouvelle-Calédonie de 1937 à 1940 et de 1947 à 1952. Il sera remplacé au Sénat par son suppléant, M. Cherrier.]

— La famille Astruc a la douleur de faire part du décès de
M. Antonin ASTRUC,
instituteur honoraire,
dans sa quatre-vingt-deuxième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 16 octobre 1974, à 16 h. 15, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, 138, avenue Aristide-Briand, à Pavillons-sous-Bois (93).
13, allée Edouard-Vaillant,
93 Pavillons-sous-Bois.
17, allée Emile-Zola,
93 Pavillons-sous-Bois.

— Mme Gaston Bonnafoux, son épouse;
M. et Mme Jean-Jacques Bonnafoux et leurs filles, ses enfants et petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gaston BONNEFOUX,
chevalier de la Légion d'honneur,
retraité de l'administration des P.T.T.,
survenu dans sa soixante-douzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 17 octobre 1974, à 10 heures, en l'église Saint-Géry de Cambrai (Nord).
L'inhumation se fera dans le caveau de famille à Wisembach (Vosges).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Résidence Longchamp,
59, boulevard Faidherbe,
59 400 Cambrai.
Rue de la Gare,
78 Montamets-Orgeval.

— Le président, le conseil d'administration, le comité d'entreprise et tout le personnel de la S.A. Rennaise de préfabrication ont la douleur de faire part du décès subit de
M. Paul BOUESNARD,
leur directeur général,
survenu le 14 octobre, à l'âge de cinquante-deux ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 16 octobre, à 14 heures, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Rennes, rue Danton.
19 A, rue Duhamel, 35 000 Rennes.

— Le président et les membres de la Fédération française de l'industrie du béton ont la tristesse de faire part du décès de
M. Paul BOUESNARD,
président de l'Union de l'industrie des planchers et ossatures en béton,
président du Syndicat des fabricants de produits en béton de Bretagne,
membre du bureau de la Fédération française de l'industrie du béton.
Les obsèques auront lieu le mercredi 16 octobre, à 14 heures, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Rennes, rue Danton.
3, rue Alfred-Roll, 75 017 Paris.

— Mme Alain Brelot, Marc et Anne,
M. le professeur et Mme Marcel Brelot,
M. et Mme Joseph Crozier et Sébastien,
Mme Elisabeth Collin et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Alain BRELOT,
maître-assistant à la faculté des sciences de Paris,
docteur ès sciences,
survenu dans sa trente-sixième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 16 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, à Paris (14e).
Priez pour lui.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme la générale Henri DIDELET,
née Anne-Marie Wenger,
survenu subitement le 13 octobre.
La cérémonie religieuse aura lieu le 17 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

— M. et Mme Maurice Folzer,
Mme Horace Manolesco,
Mme Marcel Choupot,
Mme Pierre Folzer,
Mme Albert Kieffer,
M. et Mme Gérard de Saint-Rémy, Isabelle, Carine et Marie-Laure,
M. et Mme Rémy Babinet, Evelyne et Emmanuel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Alphonse FOLZER,
survenu le 13 octobre, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 16 octobre en l'église du Sacré-Cœur de Mulhouse.
7, rue de Reims, 68 100 Mulhouse.
« Mon âme attend le Seigneur plus sûrement qu'un veilleur n'attend l'aurore. »

— M. et Mme William Zaoui et leurs filles,
Mme Geza Szobel,
M. et Mme Marc Darnois et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Joly,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René JOLY,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire au lycée Turgot,
survenu à Paris le 13 octobre 1974, dans sa soixante et onzième année.
Les obsèques auront lieu mercredi 16 octobre 1974. On se réunira à l'entrée principale du cimetière du Père-Lachaise, à 14 h. 15.
37, rue Claude-Bernard, 75 005 Paris.
Lycée Henri-IV, 75 005 Paris.

— Mme Marthe Panis, son épouse;
M. et Mme Emile Inguimbert et leur famille,
M. et Mme René Panis et leur famille,
Mme Georgette Panis et sa famille,
M. Gilbert Panis,
M. et Mme Fernand Panis et leur famille,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Les familles Panis, Bèges, Gaubert, Alibert, Constant et Puech,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri PANIS,
survenu à Saint-Félix-de-Sorgues le 11 octobre, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu le 13 octobre à Saint-Félix-de-Sorgues.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Saint-Félix-de-Sorgues (Aveyron).
38, avenue du 11-Novembre,
94 La Varenne.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

EXPOSITION
de 11 h. à 18 h.

S. 7. - Bijoux. Orfèvrerie ancienne. Argenterie moderne. Métal argenté. MM. Fromanger, Dillée, Déchaut. Mes Ader, Picard, Tajan.

VENTES

S. 1. - Médailles, jetons, monnaies. Art Déco. Mbles. Objets d'art XIXe. Signes Krieger, Sormani. MM. Le Fuel, Praquin, Page. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 5. - Ameublement. Me le Blanc.
S. 8. - Monnaies franç. et étrang. M. Vinchon. - S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.
S. 10. - Dessins, Tableaux mod. Aquarelles. Gouaches, Pastels, Sculp. MM. Durand-Ruel, Pacitti, Maréchaux, Cézanne. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 13. - Ameublt. Mes Boisgirard.
S. 14. - Mbles. Fourr. Me Thuillier.
S. 6. - Bibl., Mobil. Me Oger.
S. 18. - Mbles. Mes Jacques Ribault-Menetière, Marlio.

CARNET

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Louis PLACIDI,
chevalier de la Légion d'honneur,
membre correspondant
de l'Académie de médecine,
ancien élève de l'Institut Pasteur,
survenu le 10 octobre 1974 à Marseille, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

De la part de Mme Louis Placidi,
Du docteur et de Mme Michel Placidi et leurs enfants,
De M. et Mme Robert Aymard et leurs enfants,
Et de toute la famille.
6, boulevard des Dames, Marseille.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Marcel ROUMANEX.

Les obsèques ont lieu mardi 15 octobre à Dampierre-sur-Avre (Eure-et-Loire), à 14 h. 30.

De la part de :
Mme Joanne Grillet-Roumanex, sa femme ;
Jean, Raymond, Jacques, Pierre, ses frères.
45, quai Carnot, 92 Saint-Cloud.

— Mme Jacques Souty,
Ses enfants et petits-enfants,
Le personnel du Centre de recherches de Bordeaux,
ont la tristesse de faire part du décès brutal, survenu le 13 octobre, à l'âge de soixante-sept ans, de

M. Jacques SOUTY,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
commandeur du Mérite agricole français et espagnol,
chevalier des Palmes académiques,
directeur de recherches honoraire de l'Institut national de la recherche agronomique,
chargé de missions,
ancien administrateur du Centre de recherches de Bordeaux.

Les obsèques auront lieu le mercredi 16 octobre, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Salut, Bordeaux-Caudéran.

15, avenue de la République,
33 200 Bordeaux-Caudéran.
La Grande-Ferrade,
33 140 Pont-de-la-Maye.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort de

M. Jules PIALOUX,

une messe sera célébrée le vendredi 18 octobre, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne (Boulogne-sur-Seine).

Communications diverses

— En raison des grèves qui ont affecté la distribution du courrier, la Galerie Sagot - Le Garrec rappelle à ses clients et amis que l'inauguration de l'exposition « hommage à Lotiron » aura lieu jeudi 17, à partir de 17 heures, 24, rue du Four, Paris-6e.

Conférences

— Les Grandes Conférences de Paris vont reprendre leurs cours, *tous les mardis, de 18 h. 30 à 20 heures*, rue de Solférino, à Paris.

Pour recevoir le programme détaillé et toutes indications, écrire, en joignant enveloppe timbrée et libellée, au secrétariat des Grandes Conférences, B.P. 1, 95 Pontoise.

Visites et conférences

MERCREDI 16 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 62, rue *Saint-Antoine, Mme Bacheller* : « Hôtel de Sully ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Gatouillat : « Notre-Dame ». — 15 h., métro Colonel-Fabien, Mme Oswald : « Siège du P.C. ». — 15 h., métro Jourdain, Mme Pennec : « Le vieux Belleville ». — 13 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h., Grand Palais, avenue de Selves : « L'impressionnisme » (Mme Angot). — 15 h., boulevard Vaugirard, sous l'Horloge : « Le poste d'aiguillage de la gare Montparnasse » (A travers Paris). — 15 h. 15, 42, quai des *Orfèvres* : « *Le Paris des « Dieux* ont soif » (Mme Barbier). — 15 h., 47, rue Raynouard : « Evocation de M. de Balzac en sa maison » (Mme Ferrand), entrées limitées. — 20 h., entrée de l'exposition : « Cézanne à l'Orangerie des Tuileries » (Mme Hager).

CONFERENCES. — 20 h. 30, cercle Bernard-Lazare, 17, rue de la Victoire : « Réunion du Michmar, consacrée aux problèmes de la communauté juive en France » (cercle Bernard-Lazare et cercle Michmar). — 14 h. 30, auditorium du FNAC-*Montparnasse, 136, rue de Rennes* : « Le livre-jeu ; rencontre avec les auteurs de la collection Kinkajou ». — 20 h., 38, rue Paul-de-Kock : « La science de l'intelligence créatrice : Pour l'harmonie du corps, de l'esprit et de l'environnement ». — 19 h., Maison des centraux, 8, rue *Jean-Goujon, Mme Suzanne Bresard* : « Psychologie du mouvement » (Société de graphologie). — 20 h. 45, Musée social, 5, rue Las-Cases, M. Paul Girault de Coursac : « L'armoire de fer de Louis XVI et son énigme » (Comité pour l'étude de Louis XVI et de son procès). —

ÉCHECS

KARPOV A MARQUÉ DEUX POINTS EN DOUZE PARTIES AU TOURNOI DES PRÉTENDANTS

La douzième partie du match qui oppose, à Moscou, au Tournoi des prétendants au championnat du monde, Victor Kortchnoï à Anatole Karpov a été la plus courte du Tournoi. En effet, au bout de vingt-trois coups, Karpov, qui jouait avec les blancs, n'aurait pu échapper à l'échec perpétuel donné par la reine noire qu'en sacrifiant une pièce.

C'est donc une rapide nullité qui conclut la douzième partie de la rencontre. Karpov a remporté deux victoires et Kortchnoï aucune. Jamais, souligne l'agence Tass, Kortchnoï n'avait joué plus de dix parties dans une rencontre internationale sans en gagner au moins une. Cette situation inhabituelle provoque chez le grand maître soviétique, selon la même agence, « une rage sportive indomptable » !

SOCIÉTÉ

Réalisé par les partisans de l'avortement

LE FILM « HISTOIRES D'A » EST AUTORISÉ

« *La diffusion de ce film constituerait une atteinte à l'ordre public* », écrivait, le 14 novembre 1973, M. Maurice Druon, alors ministre des affaires culturelles, aux réalisateurs du film *Histoires d'A*. pour justifier l'interdiction de leur œuvre. M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, vient, pour sa part, de répondre favorablement à une nouvelle demande de visa des auteurs du *film, Charles Belmont et Marielle* Issartel (1). Conformément au vœu de la commission de contrôle des films cinématographiques, saisie deux fois l'an dernier, le visa est seulement assorti d'une interdiction aux moins de dix-huit ans.

Le film *Histoires d'A*. produit avec de petits moyens par les partisans de la libéralisation de l'avortement, notamment un groupe de médecins du Groupe information santé, a déjà eu, pour un film interdit, une carrière très honorable, puisqu'on estime que, en un an, près de deux cent mille personnes ont pu assister à sa projection. Une carrière qui n'est pas allée sans incidents rocambolesques ou violents.

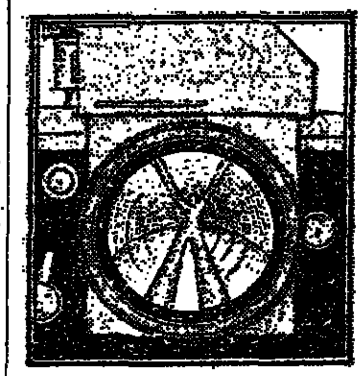
L'article 317 du code pénal qui réprime l'avortement et baptisé à tort « loi de 1920 » prévoit aussi des poursuites contre toute propagande en faveur de l'avortement. Le film *Histoires d'A*. tombe sous le coup de cet article 317. Mais, dans la mesure où, dans les faits, la pratique de l'avortement n'est plus réprimée, selon le vœu du président de la République lui-même, il est apparu inutile de continuer à interdire une œuvre qui ne fait que montrer ce qui se fait tous les jours d'une manière formellement illégale mais qu'on ne peut plus qualifier de clandestine.

(1) Le film sera diffusé à partir de mercredi 16 octobre dans cinq salles parisiennes : Saint-Germain-Village, Saint-Lazare-Pasquier, Omnia, Montparnasse-83 et Studio-Jean-Renoir. Il sera aussi diffusé à Nantes et au Havre.

● *Une délégation de l'Union des femmes françaises* (U.F.F., proche des thèses du parti communiste) a été reçue le lundi 14 octobre par Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine. La délégation a insisté sur la nécessité d'améliorer la condition féminine par l'augmentation du pouvoir d'achat des familles et le développement des équipements collectifs.

ARTS ET SPECTACLES

Exposition



Claude Raimond Dityvon photographe du « non-événement »

● Simplement, sans apprêt, à même la corde qui couvre les murs de la Photogalerie, sont épinglées les photographies de Claude Raimond-Dityvon, reporter-photographe. Il n'est jamais allé au Vietnam. Ni à Chypre. Ni en Irlande. En revanche, il connaît bien Etrepilly, son territoire de prédilection. « Un village de Seine-et-Marne, laid et banal, dit-il, où rôdent les chats parmi de vieilles maisons délabrées. » Des gens dans leur solitude, leurs désarrois, leurs conflits, quelquefois dans leurs joies, des gens plongés en eux-mêmes, des gens qui rêvent, des immigrés, des paysans, des mineurs, des gens qui travaillent : ce que Dityvon photographie ne fait ni la « une » ni les pages des hebdomadaires à grand tirage. Il n'est pas le seul dans son cas : ses camarades de l'agence Viva, dont il est le [jeune] doyen, font rarement dans le « grand reportage » ou l'événement « chaud ».

Dityvon est inséparable de « Viva », non seulement parce qu'il a participé à sa création, mais surtout parce que l'agence n'est pas une simple banque d'images. En perpétuelles difficultés, en raison de la rigueur de ses choix, cette jeune agence coopérative tente de modifier, sinon de renverser le système traditionnel : ses membres tiennent à imposer une photographie et un « traitement » du sujet très personnels, jaloux et de leur autonomie et de leur liberté de création. Cela ne veut pas dire qu'ils y arrivent toujours. Mais la qualité de ses « associés » rend « Viva » crédible, son exigence vis-à-vis du métier la rend pauvre. Elle marque la difficile naissance d'une révolte, encore timide, mal théorisée et mise en pratique avec difficulté : « Aller au-delà de l'image fabriquée que veut imposer à l'aide de notre art l'idéologie d'un système économique et politique », écrivaient-ils dans une préface en forme de manifeste à une ancienne exposition réalisée en commun, « Familles en France ».

« Je suis l'anti-aventurier, explique Claude Raimond-Dityvon, le photographe du non-événement, parce que, pour moi, tout est événement. Mes meilleurs amis n'ont rien d'exceptionnel, et pourtant je pourrais écrire un roman sur eux. J'ai envie de montrer tout et rien, et la photographie me le permet : ses possibilités sont si vastes et si riches. Elle demande une telle démarche, une telle honnêteté par rapport à la vie, une telle compréhension des autres. C'est cela la vraie culture. Et c'est par les yeux que je me cultive. Je passe ma vie à me nourrir par le regard. Littéralement : lorsque j'ai *découvert le cinéma*, l'argent de mes repas est passé dans les caisses de la Cinémathèque : Ermanno Olmi et Jean Vigo, cinéastes de mon univers, ont déterminé ma voie. Puis sont ensuite venus Cartier-Bresson et William Klein.

» La photo exige de ceux qui la pratiquent une générosité et une disponibilité sans fin. »

YVES BOURDE.

★ *Photogalerie, 2, rue Christine, Paris (6e). Jusqu'au 29 octobre.*

Le portrait de l'humanité par Kokoschka

Voici un peintre majeur, à peu près inconnu en France. Il faut remonter à avant la guerre pour situer une de ses expositions chez nous, et c'est en vain qu'on cherchera son œuvre sur les cimaises de nos musées. L'exposition que présente le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, et qui avait déjà été organisée pour Salzbourg et pour Vienne, montre ses dessins, quelques aquarelles et des projets d'affiches. Ce n'est qu'une partie de son œuvre. Kokoschka peintre est encore plus violent et prenant. Les quelques aquarelles présentées ici désignent un maître de la couleur déposée fiévreusement et comme négligemment, à la manière d'une esquisse. Elle saisit la vie au passage, sous de fines pellicules sombres et sensuelles, qui portent inscrites en elles le brillant travail du pinceau. L'extraordinaire est que chez Kokoschka la couleur se fait toujours chair et une chair sensuelle.

Naturellement, à voir son œuvre, on pense aussitôt à l'expressionnisme. Cet expressionnisme qui caractérise l'art germanique, mal aimé en France, car il tourne souvent à la caricature grossière. Mais Kokoschka (qui est né sur les bords du Danube à Pöchlam en 1886) est peut-être le seul qui le soit vraiment : indépendamment du mouvement des années vingt, la manière expresionniste est chez lui une fatalité. Pour lui, peindre c'est « exprimer la vie ». Et la « vie » est pour ainsi dire « donnée » dans ses aquarelles volcaniques, où pourtant ne se manifeste pas l'effort de peindre.

Mais cette exposition nous montre surtout ses dessins, une suite hallucinante de visages d'hommes et de femmes. En quelque sorte, le portrait de l'humanité. Kokoschka ne dessine pas « pour dessiner », autrement dit affiner une technique, mais pour témoigner de la vie qui passe sur un visage et, parfois, le quitte. Sa manière est celle du labour des traits au crayon, les uns superposés aux autres, les uns rectifiant les autres, les détruisant pour obtenir, dans l'ensemble, un visage tendu, écorché, ardent, où parfois passe quelque chose d'un peu fou.

Aussi l'art de Kokoschka n'est-il ni tranquille, ni aimable, ni décoratif. Au contraire, il dérange. Pour Kokoschka, dessiner un visage, c'est procéder à une analyse pénétrante et forcenée. Et ce n'est pas sans raison qu'on a comparé son travail à celui de Van Gogh, lorsque le peintre à l'oreille coupée s'acharnait sur lui-même devant le miroir. En dessinant un portrait, Kokoschka le met à nu, l'écorche vif et le nourrit de sentiments cachés. Il peint la surface et les profondeurs, tout à la fois. Le visage et la conscience.

Kokoschka a rarement été à la mode, mais il est souvent dans la vérité.

JACQUES MICHEL.

★ Dessins et aquarelles d'Oskar Kokoschka, Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Radio Télévision

POLÉMIQUES ENTRE GUILLEMETS

L'avantage du direct, son côté irremplaçable, c'est l'inattendu, l'incident que rien ne laissait prévoir : la récente prise de bec Moreau-Bellemare à la radio ; à l'écran, la sortie de Mme Françoise Giroud contre ces « Lettres ouvertes », par elle justement, l'autre soir ; et lundi, à la fin d' « Ouvrez les guillemets », un bel esclandre : il y avait là Mary McCarthy et David Halberstam. Ils parlaient avec Jean-François Revel et Maurice-Edgar Coindreau du Watergate, du Vietnam et de littérature américaine. Quand, premier signe d'impatience, Jack Thieuloi, auteur de la Bible d'Amérique (Editions Grasset) s'étonne de ne pas voir Faulkner dans la Pléiade alors qu'y ont bonne place des auteurs aussi contestables, selon lui, que Hemingway ou Julien Green.

On le calme. Chacun ici semble d'ailleurs souscrire à ce jugement peut-être un peu péremptoire. Et la parution du Faulkner est prévue, programmée, c'est une affaire de six mois.

On parle d'autre chose, de Marilyn Monroe et de la liberté d'expression aux Etats-Unis. Jack Thieuloi revient à la charge, dit qu'en France on étouffe, on est gêné, brimé. Que Gallimard, Claude Gallimard, est un voleur et un escroc. Stupeur amusée de Bernard Pivot, le meneur de jeu : « Allons, allons ! L'expression a sûrement dépassé sa pensée. D'ailleurs l'heure tourne, il va être temps d'en terminer. »

Ce sont là moments privilégiés, où l'on sent frémir, derrière l'écran, le vertige contagieux qui peut enfin nous prendre, nous les sans-parole, à témoin de ces colères ou de ces indignations. On en sourit mais on lui en sait gré.

C. S.

M. Rossi propose à l'intersyndicale de l'O.R.T.F. des discussions en trois temps

Le nouvel entretien que *M. André Rossi*, secrétaire d'Etat, a eu, lundi après-midi, 14 octobre, avec les représentants de l'intersyndicale de l'O.R.T.F. a été jugé positif de part et d'autre. A l'issue des assemblées générales prévues ce mardi dans les différents *centres de l'Office*, on saura si le nouvel ordre de grève de quarante-huit heures prendra effet ou non mercredi 16 et jeudi *17 octobre*.

La nouvelle base de discussion retenue par M. Rossi — et qualifiée par M. Edouard Guibert, au nom de l'intersyndicale de « *pas négligeable, mais insuffisante* », — porte sur trois points :

1) *Discussion sur l'emploi* avec M. Marceau Long, P.D.G. de l'O.R.T.F. Ces discussions, qui précéderaient la première réunion de la commission de répartition des personnels, que préside M. Erwing Guldner, porteraient *sur les effectifs demandés* par les futurs présidents des sept nouveaux organismes de radio-télévision, comparativement aux effectifs de l'Office (1) ;

2) Discussion sur la reconduction des droits acquis avec chacun des sept nouveaux *présidents*. En particulier, le principe a été admis par M. Rossi de la reconduction, dans les nouveaux organismes, des garanties statutaires des agents de l'O.R.T.F. sur les indemnités de licenciement (un mois par année de présence), mais seuls les nouveaux présidents pourront s'engager chacun en ce qui le concerne ;

3) Discussion avec le directeur du personnel au ministère des finances sur l'intégration dans la fonction publique des agents du service de la redevance.

En ce qui concerne la mise en position spéciale des agents de plus de soixante ans, M. Rossi a proposé, en plus de la prise en charge partielle par l'UNEDIC, le versement d'une indemnité de départ non hiérarchisée de 4 640 francs ou de 9 280 francs, selon l'âge des agents touchés par cette mesure.

Enfin, le cas des collaborateurs occasionnels — non soumis à la répartition prévue par la loi — serait examiné.

(1) Selon des informations non confirmées mais dignes de foi, les premières estimations en personnels établies par certains des nouveaux présidents seraient, comme on s'y attendait, inférieures aux effectifs actuels de l'Office. Mais les « correctifs » de la commission de répartition ne porteraient que sur quelque cinq cents agents.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

AU FESTIVAL D'AUTOMNE

Ouverture des journées de musique contemporaine

Il y avait beaucoup de rangs vides, lundi soir, au Théâtre de la ville, et plus encore en fin d'après-midi ; les Semaines de musique internationales de Paris ont débuté par une journée très calme. Seul événement notable : l'arrivée, à l'entracte du second concert, de M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture et ancien directeur du Festival d'automne. Le public a cependant eu tort de faire la fine bouche. Il a manqué le concert Schönberg du London Sinfonietta, un travail d'orchestre incroyable de minutie, la rencontre de la poésie et de la virtuosité. Car cette phalange d'excellents solistes ne se départit jamais d'une conscience professionnelle toute britannique. Elle raffine, y compris dans l'ironie, et ponctue de cris d'animaux les flonflons boursouflés d'une marche militaire.

La *Weinachtmusik* (pour deux violons, violoncelle, harmonium et piano) et cette mémorable *Eiserne Brigade*, que Schönberg composa en 1915 à l'intention de ses camarades de régiment, glissaient un sourire sur le visage fermé du « prophète solitaire ».

Quel contraste avec la sensualité post-romantique des œuvres de jeunesse (le *Lied der Waldtaube*, transcrit des *Gurrelieder* pour une formation réduite) ; avec la *Fantaisie pour violon sur accompagnement de piano* (1949), poème dramatique jeté sur une toile de fond abstraite et styliquement démarquée de son accompagnement, à la manière du *Pierrot lunaire* ; avec la *Symphonie de chambre opus 9*, où Schönberg teste, en vue d'audaces ultérieures, les limites et la résistance d'un matériau orchestral éclaté. On ne pouvait en dire plus en moins de temps sur les métamorphoses d'un créateur.

ANNE REY.

★ Journée Italie, ce mardi 15 octobre, 18 h. 30 et 20 h. 30, au Théâtre de la Ville.

■ Le comédien Marcel André est mort samedi des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Après avoir débuté à Saint-Petersbourg, il est venu à Paris où il a été l'interprète d'Anouilh (« le Voyageur sans bagage »), de Cocteau (« les Parents terribles »), de Sacha Guitry. Il a tourné une centaine de films, dont « Hôtel du Nord », « la Belle et la Bête », « les Mains sales ».

Il était, dans l'entre deux guerres, un comédien très recherché pour la chaleur, la générosité qu'il donnait à ses personnages. Il était le père de l'auteur dramatique Michel André.

En bref

Cinéma

« Pourvu qu'on ait l'ivresse »

Octave, jeune écrivain romantique, veut vivre un amour idéal. Mais Gamiani, celle qu'il aime d'une passion exigeante, n'est certes pas la femme d'un seul homme. Octave tombe dans le désespoir et la débauche, jouet de Gamiani et d'un faux ami, l'avocat Desgenais, qui exerce sur lui sa perversité.

C'est inspiré d'Alfred de Musset. Reynald Bassi a mêlé *la Confession d'un enfant du siècle* et *Gamiani*, roman érotique destiné à l'enfer des bibliothèques. Les décors et les costumes sont d'époque 1830 mais pas les personnages qui ressemblent plutôt à des héros de Vadim. La névrose d'une adolescence qui ne veut pas finir, les fantasmes d'Octave et l'agitation factice d'une société de viveurs, se traduisent par des vertiges de caméra, des effets esthétiques où l'on sent l'ambition touchante d'un cinéaste qui voudrait s'affirmer dans l'originalité et dans la qualité. Les acteurs sont impossibles, sauf l'étrange Denise Roland (Gamiani). On pourra comparer bientôt avec *la Confession d'un enfant du siècle* que Santelli a adaptée pour la télévision. — J. S.

★ Publicis-Matignon-Maxeville, Montparnasse-Pathé, Clichy-Pathé, Club-Maisons-Alfort.

Solistes

Renata Tebaldi à l'Espace Cardin

La voix d'une eau limpide et calme, un timbre de lis et de rose, si précieux et discret qu'on a peur d'en laisser échapper le parfum, le tracé de rêve d'un violon parfait, des mots à peine prononcés, dirait-on, mais dont on ne perd pas une syllabe tant la moindre inflexion ombre cette onde légère. A cinquante ans passés, sereine, comblée, épanouie, Renata Tebaldi chante, fort bien accompagnée par Martin Katz, une guirlande de mélodies italiennes, de Scarlatti à Puccini, à l'Espace Cardin.

La voix intacte, soigneusement préservée, semble toujours prête à remplir la plus grande salle d'Opéra : souvent, elle jaillit en flèche d'or, rayonne d'un éclat éblouissant et puis, sagement, revient vite au registre intérieur, évitant les dangereux mezzo forte. Mais dans l'air de Mimi, cette musique qui est pour elle une seconde nature, comment ne se laisserait-elle pas aller à combler ses admirateurs : demi-teintes merveilleuses, vocalises à peine effleurées aux mille irisations, mots tendres pleins de promesses, et cette vibration contenue un instant libérée — tout un art réuni en bouquet auquel répondent les cent fleurs jetées à ses pieds. — J. L.

Cinéma

« COUP D'ÉTAT » de Yoshishige Yoshida

Le récit repose sur des faits authentiques. Le 26 février 1936, des officiers de l'armée japonaise déclenchaient le seul coup d'Etat de l'histoire du Japon. Ces officiers s'inspiraient d'un ouvrage de l'écrivain politique Ikki Kita, *Plan pour le renouveau du Japon*, qui, dans le cadre du régime impérial, préconisait une action révolutionnaire progressiste. La loi martiale est prononcée, mais le coup d'Etat évolue dans une direction contraire à celle espérée par Kita. « L'armée impériale reste impériale », et la révolution dégénère en contre-révolution. Ikki Kita est arrêté, condamné à mort et exécuté en 1937.

Yoshishige Yoshida, dont nous avons pu voir en France *Eros + Massacre* et *Aveux, Théories et Actrices*, s'intéresse moins aux aspects extérieurs du complot qu'à la personnalité d'Ikki Kita (incarné par Rentaro Mikuni). Les contradictions idéologiques de ce théoricien révolutionnaire « récupéré » par des éléments de droite, ses doutes et ses atermoiements lorsque ses complices le pressent de passer aux actes, ses rapports ambigus avec le pouvoir (il semble vénérer l'empereur) et avec les forces populaires (symbolisées par un jeune soldat venu spontanément se mettre à son service et qui finit par le trahir), constituent pour l'essentiel la trame du récit. Un récit dont l'auteur affirme qu'il est toujours d'actualité. « Il me semble, dit Yoshida, que le Japon d'aujourd'hui n'est pas encore délivré des considérations absurdes et contradictoires qui ont provoqué l'échec de la révolution de Kita. »

Mieux vaut avouer qu'on se perd un peu dans les méandres d'un discours où les digressions et les répétitions abondent. Certaines allusions nous échappent. Certaines scènes nous paraissent incompréhensibles. Mais le portrait de cet intellectuel plus apte à manier les idées qu'à les mettre en pratique, et chez qui l'engagement s'accompagne d'étranges réticences, est superbement tracé. Des éclairages violemment contrastés (le film est en blanc et noir), des cadrages très élaborés, un style de réalisation proche de l'expressionnisme, concourent à créer une atmosphère d'étouffement, de sourdes menaces, qui nous envoûte. Assez curieusement, le suspense n'est pas absent de ce film politique. Ni l'esthétisme le plus raffiné.

Yoshishige Yoshida a quarante ans. *Coup d'Etat* est son seizième film. Avec Oshima, Shinoda, Hani et quelques autres, il est de ceux qui sauvent en ce moment l'honneur du cinéma japonais.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Olympic (v. o.).

Culture

La semaine d'action des professionnels du spectacle

Les professionnels du spectacle mènent, cette semaine, une campagne nationale pour « l'augmentation des crédits culturels et l'élaboration d'un plan national d'action culturelle sur la base d'une véritable concertation ». Organisée par la Fédération nationale du spectacle (F.N.S.-C.G.T.), le Syndicat national des directeurs d'entreprises d'action culturelle (SYNDEAC) et l'Action pour le jeune théâtre (A.J.T.), elle a commencé lundi par une manifestation et une réunion d'information au T.E.P. Elle se poursuivra durant la semaine, et plus particulièrement samedi 19, par une série d'actions à Paris et en province.

Ils étaient plus d'un millier de professsionnels du spectacle à manifester lundi matin sur les Grands Boulevards. Venus de province (Lyon, Grenoble, Bourges...), de Paris ou de la région parisienne, ils ont défilé de l'ancien théâtre Ambigu, près de la République, à l'Opéra en chantant, sur l'air de la marche funèbre de Chopin : « *Avec Giscard la culture est au rancard !* », ou scandant les slogans « *Des sous pour le spectacle, pas pour la force de frappe !* », « *La culture n'est pas un luxe !* »... Les banderoles des grands théâtres parisiens (Châtelet, Opéra, Chaillot, Théâtre de l'Est parisien, Théâtre de la Ville...) cotoyaient les panneaux, au nom de petites compagnies et les pancartes de maisons de la culture et de centres dramatiques.

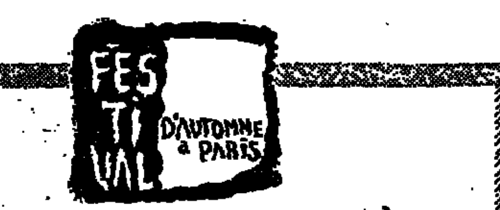
Moins enthousiaste, moins mobilisatrice qu'en 1973 pour l' « *enterrement de la liberté d'expression* », la manifestation de lundi n'en était pas moins importante aux yeux des organisateurs.

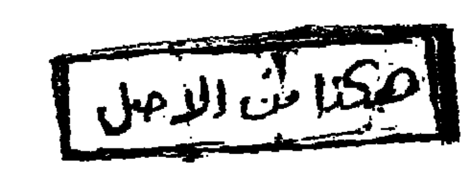
« *Si en 1973 il s'agissait de manifester contre une attitude autoritaire, contre Maurice Druon, aujourd'hui, la mobilisation se fait sur des revendications précises* », explique M. René Jeannelle, secrétaire général de la F.N.S. « *C'est en outre*, a-t-il ajouté, *la première fois que patrons et artistes, représentés par la F.N.S., le SYNDEAC et l'A.J.T., mènent une action commune.* »

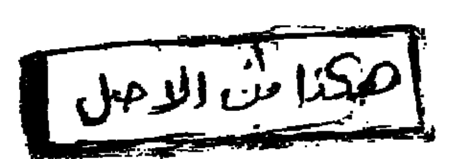
■ M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a réuni lundi les correspondants et les directeurs régionaux de ses services. Le secrétaire d'Etat leur a indiqué qu'ils seraient — sous l'autorité des préfets — les agents privilégiés pour les négociations qui vont s'ouvrir entre l'Etat et les collectivités locales pour la mise en place des chartes culturelles, régionales, départementales et municipales.



CALENDRIER DES CONCERTS







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Bohème.
Opéra Studio, 20 h. 30 : la Flûte enchantée.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Hernani.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 et 20 h. 30 : SMIP, journées de musique contemporaine.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Ubu à l'Opéra. — Petit TEP, 20 h. 30 : Brocabric.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30, le Tube.
Atelier, 21 h. : Et à la fin était le bang.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Biothéâtre, 20 h. 30 : 12 rouge, pair, manque, carré, cheval et plein.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Monsieur Amilcar.
Carré Thorigny, 21 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre.
Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : Le coït interrompu.
Charles-de-Rochefort, 21 h. : Les portes claquent.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Colombe.
Cour des miracles, 18 h. 30 : Chansons à dix balles ; 20 h., Appelez-moi maître ; 21 h. 30 : Boulouschka song, Gueule de tabouret ; 23 h., Causb' reves.
Daunou, 21 h. : Hello Douby.
Edouard-VII, 21 h. : la Mamma.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : l'Orestie.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Chansons de guerre, chansons d'amour ; 20 h. 30 : Pasiphaé ; 23 h. : Molly Bloom.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Moderne, 20 h. 45 : Bonne Fête Amandine.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Question de virilité ; 22 h. : Rétrospective Marcel Hanoun.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Le Palace, 20 h. 30 : Clark Coolridge contre l'assemblée des femmes d'Aristophane.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Un étrange après-midi.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : l'Exil.

Mardi 15 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Studio 14, 21 h. : Orphée-clown.
Théâtre de la Cité internationale. — Le Jardin, 21 h. : Hommes de toutes les couleurs. — La Galerie, 21 h. : Nuit de guerre dans le musée du Prado. — La Resserre, 21 h. : Le soleil foulé par les chevaux. — Théâtre, 21 h. : Dances we dance.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la B.I.D.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Mougnou-Mougnou. — Salle II, 20 h. 30 : Phèdre.
Théâtre mécanique, 20 h. 30 : Trotsky à Coyoacan.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre 347, 20 h. 45 : Arlequin prend la mouche.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : Dom Juan.
Ivry, studio, 21 h. : le Pique-nique de Claretta.
Montrouge, mairie, 21 h. : le Voyageur sans bagage.
Versailles, théâtre Montansier, 17 h. 15 : le Malade imaginaire.

La danse

Palais des Congrès, 20 h. 45 : Ensemble national de Hongrie.
Palais des Sports, 21 h. : Ballet polonais Mazowsze.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre national de l'O.R.T.F., dir. S. Celibidache (Brahms, Beethoven, Ravel).
Maison de l'O.R.T.F., 20 h. 30 : Orchestre philharmonique, dir. Cl. Scimone (Verdi, Rossini, Ravel, Chausson).
Eglise Saint-Merri, 20 h. 45 : J. Langlais, orgue.
Salle Gaveau, 21 h. : Janine Dacosta, piano (Scarlatti, Bach, Schumann, Saint-Saëns, Debussy, Ravel, Poulenc, Prokofiev).
Cercle interallié, 21 h. : C. Courtois et C. Collard, violon et piano (Mozart, Schumann, Debussy, Prokofiev).

Festival d'automne

Théâtre de la Ville : SMIP, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Panorama du chant italien du quatorzième au vingtième siècle.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Rue d'Ulm, 15 h. : la Charrette fantôme, de J. Duvivier ; 18 h. 30 : la Meilleure Part, d'Y. Allégret ; 19 h. : The rise and fall of the third Reich, de D.L. Wolper ; 20 h. 30 : Juste avant la nuit, de C. Chabrol ; 21 h. : Dirigible, de F. Capra ; 22 h. 30 : Macbeth, de R. Polanski ; 23 h. : Miracle woman, de F. Capra.

Les exclusivités

ALLEZ ON S'TELEPHONE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), P.L.M.-Saint-Jacques (589-68-42).
L'AMPELOPEDE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Bretagne, 2e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24).
LE CANARDEUR (A., v.f.) : Royal-Passy, 16e (527-41-16).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14).
COMME UN POT DE FRAISES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
CONRACK (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) (jusqu'au 10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DE MAC LARREN A PETER FOLDES (TOUT LE DESSIN ANIME CANADIEN) (Can., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) (*) : Templiers, 3e (727-94-56), Diderot, 12e (343-19-29).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Triomphe, 8e (225-45-76), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Plaza, 8e (073-74-55), Arlequin, 6e (548-62-25), Studio-Cujas, 5e (033-89-22), Ciné-Halles, 2e (236-71-72).
ERVINKA (Isr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

LA MARCHANDE DES QUATRE SAISONS, film allemand de R. Fassbinder. — v.o. : Panthéon, 5e (033-15-04).
COUP D'ETAT, film japonais de Yoshida. — v.o. : Olympic, 14e (783-67-42).
ANNA ET LES LOUPS, film espagnol de Carlos Saura, avec Géraldine Chaplin. — v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LE SECRET, film français de Robert Enrico, avec Jean-Louis Trintignant, Philippe Noiret, Marlène Jobert. — Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64), Maxéville, 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ, film français de Claude Zidi, avec Pierre Richard, Jane Birkin. — Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), A.B.C., 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan-Pathé, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Les Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DE LA CHAIR POUR FRANKENSTEIN, film d'Andy Warhol, réalisé par Paul Morissey, avec Joe Dalessandro. — v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. en relief : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

POURVU QU'ON AIT L'IVRESSE, film français de Reynald Bassi, avec Alain Noury. — Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Maxéville, 9e (770-72-87), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
FROGS (A., v.o.) : Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f : Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GOLD (A., v.o.) : France-Elysée, 8e (225-19-73) ; v.f. : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) : Athéna, 12e (343-07-48).
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Petits-Poucets - Champs-Elysées (225-67-29) ; Petits-Poucets-Rive droite, 9e (770-63-40).
KASHIMA PARADISE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52).
LARRY LE DINGUE, MARY LA GARCE (A.), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (824-62-52) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75).
MAHLER (An.), v.o : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-67-29).
LES MILLE ET UNE NUITS (It.), v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Magic-Convention, 15e (828-20-32).
LE MILIEU DU MONDE (Suisse) : Quintette 4 et 5, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
MOLIERE COTE JARDIN (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A.) (**), v.o. : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOUS VOULONS LES COLONELS (It.), v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
OUT ONE SPECTRE (Fr.) : Seine, 5e (325-92-46), à 20 h.
LA POURSUITE IMPLACABLE (A.), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87).
RAPT A L'ITALIENNE (It.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA RIVALE (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine-Rive gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (580-76-86) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29) ; Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68) ; Passy, 16e (288-62-34).
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul' Mich', 5e (033-48-29) ; Capri, 2e (508-11-69) ; George-V, 8e (225-41-46) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
SOLEIL VERT (A.) (**), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87)
SPYS (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA TERRE PROMISE (Chili), v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-15) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VIVE LA FRANCE ! (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; U.G.C-Marbeuf, 8e (225-47-19).

SPECTACLES POUR ENFANTS

Semaine du 16 au 22 octobre

A.C.T.-Alliance française (346-03-18), Me. à 16 h. 30, J., V., L., Ma. à 14 h. 30 : le Palais du fond des mers.
Café d'Edgar (326-13-68), Me. à 14 h. et 16 h. : Philippe Pouchain, mime ; S. et D. à 14 h., 15 h. 30 et 17 h. : Spectacle audiovisuel.
Jardin d'acclimatation (624-10-80), Me. et S. à 15 h. et 17 h. : Cinéma ; Me., S. et D. à 15 h. et 16 h. : Guignol.
Jardin du Luxembourg (326-46-47), Me. et D. à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30, S. à 15 h. et 16 h. : Cendrillon.
Jardin des Tuileries (076-05-15), Me., S. et D., toutes les demi-heures, à partir de 15 h. : Marionnettes.
Mouffetard (336-02-87), Me. et S. à 15 h. : Marionnettes.
Parc de Vincennes (808-16-82), Me., D. à 15 h. 30 et 16 h. 30 : Gédéon.
Théâtre de la Cité internationale (589-38-69), Me. à 15 h. : Chantefleurs et chantefables.
Théâtre 13 (589-05-99), Me. à 15 h. : Au clair de la lune (marionnettes).







ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

HESSTON
ROCHLAND S.A.
85220 COEX
« Usine à la campagne ».
15 km de la mer.
Restaurant d'entreprise.
Transports gratuits assurés.
dans le cadre de son expansion, recherche :
POUR SON BUREAU D'ETUDES :

UN CHEF DE PRODUIT

DESSINATEUR PROJETEUR I ou II. connaissances en mécanique générale, mécano-soudure, hydraulique, électricité automobile. Anglais indispensable. Niveau B.T.S. ou équival. La personne retenue sera entièrement responsable d'un ou plusieurs produits.

UN CHEF DE GROUPE DESSIN EXÉCUTION

Dessinateur - Projeteur I - Niveau B.T.S. ou équiv. Anglais souhaitable.
La personne retenue sera chargée d'organiser et contrôler le travail d'un groupe de 6 dessinateurs exécution.

UN CHEF DE GROUPE SPÉCIFICATION ET CATALOGUES

Dessinateur - Projeteur I - Niveau B.T.S. ou équiv. Anglais indispensable.
La personne retenue sera responsable de la codification et du suivi des normes intérieures, et devra organiser et contrôler le travail d'un groupe de 3 dessinateurs catalogues.

Ecr. C.V. et prétentions au Service du Personnel.

RHONE-ALPES (LYON)
IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE A DIMENSION INTERNATIONALE
recherche pour son
Siège Administratif

UN CHEF DE SECTION COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Chargé de la mise en place des méthodes de comptabilité analytique dans leur application et dans leur suivi.

UN RESPONSABLE DE LA CENTRALISATION DES COMPTABILITÉS ANALYTIQUES USINES

Chargé de la centralisation et des méthodes de prix de revient en coordination avec l'informatique.

LES CANDIDATS :
D'un niveau du D.E.C.S., ils auront une expérience de 3 à 5 ans dans une section de comptabilité analytique d'une entreprise importante.
Leur rémunération sera de 45.000 F (+ selon expérience).

Ecrire avec curriculum vitae à n° 77.160, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr. Discrétion absolue assurée.

Société engineering et constructions mécaniques lourdes (techniques avancées) en pleine expansion, crée, dans sa nouvelle usine de Châlon s/Saône le poste :

CHEF DU PERSONNEL

les objectifs prioritaires pour les prochaines années :
- mettre en place le personnel *(recrutement, formation professionnelle)*
- créer, avec le concours de la hiérarchie, une véritable gestion prévisionnelle du personnel *(appréciation, plan de carrière)*
- mettre au point une politique de rémunération *(évaluation des fonctions)*
- créer les conditions d'un bon climat social par une politique de concertation et des communications efficaces
- améliorer les conditions de travail et de sécurité *(études ergonomiques)*.

Le poste est orienté plus sur les techniques de gestion que sur l'administration.

Le candidat aura une formation supérieure en Sciences Humaines et en Économie, ainsi qu'une expérience pratique de 5 années dans la fonction au sein d'une entreprise industrielle.

Il présentera un C.V. détaillé précisant ses motivations pour l'emploi et ses prétentions de salaire à

centre de synthèse C&C
10, rue de Léningrad.- 75008 PARIS

MARSEILLE
FILIALE DE LA BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE
recherche

CHEF COMPTABLE

- RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABILITE (12 pers.), des COMPTES DE RESULTATS ET DE TOUTES LES SYNTHESES en découlant
- MISE EN PLACE D'UNE COMPTABILITE DE GESTION

- D.E.C.S. ou EXPERTISE
- EXPERIENCE (4-5 ans minimum) de CHEF COMPTABLE ou Adjoint, acquise en BANQUE (Comptabilité ou Contrôle), CABINET d'AUDIT ou Entreprise

DISCRETION ABSOLUE
Lettre manuscr., CV détaillé, rémunération et phot. (ret.) ss. réf. 3043.

sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

---

contrôleur de gestion — Calais

Groupe industriel multinational, nous démarrons prochainement, à Calais, une importante unité de production.

Pour mettre en place et assurer le contrôle de gestion de cette nouvelle usine selon des techniques et méthodes anglo-saxonnes, nous sommes amenés à rechercher un praticien de cette discipline.

Ce poste conviendrait à un homme de 32 ans minimum, diplômé d'une grande école de commerce, ayant une expérience de gestion prévisionnelle en milieu industriel.

Il est prévu une période de sensibilisation à notre métier et d'initiation à nos procédures dans une de nos usines de la région RHONE-ALPES.

La pratique de l'anglais est souhaitable.

Si cette perspective vous intéresse, écrivez sous référence 1092/31, à EUREQUIP que nous avons chargé de l'examen des candidatures.

EUREQUIP
40, av. du Président Wilson, 75116 Paris

---

adjoint D.G. — Lyon

GROUPE REGIONAL orienté vers la transformation des produits métallurgiques recherche

UN ADJOINT A LA DIRECTION GENERALE de formation supérieure.

Assistant le Directeur Général au niveau de la stratégie et des négociations, il sera chargé de missions : d'étude, d'organisation, d'animation et de contrôle.

Une expérience commerciale et de gestion dans les produits intermédiaires industriels est souhaitée.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V., photo sous référence 697/M (réponse et discrétion assurées) au :

Groupe Opéra Sélection
6, RUE DE LA MICHODIÈRE - PARIS 2e

---

ingénieur électromécanicien

Un organisme interprofessionnel d'apprentissage et de FORMATION CONTINUE souhaite CREER 2 postes de « CHEF DE PRODUIT » capable, à partir de l'acquis actuel, de formuler, développer et faire vivre des actions de FORMATION TECHNIQUE et de les vendre aux entreprises adhérentes.

Pour des ingénieurs DIPLOMES ayant participé à un processus d'élaboration et de commercialisation de produit de préférence technique.

Pour informations complémentaires, écrire sous référence : 9/707 - A à :

ORES — « Centre Vauban »
201, rue Colbert
59000 - LILLE

Crédit Agricole de Blois
recherche

PROGRAMMEUR H. 6000

- *Confirmé COBOL, IDS - LCP apprécié.*
- Rémunération en rapport avec qualification.
- Débutant s'abstenir.

Adresser curriculum vitae et prétentions au Service du Personnel,
CRCAM de Loir-et-Cher, 19, av. de Vendôme, 41000 BLOIS.

GROUPE ELF AQUITAINE
recherche

Comptables

qualifiés, dégagés O.M.
ayant obligatoirement D.U.T., ou B.T.S. ou B.T. COMPTABLE, ou CERTIFICATS COMPTABLES du D.E.C.S

- *Bonne connaissance de l'Anglais* indispensable.
- 2 à 3 ans d'expérience souhaitée dans les domaines comptabilité budget.

Postes à envisager en expatriation (Afrique, Orient ...) après période adaptation à Paris

Ecrire avec C.V. sous référence 135 à **Pierre LICHAU S.A.**, 50, allées J.Jaurès 31000 TOULOUSE *qui transmettra*

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
en pleine expansion
C.A. annuel : 150.000.000 de F.
(+ 30 % par an)
recherche
pour son siège social à
LYON

CHEF des SERVICES COMPTABLES

(comptabilité générale, analytique et budgétaire).
Niveau expertise.
5 ans d'expérience.
Pratique de l'informatique.
Anglais apprécié.
Situation d'avenir.
Participation aux résultats.

Ecrire avec C.V. et prétentions à HAVAS LYON, sous n° 5.307, qui transmettra. Discrétion assurée.

GROUPE ELF AQUITAINE
recherche

Cadres comptables et financiers
dégagés O.M.

Formation supérieure, grandes écoles commerciales, licence Sciences Eco ou équivalent. Diplôme de gestion comptable spécifique (diplôme de gestion comptable ou D.E.C.S. complet minimum)

- 3 ans minimum d'expérience souh. dans les fonctions de comptable ou d'audit
- Anglais courant obligatoire.
- Expatriation à envisager pour des postes de responsabilité à l'étranger : Afrique, Orient ..

Possibilités intéressantes d'évolution de carrière au sein du groupe

Ecrire avec C.V. sous référence 134 à **Pierre LICHAU S.A.**, 50, allées J.Jaurès 31000 TOULOUSE qui transmettra

---

BANQUE RÉGIONALE
appartenant à un groupe national
recherche le

DIRECTEUR de son AGENCE CENTRALE

La direction de cette Agence, qui dispose d'une large autonomie, sera confiée à un Cadre de haut niveau possédant une solide expérience de la gestion commerciale et administrative d'une Agence importante.

Lieu de travail : Ville universitaire
Totale discrétion assurée.

Adresser curr. vitae détaillé et prétentions à : n° 7.417, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

Groupe Français C.A. 1 Milliard de francs.

DIRECTEUR GENERAL PROVINCE
120 000 F +

Formation supérieure type H.E.C., SUP. de CO. ou équivalent. 40 ans minimum, ayant une solide expérience commerciale et de gestion à un niveau de Direction.

Il aura la responsabilité complète d'une Société régionale importante en rapide expansion au sein d'un groupe dynamique et solide.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11
Référence : 418
37, Rue du Général Foy 75008 Paris.

SOCIÉTÉ 2.000 PERSONNES
INSTRUMENTS DE PRÉCISION
(comportant optique électronique hydraulique)
ayant grande stabilité personnel
recherche

CHEF SERVICE MÉTHODES
Usine CHATEAUDUN

CONVIENDRAIT A :
INGÉNIEUR A.M. ou équivalent
ayant longue expérience dans direction d'un service méthodes, usinage, montage et contrôle dans la branche
MÉCANIQUE de PRÉCISION

Relèvera du Directeur Usine et sera chargé avec aide-ingénieur et techniciens de la préparation technique du travail, outillage, définition technique des approvisionnements, démarrage fabrications, choix des investissements, implantations, études procédés fabrications, liaisons avec bureau études et analyse de valeur, surveillance des prix de revient, établissement technique des devis.

Usine 800 personnes à 1 h. 30 auto de Paris. Lycée sur place. Logement pavillon possible.

Envoyer curriculum vitae à SOFELEM, M. SERRY, 102, rue Chaptal, 92300 LEVALLOIS - PERRET.

FUTUR RESPONSABLE DE L'EXPORTATION
Biens d'équipement industriel

Pour LEMAIRE et Cie [illegible]

Ce poste est [illegible]

Rattaché à la Direction [illegible]

Bon salaire de départ. Statut cadre.
Résidence : [illegible]

Documentation sur poste avant 1er entretien

FRANCE MARKETING — Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (ret.) ss réf 1310
54, rue des Petites Écuries 75010 PARIS
APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AU CANDIDAT

Une unité de production de biens d'équipements (2 100 personnes), intégrée dans un groupe national, leader dans sa branche, recherche à LYON

chef d'entretien

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN CONFIRME : mécanique, électricité, électronique et fluides.

Il aura directement sous ses ordres un Service de 170 personnes, la gestion décentralisée d'un budget annuel de 14 millions et le contrôle d'une *sous-traitance*.

Ecrire : Service C - 32, rue Barrême 69006 LYON

Cabinet Gatier

RHONE-PROGIL
recherche pour Usine
du MIDI

TECHNICIEN

possédant B.T.S. contrôle *régulation ou équivalent*.

Formation complémentaire assurée par nos soins en vue mise en œuvre et exploitation calculateur de process.

Libre de suite.

Ecr. avec C.V., photo et prét. n° 76.712, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société de gestion immobilière
recherche pour LYON

RESPONSABLE D'AGENCE
30 ans minimum.

Expér. professionnelle exigée. Connaissances juridiques *indispensables (licence en droit)*, diplôme d'études économiques *ou commerciales*. Formation propre à l'entreprise assurée.

Adresser C.V. et prétentions *n° 595.982*, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

STÉ INDUSTRIELLE FILIALE STE U.S.
recherche pour son
USINE DE MONTAGE
180 KM. OUEST PARIS

DIRECTEUR D'USINE
175 PERSONNES

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION EN PETITES SERIES (Méthodes - Ordonnancement - Planning, appro. et FABRICATIONS), ET DE LA GESTION (Stocks, Comptabilité analytique, Entretien, Personnel).

- *INGENIEUR A.M. ou équivalent* (dominante mécanique).
- EXPER. INDISPENSABLE DE LA DIRECTION D'UNE USINE DE TAILLE COMPARABLE (petites séries).
- ANGLAIS apprécié.

Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo (retourn.) *sous référence 3.047 à*

sélection conseil
6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

Importante Groupe Industriel
FABRICATION CABLES ELECTRIQUES
(effectif 500 personnes)
recherche JEUNE INGENIEUR A.M. ou similaire *débutant ou ayant quelques années d'expérience pour poste*

INGÉNIEUR FABRICATION

Lieu de travail : 100 kilomètres SUD PARIS

Il sera répondu à la lettre man. accomp. d'un C.V. détail. adr. à B.E.O. (réf. 6065), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Chambre régionale de commerce recherche pour BESANÇON : 2 chargés d'études économiques, niveau licence, expér. prof., trait. ann. brut : 39.000 F. Env. C.V. man., photo, travx réalis., 7, rue Ch.-*Nodier, 25042 Besançon Cédex.*

SOCIETE DU LANGUEDOC
recherche
Analyste Programmeur, 4 ans d'expérience, connaissant matériel GE 58 langages gesal et cobol. Adresser C.V. détaillé et prétentions à : Havas, Béziers, n° 88.803, qui *transmettra*.

SOCIETE MECI
(Matériel électrique de contrôle et industriel)

Suite à décentralisation de son service Achats
recherche

1 ingénieur électronicien
avant expérience dans les secteurs de laboratoires de développement de méthodes et de prix de revient.
- *Pour assurer, à haut niveau* liaisons avec ingénieurs, d'études, de mise en production de contrôle, et les fournis.
- Pour informer les services d'études et de production sur les nouvelles techniques proposées sur le marché.

1 ingénieur mécanicien
mêmes fonctions.

4 acheteurs principaux
- Un spécialiste électronique ;
- Un spécialiste usinage ;
- *Un spécialiste sous-traitance en chaudronnerie et armoires électriques ;*
- Un spécialiste métallurgie et pièces du commerce.

3 acheteurs
- Un moulage plastique et métallique ;
- Un mécanique générale ;
- *Un pièces du commerce.*

Ecrire Zone Industrielle, 36100 ISSOUDUN.

Une Importante Société *recherche pour CHARTRES*

LE CHEF
d'une importante chaufferie haute pression.
Le postulant devra avoir une expérience solide dans ce domaine. Une formation d'officier *mécanicien de la marine sera* appréciée.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 6.735 P. LICHAU, 10, rue de Louvois 75063 PARIS CEDEX 02, qui t.

---

emplois féminins

Important groupe Retraites et Prévoyance recherche
UNE ASSISTANTE SOCIALE
pour sa délégation sociale régionale à SAINT-ETIENNE. Ce poste conviendrait à une assistante sociale minim. 35 ans *baccal., ayant une personnalité* affirmée, le sens de l'organisation et le goût des travaux administrat., capable assumer larges responsabilités et intéressée par l'action sociale en faveur des personnes âgées.
Ce poste implique la POSITION CADRE et est à pourvoir immédiatement. Adresser lettre man. avec C.V. et photo s/n° 76.80 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Nous sommes un important Groupe Industriel de la Mécanique, situé parmi les 20 premières entreprises exportant des biens industriels. Dans le monde, notre champ d'action couvre plus de 30 pays. Nous renforçons notre potentiel industriel et recherchons pour notre unité de production
FORGE FONDERIE

ingénieur fabrication

SPECIALISTE FONDERIE ALLIAGES LEGERS

chargé d'assister le chef du département Fonderie dans l'élaboration et la mise au point de techniques avancées de fonderie d'alliages légers, de suivre l'évolution de ces techniques dans un esprit de compétitivité *industrielle et d'amélioration des prix de revient.*

PROFIL :
- Ingénieur diplômé grandes écoles + ESF
- Age minimum 30 ans
- Expérience réussie dans la fonderie d'alliages légers (alu-magnésium...)
- Anglais fortement souhaité.

LIEU DE TRAVAIL : banlieue ouest.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous réf. No 75625 à CONTESSE Publ. 20, Av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

C&C

Société Fiduciaire de l'Est Paris
Société d'Expertise Comptable
offre
plusieurs postes pour son siège
de Paris

EXPERT-COMPTABLE

DIPLOME ou MEMORIALISTE
plusieurs années d'expérience de Cabinet français ou anglo-saxon indispensables.
Situation d'avenir.

RÉVISEUR

confirmé
D.E.C.S. complet.
Expérience du cabinet indispensable
Large responsabilité.
Situation d'avenir.

Pour son bureau
d'Abidjan

JURISTE

Spécialisé :
- droit des Sociétés,
- droit des Affaires,
- droit fiscal.

Expérience de cabinet juridique ou d'avocat indispensable.
Situation d'avenir.

Pour ces postes il est offert une possibilité de logement.

Adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions, à : SFEP, 21 bis, rue Lord-Byron, 75008 PARIS.

Dans le cadre du développement de ses activités commerciales (produits chimiques) à l'étranger
FILIALE GROUPE INTERNATIONAL
PARIS 8ème
recherche

CADRE HAUT NIVEAU

Spécialiste produits chimiques et matières de base pour produits pharmaceutiques

Le candidat devra avoir 30 ans minimum, posséder diplôme pharmacie, parler, écrire couramment anglais et justifier d'une bonne expérience du commerce international.

Salaire en fonction aptitudes, non inférieur à 7500 F. par 13.

Ecrire avec C.V., photo (ret.) et prétentions à No 76407 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 — qui transmettra.

C&C

---

planification de la production

Une importante Société de Pétrole recherche un JEUNE INGENIEUR GRANDE ECOLE pour sa Direction du Raffinage.

Dans un premier temps, il sera chargé d'études économiques court terme : planification mensuelle des traitements et des productions des raffineries, études de rentabilité de la fabrication des différents produits, contrôle et suivi des résultats des unités de fabrication...

Après cette formation théorique de deux ou trois ans, la carrière de cet ingénieur se poursuivra en raffinerie dans un poste de production.

Envoyez C.V., photo et prétentions sous référence 27 767 M, à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3 RUE D'HAUTEVILLE, PARIS 10e

---

etap membre de l'ANCERP

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE BIENS D'ÉQUIPEMENT - UNE DES PREMIÈRES DANS SA BRANCHE - VILLE SUD-OUEST
crée dans le cadre de son expansion poste

DIRECTEUR COMMERCIAL GÉNÉRAL

RESPONSABLE POUR LA FRANCE ET L'EXPORTATION
- de la définition et de l'application de la politique commerciale,
- de l'établissement et de la gestion de ses budgets,
- de l'organisation et de l'animation des unités fonctionnelles et opérationnelles qui lui sont rattachées.

Le candidat, âgé de 35 ans mini, diplômé d'une école d'ingénieurs haut niveau (ECP, Mines ou équiv.) devra allier à des compétences techniques solides des aptitudes et une expérience commerciale développées et posséder qualités marquées de dynamisme, d'autonomie, d'organisation.
Connaissance de l'anglais indispensable, autre langue étrangère souhaitée.

SITUATION INTÉRESSANTE ET D'AVENIR POUR CANDIDAT LARGE ENVERGURE.

Ecrire sous référence LV 219 CM.

OMEGA - PARIS
OFFRE UN POSTE INTÉRESSANT D'ENCADREMENT A FUTUR

CHEF DE VENTE

Ce candidat devra déjà avoir assuré les fonctions d'Inspecteur Commercial et disposer d'une réelle expérience de l'animation d'une équipe de vente (de préférence produits de luxe et réseaux de concessionnaires).

CE CADRE SERA RESPONSABLE NATIONAL DE :
- la sélection et la création des points de vente,
- l'organisation et la promotion des ventes
- l'animation et le contrôle d'une équipe de vente.

SITUATION INTÉRESSANTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR POUR CANDIDAT DYNAMIQUE ET RÉALISATEUR.

Ecrire sous référence MW 220 CM.

GROUPE LAFARGE
RECHERCHE POUR UNE TRÈS IMPORTANTE FILIALE

CHEF DU SERVICE DISTRIBUTION PHYSIQUE

IL S'AGIT DE RESPONSABILITÉS IMPORTANTES COMPRENANT LE STOCKAGE, LE CONDITIONNEMENT, LES EXPÉDITIONS, LES NÉGOCIATIONS AVEC LES TRANSPORTEURS, LES LIAISONS AVEC LE SERVICE COMMERCIAL ET PLUSIEURS USINES.

Ce poste peut convenir à un cadre confirmé ayant une expérience similaire et témoignant de qualités très marquées d'organisateur et d'animateur.
Lieu de travail : Ville agréable Centre France.

Ecrire sous référence TD 226 AM.

PUISSANT GROUPE MULTINATIONAL
offre au sein d'une importante division de 3.000 personnes — Paris — un poste de

CHEF DU SERVICE RELATIONS SOCIALES

DONT LE ROLE D'ÉTUDE ET DE CONSEIL EN DROIT SOCIAL S'EXERCERA DANS LES DIFFÉRENTS SECTEURS DE LA VIE DE L'ENTREPRISE :
comité d'entreprise, conflits sociaux, problèmes syndicaux, liaisons avec organismes patronaux, améliorations des conditions de travail ...

CE POSTE IMPLIQUE :
- une formation juridique licence en droit complétée si possible par une formation économique,
- une expérience acquise soit au sein d'un organisme spécialisé, soit au sein d'un groupe important.

POSTE INTÉRESSANT ET AVENIR POUR CANDIDAT AYANT DES QUALITÉS DE NÉGOCIATEUR ET DE CONTACT.

Ecrire sous référence NX 221 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ TEXTILE (BONNETERIE ET CONFECTION 750 PERSONNES - UNE DES PREMIÈRES DANS LA PROFESSION) *VILLE RHONE-ALPES* RECHERCHE, POUR ÊTRE RATTACHÉ AU DIRECTEUR INDUSTRIEL, SON

RESPONSABLE DE LA FONCTION ÉTUDES

Cet ingénieur est chargé de faire le lien entre la création et la fabrication dans le domaine bonneterie (interprétation des demandes de la création et étude des moyens de fabrication) et dans le domaine confection (recherche au niveau des formes et animation de techniciens d'industrialisation des modèles).

CE POSTE IMPORTANT SERA CONFIÉ A INGÉNIEUR DIPLOMÉ (A.M./INDUSTRIES TEXTILES) AYANT UNE RÉELLE EXPÉRIENCE ÉTUDES, MÉTHODES OU FABRICATION DANS L'INDUSTRIE TEXTILE LUI PERMETTANT UNE PARTICIPATION A LA DÉFINITION DE LA *POLITIQUE INDUSTRIELLE* DE L'ENTREPRISE.

Rémunération de l'ordre de
80.000 F.

Ecrire sous référence SC 225 AM.

MÊME SOCIÉTÉ RECHERCHE SON

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION DES ATELIERS

EN LIAISON AVEC LE RESPONSABLE DES ÉTUDES, CET INGÉNIEUR SPÉCIALISTE DES MÉTHODES SERA CHARGÉ
de mettre en fabrication les produits maille ou confection et animera une équipe de techniciens des méthodes et d'agents d'étude du travail.

CE POSTE PEUT CONVENIR A INGÉNIEUR DIPLOMÉ OU NIVEAU ÉQUIVALENT AYANT UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE ACQUISE SI POSSIBLE DANS INDUSTRIE DU VÊTEMENT (OU DOMAINES PROCHES).

Rémunération de l'ordre de
65.000 F.

Ecrire sous référence RB 224 AM.

LogAbax informatique

ARCUEIL
— PÉRIPHÉRIQUES ET ORDINATEURS DE BUREAU, EN FORTE EXPANSION, OFFRE INTÉRESSANTES POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE A

INGÉNIEUR MÉCANICIEN OU ÉLECTROMÉCANICIEN
CHEF DE PROJET

POUR CONCEVOIR ET DÉVELOPPER DES PÉRIPHÉRIQUES D'ORDINATEUR (IMPRIMANTES, MÉMOIRES A DISQUE).

Ce poste peut convenir à candidat AM, ESME, ENSMCB ou équivalent, ayant au moins deux ans d'expérience dans cette spécialité ou dans mécanique fine de précision, témoignant qualités marquées d'imagination et de réalisme et ayant le goût du travail en équipe.

AU SEIN D'UN SERVICE TECHNIQUE ÉTOFFÉ, IL AURA LA RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR ET DÉVELOPPER DES MATÉRIELS EN TRAVAILLANT EN COLLABORATION AVEC DES ÉLECTRONICIENS.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecrire sous référence OY 222 AM.

TRÈS IMPORTANT ORGANISME PATRONAL PARIS — RECHERCHE POUR LUI CONFIER *DES FONCTIONS D'ÉTUDES ET DE CONSEIL*

CADRE DE PERSONNEL CONFIRMÉ

ayant solide formation de base, expérience concrète des fonctions du personnel et en particulier bonnes connaissances des techniques de rémunération.

IL SERA INTÉGRÉ DANS UNE ÉQUIPE QUALIFIÉE ET BÉNÉFICIERA D'UNE FORMATION PERMANENTE.

Situation intéressante impliquant curiosité intellectuelle et excellents contacts humains.

Ecrire sous référence UB 227 CM.

etap 4, rue Massenet, 75016 Paris — discrétion absolue

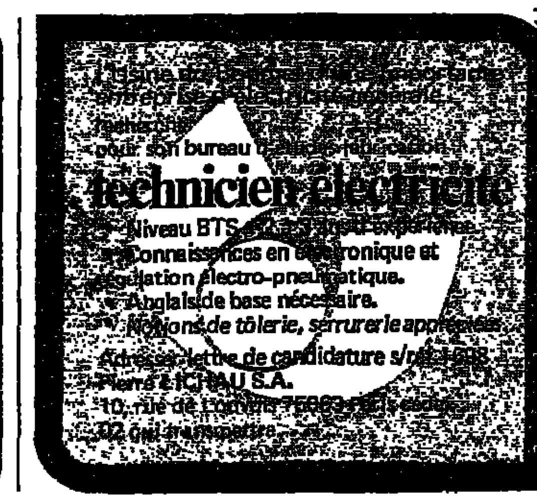
IMPORTANT ORGANISME RÉGIONAL
PARIS
recherche

ADJOINT de DIRECTION auprès Directeur Général

Ce poste à larges responsabilités doit déboucher dans un an sur un poste de Direction importante, dont la principale mission est:
- la gestion, l'animation et le contrôle des différents services d'Action Sociale

Le candidat doit être:
- âgé de 35 ans minimum,
- de formation universitaire
- ou rompu, par expérience, à la gestion des hommes et des équipements.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo S/N° 3128 à BLEU-PUBLICITE
17, *rue du Docteur Lebel* - 94300 VINCENNES
qui transmettra.



BERNARD MOTEURS
recherche pour SIÈGE PARIS

CADRES

1) Pour **COMPTABILITÉ ANALYTIQUE**
2) Pour **COMPTABILITÉ GÉNÉRALE**
Age : 30 ans minimum

CHEF DE GROUPE
COMPTABILITÉ IIe ÉCHELON

COMPTABLES
IIe ÉCHELON
pour comptabilité générale et analytique

EMPLOYÉ
DE CLASSEMENT

EMPLOYÉ
SERVICE EXPORT
PIÈCES DÉTACHÉES

connaissances formalités administratives export. Langue anglaise couramment, allemand apprécié.
Avantages sociaux - Restaurant d'entreprise
41 h 15 en 5 jours

Adresser C.V. avec photo et prétentions à Direction du Personnel, 12, r. Médéric, 75017 Paris.

---

pacifique
UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS CRÉE DANS UN DE SES ÉTABLISSEMENTS LE POSTE DE

responsable juridique et fiscal

Il a en charge le traitement de tous les problèmes juridiques et fiscaux locaux: *contrats immobiliers, contentieux, droit des sociétés, fiscalité, droit du travail.* Il est, en outre, le relais permanent de la Direction administrative parisienne.

L'homme que nous cherchons a une solide expérience juridique, niveau licence (Droit privé), avec une formation complémentaire économique, IAE par exemple. Il peut *être aussi* HEC *ou* Sup. de Co. avec une formation complémentaire de juriste. Il a acquis une expérience sérieuse soit dans le cadre d'une entreprise, soit dans le cadre d'un cabinet juridique.

La rémunération est adaptée à l'expérience et aux capacités du candidat ; elle est nette d'impôt : un logement meublé est fourni et les congés en France sont à la charge de l'entreprise, chaque année.

Ecrire à G. BARDOU (sous réf. 2603 M).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP



EXCEL Société du Groupe Lesieur
2e en France sur son marché recherche pour son département MARKETING

assistant chef de produit

en charge de sa gamme destinée à la clientèle de boulangeries, pâtisseries et biscuiteries.

Cette fonction requiert notamment des facultés d'innovation, des qualités de dynamisme et le sens de la communication.

Le candidat devra avoir une formation soit d'études supérieures scientifiques complétée par une formation économique (I.S.A., *I.A.E., INSEAD*), *soit marketing* (HEC, ESSEC, E.S.C., Sciences Politiques).

Le poste est situé à Nanterre (92).

Adressez candidature et c.v. à LESIEUR, COTELLE & ASSOCIES - Département Gestion des Cadres - 122, avenue du Général Leclerc 92103 Boulogne-Billancourt.



HAVAS CONTACT

Société Mécanique de Thiron Gardais
recherche pour son usine en Expansion
Fabrication mécanique de série

CHEF COMPTABLE

Connaissances comptabilité générale et analytique, âge 30 ans minimum.

COMPTABLE
IIe ÉCHELON

Connaissances comptabilité générale et analytique et service de paie.
Age 30 ans minimum.

AIDE-COMPTABLE DACTYLO

Horaire 42 h., du Lundi au Vendredi midi.
Avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. dét., photo, prétentions, à S.M.T.G., Service du Personnel, 28480 THIRON GARDAIS, B.P. 3, ou Agence Nationale pour l'Emploi, 28400 Nogent-le-Rotrou.

MASSIOT PHILIPS

MATÉRIEL MÉDICAL

recrute
pour son Service Central Maintenance

— Département Nucléaire —

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

Haut niveau, expérimenté dans le domaine des isotopes. Connaissance de l'anglais souhaitée. Déplacements dans toute la France.

— Département Electronique Médicale et Radiologie

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

B.T.S. - B.T. ou niveaux équivalents. Dégagé O.M. Postes sédentaires et itinérants à pourvoir dans la région parisienne.

Adr. C.V., photo et prétent. au Service du Personnel, 6, route de Besons, 78420 Carrières-sur-Seine.

---

project manager

90-100 000 F/an +

Société française, membre du premier groupe mondial dans son domaine ; recherche un cadre supérieur pour *organiser, gérer, animer et contrôler* l'exécution d'un important contrat international d'inspection et de contrôle principalement sur matières *premières, produits agricoles, biens* d'équipement et de consommation. Ce poste est à pourvoir dans l'immédiat dans la Région Parisienne.

Si vous avez :
- une expérience effective des transactions commerciales,
- *une expérience réussie d'organisateur,*
- exercé des responsabilités de gestionnaire,
- d'excellents contacts humains,
- une grande puissance de travail,
- au minimum 35 ans et parlez anglais.

Ecrivez avec Curriculum Vitae et photo sous référence M. 424 à :

PROSSEL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
25, rue du Renard - 75004 Paris

La Compagnie de Construction Mécanique SULZER

à MANTES (Yvelines)

recherche pour son
Service Gestion Budgétaire et Prix de Revient

UN JEUNE CADRE

— Ayant une formation supérieure économique et comptable (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C., I.E.P., SCIENCES ECO) ;
— Intéressé par les techniques modernes de gestion d'entreprises industrielles.

Outre un goût pour les chiffres et l'analyse économique, ce poste implique dynamisme et aptitude aux contacts humains.

Facilités de logement

Ecrire avec *curriculum vitae* à *C.C.M. SULZER*, Service du Personnel. Cédex 59 - 75380 Paris Brune.



SOCIETE MUTUELLE ASSURANCES BATIMENT & T.P.

recherche un

technicien en organisation

LE CANDIDAT devra :
- soit posséder un diplôme universitaire ou être ancien élève H.E.C., I.A.E. etc. et *avoir 2 ans d'expérience de la fonction,*
- soit justifier de 5 années d'expérience *dans un poste semblable,*
- dans tous les cas, avoir une bonne connaissance du contrôle de gestion.

LE POSTE :
Participation à la mise en place des *réformes de structure* et des circuits administratifs et comptables d'une entreprise de 1 300 personnes.

Envoyer dossier manuscrit, photo et prétentions à Mademoiselle VIARD, «ATO» S.M.A.B.T.P., 114, avenue Emile Zola 75739 PARIS cédex 15.

plein emploi

Pour importante société
Entreprise générale de Construction d'usines

INGÉNIEUR COORDINATEUR

Plusieurs chantiers. — Situation stable PARIS. Déplac., Anglais *ou* Espagnol *ou* Arabe souhaité.

C/o SIAX, 17, rue de Châteaudun. — 75009 PARIS. Tél. : 878-82-58

Importante Société Import/Export
recherche

Analyste & Programmeur

- Connaissance IBMS souhaitée.
- Emplois intéressants pour personnes qualifiées dans Société en expansion.

Envoyer CV, photo et prét., en précisant le poste, à *l'intention de M. BUFFET*, C.C.F. 20, rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS.

ADJOINT à DIRECTEUR D'AGENCE

Biens d'équipement industriel

Pour LEMAIRE et Cie, l'un des premiers spécialistes mondiaux de ce marché.
Possédant une bonne culture générale, ayant l'expérience de la fonction (administration commerciale), il secondera le Directeur de l'agence de Paris en organisant, contrôlant et animant l'activité d'une équipe de 20 personnes (technico-commerciaux, secrétariat, S.A.V. ...).
Formation au siège assurée.
Salaire de bon niveau. Statut cadre.
Documentation sur poste avant 1er entretien

FRANCE MARKETING Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 1510
54, rue des Petites Écuries 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE RÉMISE AU CANDIDAT

---

amri

Vannes - Papillons - Servomécanismes

Leader Européen de sa spécialité

RECHERCHE :

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Pour faire face à son expansion et promouvoir ses produits auprès des *Sociétés d'Engineering* de la région parisienne.
Une expérience dans ce domaine et une formation technique de base sont indispensables.
Anglais apprécié. Ecrire sous référence V 10.

2 CHEFS DE PRODUIT

Pour définir, mettre en place et appliquer la politique *de lancement de nouveaux* produits industriels élaborés, faisant appel à une technologie de pointe. Ce poste nécessite une formation d'Ingénieur, *doublée d'une expérience* de quelques années dans une activité technico-commerciale.
Ecrire sous référence C P 13.

UN JEUNE SUP. DE CO.

Pour assister le Directeur Administratif des Ventes. Le candidat retenu fera ainsi partie de la « pépinière » dans laquelle nous puiserons pour occuper *les postes* de responsabilités (Commercial et gestion) que nous aurons à pourvoir dans un proche avenir en France et à l'étranger dans nos agences et filiales.
Ecrire sous référence A V 11.

UN CHEF DE SON SERVICE A.-V.

Formation Ingénieur-mécanicien, *connaissances* hydrauliques, pneumatiques et électricité.
Expérience construction navale appréciée.
Connaissance de l'*Anglais* indispensable.
Lieu de résidence PARIS.
Déplacements fréquents courte durée France et étranger.
Ecrire sous référence S A V.

2 CHEFS DE PRODUIT

Pour définir, mettre en place et appliquer la politique de lancement de nouveaux produits.
Ce poste nécessite une *formation* commerciale supérieure (H.E.C., E.S.S.E.C. ou Sup. de Co.), et une expérience de quelques années comme chef de produit *de biens d'équipement.*

Ecrire sous référence C P 12.

Envoyer les candidatures avec C.V., photographies et prétentions à :
A.M.R.I. 188 bis, rue de Charenton, 75012 PARIS.

Important groupe métallurgique 4 800 personnes, leader dans sa branche recherche pour son usine NORD-OUEST PARIS

chef des achats

Le Service (40 personnes) traite un volume d'achats de l'ordre de 300 millions de francs.
Le candidat souhaité possède une bonne expérience des achats et sera très introduit dans le domaine de la *fabrication mécanique* de moyenne et grande série.

Ecrire avec CV *détaillé*, photo, salaire actuel *au Service 5646*

plein emploi 118 rue réaumur paris 2



ingénieur centrale

100 000 F +

32 ans *minimum*, possédant expérience ENTRETIEN, TRAVAUX NEUFS, GESTION dans usine ou chantier important,

Est recherché par Entreprise EN PLEINE EXPANSION *qui propose :*
- *Rémunération départ* : 100/120 000 F par an,
- après quelques années collaboration réussie, POSTE DE DIRECTION.

Les candidatures à ce poste de haut niveau, seront *traitées avec le maximum de discrétion.*

Env. C.V. *détaillé*, sous *référence* 27.839 M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

TANT PIS POUR LA MODE NOUS AIMONS TOUJOURS LES JEUNES DIPLOMES

[illegible]
[illegible] constante évolution, nous oblige à re[illegible] cadres en permanence (+8% de la masse salariale).
Vous aurez à analyser des situations...à proposer des [illegible] faire adopter et à les mettre en place.
« Seuls vos résultats et votre personnalité motiveront vos [illegible]
[illegible]tionale d'inform[illegible] est en pleine ex[illegible]
[illegible] des connais[illegible]formatique, nous [illegible] [illegible] AMIENS - BOR[illegible]
[illegible] - LIMOGES - [illegible] NANCY - PARIS [illegible]

Envoyer lettre + C.V. à Pierre SALLOU
BURROUGHS
230, avenue Laurent Cely, 92231 GENNEVILLIERS

Éditions Masson

recherchent pour

FILIALE ESPAGNOLE

BARCELONE

DIRECTEUR COMMERCIAL

Il sera chargé de l'administration, du marketing et du suivi des produits. Agé de 30 ans minimum, il devra avoir de 4 à 5 ans d'expérience professionnelle, pas obligatoirement dans l'édition. Niveau HEC, bonne connaissance de la langue espagnole.

Stage de 6 mois en France avant prise de fonction en Espagne.

Réf. MR. 74

Adresser lettre et C.V. détaillé avec photo à : MASSON et Cie, 120, boulevard Saint-Germain, 75280 PARIS CEDEX 06.

Indiquer clairement sur l'enveloppe, en haut et à gauche, la référence du poste.

Laboratoires UPJOHN
has an opportunity for a

MEDICAL DIRECTOR

FOR THE FRENCH SUBSIDIARY

Candidate should have :
- *M. D. degree,*
- *two or more years experience as Medical Director,*
- *bilingual ability in English.*

Position will involve clinical research and *management of a medical staff with 2 weeks* orientation session in the United States.

Annual salary will not be below 125.000F.Fr amount above this will depend upon experience and qualifications.

Send C.V. to Mr Jacques GAUTHIER
Area Manager European Division

Upjohn Tour Franklin - Cedex 11
92081 PARIS LA DEFENSE

LE SERVICE INFORMATIQUE D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ENGINEERING PARIS

recherche

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

- DEUX ANS MINIMUM D'EXPERIENCE EN QUALITE D'ANALYSE *OU CHEF* DE PROJET.
- AYANT PARTICIPE A LA REALISATION D'APPLICATIONS CONVERSATIONNELLES SUR DES ORDINATEURS IMB 370 ET CONNAISSANT LE PL 1.

Ses principales missions consisteront à mettre en place, en liaison avec les spécialistes des techniques d'engineering, des outils informatiques de

GESTION DE PROJETS TECHNIQUES.

Ecrire avec curriculum vitae à n° 10.097, EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney - 75002 PARIS.

MATRA



recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

Formation Générale en Electromécanique et Electronique, débutant à 3 ans d'expérience pour assurer le suivi et la coordination de contrats pour la production en série de missiles et d'équipements associés.
référence A

INGENIEUR ELECTRONICIEN

ISEP, ISEN ou équivalent, débutant à 2 ans d'expérience pour faire de l'*étude* et du *développement* de matériel électronique embarqué dans un laboratoire d'études.
référence B

Connaissance de l'Anglais nécessaire pour les deux postes.

DESSINATEUR ELECTRONICIEN

P2 ou Chef de Groupe spécialiste en circuits imprimés.
référence C

Adresser lettre manuscrite - C.V. et prétentions en précisant la référence du poste à

MATRA *Direction des Affaires Sociales* BP Nº 1 - 78140 VÉLIZY

CHAINE AFFILIEE PRISUNIC
C.A. 120 millions.
9 Magasins banlieue et province

recrute

ASSISTANT DE DIRECTION GÉNÉRALE

Jeune cadre diplômé grande école commerciale, I.C.G., *Sciences Eco.* 2 à 3 ans d'expérience du contrôle de gestion, tableau de bord, trésorerie, de préférence dans la distribution, pour assister le Comité de Direction à structure familiale, dans le cadre de l'expansion permanente de la société.

Lieu de travail : proche banlieue ouest.
Déplacements de courte durée à prévoir.
Poste à pourvoir rapidement.

La rémunération annuelle fonction de la valeur du candidat ne sera pas inférieure à 60.000 F.

Adresser C.V., photo sous référence nº 101 à Bance Publicité, 13, *rue de Marivaux*, 75002 Paris, qui transmettra.

Importante Société Alimentaire

Directeur commercial

Une formation supérieure et une expérience similaire dans la branche vous permettant d'accéder à un poste de haute responsabilité auprès de la *direction générale.*

Vous *définissez* la *politique commerciale* et en assurez la *réalisation* avec votre force de vente.

Vous coordonnez vos actions avec celles des services internes de la Société.

Vous assurez les contacts commerciaux à haut *niveau.*

La Société vous *offre* des perspectives de développement de carrière.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man.+CV +photo+rém. adressée ss réf. A/4603 à Mme Bernié

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

---

analystes programmeurs

Société G.A.M. Centre d'Automatisation et de Management, filiale d'un très important Organisme Financier. 2 IBM 370 - TP, COBOL ANS. Proche Porte d'Orléans.

Postes • PR., A.-PR. CONFIRMES
ajoutant à leur formation informatique universitaire ou en entreprise, une pratique de 2 à 3 ans en COBOL IBM DOS et/ou OS. (Réf. 27 829/MO)

• A.-PR. DEBUTANTS
possédant une bonne formation *informatique* (IPG, IIE, INSA, ETI, Maîtrises, IUT...) et un début de pratique. (Réf. 27 828/MO)

Ces postes exigent un fort potentiel et une réelle capacité au travail en équipe.

Adresser C.V. dét., prét., photo (retournée) sous réf. correspondante à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE PARIS-10e

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

Faisant partie d'un Groupe Industriel Français, recrute pour son activité de CIMENTERIE.

• 1° - INGÉNIEURS

EXPÉRIMENTÉS dans la définition et le calcul des machines tournantes.
Postes à pourvoir à Paris et en Province.
Réf. 2383/1

• 2° - PROJETEURS

EXPÉRIMENTÉS, en mécanique lourde, grosse chaudronnerie et installation générale.
Postes à pourvoir à Paris et en Province.
Réf. 2383/2

• 3° - INGÉNIEURS et TECHNICIENS

de mise en route pour projets à l'étranger.
Réf. 2383/3

Adresser C.V. av. photo en précisant la réf. du poste - Publicité J. Gautron 29 rue Rodier 75009 PARIS - qui transmettra.

GTE INFORMATION SYSTEMS

recherche plusieurs

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Pour ses départements :
— Matériel de Télétraitement.
— Produits - Programmes.
— Age minimum : 26 ans.
— Les candidats choisis auront déjà fait leurs preuves durant leur expérience dans la vente.
— Nationalité française.
— Dégagés des obligations militaires.
— Une connaissance des systèmes 360/370 serait un avantage, comme le serait la compréhension de l'anglais.

Ils travailleront avec une gamme complète de matériels et de systèmes de pointe, allant des terminaux « compatibles » jusqu'aux systèmes clés en main et moniteurs de télétraitement...

Nous proposons une rémunération très intéressante, et l'opportunité d'évoluer rapidement en fonction de votre succès.

Ecrire à GTE/IS, 10, rue Saint-Marc, 75002 PARIS, en joignant votre curriculum vitae détaillé.

---

analyste organique
Position Cadre

Société Très importante Entreprise, leader dans le Bâtiment et les T.P. et réputée pour son dynamisme. Proche Banlieue Sud. - I.B.M. 370 sous DOS.

Poste Responsable • de la conception technique de chaines de traitement à partir de dossiers d'analyse fonctionnelle, • de l'encadrement de l'équipe chargée de la réalisation et du démarrage.

Cet Analyste Organique qui crée le poste dans un service en expansion :

- a de préférence une formation supérieure en informatique et justifie d'une pratique reelle de l'analyse organique,
- il maîtrise le langage COBOL sous DOS,
- il est capable de s'intégrer rapidement dans une équipe jeune lui permettant d'évoluer par la suite.

Adresser C.V. détaillé, prétentions et photo (retournée) sous référence 27 710/M à I.C.A. qui transmettra. Discrétion assurée.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

La Société

CACHAREL

recherche un Cadre Comptable pour un poste de responsabilités et de haut niveau (D.E.C.S.)

Une expérience pratique de plusieurs années, une forte personnalité ainsi que de sérieuses références sont nécessaires.

Adr. C.V. manuscrit, photo, prét., au : Service du Personnel, 18/20, rue du Faubourg-du-Temple. . . 75011 PARIS.

CERCI

recherche des

ANALYSTES PROGRAMMEURS

1°) Connaissant bien l'un des 3 mini-calculateurs MITRA 15, PDP 11, T 1600 et le temps réel.
2°) Débutants, diplômés en informatique, dont une formation rémunérée sur mini-calculateurs sera assurée.

JEUNES INGÉNIEURS

pour ingénierie « Régulation-Instrumentation » en pétrole et sidérurgie.

Ecrire avec C.V. et photo à : CERCI 22, rue de Charonne, 75011 PARIS.

Société promotion immobilière

recherche

CHEF COMPTABLE

possédant une expérience en comptabilité (générale et budgétaire) et en fiscalité immobilières.

Adr. lettre de cand. et C.V. détaillé à CIBRIE, 6, avenue Lowendal, 75007 PARIS, qui transmettra.

DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES

120.000 +

Grande distribution : nous sommes l'un des leaders — C.A. supérieur à 2 milliards — 6.000 personnes réparties dans une structure très décentralisée. Une politique de développement et d'expansion délibérément agressive. Dans ce contexte, les problèmes de personnel ont une importance reconnue ; nous créons, au Siège parisien, une Direction centrale des relations sociales.

Directement rattaché au Directeur Général, vous aurez à concevoir, organiser, coordonner une politique sociale dynamique, conseiller les directions opérationnelles et les responsables locaux du personnel. Vos axes d'intervention : social bien sûr, mais aussi juridique et administratif.

Votre profil ? L'ampleur de la fonction suppose que vous ayez acquis une expérience approfondie des problèmes de personnel, en distribution si possible. Concepteur et homme de terrain à la fois, vous avez le goût de l'innovation réaliste... Une équipe de direction jeune vous attend - en banlieue Sud.

sélé CEGOS Adr. lettre manuscrite et C.V. détaillé s. réf. M 3252. Discrétion assurée. 33, quai Gallieni - 92153 Suresnes.

EXPANSIAL

Recherche pour importantes Sociétés Nationales Algériennes

Secteur Etudes Engineering

INGENIEUR Etudes Génie Civil	Réf. 2580
INGENIEUR Etudes Fluides et Chauffage	Réf. 2581
DIRECTEUR DE TRAVAUX coordination des chantiers	Réf. 2585
CHEF DE DEPARTEMENT marchés	Réf. 2586
CHEF DE SECTION métrés T.C.E.	Réf. 2582
INGENIEUR de chantier équipements industriels	Réf. 2587
DESSINATEUR PROJETEUR en béton armé	Réf. 2588
DESSINATEUR PROJETEUR en Fluides	Réf. 2589
DESSINATEUR PROJETEUR en électricité	Réf. 2590
SURVEILLANT DE CHANTIER	Réf. 2591

Secteur Construction Bâtiment

INGENIEUR gestion et entretien matériel T.P.	Réf. 2600
INGENIEUR de travaux bâtiment	Réf. 2601
INGENIEUR d'études béton armé	Réf. 2604
INGENIEUR Méthodes et prix	Réf. 2605

Pour tous ces postes, il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires.

Salaire selon compétence · Nombreux avantages sociaux.

Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à : EXPANSIAL : 6, Rue Halévy 75009 Paris
2, Place de l'Albertine 1000 Bruxelles (Belgique).

HAVAS CONTACT

LogAbax *informatique*

pour renforcer son équipe SOFTWARE DE BASE recherche

INGÉNIEURS SYSTEMES

DEBUTANTS ou ayant quelques années d'expér. (Référence 001.)

PROGRAMMEURS-ANALYSTES

Formation I.U.T. appréciée (Référence 002.)

Adr. C.V. et prét., à DIRECTION du PERSONNEL, 77, avenue Aristide-Briand. — 94110 ARCUEIL.

Important Groupe Chimique National recherche pour son Service

études informatiques et gestion

ingénieur concepteur

Il sera responsable de la définition des *projets, de la conception et de la mise au* point des procédés de traitement jusqu'au suivi de l'application, en collaboration avec les Services concernés.

Il est souhaité une formation supérieure : Ingénieur (Sup-Elec, E.P.F... avec option informatique) et gestion (INSEAD, IAE.. et/ou une expérience en entreprise ou dans une Société de Conseil).

Les qualités de contact sont essentielles pour réussir au sein d'un service fonctionnel en liaison permanente avec l'ensemble du Groupe.

Pr obtenir informations complémentaires écrire à Maurice JORCIN s/réf. 1103 A

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

soxiant/dpa

IMPTE ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS

recherche pour grands chantiers PARIS - PROVINCE

cadres administratifs de chantiers

- Ayant la charge de la gestion comptable et de la gestion du personnel.
- Appelés à seconder le directeur des travaux pour toutes questions administratives tant internes, que concernant les relations avec le client, les administrations...
- Acceptant des déplacements de longue durée.

Ecrire avec C.V. détaillé à No 76.487, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société située ALMA-MARCEAU recherche
1) **COMPTABLE** 1er ECHELON qualifié avec pratique
2) **COMPTABLE** 2e ECHELON très qualifié avec pratique.
Niveau D.E.C.S. - B.T.S.
5 X 8 - Avantages sociaux.
Tél. 727-71-79 (poste 452)

Notre Direction des ACHATS ayant des activités diversifiées (électromécanique - automobile - transformation des plastiques) recherche :

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ E.N.S.A.M. ou équiv.

ayant si possible quelques années d'expérience dans la fonction ACHATS.

Lieu de travail près Porte Champerret.

Adresser C.V. et prétentions à No 76.884, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE Leader dans sa profession

Z. I. CLAMART

recherche pour développer son Département ORGANISATION INFORMATIQUE

ANALYSTE FONCTIONNEL

Capable, à partir d'une description générale de la solution retenue, de définir dans le détail le système informatique correspondant (*résultats, données, contrôl., et traitements*), exploitable par un Analyste organique, puis d'assurer la mise en place et la maintenance du système.

Une expérience d'une à deux années dans un poste équivalent est nécessaire.

Adr. curric. vitae et photo sous référence 8.330 à *ORGANISATION et PUBLICITE*, 2, rue Marengo, 75001 Paris, q.t.

Impt Cabinet fiscal et juridique ch. pr Paris et burx province

COLLABORATEURS

de très haut niveau, ayt plus. anées d'expér. dans un cabinet ou dans l'administration fiscale, rémunérat. en fonct. des compétences. Ecr. C.V. sous no 4.288 à **J.R.P.** 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui trans.

IMPORTANTE-SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTATION Banlieue Ouest recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Formation E.S.E., A.M. ou équivalent

Possédant quelques années d'expérience et désireux de se spécialiser dans les techniques de régulation industrielle et d'automatismes.

Ils auront chacun la responsabilité d'un secteur de *clientèle, établissement de projets et suivi* d'affaires.

La connaissance du marché de l'instrumentation en sidérurgie ou en pétrochimie ou dans le domaine de la régulation des chaudières marines et terrestres est demandée.

Adresser curriculum vitae détaillé en indiquant prétentions à no 76.280, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

PUBLI-SERVICE CONSEIL

recherche

Un CHEF de PUBLICITÉ

TRES CONFIRME

Pour des PRODUITS de GRANDE CONSOMMATION

L'homme que nous cherchons devra avoir une bonne expérience de ce type, acquise auprès de grands annonceurs : alimentaire, cosmétique, entretien par exemple., pratiquer couramment l'anglais et avoir moins de 30 ans.

Envoyer votre C.V. détaillé, avec photo, en indiquant votre salaire actuel, à PUBLI-SERVICE CONSEIL, Direction Générale, 20, rue de l'Eglise, 92202 NEUILLY-SUR-SEINE.

Groupe multinational (C.A. 850 millions nombre de personnes : 4 800) recherche

chef des services comptabilité

Il supervisera l'ensemble des Services comptables du *Siège Social*.
Le candidat sera diplômé de l'enseignement supérieur, et aura acquis 5 à 7 ans d'expérience professionnelle. Langue anglaise courante.

Si vous êtes intéressés, adressez-nous CV dét. et prétentions au Service 5681 M

plein emploi 118 rue réaumur paris 2e

---

juriste

Importante Société Immobilière Paris, recherche pour son service juridique :

un JURISTE CONFIRME, connaissant la mise au point des schémas juridiques d'opérations, la résolution des problèmes juridiques et la rédaction des actes.

Les candidats devront avoir :
— 28 ans minimum ;
— 3 à 4 ans d'expérience ;
— un D.E.S. de Droit Privé.

Adresser C.V. détaillé et prétentions, no 77.086, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

UN GROUPE DE SOCIETES *FRANCAISES ayant de longue date une* très haute notoriété sur un marché de grande diffusion de PRODUITS DE LUXE (7 000 points de vente) a trouvé depuis 2 ans son développement dans un élargissement de sa gamme *et une modernisation de ses modèles.* (C.A. en 74 : 50 millions de F.)
Le groupe amorce maintenant la seconde étape de son expansion en modifiant ses structures commerciales et ré-interrogeant ses concepts de marketing.

Le Directeur Général de ce Groupe crée au siège à Paris le poste de

directeur du marketing

Après une période de réflexion sur l'état actuel du projet (étude critique et suggestions), il aura la responsabilité de mettre en place la nouvelle stratégie et de faire évoluer les structures.
Il dirigera la totalité des moyens commerciaux du groupe (conception, études et forces de vente). Il sera membre d'une direction collégiale qui se caractérise par sa cohésion et son esprit de prospective.
Nous souhaitons rencontrer pour ce poste des « personnalités » du marketing ayant une expérience d'au moins 5 ans dans la branche des produits de consommation durables et/ou de luxe et connaissant à fond la méthodologie du marketing de ces produits.
Nous envisageons une rémunération de 110/130 000 F.

Si ce poste vous intéresse, veuillez écrire au service 1134 M

plein emploi 10 rue du mail paris 2e

TRES IMPORTANT CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE CHAUDIERES POUR CENTRALES THERMIQUES ET NUCLEAIRES (Banlieue Ouest) recherche

ACHETEUR/INGÉNIEUR

Ce cadre diplômé aura déjà acquis une expérience dans une société d'engineering ou un bureau d'études.
Il sera responsable de l'achat de matériel chaudronné, de robinetterie, ventilateurs, etc., pour centrales nucléaires et conventionnelles.

Dynamique, accrocheur, ayant une bonne pratique de l'anglais technique, le candidat retenu devra également posséder des connaissances administratives générales liées aux achats industriels.
Conditions très intéressantes.

Adresser C.V. détaillé ss réf. AI/JPJ/M à T.A.S., 77, rue La Boétie, 75008 PARIS, qui transmettra.

- **Nous sommes** un très gros utilisateur télétraitement d'IMS en France.
- **Nous disposons** du matériel IBM suivant :
  - 1 x 370/168 - 3.000 K,
  - 2 x 370/158 - 2.000 K, dont l'un sera bientôt remplacé par un 2ème 270/168 de 3.000 K,
  - 300 terminaux téléprocessing à ce jour.
- **Vous êtes :**

analystes

- **Vous êtes intéressés** par les bases de données et le téléprocessing.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.

écrivez-nous (sous réf. 5689 M)
G.I.E., Service du Personnel
Tour Franklin, Cédex 11.
92081-PARIS-LA DEFENSE

plein emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE
HARDWARE et SOFTWARE
recherche

DIRECTEUR DES VENTES

Pour diriger, animer, gérer les directions régionales, en liaison étroite avec l'équipe de Direction Générale.

CONVIENDRAIT A INGENIEUR GRANDE ECOLE (MINES - ECP - GM - SUP. AERO - ESE...).
Informaticien de préférence ayant une expérience industrielle de 10 ans envir.

Adresser C.V. et prétentions sous REFER. 121.318
30, r. de Mogador, PARIS-9e.

Centre de Psychologie Appliquée

SOCIÉTÉ DYNAMIQUE DISTRIBUTION SECTEUR BATIMENT recherche

DIRECTEUR D'AGENCE

rattaché au Directeur Général

Son rôle :
• Assurer la gestion commerciale administrative et opérationnelle de l'agence.

Son profil :
• 3 à 5 ans d'expérience dans un poste *similaire*.
• Formation commerciale souhaitée.
• Homme d'action et de réflexion.

Adresser CV, photo sous référence 5517 Pierre LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Puissant Groupe International

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Pour son Siège Social (250 personnes) situé en proche banlieue Ouest Paris,

recherche :

chef du personnel

Collaborant directement avec le responsable de la Division Relations Humaines. Cette personne devra avoir la vocation de la fonction, une formation technique solide, et une expérience professionnelle de 3 ans au minimum.

Anglais apprécié.

Discrétion absolue assurée.
Réponse à toutes les candidatures. Les personnalités intéressées sont priées d'adresser leur dossier de candidature et prétentions à No 76829 - CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra. C&C

GRACE

Société Multinationale
60 Kms Ouest de Paris
recherche pour son département
Spécialités Chimiques
utilisées dans les industries :
PEINTURES et VERNIS
RESINES PLASTIQUES et
PHARMACEUTIQUES

ingénieurs technico-commerciaux

de formation chimique, les candidats auront quelques années d'expérience dans la vente ou l'assistance technique de produits industriels.
- Voyages fréquents de courte durée en France et en Europe
- Bonnes notions d'anglais exigées
- Rémunération en rapport avec expérience, voiture de fonction + frais.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à F. RAMON Direction des Relations Humaines
GRACE BP 10
28230 EPERNON

Très important groupe de Sociétés de Services comprenant 600 agences en France recherche

directeur des méthodes nouvelles ventes

Poste en création sous l'autorité du Directeur Commercial, il devra :
- participer à la conception de la politique d'expansion
- imaginer et roder d'autres méthodes de vente
- mettre en place l'exploitation des nouvelles techniques retenues

Il aura une expérience réussie dans une organisation commerciale de grande consommation imaginatif et pragmatique, *une formation commerciale supérieure est souhaitée*
Poste à ROUEN et PARIS
Rémunération très motivante, fonction de l'expérience
Pr recevoir inf. compl. écrire s/réf. 224010 A
ORES 29, rue Tronchet 75008 Paris

TRES IMPORTANTE SOCIETE DU SECTEUR METALLURGIQUE
- CA 1.200 MILLIONS -
FILIALE D'UNE DES PLUS IMPORTANTS GROUPES INDUSTRIELS FRANCAIS
recherche
pour son Siège PARIS

CADRE COMMERCIAL

en position d'Adjoint au Chef de Service Achats et transports des matières premières métallurgiques.
Il dirigera une équipe comportant plusieurs *collaborateurs dont un cadre.*
Le poste s'adresse à un candidat diplômé HEC, ESSEC, Sup. de Co., ayant plusieurs années *d'expérience dans une fonction similaire.*
Une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable.
La croissance de la société et la taille du groupe offrent d'intéressantes perspectives d'avenir.
Env. lett. manuscrite, CV détaillé, prét. à n° 10082 EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

SOCIETE DE LA BRANCHE CUIVRE DE

PECHINEY-UGINE-KUHLMANN

recherche

RESPONSABLE TECHNIQUE

Ce poste conviendrait à candidat :
— âgé de 30 ans minimum ;
— *formation Ecole d'Ingénieur ou Technicien* supérieur ayant une bonne connaissance des problèmes de matriçage ou à défaut ayant déjà tenu à un niveau de responsabilité important, un poste dans service méthodes et outillage — *dans service fabrication en forge ou estampage.*

Adr. C.V. + photo + prétentions, sous n° 4.746, LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 Paris, qui tr.

Pour importante société
Entreprise générale de construction d'usines

INGÉNIEUR ESTIMATEUR

Montage, Génie Civil
Situation stable. — PARIS

C/o SIAX, 17, rue de Châteaudun. — 75009 PARIS.
Tél. : 878-82-58

GRANDE BANQUE

recherche

ANALYSTE DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

— Minimum 3 ans d'expérience.
— Bonnes connaissances des fichiers disques.
Sera détaché de cette banque avec un contrat de 2 ans à ALGER et réintégrer à Paris à l'issue de cette période.
Adresser curriculum vitae et photo à : ARCHAT, 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS (sous référence n° 90), qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIE MÉCANIQUE FINE
29.000 personnes
recherche pour son Siège Social PARIS

JEUNE JURISTE

attaché au département Gestion générale du personnel

Chargé d'étudier la réglementation générale concernant le personnel du groupe, l'application de la législation, des conventions collectives, des accords d'entreprise, des règles administratives relatives aux contrats de travail.

Le candidat retenu possédera au minimum une licence en droit, aura approfondi le droit du travail, sera attiré par la fonction personnel.

Possibilités intéressantes de développement de carrière pour candidats de valeur.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions, sous n° 76.669, CONTESSE Publicité, 20, aven. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

Importante Société de *Mécanique* recherche pour grande Exportation (60 % du chiffre d'affaires)

INGENIEUR COMMERCIAL

Il devra avoir de bonnes notions mécanique et plastique pour *prospection et suivi des affaires.*

Le candidat devra avoir :
— 30 ans minimum ;
— une expérience de la vente des biens d'équipement ;
— une connaissance parfaite de l'anglais et de l'espagnol indispensable.

Il bénéficiera d'une large autonomie et devra faire preuve d'imagination et d'un grand dynamisme durant ses nombreux séjours à l'étranger.

Env. C.V. man. av. photo et prét. à n° 76.426, CONTESSE Publ., *20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.*

LA CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE MALADIE
de la région parisienne
recherche

SIX INSTRUCTEURS

titulaires du certificat de formation pédagogique de l'A.F.P.A.
- pour le Centre de rééducation *professionnelle en externat :*
5 et 7, rue des Noyers,
93 - AUBERVILLIERS,
dans les spécialités suivantes :
- Employé de service commercial ;
- Câblage électronique ;
- Câblage électricité industriel ;
- Monteur-régleur en équipage et appareillage ;
- Réentraînement industriel ;
- *Préformation :* format. technique avec notions d'électronique, électricité, mécanique, tôlerie ;
- Salaire annuel : 32.700,28 F (coef. 300) ;
- Sans certificat de formation pédagogique de l'A. F. P. A. : salaire annuel : 23.980,22 F (coef. 220) ;
- Horaire hebdomadaire : 40 heures (samedi chômé).

UN INSTRUCTEUR

sans certificat de formation pédagogique de l'A.F.P.A.
Attribution : responsabilité du magasin de matière plastique.
Salaire annuel : 23.980,22 F (coef. 220).
Horaire hebdomadaire : 40 hres (samedi chômé).

Une revalorisation des salaires *étant actuellement* soumise au Ministère, les candidats aux *postes désignés ci-dessus* pourront obtenir tous renseignements complémentaires soit auprès de la Direction du personnel de la C.P.C.A.M.R.P., soit auprès de la Direction de l'Action sanitaire et sociale.

Transmettre les candidatures à la Direction du personnel, 69 bis, rue de Dunkerque, 75 - PARIS (9e).

IMPORTANTE SOCIETE FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL *recherche*

UN COMPTABLE
ANALYTIQUE
titulaire du B.T.S.

UN COMPTABLE
TRESORERIE
Expér. dans la fonction exigée. Formation B.P., B.T., B.T.S.

Avantages sociaux importants. Ecr. avec C.V. et prétentions à n° 267 B, Bleu, 41, av. Château, 94300 VINCENNES, qui transm.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRES ORSAY
demande
OUVRIER POLYVALENT
Spécialité Mécanique
OUVRIER TOLIER - CHAUDRONNIER - SOUDEUR
titulaires C.A.P., dégagés O.M.

Ecrire avec C.V. M. ROUND, Accélérateur linéaire, *bâtiment 200, 91405 ORSAY*

Important organisme social 15e
recherche

ANIMATEURS (RICES)

pour animation de stages de formation dans domaines suivants : comptabilité, gestion, administration, droit.
Expérience professionnelle et qualités pédagogiques indispensables.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. *détaillé et prétentions* à n° 76.292, CONTESSE PUBL., *20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.*

M. PICOVSCHI, 3 bis, cours de Rohan, PARIS (6e), rech. 1°) PROFESSEUR DE MATH bon niveau, pour élève de 2e
2°) PROFESSEUR D'ANGLAIS pour élève de 2e
3°) PROFESSEUR DE CHIMIE et Physique, pour élève de 2e à domicile. *Se prés. ou T. 325-20-57.*

Pr T.V. Educative Algérie, ch. 1°) TECHNICIEN de maintenance T.V. niv. min. B.T.S. + 5 ans expérience T.V. 2°) REALISATEUR T.V. expér. T.V. éducative indispens. *Adr. C.V. et prét. à* AUDECAM, 100, r. Université, 75007 PARIS.

Institut SAINT-PIERRE DREUX, B.P. 22
Contrat association recherche PROFESS. MATHEMATIQUES 14 h., second cycle. Ecrire : n° *77.219, Contesse Publicité,* 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société Internationale Paris, quartier Opéra, recherche PROGRAMMEUR ASSEMBLEUR DOS 360/370
Deux ans d'expérience minimum *obligatoire.*
Envoyer C.V. détaillé avec prétentions à : *F.C.A. - M.B.,* 36, rue du Louvre, 75001 PARIS.

UNIVERSITE PARIS-IX DAUPHINE *recherche* OPERATEUR PUPITREUR sur IRIS 45.
Adresser C.V. au Service du Personnel, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75775 PARIS CEDEX 16.

Société Intérim recherche *COLLABORATEUR* pour développement branche industrie. Ecr. avec références, NORD-MIDI, *75,* rue Château-des-Rentiers (13e).

GROUPE DE PRESSE
recrute
DOCUMENTALISTE et AIDE-DOCUMENTALISTE
Habitués à dépouillement de la *presse et tenue de fichiers.* — Travail 5 jours 1/2 par semaine *Poste stable.*
Adresser candidatures à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

ORGANIS. PARA-PUBLIC PARIS-14e, recherche

FORMATEUR TECHNICIEN

de formation *scientifique* - Niveau licence ou maîtrise ayant si *possible déjà* travaillé dans milieu industriel. Expér. formation adultes *indispens.* Déplac. fréquents. Adress. C.V. et prétentions *photo (ret.) s/N° 6.525* à : PRO MULTIS, *47,* rue des Tournelles, *3e, qui transmettra.*

AFNOR

NF Association Française de Normalisation

recherche pour sa division *Normes Fondamentales et Industries diverses*

JEUNE CADRE

diplômé INSA ou maîtrise Sciences Physiques.
Une expérience industrielle de quelques années serait utile.
L'anglais est indispensable.

La fonction comporte : l'animation de réunions de commissions, l'élaboration de documents de normalisation *(notamment dans* le domaine des sciences médicales et des relations extérieures.

Ecrire au Service du Personnel, Tour Europe — Cédex 7, 92080 PARIS - LA DEFENSE.

Impte Sté crédit-bail immobilier recherche

AGENT ADMINISTRATIF

connaissant les questions de gestion immobilière et les problèmes d'assurances. - Expérience *plusieurs années nécessaire. Ecr.* n° 7.416, « le Monde » Publicité, *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

ENTREPRISE POLLIET
recherche :

COMPAGNONS COUVREURS

Hautement qualifiés.
Se présenter, 20, rue Richemond-Desbassayns, 92150 Suresnes ou téléphoner à : 506-12-65.

SOCIETE FABRIQUANT DES PRODUITS POUR *DROGUISTES, EPICIERS, ETC.* cherche :

DIRECTEUR COMMERCIAL
EXPERIMENTE DYNAMIQUE

Très sérieuses référ. exigées.
Envoyer C.V., s/n° 77.136, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CENTRE D'ESSAIS EN VOL *recherche pour* Service Télécommunications

INGENIEUR GRANDE ECOLE
MEME DEBUTANT

Chargé de la réalisation d'essais au sol ou en vol dans les domaines suivants :

radio, radar ou contre-mesures. Formation complémentaire assurée. Poste avec perspectives *de carrière intéressante.*

Adresser curriculum vitae à : M. le Chef du Personnel, CENTRE D'ESSAIS EN VOL, 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE.

ASCINTER-OTIS
recherche

COMPTABLE 2 HOMME
Niveau B.S.E.C. - B.T.S. Expérience analyse gestion et section *fournisseurs.*

COMPTABLE CCIALE
25 ans minimum. Expérience *facturation,* taxe C.A., *révisions de prix.* DACTYLO INDISPENSABLE.

— 13e MOIS ;
— PARTICIPATION ;
— JOURNEE CONTINUE (8 h. 30 - 17 h. 30) ;
— SELF-SERVICE.

Ecrire ou se présenter : 141, RUE DE SAUSSURE, PARIS-17e - 924-07-99.

LABORAT. PHARMACEUTIQUE BANLIEUE NORD
recherche

CHIMISTE
1er DEGRE
pour synthèse organique. 3 ans expérience exigés *dans ce domaine.*
Env. C.V. détaillé à S. 10, Brio, 5, pl. des Victoires (1er), qui tr.

PUPITREUR-PROGRAMMEUR
SYSTEME 10 SINGER connaissant assembleur et RPG. Envoyer C.V. et prétentions à PAUL DAHL, 24, *quai Carnot,* 92212 SAINT-CLOUD. *Tél. : 602-70-45.*

Société Teddington Bellatrix 208, bd Charles-de-Gaulle *92390 Villeneuve-la-Garenne* Tél. : 733-44-40 *recherche pour* VILLENEUVE-LA-GARENNE

1 CHEF
COMPTABILITE GENERALE
Solide formation, expérience poste similaire P.M.E. Goût *du concret et* des contacts hum., connaiss. législation *du travail et sécurité soc.* Age 25 ans minimum.
Prise en charge *du service* comptab., financière, gestion du pers. et contrôle *budg.* La multiplicité des quest. et la responsabilité qu'elles *impliqu. ne nous permettant* pas de faire appel à un *débutant, ce poste* est directement attaché au Directeur *Général.*
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche
pour son SERVICE INFORMATIQUE équipé *d'un* 370/145 - 512 K - OS - VS, situé à LEVALLOIS (métro)

PROGRAMMEURS
EXPERIMENTES
Langage : Cobol ou Assembleur. Minimum 2 ans d'expérience.
Ecrire avec C.V. et prétent. à *SOVATEL, référence* 002, 18, rue Clément-Bayard, *92300 LEVALLOIS-PERRET.*

CHEF DE SECTION COMPTABILITE GENERALE

— *Vous pouvez justifier* d'une réelle expérience de plus. *années dans un service comptable,* ou vous avez fait la preuve, à la fois de vos compétences et de vos capacités d'organisation.
— Vous possédez l'autorité *naturelle pour diriger,* animer et contrôler une équipe de collaborateurs.

Envoyer votre C.V. à n° *76.723,* CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transmettra. Nous examinerons avec attention votre candidature.

FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL rech. pour sa Direction *MARKETING*

JEUNE DIPLOME
Ecole de commerce ou équivalent pour son service achats/gestion des stocks.
QUALITES REQUISES :
— Esprit logique ;
— Goût des chiffres
— Amateur de musique *Pop et classique.*
Env. C.V. *et prétent* à 3.765 B **BLEU** Publicité, 17, rue Label, 94300 Vincennes, qui tr.

IMPORT. STE IMMOB.
recherche

COLLABORATEUR
pour COMMERCIALISATION de CENTRES COMMERCIAUX ZONES INDUSTRIELLES
Disponible rapidement
Adress. C.V., photo, prétent., **CORI** 254, bd Saint-Germain, PARIS (7e).

demandes d'emploi — demandes d'emploi

37 ans CONSEILLER AGRICOLE CONSEILLER DE GESTION
diplômes promotion sociale
18 années de vie *professionnelle*
- Gestion : conseil d'entreprises agricoles.
- Organisation *et animation* de groupes d'entreprises agricoles.
- Pratique du conseil technique : élevage bovin, grande culture.
- Expérience élevage ovin et polyculture.
- Esprit Ceta.

cherche poste RESPONSABILITE *Métropole ou hors Métropole*
Ecrire n° 1.603, « le *Monde* » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS-9e.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF
36 ans - Sc. Po. Droit
I.N.S.E.A.D.
ANGLAIS COURANT
EXPERIENCE :
— Personnel.
— Formation.
— Questions légales.
— Formation d'un réseau commercial.
POSTE SOUHAITE :
Direction administrative au Secrétariat Général dans Entreprise Moyenne biens de consommation.
Ecrire sous le numéro 76.456, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75081 PARIS, qui transm.

INGÉNIEUR CONSEIL
assim. 32 ans, résidant à Paris, réelle exp. ds dom. IMMOBILIER ET BATIMENT, t.c.e., 4 ans d'activité ds établ. bancaire, spécialisé dans crédits immobiliers, sens de l'organisation et contact à tous niveaux. Excell. connaiss. anglais/allemand. Rech. sit. de groupe financ. ou immobil. internat.
Ecrire sous le numéro 1535, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

MÉDECIN
13 ANNEES D'EXPERIENCE DANS L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE.
CONNAISSANT L'ANGLAIS
CHERCHE POSTE
RELATIONS PUBLIQUES, EXPERIMENTATION, MARKETING REGIONAL.
NICE OU ENVIRONS.
Ecrire n° 1.581, « le Monde » Publicité, *5, rue des Italiens,* 75427 PARIS (9e).

Jeune **DIRECTEUR GÉNÉRAL**
- Très bon gestionnaire et financier.
- Expériences réussies de création affaires.
- Attiré par prob. techn. et comm.

recherche
IMPORTANTES RESPONSABILITÉS
Direction ou Equipe Direction
Ecrire n° 1600, « le Monde » Publicité, *5, rue des Italiens.* — 75427 PARIS-9e.

BANQUE DÉPARTEMENT ÉTRANGER
— Banquier, 42 ans, D.E.S. DROIT + Sciences PO.
— Maîtrise parfaite allemand, *anglais.*
— Expér. professionnelle approfondie et diversifiée, nombx contacts internationaux, dynamique.
— Cherche développement de carrière intéressant, étudie toutes propositions.
— Préfér. banque impte ou fais. partie groupe impt.
— Discrétion garantie.
Ecr. n° 82.108, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 2e.

H. 28 a., Lic. dr. privé, Lettres. Angl. esp., 1 a. exp. cont. resp. civile, imm., contrats, ch. poste *s. adm. ou jur. : élab. suivi de* Contr., doss. cont., Paris, prov. *Ecrire n° 1.602, « le Monde » P.,* 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE, 33 a., célibataire, 5 a. *d'exp. serv. achats en matières* textiles, plastiques, produits cosmétologiques, emballage. rech. situation Responsab. dans branche Achats Paris ou province. Ecr. n° 76.935, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

CADRE ADMINISTR. H., 33 a., 6 a. exp. stat. ét. marchés, 1 a. stage inst. promot. cciale, 2 a. act. gestion, vente gérance, ch. responsab. empl. st. et d'avenir, Paris, banl. Sud, voir province. Ecr. n° 77.122, CONTESSE Publ., *20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.*

Secr. de Direct., 22 a., B.T.S.S., tril. franç.-angl.-all., sténo 3 langues, 2 ans expérience, cherche situation. Ecrire JANIEC Nicole, *60, rue de Nanterre, ASNIERES.*

J. F., 24 ans, lic. Sciences Eco, économétr., angl. cour. ch. empl. *Ecr. PASTWA, 50, av. de Gaulle,* 91550 PARAY-VIEILLE-POSTE.

J. H., 27 a., cél., dipl. SUP. CO, 1 an stages *U.S.A., Canada,* Argentine, parlant anglais, espagnol, portugais, *désire travailler* BRESIL. Etud. toute proposit. Ec. n° 1.606, « le Monde » Publ., *5, rue des Italiens, 75427* Paris-9e

CADRE FEMME, form. psycho-*social, large expér. (15 a.) en* gest. de personnel, recrutements tous niveaux, animatrice et organisatrice stages de formation. Etud. propositions : entreprises ou cabinets. Accept. vacations et séjours étrangers. Ecrire *n° 1.563, « le Monde » Publicité,* 5, rue des Italiens, *75427* Paris-9e

J. H., 30 ans, Licence droit, DES. SC. PO, 2 ans expér. rech. SCIENC. PO, espagnol, anglais, étudie toutes propositions. Ecrire GARNIER, 193, rue du Faubourg-Poissonnière, PARIS (9e).

J. H., 25 ans, lic. Droit des affaires, *dégagé O.M., stages au* Canada, cherche situation dans *secteur fiscal ou social France ou étranger.*
Ecrire BONVALOT Daniel, 4, avenue Gaston-Loupnel, 21160 MARSANNAY - LA - COTE.

J.F. 28 *ans,* lic. *psycho.* (1967) + maîtr. psycho. + dipl. inst. *Paris, 5 ans exp. profes.* études motiv. et sélect. pers. ét. tte pr. *Ec. n° 1.615, « le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, *75427 Paris-9e.*

Dame, 50 ans, cadre sup., gr. *expér. affaires, parfaite* connaissance anglais, allemand, russe, cherche *situation en rapport.* Ec. n° 1.609, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, *75427,* Paris-9e.

J. Femme 32 ans, équiv. B.T.S., allem., not. anglais, 3 ans exp. secrét. commercial, 8 ans collaboratr. direct. commerc. ayant participé activem. à fondation département en pleine expans., recherche situation similaire *P.M.E., initiatives et responsabilités* Paris (17e) ou banlieue *Nord-Ouest. Libre rapidement.* Ecrire : BLOT, 32, rue Baudin, Courbevoie.

ECONOMISTE,
un an d'expér., cherche emploi. *Ec. n° 1.598, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

CADRE technico - commercial, très introduit industrie mécanique Alsace et limitrophe, cherche emploi identique. — Ecrire sous n° 2.817 à HAVAS, *rue du Sauvage, MULHOUSE.*

Administrat. dir. génér. Société secteur tertiaire, 35 ans, ESCP, *anglais couram.,* espagnol, exp. marketing publicité produits *grande consommat. automobile,* nombreux contacts Europe, recherche raison conjoncture et évolution carrière poste à responsab. Paris, dans Société ou groupe français ou international nécessitant homme *dynamique, imaginatif, ayant conn.* problèmes négociation et de relations humaines. *Rémunérat.* et disponibilité à débattre. Grande discrétion demandée. Ec. n° 81.995, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Afrique Noire ou DOM, TOM, J. CADRE comm. gest., vente de imp. groupe franç., exp. 2 a. en Afrique noire, Lic. Sc. Eco., étud. tte propos. d'emploi pour *l'outre-mer. Ecrire à n° 82.048,* REGIE-PRESSE, 85 bis, rue *Réaumur, Paris (2e), qui trans.*

Ch. poste traductrice franç.-esp., esp.-franç., angl.-franç., ou poste utilis. ces langues. Tit. maîtr. d'esp., ESIT, not. portug. *Ec. n° 1.608, « le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

CARACTERE PRIMAIRE, ETUDES SECONDAIRES, CHERCHE SITUATION DANS SECTEUR TERTIAIRE 23 ans, bac math., angl., allem., *théâtre, journalisme, dég. O.M.* DISPONIBLE TOUS AZIMUTS *esprit vif, pénétrant, assez bien* cultivé, cherche à s'employer, se former et se fixer. Ecr. N° 1.558 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

Femme, *comptabilité générale,* centralisation, *expér.* MATHE. B.P. 162 — *PANTIN 93504.*

J.H. 25 ans, lic. + DES Sc Eco option économétrie, dég. O.M., *étud. tte prop. Ecr. M.* BENHAMOU, 39, r. Hoche, 92 Malakoff.

27 ans, ét. sup. sciences économ. anglais, allemand courant, 2 a. expérience dans l'édition comme lectrice, correctrice, rewriter. Désireuse changer activité étudierait toutes propositions. Ecr. N° T 061259 REGIE PRESSE, *85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.*

LICENCIEE EN DROIT, 40 a., bilingue anglais, expérience droit des sociétés, droit social, gestion du personnel, gestion financ. et administr., très disponible, rech. poste ASSISTANTE DE DIRECTION région parisienne, libre rapidem. *Ecrire N° T 61.275 Régie Presse* 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jne Hme, 26 ans, tr. bonne expérience conception et réalisation audio-visuelles. De formation, information et relations humaines dans l'entreprise étudierait toute proposition d'emp. Ecr. ou téléph. Ph. REMBAULT 37, rue des Archives, Paris-4e. *Tél. : ARC. 67-78.*

TECHNICIEN du bâtiment formation suisse (34 ans) cherche
A l'étranger pays francophone *(de préférence Afrique)* situation stable et d'avenir. *Ecr. s/chif.* PG 308.112 Publicitas CH-1002 Lausanne (SUISSE).

SECRETAIRE DE DIRECTION *Excellentes relations publiques* organisation, rédaction, documentation, sténo-dactylo, évidemment anglais-allemand 15 ans d'expérience. Cadre 48.000 F annuel. Cherche pour convenances personnelles poste responsabilité ou gérance ou bras droit chef d'entreprise. Libérable rapidement. Ecr. DIANE, 62, r. Rome, VIIIe

DIRECTEUR
28 ans, dipl. sup., anglais cour. Fondat. 2 entreprises. Suite restriction crédit, recherche poste PARIS ou province. Ecr. n° 1.597, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGENIEUR ECONOMISTE
(Grande Ecole, DES SC. ECO SC. PO), spécialisé études économiques, marketing, R.C.B., recherche opérationnelle pour — réaliser contrats d'études clients privées ou publiques — apporter support sté d'études Ecr. n° 1.594, « le Monde » P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. H., 26 ans, L.O.M.
LIC. DROIT PRIVE
Exp. assurances, cherche stage chez notaire ou conseil juridique ou poste juriste.
Ec. Havas, 03201 Vichy, n° 2.0[illegible]

ATTACHEE DE DIRECTION 42 a., anglais, espagnol ; longue expér. probl. administr. et com. Solide expér. import-export. Comptabil. classique et ordinateur. Prévisions budgets Ecr. N° 7.364 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F., 29 a., niv. DES droit priv. + CEAF, 7 a. enseignement Ch. poste banlieue Sud, service Personnel, format., contentieux Ecr. N° 1.564 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Chargé aff., form. ing. arch., 4 a., dyn., bns cont. hts niv., rech. poste Paris. Lib. suite. Accep. dépl. court. dur. France, étrang. Ecr. N° 1.446 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F., 24 a., personnalité, ambit. LICENCIEE SC. ECO. + IAE, probatoire DECS - dactylo, cherche emploi
CADRE DEBUTANT
— Contrôle de gestion comptabilité.
— Marketing, publicité, relations publiques.
Etudie toutes propositions.
Ecr. N° 82.122, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur-2e, q. tr.

J.F., secrét. documental., exp. lic. sc. nat., lang. angl.-espag. *dactyl., lib. imméd., ch. pl. stab.* Tél. M. Raucher. 202-07-91, mat.

J. F., licences angl. et lettres 2 a. sc. éco., parf. trilingu angl. ital., dactylo, ch. empl. 945-63-34

Finlandaise, 26 ans, maîtrise ès lettres, langue et sc. polit. connaiss. parf. franç., angl., suéd., finnois. Exp. traduct. et enseignem. Posséd. perm. trav. *rech. emploi pl. tps. Lib. imméd.* Ecr. N° T 61.302 à Régie-Presse *85 bis, rue Réaumur, Paris-2e*

J. F., 28 ans, cherche emploi standardiste début. Libre suite Ecr. N° 1.617 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Etudiante anglais, 21 ans, ch. emploi mi-temps (matin). Libre suite. Plein-temps à partir de janvier 1975. Tél. 272-99-28.

J. F., attachée de direction, 25 a., bon anglais, rech. poste d'assistante service commerc., market., relat. publiques, public. *de préférence. Ecr.* Delpech, 3, rue Saint-Charles-15e.

CADRE FEM. Célibat., 48 ans, habit. contacts haut niveau, *15 a. expér. en documentation* informatique documentaire, *rédact. ouvrages et articles,* journalisme, organisation, sélection de personnel. Angl., esp. parlé, lu et écrit. Rét. officielles sur le plan Europ., Afric., Améric., ch. pl. à responsabilités. Peut accept. *déplacem. même prolongés.* Libre rapidement. Tél. 874-92-09 ou écrire n° 76.823, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

System Engineer
28 a., spécialiste Software, cherche poste direction équipe système ou équivalent. Province - Outre-Mer. Ecr s/n° 2.811, HAVAS Mulhouse.

Ingénieur BE ponts et chaussées et Etats-Unis, Génie Civil, transports, économie et domaines rattachés rech. situat. niv. élevé France ou étranger. *Ecr N° T 061089, Régie-Presse* 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

UNIVERSITAIRE Français en Allemagne, depuis 15 ans, droit, sciences éco., bilingue se chargerait de contacts, *études de marché,* négociations, promotions, relation d'affaires haut niveau. Ecr. N° 6.929, Havas Strasbourg

Journaliste - technicien actuellement secrétaire de rédaction à Paris-Match, spécialiste relecture, mise en pages, maquet. et réalisat. ttes presses. Etudier. ttes propos. Paris, prov. Ecr N° 81.368, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur-2e, q. tr.

Jeune ingénieur chimiste dipl. E.N.S.C. Montpellier, 26 ans. Dégagé O.M. Libre suite. Espagnol-anglais. Très disponible sérieux, dynamique, cherche emploi région indifférente. Ecr. CASTILLO J.-P., résidence Hanovre, bât. 4, 66000 Perpignan.

Secrétaire Direction, 42 ans. Sténo. Franç., angl., ch. empl. 20-30 h. mat. 976-30-14.

Secrétaire, 40 ans, sténo-dact., not. comptabil. et angl., 10 ans expér., rech. poste de responsab. 3.000 F x 13, avant. sociaux. Ecr. Mme DUBREUIL, 19, rue de l'Epargne, 92320 Châtillon-sous-Bagneux.

ECONOMISTE-Statisticien D.E.S., Sciences économiques + I.S.U.P., homme, 28 ans, 3 ans expér. bureau études, habitué contacts haut niveau, spécial. *en rech. analyse et traitement* de l'information, cherche situat. *secteur privé Paris.* Ecr. s/n° 6.508 - Pro Multis *47, rue des Tournelles, Paris-3e* qui transmettra.

J. H., 26 ans, lic. gestion, certif. maîtrise finances, espagnol cour., angl., lib. O.M., ch. poste *administratif ou financier,* région parisienne. *Ecr. N° 1.567 « le Monde » Pub.* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CREATEUR d'un département en pleine expans. d'une usine en difficulté suite conjoncture *offre sa collaboration* à sté dynamique pr lancement nouv. produits. Hme d'expérience, bon gestionnaire, très bon vendeur à tous niveaux, forte personnalité. Région indifférente. Ecr. N° 76.478, Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Dame, 47 ans, SECRET. DE DIRECT., 5 a. chef de service cadre. Esprit init., sens responsabil. Expér. comm. + surv. gds mag. et succ. motiv. Bn présentat. Disponible, cherche poste 94 ou 91 limit. Minim. 2.800 x 13. Ecrire N° 76.689 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

16e ALMA
Petit imm., gd standg, reste : 2 APPTS 3 et 4 Pces. 522-62-14.

12, RUE VAVIN. 2, 3 et 4 Pièces, libres février, mars ou juin 1975 ou occupés. confort, ou à rénover. Visite mardi et jeudi, 14-17 h., sur rendez-vous à : 337-89-14 ou 15.

CITE UNIVERSITAIRE. Grand stdg, imm. réc., parf. ét., liv., 3 chbres, parking. T. : 325-89-98.

PARC DES PRINCES
Batlér. s/verd., sup. appt mod., 190 m², réc. 65 m², 3 ch., 2 bns, ch. serv., garage. — 824-61-88.

A AMENAGER
200 M2
BONAPARTE - LUXEMBOURG
ODE. 95-70.

PR. CONTRESCARPE, RAVIS. 2 P., cuis., bs, TEL. MOQUET. CALME : 135.000 F. 704-88-18.

Cour Montparnasse, à rénover, ds voie priv. en r.-de-c., pet. 2 P. pet. px. DAN. 63-90, apr. 18 h.

MARAICHERS. Imm. réc., stdg, sél., 2 ch., C., bs, impec., 6e ét., Sud, calme, 185.000. SEG. 55-31.

Saint-Eustache/Bque de France, Pptaire directem. petite mais., charme, réception, 2 ch., s. bs, caves, tout cft, calme, verdure. Tél. avant 11 h. : 508-84-81.

DENFERT-ROCHEREAU - Dans imm. anc. 4 pièces, cuis., bns, wc. 280.000. 734-73-46.

METRO BAC
3e ETAGE - 244 M2
8/9 P. Très belle réception
Ds imm. 1930 tr. conft
SENEZE - 331-41-76

ST-PLACIDE Immeuble standing
Très beau 6 pièces, galerie, + triple récept., 3 ch., s. de bs, wc, tél., 2 ch. serv. Prix 830.000 F. Tél. pour renseign. : 734-98-87.

17e TERNES. Gd dble living + 5 ch., 270 m² + 2 ch. serv. Travx. Px 900.000 F. LAB. 13-09.

7e SUR JARDIN, AU CALME LUX. APPART. équipé, décoré, 150 m², 2 parkings + studio service. Prix 1.400.000 F. PASTEYER - 266-35-84.

MARAIS Ds Hôtel particulier époque, 5 pièces. 140 m². Prix 750.000 F. PASTEYER - 266-35-84.

Région parisienne

CHATOU. Part. vend 4 P., cft, gar., verd., 160.000 F. 976-93-57, mercr.-sam. t. jour. ou ap. 19 h.

appartem. achat

Recherche PARIS, 15e, 7e arrts, pour bons clients, appts toutes surf. et imm. PAIEM. COMPT. Ecr. Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e) - Tél. : 579-39-27.

locations non meublées

Offre

PARIS XXe
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort : 2 Pièces 42 m², loyer : 731 F, charges : 169 F, parking : 100 F. S'adresser à la gardienne, 41, rue du Repos. T. : 797-71-14. Mo PHILIPPE-AUGUSTE.

PORTE DAUPHINE, CHARM. APPT 90 M2. Liv. dble, 2 ch., BALC. TEL. Moq., imm. stdg, poss. park. 2.000 F. - 704-88-18.

PARIS XVIe
SANS COMMISSION
Studio, 38 m², loyer : 921 F, charges en sus. S'adresser à la gardienne, 46 bis, rue Saint-Didier. - Téléphone : 704-62-25.

16e ORTF, s/SEINE, STUD. nf TEL. 1.100 F+ch. 954-15-97.

FOCH LUX. APPART. 300 M2 8 P. Reprise élevée just. TEL. 4.500 F. - 704-88-18.

NATION Dans Résid. neuve et luxueuse
Dble living + 3 ch., cuis. équip., garage. 1.400 F/mens. 344-25-27.

hôtels-partic.

RESIDENTIEL. Site protégé : bel H. P., joli jardin, parfait état. Exclus. 637-14-40, le matin.

terrains

CORSE - BAIE DE CALVI
Pieds dans l'eau, 14 ha, viabilité, accès facile, possibilité de morcellement. lotissable en partie. Emile GARCIN, B. P. 55. 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. (90) 92-01-58 (4 lign. group.).

pavillons

PLAIN-PIED. 4 Pces + 1 chbre à l'étage, tout confort, garage, 30 m² jardin, calme. Près du lycée d'ENGHIEN. - 989-31-74.

propriétés

PROPRIETE EN CORSE
8.500 M2 PIEDS DANS L'EAU

Crique de sable protégée par rochers, tr. gd liv., 4 ch. indép., 3 s. de b., dches, 3 wc, cuis. éq., dépend., patios intér., terrasse, possibilité chauff. électriq., village 3 km., Bonifacio 20 km., vendu mblé (Knoll) ou non, plant., berger. La Tour d'Auvergne, 21, rue Béranger, Paris-3e. Téléphone : 277-85-36.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Nation : 346-11-74
Centre Etoile : 525-25-25

pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartem. et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie bancaire.

Encore quelques appartements disponibles. Exemple :
Le 3 P. 2e étage, 178.000 F, park., cave compris.
Le 4 P. 1er étage, 189.000 F, box, cave compris.
Ferme et définitif. Crédit 80 %.
Mo MAIRIE MONTREUIL
C'est votre meilleur placement
RESIDENCE LAURIAU-GAILLARD
Grand confort. 14 ter à 20, rue Gaston-Lauriau - 93 Montreuil. Visite après-midi mercredi, dim. et samedi tte la journée, ou S.A. AZED - 25-27, boul. Richard-Lenoir - Paris 11e 355-35-34 (lignes groupées)

TROCADERO 6 et 8, rue CHARDIN
IMMEUBLE HAUTE QUALITE
Reste 1 duplex 120 m2 + terras. 2 beaux 3 pièces, 70 m². Livraison janvier 1975.
PRIX FERME ET DEFINITIF
Appt témoin, vente sur place ts les jours 13-19 h, sauf dimanche. 527-33-28 et 622-16-08.

boxes-autos

A LOUER - PARIS XIIIe
PLACE D'ITALIE
Boxes, loyer mensuel : 130 F ; parking en sous-sol : 109 F. S'adresser au gérant, 205, bd de la Gare. - Téléphone : 589-15-21.

A LOUER - PARIS XIVe
BOULEVARD BRUNE
Boxes, loyer mensuel : 150 F ; parking en sous-sol : 109 F. S'adresser au gérant, 4, rue des Mariniers. Téléphone : 258-27-03.

locaux commerciaux

17e BOUTIQUE 58 m2 + ss-sol toil., wc, tél. 1.350/mens.
11e BOUTIQ. 40 m2, tél., 800 F mensuel. - 204-64-58, matin.

bureaux bureaux

A LOUER (disponible immédiatement)

• 10 rue de la Paix
750 m² de bureaux divisibles (à partir 100 m²) entièrement aménagés. téléphone - parking —

• 23.27 rue Cambon
dans une immeuble luxueusement rénové
500 m² de bureaux divisibles (130 m²)
+ 2 boutiques (128 m² x 2)

RICHARD ELLIS S.A.
17, rue de la Baume 75008 PARIS - 225.27.80

A louer 5' gare **ASNIÈRES** liaison facile autobus
800 m2 env. BUREAUX av. 2 niveaux divisib. monte-charge
très clairs. Petit bâtiment (110 m2 environ) à usage de bureaux ou laboratoires, chauffage centr., téléphone, très clair Sous-sol à usage d'entrepôts 300 m2 environ, monte-charge.
PRIX TRES INTERESSANT.
Etudierait toutes propositions.
Tél. : M. HARDY - WAG. 63-32.

24, rue de Paradis -10e
Bureaux à louer
- disponibles immédiatement
- Il reste 4800 m² divisibles (à partir de 200 m²)
- Très bonnes prestations
- Téléphone - Parkings etc...

Richard Ellis S.A.
17, rue de la Baume,
75008 PARIS - tél : 225.27.80
TIFFEN LIPTON
17, rue du Docteur Lancereaux
75008 PARIS - tél : 227.62.31
Pierre Lichau s.a.

NOUVEL ORLEANS
PARIS-XIVe
97-99, avenue du Général-Leclerc
135 M2 BUREAUX AV. TEL. A VENDRE OU A LOUER
S'adresser sur place AU BUREAU DE VENTE
Tél. : 588-87-11 ou 589-55-74.

URGENT - RECHERCHE
10.000 à 14.000 m² de bureaux à l'achat. — Libres ou occupés. Paiement comptant. O.F.I.M.P., 25, rue Marbeuf. — BAL. 09-21.

Bail sans pas-de-porte
OPERA 4 bureaux, rez-de-ch., refaits neufs
4 lig. tél. BORDAT : 076-77-42.

Sté loue directem. burx neufs, aménag., tr. bon standing, rue Sarrette (14e), 230 m², 480 F le m2. - Téléphone : 077-17-34.

BASTILLE. Propr. loue direct. IMM. ADMINISTR. OU CIAL 3.200 m² en 1 ou 2 lots entièr. renové, climatisé, équipem. intérieur au gré du preneur. Bail 3, 6, 9. LOYER EXCEPTIONN. BAL. 66-10.

Trocadéro. Petit immeuble neuf, 500 m² Burx + 100 m² appts + dépend., tt cft, lib., bail sans repr., 10 lign. tél. — 225-66-10.

200 F LE M2 ANNUEL
BASTILLE
900 M² Immeuble commercial entièrement libre
dont 450 m2 bureaux + 100 m2 archives. Bon état.
A louer sans pas-de-porte.
Bail 9 ans. Ecrire à no 77.761, I. P. F. - 12, rue de l'Isly (8e).

PEREIRE A louer 600/900 m² en burx, salles confér., ordinat., dessin, etc. Immeuble moderne haut stand., climat. etc. 17 lig. tél. Prix intér. Concours agences souhaité - Tél. 755-84-74.

appartements vente

Paris

SEGONDI : 874-08-45
7e INVALIDES
ds bel imm. p. de t., stdg. Gd 7 P., plus. sanitaires, 235 m², gd balc., soleil, vue dégagée. Excell. distrib. + 2 ch. service. Mercredi de 14 h. 30 à 17 h. 30, 160, RUE DE L'UNIVERSITE.

14e MONTSOURIS
EXCEPTIONNEL
duplex 13e et 14e étage, 4 Pièces, 81 m² + terrasse de 45 m², 500.000 F. CREDIT POSSIBLE. S.E.R.U. : 336-35-50.

MARAIS - 75 m²
Appartement de caractère
3 P. + entr. + cuis. + bains. Prix 230.000 F. Vis. sur place, mercredi et jeudi, 41, rue de Poitou. 75003 Paris. 4e ét. face.

CHAMP-DE-MARS
Duplex 13 Pièces, entrée partic., luxueusement aménag., sous-sol éclairé. park., possib. libérales. SOL. 39-10.

CONVENTION
Bel immeuble P. de T., 1966, appt, standing, environ 105 m², living, 3 chbres, bains, dressing, cuisine équipée, jardin-terrasse environ 100 m² plain-pied, parking. Sur place, mercr., jeudi, 14 h. 30 à 18 h. 15, rue Victor-Duruy. - Téléphone : 755-85-30.

16e Rue de la Faisanderie
Tr. b. app., décoration raffinée.
6 PIECES, 358 m²
+ ch. serv. av. s.d.b. + garage extérieur. Prix moyen : 7.500 F le mètre carré. - Tél. : 267-40-60.

15e LA MOTTE-PICQUET
P. à P., imm. réc., 2-3 p., 65m², tél., 7e étg., asc., lumineux, très calme, vue dég. Tour Eiffel, 260.000 F. - Téléph. 551-82-31. ou soir 306-33-52.

AV. TRUDAINE. Imm. bourg., appt gd stdg 4 pces, tt conft, env. 115 m², tél. PT 400.000. S/place mercr., jeudi, 10-18 h., 64, RUE DES MARTYRS.

12e COURS DE VINCENNES
Beau 3 p., gd cft, 5e ét., asc., JOLIE VUE - DID. 97-23.

BUTTES-CHAUMONT
Beau 2 p., grand cft, SOLEIL, 7e étg., ascens. - DID. 97-15.

PALAIS-ROYAL/BOURSE
Beau studio, standing.
IDEAL PLACEMENT.
Propriétaire. - DID. 98-54.

XVe, 6, r. Juge-Stocker. Chbre, moq., eau ch., 390.000 F. Sur place cette sem., de 10 à 15 h.

PARIS-7e
6, rue de la Sizeranne, anciennement rue Masseran, à proximité de la pl. de Breteuil, dans immeuble de standing, DU STUDIO AU 4 PIECES. Sur place mercredi, 14-18 h., vendredi, de 16 h. à 19 heures, samedi, de 10 heures à 18 h. S.O.G.E.I., 331-65-61 +.

Bd MAURICE-BARRES (pr.)
RECEPT., 3-4 ch., 2 san., balc. verdure, soleil - 578-93-93.

MONTPARNASSE. Récent, calme. 2 pièces, tout confort. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

18e SACRE-CŒUR
Dans petit imm. montmartrois entièrement rénové, rue bourgeoisement habitée.
10 STUDIOS ET 2 PIECES grand confort, cuisinette équipée, salle de bains, placard. Eléments de location exceptionnels. Location et gestion assurées. LE PROPRIETAIRE. GIRPA, 325-25-25 et 56-78.

CHAMP-MARS. Imm. bien situé. récept. de classe, 10 p., 310 m². AMELINE, syndic, 265-22-18.

ODEON. Pl. sud, 93 m², joli im. 3e étg., gd liv., 2 ch. 742-02-44.

JACOB. Dernier ét. H.P. 18e s., 115 m², ELEGANT, gd living, 2 ch., bur., poutres. 742-02-44.

FOCH - RUE SPONTINI
Luxueux 7-8 p., gd cft, 250 m², parf. état, 2 ch. serv., conft. Michel & Reyl S.A. — 265-90-05.

PRES MONTPARNASSE
Dans imm. de caractère rénové, magnif. grenier décoré, 3e étg., gd liv.+ch., entrée, c., wc, s. de bs, pout., moq. Px 170.000 F. Propriét. mardi/mercr., 15-18 h., 133, rue du Château.

DEFENSE (3e R.E.R.). Vue imprenable, beau séjour+2 ch. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

AVENUE DE WAGRAM
7 P., 250 m². Possibil. profess. Excl. - S.N.E.C., 266-25-02.

12e PROCHE MARAIS
Dans très beaux immeubles de caractère entièrement et luxueusement restaurés, standing, 2 ascenseurs, v.-o., interphone, grande cour aménagée. Arbres d'ornement, fontaine.
87 STUDIOS ET DUPLEX
Soleil, décoration et aménagements recherchés. INVESTISSEMENT DE CHOIX.
Location et gestion assurées.
LE PROPRIETAIRE
GIRPA, 325-25-25 et 56-78.

2e. RUE PAUL-LELONG
(BOURSE). Dans magnifique immeuble de caractère entièrement restauré, v.-o., interphone, poutres. Prestige ancien. Plafond de 3 à 4,50 m.
STUDIOS, 2 PIECES, avec loggia en duplex. Possible grande surface, décoration et aménagements de classe.
INVESTISSEMENT REFLECHI
Prix étudiés et définitifs.
GIRPA, 325-25-25 et 56-78.

1er étg. s/AV. REPUBLIQUE
Appt 145 m², tte proté, 5-6 burx aménag., cft, poss. chbre bne. Prix 532.500 F - POR. 03-83.

1er Pr. PLACE DES VICTOIRES
Imm. rénové. 1) Murs boutiq., restaurant, bon rapport. Px intér. 2) Occupés 2-3 pces dép. Joubert et André, 5, r. A.-de-Neuville-17e. T. 622-16-98, p. 26.

Mo GLACIERE URGENT. A SAISIR.
Ds bel imm. P.d.T. 1900, rav. Magnif. 3 P. cuis., wc, bns, chf. cal, 3e ét., s/rue, 70 m², 245.000, traite av. 80.000, IMMOBILIERE DES GOBELINS, 26, rue des CORDELIERES-13e - 336-41-75.

Près PARC MONTSOURIS
9e et dernier étg., 160 m², tout conft, état neuf, liv. double 50 m² + 4 ch., 2 bs, tél., poss. park. I.M.O. 23, tél. 033-38-37.

JUSSIEU charmant 2 pièces
cft. Poutres appar., 43 m², Bon état. Rez-de-ch. clair, jardinet, SEGECO - 522-43-20.

PROPR. VEND DIRECTEMENT deux biens immobiliers de très bonne rentabilité.
Prix : 480.000 F et 1.700.000 F.
Tél. : 267-43-48, après-midi.

AVENUE BOSQUET
DERN. ETAGE, VUE S/SEINE
DUPLEX 250 m², Balcon. TERRASS., 2.500.000.
EXCLUSIVITE :
NEVEU ET CIE - JAS. 51-84.

Mo BALARD 3, boulevard Victor
Gd living + 3 P. + bur., ent., C., s.d.bs + cab. toil., wc, surf., 105 m², balc., verdure, bon imm., asc., ch. c. Midi, merc., 15-18 h.

ROME 19, rue Bridaine
rav., liv., 2 ch., cuis. équipée, tél., chauff. central, s/rue et gd jard., 225.000 F + C.F. Vis. merc., 14 h. 30-17 h. SOL. 39-10.

19e PROXIMITE RUE DE FLANDRE
Dans bel imm. briques rénové. PLACEMENT et RENTABILITE SANS PRECEDENT.
8 à 12 % immédiats dès livrais. 30 STUDIOS TOUT CONFORT. Cuisines équipées. Salle de bns. w.-c. Tapissés, moquettés, décorés. LE PROPRIETAIRE GIRPA : 325-56-78 et 25-25.

ST-PAUL Tr. bel imm. P.d.T. rav. Plein soleil.
3 P. tt confort. Téléph. Balcon (Poss. box, chamb. serv.) Prof. libér. Vernel, LAM. 01-50.

JASMIN DERNIER ETAGE. IMM. RECENT SUR TERRASSE 40 M2. Plein soleil. Dble living + chbre. CHARME EXCEPTIONN., ZANNETTACCI 260-34-88 et 260-22-26.

Région parisienne

NEUILLY. 3 pièces, parfait état, 75 m², 320.000 F. Calme. soleil. - WAG. 92-45.

Dans résidence, près Versailles, appt 5-6 p., 103 m², parf. état, cave, parking, téléph. Prix : 215.000 F. Tél. 460-14-53.

JOINVILLE. Dans luxueuse résidence neuve, 5 p., 2 bains, 120 m² + box. - 808-60-73.

Neuilly-Sainte-Foy. Imm. mod., 5 P., 2 san., 1er ét., calme, sol., 600.000+poss. 2 ch. serv. Gar. REF, 137, Haussmann. ELY.02-85.

NEUILLY (av. de Madrid), vue impr., gd 7 p., 2 ch. serv. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

BOULOGNE 1, rue Pierre-GRENIER
dble liv. + 2 chb. Balc., soleil. Impeccable, mercredi, 14-18 h.

ISSY-LES-MOULINEAUX Mo Porte Versailles
3 pces qualité, s/jardin, cuis. équ., tout conft. Balc. 331-81-11.

SAINT-CLOUD LES COTEAUX
ds résid. gd stdg, GRD 6 PCES. Cuis. équip., 2 s.d.bs, 150 m² + balc., terras., chb. pers., 3 park. Vis. mercr., 14 h. 30 à 17 h. 30, 7, rue BORY-D'ARNEX.

NEUILLY dans bel immeuble standing. GRAND ATELIER, artiste av. loggia + 2 chbres, cuis., bains, 150 m², impecc. et raffiné. Tous rens.
SEGONDI - 874-08-45

appartem. achat

MARAIS-BEAUBOURG
Fondation d'Etat rech. appart. pour mettre à disposition artistes danois, préférence 3e, 4e arrond. 100/120 m², 3/4 pièces dont une grande (atelier). Tout confort. Prix max. 500.000 F. Paiem. cpt. Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 54.937.

PARTICULIER A PARTICUL. cherche
3 PIECES CONFORT
70 m² - 3e étage maximum dans LEVALLOIS centre. Ecrire no 6.585, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rech. appartements gd stdg 16e, de 500.000 à 800.000 F. 954-30-49 et 954-15-97.

A PARIS, cherche 3-4 pièces, même modestes. OPE. 40-06.

Ach. 5-6 p. Paris. Ecr. à 0130 Press, 31, bd Bne-Nouvelle-2e.

Achète, urgent, rive gauche, préf. 4e, 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 1 à 2 PIECES. Paiement cpt chez notaire. - 873-20-67.

ACHETE URGENT COMPTANT chbre bonne Paris. - 873-23-55.

L'INDICATEUR LAGRANGE 34, rue Pasquier. Tél. 265-53-94, recherche pour ses abonnés Studios et appartements Paris, Neuilly, Boulogne.

Ach. stud. ou 2 p., tt cft, Paris. Ecrire à 0129 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle-2e, q. tr.

appartements occupés

LE MARAIS
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
Superbes appart. tout confort, 4 et 5 pièces dans bel immeuble 18e siècle. Vendu 60 % valeur Libre - 260-30-15.

7e ECOLE MILITAIRE
Dans imm. p. de t. impeccable Propr. vd appartem. occupés, 3 et 4 pièces - Tél. : 387-35-17.

immeubles

10e, près Fbg-Saint-Martin, petit imm. rez-de-chauss., 3 étages, ccial et habitation. Joubert et André, 5, r. Alphonse-de-Neuville. Paris-17e. Tél. 622-30-86 poste 26.

MARAIS
Immeuble ancien, caractère, 1.550 m2 env. + 4 terras., cour intérieure, LAB. 84-20.

hôtels-partic.

VIIe, Site historique et classé H.P. « Hors du Temps », 300 m2, calme, cour-jard. Park. Px élevé « Pour gens de goût ». 742-02-44.

TROCADERO
Charmante Maison bourgeoise, R.-de-ch. + 2 ét. b. récept., + 5 chambres, calme, soleil. Prix intéressant - Tél. 225-98-55.

constructions neuves

CHATOU
R.E.R. - OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE DE LUXE de
1 à 7 PIECES
Ex. : 2 pièces, 48 m2, 116.934 F
PRIX FERME
20 % COMPTANT
Renseignements
H. LE CLAIR, ALM. 13-72

URGENT
2.300 F LE M2 TERMINEES
4 P. CUIS. BNS. JAM. HAB.
300 m. R.E.R. **NANTERRE**
H. LE CLAIR. ELY. 69-36.

R. DE LA POMPE SOL. 39-10
2 et 3 pièces + locaux cciaux. Livrables juin 76.

locations non meublées

Offre

Convention, Studio gd cft., asc., ch. cent. 650 F ch. c. 337-69-59.

Bd St-Germain, exceptionnel, magnif., 2 P., gd stdg, soleil, vue imprenable, tout confort. 2.000 F, ch. comp. 878-45-88.

LOCATIONS SELECTIONN. CHBRES, STUD., 2 P., 3 P., 4 P. PARIS-2e, 14e, 15e, 17e arrt., Boulogne, Courbevoie, Neuilly, Vanves. R.E.F. ELY. 02-85.

FONTENAY-le-FLEURY, résid. Parc Montaigne, appt. 5-6 pces 112 m², cave, park., tél., chemin. Exc. état. 1.750 T. c. c. 460-14-53.

BANLIEUE, GD. STANDING, BOIS-COLOMBES, 3 PCES, 1.150 C.C., 4 PCES, 1.600 C.C., GRIGNY, 3 PCES, 890 C.C. 229-36-30.

BOULOGNE. Mo Billancourt, ds imm. nf, 3 p. 1200+ch. 4 p. 1400 F. 5 p. 1600 F H. LE CLAIR - ELY. 69-05.

17e ETOILE. STUDIO. Cuis. éq., bns. MOQUET. TEL. 900 NET - 755-63-86.

bureaux

La Saint-Simon
à louer 290 F le m2
Créteil (métro ECHAT).
Tél. 292-23-18.

NEUILLY
Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux imm. neuf. T. 758-12-40.

EXCLUSIVITE
16, PL. VENDOME, 1er
225 m2 bureaux luxueux imm. prestigieux. Bail 3-6-9. Richard Ellis, tél. 225-27-80.

Location sans pas-de-porte. TTES SURF., TS QUARTIERS. AG. MAILLOT. 293-45-55.

PARIS-9e.
350 à 2.400 m² de bureaux neufs à louer.
TIFFEN LIPTON - 227-62-31.

TERNES. Rez-de-ch. sur rue, 4 BUREAUX, 3 TEL. TELEX à vendre. Libre. MED. 18-80.

52 m² + CAVE, PARIS-9e en 3 nivx, rez-de-chaussée en boutique. Tél. Loyer libre pour burx. Tél. à 260-74-65.

6, rue de BERRI. Prestige ! climatis. Nous louons 86 m² au 5e 76m² au 2e 400m² div. au 1er. KNIGHT FRANK ET RUTLEY. Tél. 260-67-53.

Vos bureaux n'ont pas de locataires ? Adressez-vous à une société de gérance spécialisée qui seule peut résoudre ces problèmes difficiles de valorisation d'un patrimoine. Pour tous renseignements tél. 267-43-48, après-midi.

VIIIe 450 M2 BUREAUX dans imm. récent tout conft, 10 lig. tél., 4 park. Bail : 225-66-10.

PLACEMENT
13e Un étage 205 m2 aménag., tél., park., imm. bureaux, standing. Par contrat rentabilité immédiate 11 %. IMMOBILIERE FRIEDLAND BAL. 93-69

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
A 5 minutes de la gare de Melun

LA VILAUBOIS
Piscine chauffée, Club House, tennis

NOUVELLE TRANCHE :
- 21 VILLAS de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.
- PETIT IMMEUBLE de 30 appartements, du 2 au 4 pièces principales.

LIVRAISON ETE 75, MAIS...
... PRIX FERMES ET DEFINITIFS !
Apport personnel : 20 %.
Prêts PIC au taux moyen de 8,22 %.

Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

AFFAIRE A SAISIR
à VAIRES-SUR-MARNE, 20 min. de Paris. VILLA 7 PIECES, très bon état, 140 m² habit., sur 2 niveaux, jardin 650 m², liv. double, cheminée, chaîne HIFI incorporée, moq. V. O., garage 2 voit., chauf. au gaz. Tél. PX 422.500 - T. 957-61-60.

PRES LYCEE ENGHIEN ST-GRATIEN, calme et résid. Belle villa réc. 200 m² pl.-pied + terrasse + logt. service. Vaste ss-sol av. garage. Jdin 1.100 m². Const. except. 989-31-74.

pavillons

MARNES, récent 5 p. sge, jdin, 600 m², 350.000 F. T. 027-57-48.

locations meublées

Offre

Mo Etoile, chbre serv. 350 F ch. comp. 337-69-59.

Loue 1.000 F p. mois, ch. comp. 4 pièces, bien équipé, métro ANTONY. 237-61-05, le matin.

EXELMANS Immeuble standing
Living + 1 chb., cuis., bns, chf. cal. TEL. MIR. 19-03. Mardi 9-12 h., mercredi, jeudi, 14-18 h

locaux commerciaux

CRETEIL (métro ECHAT)
2.000 ou 4.000 m² dépôts.
500 ou 1.000 m² bureaux.
Locat. - Tél. : 292-23-18.

RUE D'ALESIA
Local 600 m² boutique + dépend. Cess. bail 500.000 F - 231-47-95.

Sté de rénovation vend dans secteurs commerciaux sélectionnés murs de boutiques et magasins PRES BON MARCHE ET RUE DE SEVRES, RESTAURANT ET GALERIE DE TABLEAUX AVEC BAUX NEUFS.

15e FRONT DE SEINE
BOUTIQUE plus de bail, expulsion avec éviction ou pas en cours. PLACEMENT AVEC GRANDE SECURITE.
Deux quartiers populeux et d'avenir.
GIRPA, 325-25-25 et 56-78.

EXCELLENT PLACEM. Local comm. PARIS-3e. Rapport 10 %. Tél. propr. : 285-17-40, poste 7.

Vds bail Boulogne, comprenant magas. et burx 70 m² + très beau sous-sol, 80 m² intér., communication 2 lignes, tél. 8 postes entièrement agencé. Tél. : DUPOUY, 604-68-67, ou 969-10-54, le soir.

Mo VAUGIRARD, vends ATELIER de POTERIE entièr. équipé, clientèle enseig. céramique. Petit loyer. Prix : 55.000 F. Ecr. No 6.590 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

7e ECOLE MILITAIRE. Appartem. ccial 150 m², Cession bail - 567-22-88.

locaux indust.

Société de Transport et de Service Rapide, spécialisée dans l'entreposage, la gestion des stocks, la distribution et le groupage sur toute la France dispose :

PARIS 18e
avec embranchem. ferroviaire d'un
ENTREPÔT 1.500 M2
EN LOCATION
Approvisionnement par route à éviter. Pour tous renseignem. Ecr. No 8.811, Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris, q.t.

terrains

Très grand terrain INDUSTRIEL à bâtir, à vendre, banlieue nord, activ. secondaires autorisées. Tél. 752-20-40 ou 752-10-72.

CORSE, sur promontoire entre GOLFE DE VALINCO et BAIE DE COPABIA, vend magnifique terrain de 3 HECTARES CONSTRUCT. ET DIVISIBLE, dominant mer (à 400 mètres, avec accès direct). Ecrire ou téléphoner à Jacques DURGUEIL, Sainte-Marguerite-des-Loges, 14720 Fervaques Tél. : (31) 63-52-83.

BOURG-LA-REINE
700 m METRO. B. terr. à bâtir, 20 m façade, 800 m² tte viabil. A saisir 300.000 F. 350-42-45.

propriétés

LARGIER
AGENCE DES AMBASSADES
22, bd Malesherbes, Paris (8e), ANJ. 18-83, recherche d'urgence pour sa client. PROPRIETES JUSQU'A 70 KM PARIS OUEST, SUD, NORD. Prix indifférent si justifié.

viagers

Vendez aux meilleures conditions FONCIAL, 32 ans de références, 19, bd Malesherbes - 266-32-35.

Vendez en viager rte indexée. Expertise gde discrét. Etude ODEL, 35, bd Voltaire. 700-00-99.

villégiatures

[illegible]

usines

A LOUER POUR DEPOT, ARGENTEUIL-TERM. BUS 164 2.500 m² couverts - 2 niveaux Vaste parking - Entrée camions tous tonnages. ADRESSOPRESSE - B.P. 57, 95100 ARGENTEUIL Tél. 982-09-00, poste 34 R4 390115

fonds de commerce

A VENDRE HOTEL grand standing, 100 chambres, situé sur plage à Libreville, Gabon. Pour renseignements : écrire DUO/IB, Boîte postale 20-847, ABIDJAN (COTE-D'IVOIRE)

PLACEMENT EXCEPTIONNEL
20e NATION
Vends hôtel 39 chambres vides + 2 commerces rez-de-chaussée murs et fond 800.000 F. 359-51-72.

URGENT, KINE vend ou laisse à assistant sérieux important cabinet banlieue Nord Paris. Tél. cab. 950-69-69 ou téléphone appartement 990-20-22.

Raison santé cède très belle boutique, cadx et décor. à Paris 90 m², bail 8 a., possib. achat murs très bien situé aussi. Pour tapissier, antiq., etc. Px à déb. Tél. le matin seul. 722-44-41.

échanges

ECHANGE 2 pièces, tout confort, 2 B immeuble refait, loyer légal, DAUPHINE-MUETTE, sur jardins, 4e étage, ascenseur, calme,
CONTRE : 5/6 pièces, même quartier, mes conditions, reprise possible,
TEL. 504-42-24.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Provence-Côte d'Azur

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAR VEUT ÉTUDIER SUR LE FOND LE DOSSIER DU TRANSFERT DE LA PRÉFECTURE

(De notre correspondant régional.)

Draguignan. — Draguignan a vécu à nouveau, le lundi 14 octobre, une journée fiévreuse à l'occasion de la discussion devant le conseil général du Var du projet du gouvernement prévoyant le transfert de la préfecture de l'actuel chef-lieu du département à Toulon.

Les syndicats de la fonction publique, à Draguignan, avaient lancé un ordre de grève qui a été suivi très largement. Une manifestation publique — à laquelle prirent part plusieurs milliers de personnes — s'est par ailleurs déroulée dans le calme. Trois cents élus locaux ceints de leur écharpe tricolore y participaient et ont ensuite assisté sur les bancs du public à la réunion du conseil général.

Annoncée comme historique, cette session extraordinaire de l'assemblée départementale a donné lieu à quatre heures trente de débats confus. La discussion sur le fond a été reportée. Le président du conseil général, M. Edouard Soldani, sénateur et maire socialiste de Draguignan, a en effet fait adopter par ses collègues le renvoi en commission, pour étude approfondie, du dossier présenté par le préfet à l'appui du projet gouvernemental. La prochaine séance publique a été fixée au vendredi 28 octobre. — G. P.

AUTOBUS AU GARAGE A SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les habitants de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines vont-ils prendre l'autobus ? Il semble que le conflit qui à ce propos oppose depuis plusieurs mois le syndicat communautaire au syndicat des transports parisiens trouvera sa solution dans les jours qui viennent.

Lorsque le syndicat communautaire demanda à la R.A.T.P. d'organiser la desserte de la ville (cinq lignes immédiatement, soixante autobus en 1975, cent en 1980) le syndicat des transports s'opposa à sa décision, préférant sous-traiter avec une association de transports privée, et plus particulièrement avec la société Perrier qui assure depuis longtemps la desserte de la région.

Chacun restait sur sa position et l'on pouvait craindre que les cinq autobus livrés il y a quelques jours au syndicat communautaire ne demeurent longtemps dans leur garage, mais un compromis semble se dessiner : le syndicat communautaire, responsable jusqu'en 1975 de la desserte de la ville nouvelle, pourrait en effet signer un contrat avec la seule R.A.T.P., cette dernière sous-traitant avec la société Perrier, « louant » simplement son matériel, ses chauffeurs et surtout ses dépôts, qui auraient compté fort cher à la Régie. En 1975, la Régie deviendrait l'exploitant en titre et le créateur des lignes, seul interlocuteur des habitants de la ville nouvelle.

Si la question des transports en commun est sur le point d'être résolue à Saint-Quentin, elle n'a pas fini de se poser dans les autres villes nouvelles de la région parisienne et, d'une façon générale, dans la banlieue de la capitale où les rôles respectifs (et les financements correspondants) de la R.A.T.P. et des sociétés privées n'ont pu encore être définis.

District parisien

Les nouveaux projets d'aménagement des Halles

Les conditions du concours sont contestées

Nouveaux remous dans l'affaire des Halles. Les conditions dans lesquelles M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, a demandé à plusieurs architectes d'étudier un nouveau projet d'aménagement du quartier des Halles, les modifications du programme décidées par le gouvernement et la préférence ouvertement exprimée pour le projet de l'architecte espagnol M. Ricardo Bofill suscitent des réactions.

Ainsi M. Gérard Grandval, l'un des architectes consultés, vient-il de demander, dans une lettre adressée au secrétaire d'État à la culture, et dont le double a été adressé au président du Conseil de Paris, que son projet, qui, comme celui de ses confrères, devait être soumis au Conseil de Paris à partir du 28 octobre, soit retiré d'une compétition qui, selon lui, est désormais sans objet.

M. Grandval, auteur des « choux » de Créteil, avait imaginé dans son projet de relier le forum à la Bourse de commerce par une rue-jardin et de construire sur le pourtour du carreau des immeubles à l'architecture très découpée, en « accord avec les toits de Paris » (le Monde du 8 octobre). Cette prise de position incitera-t-elle le préfet de Paris, qui doit présenter le mémoire sur les Halles aux élus de la capitale, à mieux respecter qu'il ne l'était prévu l'égalité entre les concurrents, et par conséquent le libre choix du Conseil de Paris ?

Un simulacre de libre choix

Voici les passages essentiels de la lettre que M. Gérard Grandval a adressée, le 10 octobre, au directeur de l'architecture, secrétariat d'État à la culture :

Malgré l'imprécision des conditions de la consultation (que vous avez lancée le 4 septembre), j'ai accepté d'y répondre, et je vous ai remis mon esquisse parce que la demande m'en était faite par l'autorité de tutelle.

Depuis, aucune information des autorités concernées ne m'est parvenue sur la suite donnée à cette consultation.

En revanche, selon les nombreux articles parus dans la presse : il semblerait que, entre-temps, le programme d'aménagement des Halles ait été sensiblement modifié avec réintroduction de l'ensemble de logements du centre des antiquaires et de l'hôtel international explicitement supprimés au moment de votre consultation ; il semblerait que, en conséquence, il aurait été demandé à au moins un des architectes consultés de modifier son esquisse initiale et d'élaborer des études plus poussées ; il semblerait que seraient ainsi présentés et soumis à l'appréciation et au jugement du Conseil de Paris des dossiers qui ne correspondraient ni au même programme ni au même niveau d'élaboration, ainsi que d'autres projets déposés depuis et reprenant telle ou telle idée déjà exposée.

Ces informations n'ont, à ma connaissance, fait l'objet d'aucun démenti de votre part ou de celui du secrétariat d'État à la culture, je ne peux, en conséquence, que le considérer comme fondées, et, les conditions d'un examen objectif des diverses idées et orientations n'étant plus réunies, je vous demande alors, par égard au Conseil de Paris, et dans le souci de ne pas être associé à ce qui apparaîtra comme un simulacre de libre choix, de ne pas présenter l'esquisse que je vous ai remise.

Vous comprendrez, je suis sûr, d'autant plus mon trouble et ma déception à constater que même l'autorité de tutelle des architectes n'ait pas agi, en l'occurrence, avec une particulière vigilance, que notre profession a été, à de trop nombreuses occasions, traitée avec désinvolture par les pouvoirs publics. Je pense, par exemple, aux centaines d'équipes d'architectes auxquelles on a demandé de remettre des dossiers pour des projets abandonnés à peine la clôture des concours prononcée (stade de cent mille places, palais de l'air, ministère de l'éducation nationale, tour de l'information, etc., etc.).

Connaissant votre souci de promotion de la qualité architecturale, je suis sûr qu'au-delà de ce cas particulier il est important de ne pas discréditer cette forme ouverte de consultation que constitue les concours, et que vous comprendrez ma position.

A PROPOS DE...

La crise du transport aérien

ÉQUIPAGES EN SURNOMBRE

Les syndicats de l'aviation civile — personnels au sol et navigants — s'inquiètent des menaces de licenciement dans plusieurs compagnies françaises et étrangères. C'est ainsi que la T.W.A. veut substituer au personnel de cabine européen basé à Rome et à Paris du personnel de cabine américain basé aux États-Unis. Cette mesure intéresse au total deux cent quarante-trois personnes.

Elle est dictée par le souci de redresser la situation financière de la T.W.A., dont le déficit en 1974 devrait dépasser 60 millions de dollars. D'autres transporteurs européens (British Airways, K.L.M. et Olympic Airways) aussi bien qu'étrangers (Panam et Air India) envisagent également de réduire leurs effectifs.

Pour « couler » le *France*, on fit valoir, entre autres arguments, que ce bâtiment était anachronique. Les statistiques le montraient à l'évidence : plutôt que de courir les mers, les passagers préféraient emprunter la voie des airs. Et pourtant les compagnies maritimes n'ont pas, aujourd'hui, le monopole des licenciements.

« *Rien d'étonnant à cela*, disent les transporteurs aériens. *En moins d'un an, le prix du carburant a quadruplé ; la part du kérosène dans nos dépenses d'exploitation est passée d'environ 11 % à près de 28 %.* » Les syndicats rétorquent : « *L'augmentation des tarifs compense la hausse des produits pétroliers.* »

Si de nombreuses compagnies accusent aujourd'hui, si durement, le coup, la « faute » n'en incombe pas seulement aux émirs. Elles n'avaient peut-être pas une santé à toute épreuve. « *Beaucoup se sont équipées prématurément d'une flotte d'appareils gros porteurs et se sont donc endettées outre mesure*, constatent les organisations professionnelles. *Elles récoltent maintenant les fruits d'une politique aventureuse.* »

« *La crise de l'énergie n'est, en réalité, qu'une crise-prétexte* », affirment les syndicats. Certains transporteurs profitent, il est vrai, de ces troubles pour remettre de l'ordre chez eux, appliquer un traitement de choc, faire passer le plus possible de mesures impopulaires. En temps de paix, ils ne s'y risqueraient pas. Mais la « guerre » économique paraît tout excuser.

Les salaires et les avantages sociaux du personnel représentent en moyenne 41 % des dépenses. Les transporteurs aériens sont naturellement tentés d'en diminuer le poids. « *Nous refusons toutes les décisions de ce genre qui se cachent derrière les plans d'austérité*, indiquent les organisations professionnelles. *Que nos patrons se débrouillent autrement. Nous sommes étrangers à leurs préoccupations. Nous ne co-gérons ni n'autogérons les entreprises.* »

C'est d'une autre politique du transport aérien, d'où le profit serait banni, dont semblent rêver les syndicats. Il faut, à leur avis, tout réimaginer : la construction aéronautique, les programmes de financement, la politique énergétique, etc. « *Nous avons à résoudre un problème de société* », concluent-ils.

La brutalité de ces propos est en quelque sorte une riposte au comportement des dirigeants de certaines compagnies aériennes. Ceux-ci ont souvent pratiqué la politique du fait accompli, sans intéresser vraiment le personnel à la marche de leur entreprise. L'attitude corporatiste de certaines organisations professionnelles rend, il est vrai, plus difficile le dialogue.

Les compagnies aériennes ont grandi trop vite. Et dans le désordre. Il y a trop d'avions en ligne. On ne peut, dans ces conditions, reprocher aux transporteurs américains et européens, quelles que soient leurs responsabilités dans le passé, de réparer leurs erreurs, de réduire leurs vols au-dessus de l'Atlantique-Nord : sept millions de sièges vides en 1973. Mais alors que faire des équipages en surnombre ?

JACQUES DE BARRIN.

TRANSPORTS

● LE « FRANCE » IMMOBILISÉ A QUAI. — Contrairement à l'accord signé la semaine dernière entre les syndicats de marins, la Transat et les pouvoirs publics, le paquebot *France* n'a pas quitté le quai Johannès-Couvert, au Havre, lundi 14 octobre, pour être remorqué vers la zone industrielle. L'équipage en grève s'est opposé à la manœuvre. Solidaires, les marins des remorqueurs du Havre n'ont pas accepté d'assister le paquebot en cas de départ éventuel. Les syndicats de marins exigent d'être reçus par M. Chirac pour savoir quel sera le sort du navire.

ENVIRONNEMENT

● LA POLLUTION DE LA MER. — La nocivité des métaux lourds comme le mercure et le cadmium a été dénoncée par M. Aubert, directeur du Centre d'études et de recherches de biologie et d'océanographie médicale (CERBOM) et animateur du comité scientifique de l'Union régionale du sud-est pour la sauvegarde de la vie (U.R.V.N.), au cours de la journée d'étude organisée par cette association le 13 octobre à Nice.

M. Aubert a annoncé la mise en œuvre par l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), dès le 15 novembre prochain, d'un programme national de recherche sur la qualité sanitaire de l'eau de mer, dont les études se prolongeront durant trois ans sur tout le littoral français.

Midi-Pyrénées

Trois points noirs pour l'emploi : l'aéronautique le textile et le cuir

De notre correspondant

Toulouse. — *Le conseil régional Midi-Pyrénées a consacré à l'emploi une session extraordinaire qui a mis en évidence les divergences d'appréciation de la situation économique de la part des élus et de la part de l'administration.*

L'administration est relativement optimiste. Le préfet, M. Tony Roche, ainsi qu'il l'avait fait devant le comité économique et social et qu'il le répète à chaque occasion, a souligné, s'en tenant aux chiffres et aux statistiques, que la conjoncture n'est pas trop défavorable, que les tensions observées proviennent surtout d'une adaptation insuffisante entre les possibilités offertes par l'économie et les désirs des demandeurs d'emploi.

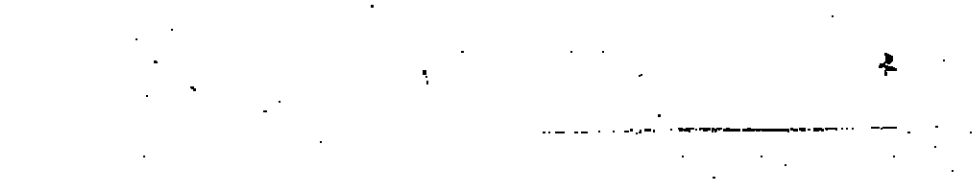
« *Le chômage*, a-t-il dit, *n'affecte que 1 à 2 % de la population active. Les mutations en intéressent plus d'un tiers. Le parallélisme entre la croissances des demandes et les offres de placement est difficile à interpréter autrement que comme la manifestation d'une économie en pleine expansion, en pleine mutation.* »

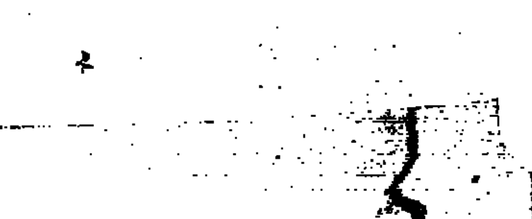
Ce n'est pas là l'opinion des élus, qui, comme l'a indiqué le sénateur socialiste, M. André Méric, apprennent chaque jour dans leurs déplacements qu'une usine licencie du personnel, voient la situation se dégrader et les mécontents défiler dans les rues. Les mesures d'encadrement du crédit frappent durement les petites et moyennes entreprises qui forment le tissu industriel de Midi-Pyrénées. Dans le bâtiment, la société Astre (Béziers) et Lardies (Saint-Gaudens) viennent de fermer leurs portes, laissant mille huit cents personnes sans travail, et d'ici à la fin de l'année deux mille autres seront au chômage. Dans l'aéronautique, on promet des transferts de charges pour soixante-huit mille heures mensuelles, mais une partie de ces heures sont hypothétiques. Un peu plus de trente mille seulement sont sûres.

M. Pierre Baudis, député, maire de Toulouse (app. Rép. ind.), a apporté sa caution à l'opposition. Pour lui, il n'est qu'un moyen de sauver l'aéronautique : assurer la défense de nos productions, croire en la réussite du supersonique, « *comme Mermoz et Saint-Exupéry ont cru à leur mission* ». « *Concorde*, a-t-il dit, *est un excellent appareil ; il n'a qu'un défaut, il n'est pas américain. Mais le rapport Bloch estime qu'une dizaine d'avions doivent être disponibles dès que Concorde paraîtra sur les lignes afin de pouvoir répondre aux commandes éventuelles. Il faut donc poursuivre la fabrication, préparer l'avenir avec la version B, avec l'étude de cellules nouvelles utilisant le moteur de 10 tonnes de poussée. Nous savons que dans les années 80 les flottes aériennes auront à subir une transformation. C'est le moment de construire les appareils dont on aura alors besoin. Je regrette que les crédits n'aient pas été prévus au budget de 1975.* »

La crise de l'industrie textile et du cuir qui sévit dans le Tarn et dans l'Ariège a fait aussi l'objet d'un rapport de Mme Jacqueline Salvan (U.D.R.) et du sénateur Jean Nayrou (P.S.). C'est surtout le secteur de la laine cardée qui est atteint. A Castres, où sept mille cinq cents travailleurs vivent du tissage et de la filature, la production est passée de 10 millions de mètres à 8 millions. Sept cent soixante ouvriers sont sans emploi et il y a du chômage partiel. Dans le délainage, par suite des difficultés d'importation des peaux en provenance notamment d'Argentine, il y avait quatre cents chômeurs à la fin de l'été. Deux cents ont pu, ces dernières semaines, être réembauchés. A Lavelanet (Ariège), six cent quatre-vingt-un chômeurs ont été recensés le 3 octobre, sans compter les immigrés qui sont repartis. Quatre entreprises sont en liquidation judiciaire, d'autres en difficultés.

LOUIS AIGOUY.





La vie de la région parisienne

Les habitants en banlieue les automobiles dans le centre

CE n'est pas de l'urbanisme-fiction mais une simple constatation de bon sens : au train où vont les choses, le centre de Paris sera de plus en plus engorgé d'automobiles et vidé de ses *habitants*.

Le mécanisme est simple : il résulte de la loi du marché. L'automobile individuelle, facteur d'expansion et « modèle » de civilisation, a, au cours des *vingt dernières années*, proliféré sans contrainte. Drainée par les nouvelles autoroutes, elle est entrée en force dans la ville. Jusque dans son centre. Ce centre où, dans le même temps, l'augmentation du prix des terrains conduisait à interdire la constuction d'immeubles à loyer modeste.

Les deux phénomènes allaient dans le même sens. Ils ont conduit à la situation actuelle, économiquement dispendieuse, humainement absurde. Pour aller de la banlieue où ils habitent au centre où ils travaillent, les Parisiens s'imposent des trajets en voiture de plus en plus longs, coûteux et fatigants. Au même moment, chacun se plaint de voir le cœur historique de la capitale déserté de ses habitants mais encombré de véhicules.

Les remèdes ? On les connaît aujourd'hui et ils doivent être appliqués tous en même temps. M. Robert Lion, le nouveau « patron » des H.L.M., explique comment on pourrait permettre à davantage de Parisiens d'habiter dans Paris. Et au moment où le Salon de l'auto vient de s'achever, on peut s'interroger sur la vraie vocation que l'on devrait donner à l'automobile individuelle : indispensable pour les ruraux, elle est encombrante pour les citadins.

Ceux-ci sont d'ailleurs prêts à le reconnaître, mais à une condition : qu'on ait le courage de le leur dire et la volonté de mettre en place les moyens de transport en commun qui leur permettraient de laisser leur voiture au garage.

L'inégalité devant le logement : une situation explosive

ALORS qu'il était directeur de la construction *au ministère de l'équipement*, M. Robert Lion, délégué général de l'Union des H.L.M., avait animé, il y a un an, un groupe de travail sur l'habitat à Paris que présidait M. Jean Tibéri, député U.D.R. de la capitale. Aucune suite n'a été donnée par le conseil de Paris à l'excellent rapport qui affirmait la nécessité d'une « politique ambitieuse et *déterminée* ».

Il fallait, disait-on « corriger les tendances qui provoquent une réduction de la diversité sociale et du caractère composite de la population parisienne, réduire les traumatismes sociaux qui accompagnent la transformation du tissu urbain, s'opposer au démantèlement de nombreux quartiers anciens et *à la prolifération des « grands ensembles »... Et* pour cela, « développer très sensiblement la construction sociale » et reconnaître la « vocation *sociale de l'habitat existant* ».

En demandant, dans sa lettre au premier ministre que « la part des actions de restauration soit accrue par rapport aux actions de rénovation », M. Giscard d'Estaing a souhaité que soit « respecté le caractère des quartiers de Paris », et que soit maintenue « la diversité sociale » (« le Monde » du 25 septembre).

Mais si des moyens financiers importants ne sont pas *réservés* à la restauration sociale, si des périmètres de « conservation » des immeubles ne sont pas *délimités*, comme le *demande* M. Lion dans l'interview qu'il nous a accordée, la *nouvelle politique d'urbanisme* voulue par le président de la République pour la capitale ne conduira-t-elle pas à *livrer* Paris un peu plus aux spéculateurs *et* aux habitants aisés ?

« Construit-on suffisamment de logements sociaux à Paris ?

— Bien sûr que non. Qui pourrait répondre autrement ? Les H.L.M. ne luttent pas à armes égales : les promoteurs jouent le jeu du marché et font aussi les prix du marché. Or en matière *de logement*, et *dans* une *situation* où la demande excède l'offre, le marché élimine le social. Construire des H.L.M. à Paris, c'est donc déroger au jeu normal des mécanismes économiques. A la limite, c'est une aberration. Deux mille H.L.M. par an sur seize mille logements, voilà le résultat.

» La construction privée à Paris *me paraît trois fois* dangereuse : elle attise la flambée des prix fonciers, et donc rend de plus en plus difficile la construc*tion sociale; elle mange le tissu* urbain existant, qui est un habitat social, et déloge les occupants sans leur offrir de solution de rechange; elle vise pour près de moitié un marché d'investisseurs, qui achètent à titre de placement, et qui demandent surtout des petits logements et des studios. Ainsi la promotion conduit Paris non seulement à l'embourgeoisement, ce qui est connu, mais aussi au vieillissement, car trop rares sont dans ces programmes les logements pour familles.

» La restauration spéculative d'immeubles anciens aboutit d'ailleurs au même résultat.

— Quel urbanisme pour la capitale ?

— L'urbanisme des dernières années a trop été une addition de voirie, de constructions et d'espaces verts ; un urbanisme de dessinateurs *ou* d'ingénieurs. L'urbanisme, et notamment le remodelage d'un tissu urbain, c'est la réalisation d'un projet social.

» A Paris, comme ailleurs, on a « laissé faire » sur 95 % du tissu urbain. Les *efforts persévérants* de l'administration parisienne pour *« faire du logement social »*, comme on disait, ont été surtout cantonnés à quelques *opérations de* rénovation urbaine, où on a pu abaisser le prix des terrains. Néanmoins, une forte proportion des habitants de ces quartiers souvent très populaires ont été *chassés. Ailleurs, en délivrant* au fil des années des milliers de permis de démolir ou d'autorisations de travaux, on a « permis » cette ségrégation qu'on constate aujourd'hui avec étonnement, voire en criant au scandale.

— Cette situation peut-elle durer ?

— Je ne suis pas pessimiste. De même que certaines revendications concernant la qualité de la vie sont devenues assez fortes pour faire pression sur le pouvoir politique, de même la pénalisation qui frappe, en matière d'urbanisme ou d'habitat, les plus démunis va *se faire de plus en plus into*lérable. Les ménages logés au loin dans les immeubles construits dans les années 60, dont l'isolation thermique est très défectueuse, subissent aujourd'hui des hausses importantes des charges locatives. En même temps, leurs frais de transports ne cessent d'augmenter.

» C'est une double sanction des événements économiques et d'une politique d'urbanisation inégalitaire. Une telle situation deviendra un jour explosive.

De larges périmètres de restauration

— Vous avez animé, il y a un an, un groupe d'études sur l'habitat à Paris, avec les élus de la capitale. Quelles suites a-t-il eues ?

— Aucune pour l'instant. Il faut que les autorités parisiennes prennent position — elles ne l'ont pas fait... L'une des propositions à suivre serait de délimiter de *larges périmètres, où l'on poserait* en règle la conservation des immeubles existants, que le quartier ait ou non une valeur historique. Ensuite, les H.L.M. ou d'autres organismes pourraient intervenir et prendre en charge un ou plusieurs îlots, et effectuer une restauration à vocation sociale.

— Comment les organismes d'H.L.M. ont-ils utilisé les possibilités nouvelles d'acquérir des logements anciens pour les moderniser qui leur ont été offertes en mars 1973 ?

— Une trentaine d'opérations sont engagées. Mais elles sont nécessairement longues, notamment à cause de la phase du relogement, que les organismes d'H.L.M. ne sauraient traiter à la manière expéditive de certains constructeurs privés. Les difficultés tiennent aussi à l'insuffisance des prix-plafonds. Et au fait que les procédures sont trop neuves pour être bien rodées.

» *Si les choses ne vont pas très* vite, c'est à mon avis surtout une question d'état d'esprit. Pourtant, l'enjeu est considérable. Il s'agit, tout en respectant le tissu ancien, dans lequel réside parfois *le secret de l'animation urbaine*, de rouvrir la ville aux catégories sociales condamnées jusqu'ici aux banlieues et aux ZUP.

— Les organismes d'H.L.M. sont-ils mieux placés que d'autres pour mener une telle action ?

— Si l'on exclut les opérations spéculatives, qui devraient être, au contraire, freinées, les sociétés d'économie mixte peuvent aussi *intervenir dans un esprit* social sur l'habitat ancien. Mais nous pouvons seuls mettre en œuvre les crédits d'H.L.M. qui permettent de rendre *l'opération* moins *onéreuse*. Et nous garantissons, comme d'autres peut-être, l'utilisation sociale des logements *réhabilités*, qui sont des H.L.M., donc réservés aux plus défavorisés.

» *Il est trop tôt pour dire si on* pourra vraiment réussir à reloger la plupart des anciens occupants d'un immeuble ainsi rénové. Toutefois, dans ce cas, et pour les personnes âgées, l'allocation-logement peut intégralement combler la différence entre l'ancien et le nouveau loyer.

Les dangers de la T. L. U.

— Quel mécanisme faudrait-il mettre en place pour que le prix des terrains dans les villes ne soit plus un obstacle à votre intervention ?

— Il faut à l'évidence mettre *en dehors du jeu du marché les* terrains à urbaniser. En ce sens, les dispositions qui font appel au mécanisme du marché, et même la taxe locale d'urbanisation (T.L.U.), ne résoudront pas le problème foncier. Quand les prix s'emballeront, cette taxe contribuera à l'inflation foncière. Au contraire, dans une période de récession de la construction privée, *comme celle dans laquelle* nous entrons probablement, à la limite, le produit de la T.L.U. est nul. Cela dit, et en attendant mieux, les H.L.M. soutiendront le projet gouvernemental de la T.L.U. : elle doit, en effet, fournir aux collectivités locales des ressources notables pour une politique sociale de l'habitat.

» Mais il est quand même *étrange que le système envisagé* exige que l'on produise beaucoup de logements de luxe !

» Plus opportun serait, à mon avis, le recours très large à la procédure, bien rodée, des zones d'aménagement différé (ZAD). A la limite, l'ensemble des terrains d'une agglomération devrait être *« zadé »*. Cela permettrait d'y surveiller les ventes d'immeubles et de terrains, de contrôler le prix des transactions, et à la collectivité locale, si elle le souhaite, de « mettre la main » sur des immeubles ou des terrains à affecter au logement social.

» Parallèlement, et en s'appuyant sur une vraie taxe foncière, il faut que les collectivités locales constituent des réserves foncières importantes. On doit enfin poser pour principe que les terrains qui sont passés, à un moment ou à un autre, dans le patrimoine d'une collectivité publique demeurent publics quel *que soit le mode* d'utilisation (concession des sols, ou bail) et ne soient pas revendus aux constructeurs. »

Propos recueillis par
MICHÈLE CHAMPENOIS.

L'auto des villes et l'auto des champs

ÇA n'était pas la joie au soixante et unième Salon de l'automobile. Alors, pour chasser la morosité, on pratiquait la vieille méthode Coué. « Vous vous en sortirez », promettait M. Giscard d'Estaing aux constructeurs.

Les responsables de l'automobile ont-ils lu le fameux rapport du MIT intitulé « Halte à la croissance », que le Club de Rome avait commandité ? Cette étude affirmait qu'à moins d'un changement radical de sa politique de développement l'humanité courait au désastre. C'était il y a trois ans, déjà !

La pertinence de cet avertissement sans frais échappe encore à nos bons esprits. On va répétant que la voiture française s'en tirera mieux que les autres. Elle est rustique, peu gourmande, toujours vendable sur les marchés extérieurs « Ça n'est pas une crise de structure, affirme M. Dreyfus, mais de simple conjoncture. » Devant un mythe qui s'écroule on essaie de nous anesthésier. Restent tout de même quelques évidences qu'on a presque honte de devoir rappeler.

Un jouet merveilleux mais ruineux

La voiture est l'une des productions les plus typiques de la société de gaspillage. Dévoreuse d'acier, de caoutchouc, de verre, de textile et de pétrole, elle l'est aussi de vies humaines. Dans son sillage polluant, elle laisse des morts, des infirmes... et des monceaux de déchets. Ainsi, par leurs rejets d'effluents liquides, les usines d'automobiles ont contribué à tuer certaines de nos rivières. Les pêcheurs le savent bien. Mais le caractère quasi sacré de leur production conférait aux constructeurs une sorte d'impunité. A l'instant où l'économie — la vraie — redevient reine, l'auto apparaît comme ce qu'elle était : un jouet merveilleux mais ruineux. Et, à ce titre, son omnipotence est condamnée.

Elle l'est encore en vertu d'un classique phénomène de rejet. La voiture a failli étouffer les villes. Celles-ci sont en train de se venger en expulsant l'auto. Demain, le conducteur, empêtré de sa maison de tôle sur quatre roues, sera le plus malheureux des citadins. Lorsque 70 % des Français vivront en ville, on se demande à qui l'on continuera à vendre du rêve sur pneus. Alors la voiture retrouvera son vrai territoire : la campagne.

C'est là qu'elle est utile, c'est là qu'une sage politique aurait dû en encourager la diffusion, au besoin par des détaxations. Elle désenclave le rural, libère la fermière, sauve les malades et les blessés, valorise les produits de la ferme. Avec le téléphone, elle est sans doute le meilleur instrument de développement de la vie rurale. N'est-ce pas une des criantes injustices de notre société que de voir des villages sans moyens de transport, alors que certaines familles urbaines possèdent deux ou trois véhicules ? Oui, l'automobile — mais un engin propre, économe et fonctionnel — a encore un avenir. Il n'est pas du tout celui que lui assignent ses aveugles zélateurs.

MARC AMBROISE-RENDU.

POINT DE VUE

Libérer les rues

Par PATRICK GAUTRAT (*)

S'ATTAQUER au tabou de la voiture individuelle exige une bonne dose de courage politique ou peut-être de témérité. Comme lorsqu'il s'agit de « pacifier les routes françaises », la libération des rues de Paris appelle des mesures contraignantes qui seront durement ressenties. Mais appliquées progressivement en concertation avec la population et dans le cadre d'un plan précis *de développement* des transports en commun, une telle politique pourrait venir à bout des résistances inévitables qu'elle engendrerait.

La contrainte doit d'abord s'exercer dans Paris même.

Il devrait être totalement interdit de se garer dans le centre de la ville (constitution d'une « zone rouge »). Seuls les véhi*cules prioritaires (services d'ur*gence, services médicaux, camions de livraison à certaines heures seulement) pourraient déroger à cette règle qui a le mérite de la simplicité. Il va sans dire qu'une telle mesure ne sera pas respectée par nos compatriotes sans l'instauration de sanctions immédiatement applicables à tous les contrevenants : généralisation du « ramassage » avec mise en fourrière, pose systématique de « sabots », amendes très coûteuses.

Les riverains, pour leur part, pourraient stationner dans les endroits les plus adaptés (places, squares, rues larges) à des places déterminées. Leur qualité d'habitant du quartier leur donnerait droit à l'achat d'une carte disposée à l'intérieur de la voiture. Ce système est pratiqué avec succès à Londres depuis une dizaine d'années. En outre, les habitants d'un quartier pourraient utiliser en priorité les parkings souter*rains les plus proches et où ils* auraient des places réservées.

Le corollaire de ce désencombrement du centre de Paris pourrait être l'interdiction de la circulation automobile dans nombre de rues commerçantes ou propices à la promenade.

Le stationnement étant interdit en surface, il ne faudrait pas chercher un palliatif dans la *construction* de parkings souterrains. Trop d'erreurs ont déjà été commises dans ce domaine et il semble logique de cesser définitivement, sauf dans des cas très limités, de creuser des parkings sous la ville de Paris. En outre, les tarifs des parcs de stationnement existants devraient être nettement augmentés afin de limiter leur engorgement, tout en instituant des tarifs préférentiels pour les places réservées aux habitants. Enfin, Paris devrait être débarrassé de quelques-uns de ses parkings *en surface* qui l'enlaidissent outrageusement (place de la Concorde, esplanade des Invalides, etc.).

Dissuader les banlieusards

Contrairement à ce que pensent *certains élus parisiens*, le stationnement n'est pas un droit mais une facilité qui doit être payée par l'utilisateur à la collectivité. *Aussi est-il logique de généraliser* dans tous les quartiers hors de la zone rouge la pose de parcomètres. Mais on devrait rapidement retirer ceux-ci du centre interdit de la ville ainsi que de toutes les autres rues où ils ont été mis sans discernement (et fréquemment en des lieux où *auparavant le stationnement était* interdit). Dans les quartiers autorisés, on pourrait donc généraliser les parcomètres, étendre les secteurs de stationnement interdit.

Ainsi, le stationnement à Paris n'étant plus gratuit nulle part, les autorités municipales pourraient utilement s'inspirer de l'exemple de certains pays voisins pour recruter dans un premier temps de larges escouades d'agents contractuels chargés de *faire* respecter des mesures par définition impopulaires.

La décongestion de la capitale est inséparable d'une opération de dissuasion vis-à-vis des habitants de la banlieue. Pourquoi ne pas instituer des péages à chaque entrée d'autoroute proche de *Paris ainsi que sur tous les grands* axes permettant de pénétrer dans la ville ? Une telle mesure découragerait sans doute beaucoup de banlieusards qui affrontent quotidiennement (mais gratuitement) les embouteillages sur les principales voies d'accès à la capitale. Quant à ceux qui persisteraient à prendre leur véhicule (cela serait nécessaire en tout état de cause pour les banlieusards pro*venant de villes très mal desser*vies par les transports en commun), une dernière chance leur serait donnée avec des « parkings de dissuasion » placés à toutes les portes de Paris.

Si de tels parcs n'ont pas connu jusqu'à présent un réel succès, c'est parce que l'automobiliste conservait toujours l'espoir de se garer en ville. Avec une politique *cohérente d'interdiction ou* de limitation extrême de stationnement, le « parking de dissuasion » apparaîtra très vite comme la *seule possibilité de stationnement* garanti.

Ces contraintes ne représentent pas une atteinte à la démocratie. N'est-il pas piquant de constater que ce sont précisément les pays dont on envie les institutions dé*mocratiques ou le civisme* (Scandinavie, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Pays-Bas) qui ont institué les systèmes les plus draconiens afin de limiter la circulation des automobiles dans leurs grandes villes ?

La population parisienne ne pourra être gagnée à un tel plan de réformes qui va à contre courant de soixante-dix ans de mauvaises habitudes que si la politique de promotion des transports en commun est menée avec détermination par les autorités. Il s'agit là d'un choix politique grave allant à l'encontre de puissants intérêts que ne manqueront pas de tenter d'exploiter l'esprit cri*tique et les préjugés d'automobi*listes qui s'estimeront brimés.

(*) Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration.

UN QUART D'HEURE OU PLUS D'UNE HEURE

J'utilise quotidiennement ma voiture pour me rendre de mon lieu de résidence (Suresnes) à mon lieu de travail *(Auteuil, rue Molitor) et en* revenir. Durée du trajet, aux heures où je l'accomplis en général : environ 15 minutes.

Je pourrais emprunter les transports en commun, mais la durée du trajet serait alors de 65 minutes environ (autobus jusqu'au pont de Neuilly, métro avec un ou deux changements, le trajet par le pont *de Saint-Cloud ne vaut pas* mieux).

Je choisis donc l'automobile, ce qui ne me satisfait pas.

M. CINTRAT.
(Suresnes.)


مكتب الأجل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

'accord sur les garanties aux chômeurs laisse plusieurs questions en suspens

Bientôt assurés de conserver leurs ressources antérieures pendant n an s'ils perdent leur emploi, tous les salariés français de l'industrie du commerce vont bénéficier d'une garantie sans égale, à notre onnaissance, à l'étranger. L'accord qui vient d'être conclu entre s syndicats et le C.N.P.F. s'inscrit en bonne place dans les succès a la politique contractuelle.

Après les promesses faites par M. Giscard d'Estaing durant la ampagne électorale, le gouvernement a agi avec efficacité en lançant les négociations paritaires sur les garanties de ressources.

Cependant, l'accord réalisé entre ces derniers laisse en suspens s points importants. Dans le champ d'application ne figurent, par kemple, ni les quelque huit cent mille employés de maison ni un ombre encore plus élevé d'ouvriers du bâtiment : ceux qui sont a chômage après avoir été embauchés pour un chantier de durée éterminée. (Le premier ministre a annoncé que, par la voie législative, l'accord serait étendu aux agents non titularisés de l'Etat).

Mais, surtout, la participation financière de l'Etat n'est pas airement établie.

M. Durafour, ministre du travail, a annoncé que l'Etat, au janvier 1975, verserait au *Fonds de garantie des ressources* un édit de 1 milliard 71 millions. Il s'y ajoutera 23 millions pour le emier emploi des jeunes et 150 millions pour les veuves et les vorcées.

L'apport du gouvernement pour les chômeurs proprement dits présente environ 15 % de plus que ses dépenses pour 1974. Cette ugmentation doit servir, théoriquement, à la revalorisation de l'aide l'Etat aux chômeurs (10 F par jour actuellement, et les syndicats emandent 16 F), à la compensation de la hausse des prix, à l'assouplissement de l'ouverture des droits (suppression du délai de carence trois jours et du plafond de ressources, etc.), aux frais d'administration et de gestion assumés par l'UNEDIC, etc.

Les pouvoirs publics n'ont, semble-t-il, pas donné de précision r leurs évaluations relatives à chaque poste. Cela risque de rendre ns effet leur promesse d'ajuster ultérieurement leurs crédits, en nction de l'évolution du nombre des chômeurs et de la dégradaon de la monnaie.

Inquiets, certains syndicalistes commencent déjà à s'élever contre ne ambiguïté dont le gouvernement avait déjà usé à propos de la compensation » financière en matière de sécurité sociale. La queson doit être traitée à la prochaine réunion tripartite, le 22 octobre. n grand nombre de problèmes complexes doivent être réglés pour ue la nouvelle garantie aux chômeurs soit applicable d'ici le janvier prochain.

JOANINE ROY.

I. Chirac : cette législation n'a pas de précédent

Cet accord est d'une importance pitale, a déclaré M. Chirac le octobre, à la télévision, en outant : « *Il a pour origine l'engement pris par M. Giscard Estaing lors de sa campagne ectorale et le fait que, le 19 juin, vais réuni les partenaires ciaux pour discuter avec eux des oyens propres à atteindre cet jectif : soit en faisant voter une i par le Parlement, soit en arrint à un accord contractuel (...).*

» *Cette législation n'a pas de récédent. Aucun pays dans le onde ne la connaît. Donc, sur point comme sur un certain mbre d'autres, la France est ès en avance. J'ajoute également e ce nouveau système, qui est ûteux, sera entièrement financé géré par les partenaires sociaux, tamment au sein de l'UNEDIC.* »

Le premier ministre a annoncé 'un projet de loi serait déposé ur étendre les dispositions de ccord aux agents non titulaires l'Etat.

● POUR LA C.G.T., l'accord st dû *essentiellement r importantes luttes pour l'emi menées par les travailleurs, it un succès de l'action revenative et de l'unité des délégaus syndicales durant toute la ociation. [Il] laisse entière la stion essentielle de l'emploi* ».

● LA C.F.D.T. estime que cet accord est important mais qu' « *il ne répond pas à la totalité des revendications. Elle aurait souhaité que tous les travailleurs soient couverts par cet accord, notamment ceux des travaux publics, qui se trouvent sans emploi à la fin d'un chantier* ».

● AU NOM DE F.O., M. Faesch a déclaré : « *Cet accord n'améliore pas seulement la protection sociale des chômeurs, mais il ouvre la voie à une redéfinition du droit du travail. Cependant, il ne règle pas tous les problèmes de l'emploi. Il devrait néanmoins mettre fin à l'anarchie résultant de l'attitude des patrons en matière de licenciement* ».

● M. GRUAT (C.F.T.C.), a dit que sa centrale « *attache une importance particulière au fait que les salariés seront couverts même en cas de licenciement individuel pour motifs économiques* ».

● M. CORENTIN CALVEZ (C.G.C.) a souligné : « *Nous revenons d'assez loin, car à l'origine le patronat voulait fixer un plafond aux indemnités de chômage. Le résultat de cet accord va jeter un peu de baume sur le cœur de nos collègues cadres.* »

● M. JEAN NEIDINGER, *secrétaire général de la commission sociale du C.N.P.F.* a déclaré : « *Nous avons aménagé un accord comportant une garantie de salaires qui, dans notre esprit, doit permettre aux salariés de se reclasser, notamment par la formation professionnelle.* »

PRIX

INDICE ET RELEVÉS

es syndicats C.G.T. et C.F.D.T. 'Institut national de la statisic et de la Direction générale la prévision ont publié un mmuniqué concernant le résuld'août de l'indice des prix de ût (+ 0,8 % de hausse par port à juillet). Ce communiqué are notamment :

Au mois d'août, dans toute France, le nombre des relevés prix diminue : d'une part, icoup d'enquêteurs sont en gé ; d'autre part, de nombreux asins sont fermés. Or, quand relevé n'est pas fait, c'est celui mois précédent (ou parfois de t mois auparavant) qui est en compte dans le calcul de ice. Donc : pas d'augmenta. Ainsi, à Paris, un quart ement des relevés a été effecet Paris pèse pour un tiers le calcul général... On devine la sous-estimation de l'inque cela entraîne.»

est exact que l'indice d'août re d'être calculé sur des relevés fisants. Mais, outre que la tion de l'INSEE n'a jamais dislé ce fait, le résultat de sepre, qui sera bientôt connu, ensera celui d'août, puisque sa ie sera calculée par référence à ce du mois précédent. M. Foura d'ailleurs annoncé qu'il s'atit à une hausse importante.]

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Le sixième congrès du CID-UNATI

M. ÉTIENNE RÉGNIER SUCCÈDE OFFICIELLEMENT A M. GÉRARD NICOUD

Au terme de ses travau, lundi soir, le sixième congrès du CID-UNATI, réuni à Grenoble, a élu M. Etienne Régnier au poste de secrétaire général du mouvement. M. Régnier, qui exerçait ces fonctions par intérim depuis l'élection de M. Gérard Nicoud à la présidence de la Caisse nationale d'assurance-maladie des artisans (CANAM), succède ainsi officiellement à M. Gérard Nicoud.

Soucieux de conserver son image de marque contestataire, le CID-UNATI ne prétend changer ni ses objectifs fondamentaux ni sa stratégie de lutte. M. Régnier n'a pas caché que les relations du mouvement avec le pouvoir restaient tendues et que le principe des manifestations spectaculaires n'était pas abandonné.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
...ires	9 1/4	10 1/4	8 1/1	9 1/1	3 1/4	4
...ls	10	10 1/2	9 7/8	9 3/8	7 1/2	8
...is	10 7/8	11 3/8	9 3/8	9 7/8	9 1/4	9 3/4
...is	10 3/1	11 1/4	9 1/2	10	9 1/4	9 3/4

CONFLITS ET REVENDICATIONS

CONTESTÉ PAR LES CADRES DE L'ENTREPRISE

Le président de Manufrance donne sa démission

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le conseil d'administration de la Manufacture française d'armes et cycles de Saint-Etienne, lors de sa réunion du 28 septembre 1972, avait prorogé jusqu'à l'âge de soixante-huit ans le mandat de son président, M. Georges Drevet, né le 7 août 1906. Mais si le P.-D. G. de Manufrance a manifesté lundi 14 octobre, devant ses administrateurs, l'intention de remettre sa démission et de prendre sa retraite, *c'est moins son âge* qui est en question que son pouvoir, mis en cause par ses propres cadres. En particulier ceux du service achats, qu'il dirigea lui-même de 1933 à 1937.

La date de ce conseil d'administration avait été fixée depuis longtemps au lundi 14 octobre. Sous la pression des syndicats, à l'ordre du jour furent rajoutées deux questions d'actualité, la marche de l'entreprise et la situation du service des achats. Quant aux cadres, ils avaient débrayé à 70 % durant une heure quinze en début d'après-midi pour qu'à la demande de la C.G.C. une délégation des cadres soit entendue par le conseil d'administration. Ce qui fut fait. Le représentant de la C.G.C. fut le plus agressif. Déjà, lors de la réunion du comité d'entreprise extraordinaire de vendredi dernier, la C.G.C., dans une intervention particulièrement virulente, impliquait sans ambiguïté « *la responsabilité de la direction générale et son incapacité notoire à prévoir et même à la rigueur à résoudre les problèmes mettant en cause la vie de la société, c'est-à-dire de trois mille familles stéphanoises* ». Elle avait rappelé qu'aucune solution n'avait été apportée à un problème sectoriel évoqué depuis dix-huit mois par le personnel d'encadrement des achats mais « *existant en fait depuis plusieurs années et que la direction générale s'est toujours refusée à percevoir* ».

A l'issue de cette réunion du *comité d'entreprise*, l'ensemble des organisations syndicales, U.G.I.C.T., C.G.C., C.G.T. et C.F.D.T., dans un communiqué commun, avaient parlé de carence totale après avoir affirmé que l'on pouvait se poser la question de savoir s'il y avait une direction, plusieurs directions ou pas de direction du tout.

M. Jacques Bertrand, quarante-neuf ans, avait été imposé comme directeur général de Manufrance par la B.N.P. lorsque, en 1973, sa filiale, la BANEXI, ayant échoué dans sa tentative de prise de contrôle, avait retiré ses représentants du conseil.

Le directeur général de l'entreprise, M. Jacques Bertrand, a été chargé de régler le problème. Le nouveau directeur des achats devait être désigné le mardi 15 octobre. — P.C.

EN GRÈVE DEPUIS UNE SEMAINE

Les ouvriers de Creusot-Loire occupent l'usine du Marais à Saint-Étienne

De notre correspondant

Saint-Etienne. — A l'usine *Creusot-Loire du Marais*, à Saint-Etienne, qui emploie mille six cent soixante salariés, les mille deux cent cinquante ouvriers horaires, en grève depuis une semaine pour des revendications salariales, ont occupé les lieux de travail lundi 14 octobre. Cette décision a été adoptée à main levée par 60 % des participants à l'assemblée quotidienne des grévistes, malgré l'opposition de F.O., qui réclamait un vote à bulletin secret. Mis en place en début d'après-midi, les piquets de grève n'ont laissé pénétrer que quelques *membres de la direction*, une équipe d'entretien et le personnel nécessaire à la préparation de la paie.

Le conflit a commencé le 3 octobre, lorsque vingt-deux ouvriers de l'aciérie cessèrent le travail pour obtenir une augmentation de 7 à 8 %.

Après deux réunions sans résultat avec les délégués, la direction *annonçait la mise en chômage* technique, dans un premier temps, de deux cents ouvriers. Mais ceux-ci répliquaient, le 5 octobre, en cessant à leur *tour* le travail, et la grève, faisant tache d'huile, s'étendait à tout le personnel horaire de l'ensemble sidérurgique, *soit mille deux cent cinquante salariés*, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O. Les mensuels cégétistes participent à l'occupation de l'usine.

Les grévistes réclament une augmentation de 200 francs pour tous, un salaire minimum de 1 700 francs par mois sur la base de quarante heures par semaine, la prime de panier à tous les postes et une indemnité de transport.

PAUL CHAPPEL.

L'affaire du prêtre-ouvrier de Lorient

M. LE BÉON RÉPOND A L'ÉVÊQUE DE VANNES

M. Roger Le Béon, président-directeur général d'une société de ferronnerie de marine à Lorient, qui avait voulu licencier un prêtre-ouvrier, l'abbé Michel Guillaume, parce qu'il avait pris l'initiative de créer une section syndicale C.G.T., vient de répondre à la récente déclaration de l'évêque de Vannes (*le Monde* du 9 octobre). Mgr Boussard avait, en effet, apporté son soutien au prêtre-ouvrier, déclarant : « *Il appartient à ce prêtre de prendre, selon les circonstances, les décisions qui lui paraissent justes.* »

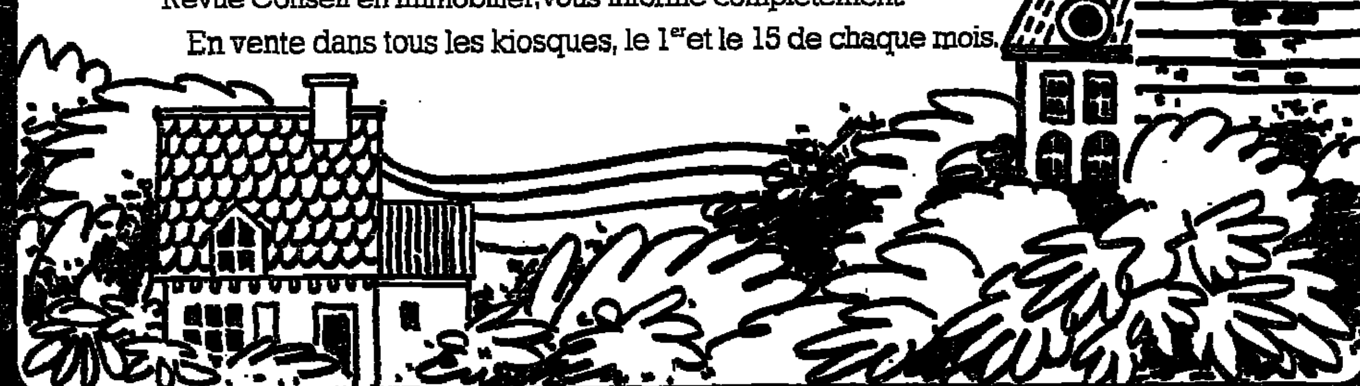
M. Le Béon réplique à l'évêque de Vannes : « *Pourquoi être neutre face au mal ? La C.G.T. est l'outil numéro un du parti communiste pour conquérir le pouvoir, conquête qui entraîne partout l'asservissement à un pays étranger, la suppression des libertés et la persécution de la foi. (...) On a vu un prêtre-ouvrier, docile à un parti athée, semer sournoisement la discorde là où régnait la paix. (...) Assez de sermons politiques. Remettez à leur vrai travail vos prêtres-ouvriers et parlez-nous de Dieu.* »

De son côté, l'union départementale de la C.F.T.C. a pris implicitement parti contre l'abbé Guillaume, en dénonçant « *les manœuvres en cours pour jeter un discrédit sur un climat de travail que les personnels sont en fait seuls habilités à juger* ».

Faits et chiffres

● M. PIERRE BILLECOCQ entre au groupe d'assurances Drouot. — M. Pierre Billecocq, ancien ministre, est entré à la direction générale du groupe d'assurances Drouot en qualité de conseiller du président, M. André Terren.

● DAIMLER BENZ a signé avec l'Irak une contrat de 1 milliard de deutschemarks pour la livraison, d'ici à 1975, de dix mille camions, a annoncé le 14 octobre un porte-parole de la société.





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA MONTÉE DES VIEUX

II. — *Voir Bucarest et mourir...*

De notre envoyé spécial JEAN BENOIT

Face au vieillissement de la population, certains pays, comme le Danemark, s'efforcent de coordonner et de systématiser la « *médicalisation* » du *troisième âge*. La Roumanie, pays moins *développé*, mais en pleine *mutation industrielle*, s'attache à rechercher les causes de la sénescence, à allonger l'existence des travailleurs en créant des centres d'observation gériatriques dans les usines (voir « le Monde » du 15 octobre).

Bucarest. — Ce qui frappe au premier abord, c'est une impression de bonheur bon enfant : le luxe au rabais de l'Europe orientale. A l'Institut national de gériatrie de Roumanie, dont le siège est situé dans un quartier tranquille de la capitale, tout respire la quiétude sur commande, la santé par la joie — atmosphère de vacances dans une sorte de pension de famille pour trois cents personnes, anciens ouvriers, paysans moldaves en rupture de coopérative ou tziganes officiels retirés des affaires...

Vêtus de peignoirs roses ou de vêtements de ville de bonne coupe, aux nuances vives — la *tradition* de la maison veut que l'*on* s'habille « jeune », même si c'est aux *frais de l'Etat*, — les hôtes de *l'établissement* déambulent dans les jardins *soigneuse*ment entretenus. Ces belles Roumaines nonagénaires, ces hauts vieillards à barbe blanche, on dirait qu'ils sont descendus des fresques néo-byzantines de la Bucovine où, sur les murs extérieurs des églises orthodoxes, les peintres populaires racontaient la Bible à livre ouvert. Ce sont, plus prosaïquement, des retraités pris en charge par Mme Ana Aslan et *son* équipe de quarante chercheurs, au sein de cet Institut qui, depuis sa *fondation* en 1951, s'est acquis une *certaine célébrité*, à l'Est comme à l'Ouest, pour ses travaux sur la sénescence.

Une arme secrète

Pour combattre le vieillissement, la Roumanie dispose d'une arme secrète, le Gérovital, un médicament à base de procaïne, dérivé de la novocaïne : l'action de cette dernière sur le système sympathique, sur les mécanismes nerveux, avait *été mise* en évidence *en* France, *il y* a plus de quarante ans, par le professeur *René* Leriche, le « *chirurgien de la douleur* », mort en 1955. Professant qu'il faut « *en finir avec le fatalisme médical devant la mort* », le docteur Ana Aslan souligne que l'âge biologique ne correspond presque jamais à l'âge chronologique, parce que la courbe descendante du second est plus rapide sous l'effet de facteurs extérieurs : agressions physiques et psychologiques *du monde* actuel surtout, usage du tabac, pollution atmosphérique et alimentaire, travail physique trop intense, conflits socio-économiques et difficultés d'insertion sociale. « *Le processus de vieillissement s'accélère à partir de quarante-cinq ans*, affirme Mme Aslan, *mais nous sommes programmés pour vivre cent vingt ans. C'est un problème médical, mais aussi social.* »

Mme Aslan a soixante-dix-sept ans. Elle en paraît environ soixante-cinq. C'est une petite femme alerte, au visage agréable et spirituel, les cheveux coiffés avec art, les yeux vifs derrière des lunettes qui, suprême coquetterie, dissimulent peut-être quelques rides. Bijoux *modernes* et col de *vison. Héros du travail socialiste, ancien expert auprès de l'Organisation mondiale de la santé* (O.M.S.), la doctoresse roumaine s'envole en avion presque chaque semaine vers quelque congrès du bout du monde. Le temps qui reste, elle le consacre à ses malades, ces grands vieillards qu'elle suit parfois depuis quinze ans à l'Institut de Bucarest. Age moyen des pensionnaires : quatre-vingt-dix ans. Tous continuent de travailler, ou du moins de s'occuper à quelque chose. « *Le travail*, explique le docteur Alexandru Ciuca, directeur adjoint de l'Institut national de gériatrie et membre fondateur du Centre international de gérontologie sociale (1), *est une nécessité pour l'organisme. Il entretient les fonctions d'adaptation face aux à-coups de l'existence.* »

Quelle est exactement la part du Gérovital ou de ses dérivés dans les résultats obtenus ? N'est-ce pas surtout le cadre, la qualité humaine de l'accueil, dans cette maison de retraite « surmédicalisée », qui font ici des miracles ? Laissons cette querelle aux médecins. La cure de Mme Aslan n'est sans doute pas plus nocive que celles que l'on propose ailleurs, mais à prix d'or, en utilisant des produits similaires, réputés « euphorisants ».

Un pactole

Pour la Roumanie, en tout cas, c'est un pactole. Vendu dans quarante-six pays, le Gérovital aurait rapporté en 1973 plus de 10 millions de dollars à la République socialiste. Celle-ci se comporte, en ce domaine, d'une manière très capitaliste, et condamne les contrefaçons. Elle construit des centres de soins, agrandit ceux qui existent et développe du même coup le thermalisme. Ne chuchote-t-on pas que le général de Gaulle, Marlène Dietrich, Picasso, Salvador Dali, la Bégum furent parmi les « clients » du Gérovital ? Une chose est certaine : des hommes d'Etat, des aristocrates défraîchis, mais aussi de nombreux technocrates fatigués, sont passés par le sanatorium gériatrique d'Otopeni, à dix-sept *kilomètres* de Bucarest. Vu *d'avion, c'est une sorte de palais californien à colonnades*, avant-goût d'Eden, avec ses 34 hectares de jardins et de jets d'eau, de parterres, où l'on retrouve, du printemps à l'automne, les nuances mauves des Carpates. Tout cela pour 3 500 F pour deux semaines environ selon la formule du « tout compris », voyage aérien, « bilan de santé » — le « check-up » des cliniques américaines — pension et soins, excursions facultatives et environnement vivifiant garanti. Dans les environs d'Eforié, au bord de la mer Noire, cure naturiste *en été* ; héliothérapie et *bains de boue* dans le *lac de* Techirghiol. *Vingt mille curistes* du troisième âge étaient *attendus* cette année en *Roumanie* : *ils* devaient apporter, en devises étrangères, environ 5 millions de dollars.

Le médicament ou l'environnement ?

Ana Aslan, ancienne élève de Leriche, bardée de diplômes médicaux, dont certains français, vante depuis trente ans les mérites de sa thérapeutique gériatrique, à base de dérivés de la novocaïne. Elle a, dit-elle, maintenu en vie de grands vieillards, amélioré leur état dépressif, soigné leurs rhumatismes, revigoré leur mémoire, leur désir de vivre, de travailler. « *Plus on en a besoin, plus on obtient d'effets* », déclarait-elle dans son franc-parler, lors d'une réunion organisée le mois dernier par l'ambassade de Roumanie à Paris. *Mme Aslan n'a jamais convaincu la grande majorité des médecins dans les pays occidentaux. Cependant, son produit* n'a *jamais reçu le visa* en France en 1971. Il est inscrit au « tableau C » et n'est pas remboursable par la Sécurité sociale. Si le produit a fait, dans l'ensemble, preuve d'une bonne tolérance, d'une assez remarquable inocuité, Mme Aslan n'a jamais réussi à présenter la preuve statistique de son efficacité *sur les symptômes* qu'elle *mentionne par rapport* à un *groupe de témoins soigneusement appariés* (*même âge, même* sexe, *mêmes conditions*).

De fait, ses explications scientifiques sur la façon de rendre « *l'énergie vitale* » ne sont pas convaincantes. Plus exactement, elle s'abrite derrière d'Alembert qui *prôna maintes fois à l'égard de faits d'évidence de ne pas « demander l'explication du fait »*. *Si comme on peut le craindre la molécule de base n'est pas aussi efficace qu'on le* dit, la grande humanité qui préside à son administration, *le traitement écologique* qui entoure la « *thérapeutique* » chimique, méritent attention.

Ana Aslan charlatan ? Peut-être. Sans doute même selon certains. Mais créer des centres de gériatrie où l'on entoure les *désespérés* sans âge, où l'on s'occupe d'eux *affectueusement, intelligemment*, alors que la *société et la médecine les abandonnent trop souvent à leurs malheurs physiques et moraux*, n'est certainement pas condamnable, d'autant que cela n'exclut ni n'entrave l'ensemble des soins médicaux traditionnels parfois efficaces que propose la gériatrie.

Enfin, Mme Aslan n'a pas personnellement fait fortune et sa cure est, semble-t-il encore, à la portée de l'étranger moyen, même si le tourisme roumain en tire un pactole.

Ne serait-ce pas l'une de ces nombreuses thérapeutiques psychosomatiques empiriques qui fleurissent pour suppléer une carence réelle ?

M. A.-R.

Prophylaxie ouvrière

Opération d'envergure internationale, mais aussi nationale. Les recherches de Mme Aslan et de son équipe ont conduit les dirigeants roumains à réviser leur politique du troisième âge. Dans le pays *même*, un million d'habitants, *nous dit-on*, soit le vingtième *de la population*, sont traités *plus ou moins* régulièrement avec les *médicaments élaborés* à l'Institut *bucarestois*. *Ce chiffre semble* exagéré. On retiendra comme un fait établi que des enquêtes de *masse ont été entreprises depuis plusieurs* années dans 115 usines roumaines auprès de 30 000 ouvriers du textile, de la métallurgie et des houillères, âgés de plus de quarante-cinq ans. De six mois en six mois, plus de dix mille ouvriers ont été traités au Gérovital, les autres formant un groupe témoin. Il fut constaté chez les premiers qu'après un traitement régulier visant notamment les troubles du système digestif *ou* du système cardio-vasculaire, les maladies de la peau ou les *rhumatismes*, le *nombre* des *incapacités temporaires* de travail diminuait de 38 % pour en dispensaire fut décidée pour l'ensemble des sujets. Une action les travailleurs de ces usines, soumis aux conditions les plus dures du labeur industriel ; des centres gérontologiques permanents y furent installés. Actuellement, la Roumanie met au point un plan de cinq ans pour introduire dans toutes les entreprises du pays une prophylaxie ouvrière *contre le vieillissement*, avec l'aide de *services ambulants de* gérontologie et de quinze polycliniques *régionales*.

D'autres expérimentations ont lieu sur des groupes de population. Au monastère moldave d'Agafton, dans le nord-est, un village de *vieillards* est *mis* en observation. *Il comprend deux* cents personnes, notamment des couples. Cette communauté a été dotée d'une structure particulière, dirigée par une sorte de conseil des sages. Chacun là-bas travaille pour soi : chacun fait ce qu'il veut, ou plutôt ce qu'il aurait voulu faire, et n'a pu faire dans sa vie de travailleur.

Mais n'est-ce pas, malgré tout, le ghetto ? Les responsables sociaux soulignent la complexité de la relation activité-inactivité du troisième âge. Pour eux, cette relation ne se traduit pas seulement en termes de moyens d'existence, mais encore de qualité. Il faut donc, également, trouver des solutions évolutives. Car dans un système *socialiste* comme ailleurs, il arrive que les vieux travailleurs *vivent une réalité* terne et triste. Celle de ceux *qui* se *demandent* : « *Ma retraite, que vais-je en faire ?* »

La retraite, c'est d'abord un *problème économique* et social. Les Roumains ont d'ailleurs d'excellentes raisons de s'intéresser au dossier de la sénescence. La structure par âges d'une population dépend non seulement de la mortalité, mais aussi de la fécondité. Quand cette dernière ne suit pas le rythme d'accroissement de la longévité, il y a vieillissement de la société. C'est le cas en Roumanie, comme dans la plupart des pays touchés par l'industrialisation. Pour le plan quinquennal actuel, de 1971 à 1975, le rythme annuel d'accroissement de la production industrielle a été porté, en effet, à 11 ou 12 %.

Il sera probablement fixé à 9 ou 10 % pour la période 1976-1980, alors que le revenu national par habitant est presque cinq fois *moindre*, pour l'instant, que dans les pays *développés*. Du *fait* qu'il *existe* une *corrélation* entre le produit national brut et la consommation d'espace par *habitant*, l'industrialisation *modifie* indirectement le profil démographique (2) ; mais alors que la longévité moyenne des Roumains dépassait, comme en Europe occidentale, l'âge de soixante-huit ans, la natalité a fortement diminué au cours des dix dernières années. Le gouvernement de Bucarest, pour cette raison, a interdit depuis quatre ans l'avortement, sauf cas *d'exception*, notamment *d'ordre médical*, *ainsi* que la vente des pilules contraceptives... Ne pouvant, ni ne voulant, en revanche, maîtriser la montée du troisième âge et notamment celle des ouvriers âgés, accélérée par l'urbanisation — dix millions d'habitants, pour moitié fils de paysans, vivent à présent en zone urbaine, — les autorités ont estimé qu'il valait mieux valoriser le travail et la vie com*munautaire pour aider* les aînés à *mieux surmonter* les séquelles de la *civilisation* et de la vie industrielle et urbaine : sédentarité, surmenage, suralimentation.

Prolonger l'activité ?

L'activité comporte certes un facteur d'enrichissement pour celui qui l'exerce. Elle peut se développer dans le cadre professionnel, où elle bénéficie alors d'un *support structurel*, celui de l'entreprise. Mais une *activité* intense, une tâche répétitive et mécanique, un métier pénible et insalubre ne sont pas nécessairement « enrichissants ».

Selon une enquête de la Communauté économique européenne, *dont les résultats furent publiés* en *1970*, 12 % *seulement* des ouvriers de l'industrie ont plus de cinquante-cinq ans. Dans les pays de l'Est, où la vie professionnelle est forcément plus stable, ce pourcentage est parfois plus élevé. Le maintien en activité est f[…] des conditions d'emploi, de[…] d'environnement — on [...] aussi à Bucarest, — tous [...] *souvent extérieurs* à la [...] *individuelle* du travailleur[…]

Alors se pose, en R[…] comme ailleurs, la questio[n] […]nager le temps de tra[…] amont de la retraite, et n[…] aval.

« *Faire travailler les* […] N'est-ce pas, en quelque s[…] la récupération ? Mme As[…] défend vigoureusement *n'est pas en multipliant* […] *d'hôpitaux*, nous dit-elle, [...] *résoudra les difficultés* d[…] *sième âge, mais en prol*[…] *l'activité des hommes en* […] *temps que leur vie, et* […] *conservant une dignité so*[…] Alors pas de *retraite* à s[…] ans ? Si, pourquoi pas ? M[…] « *des paliers d'adaptation* […] *maintien d'une activité ult*[…] *assortie aux désirs de chaq*[…] *vidu* ». Tout le reste étant[…] le docteur Ciuca, « *de l*[…] *démagogie, comme en f*[…] *jeunes* « *révolutionnaires* […] *dentaux* »...

C'est un peu la doctri[…] reprennent pour leur com[…] pour d'autres raisons, c[…] *grands* patrons d'industr[…] France ou aux Etats-Uni[…] préconisent, *comme l'Organ*[…] internationale du travail ([…] une préparation à la retrait[…] coupure brutale.

(1) Le C.I.G.S., dirigé par le docteur Huet, a son siège à Paris.

(2) Godlünd : *Swedish national planning bord.*

Prochain article :

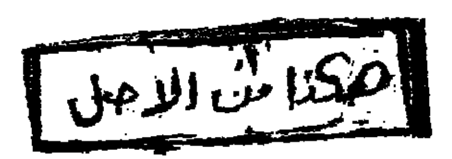
LE TROISIÈME AG[…] PHÉNOMÈNE ÉCONOM[…]

LE TROISIÈME AGE THÈME DE LA PROCHAI[NE] SESSION DU C.P.J.

Le troisième *âge* consti[…] le thème de la prochaine se[…] du Centre de perfectionne[…] des journalistes et des cadr[…] la presse (33, rue du Lo[…] 75002 Paris), qui aura li[…] Paris les mardi 29, mercre[…] et jeudi 31 octobre, avec no[…]ment la participation de M. Lenoir, secrétaire d'Etat a[…] du ministre de la santé, c[…] de l'action sociale. Prix [...] session (sans hébergemen[…] *repas du soir*) : *750 F*. Ins[…]tions *jusqu'au 25 octobre.*

Au calendrier des sessions [...]vantes : 5, 6, 7 novembre, [...]ment lire le budget munic[…] 13, 14, 15 novembre, L'hélic[…]vure et la couleur ; 19, 20, 21 [...]vembre, La viticulture e[…] marché du vin ; 26, 27, 28 [...]vembre, La justice dont o[…] parle pas ; 26, 27, 28 novem[…] L'information sportive.

● *Une exposition consacrée [...] personnes âgées* se tient [...]qu'au 20 *octobre* à la mairi[…] Paris-15e, 31, rue Péclet, [...] l'initiative de l'Union des i[…]tutions sociales du 15e arron[…]sement. Elle sera ouverte [...] public en semaine de 14 he[…] à 19 heures, le samedi 19 e[…] dimanche 20 octobre toute [...] journée. Cette manifesta[…] complétée par des journées « [...]tes ouvertes » et des débats [...] des foyers de retraités de l'ar[…]dissement, « *s'adresse surtout* [...] *personnes qui ne sont pas en*[…] *entrées dans la période dite* [...] *troisième âge* ».





Voir c'est prévoir.
Nous vous donnons des yeux pour demain.

Les faits du présent sont la clé de votre futur. Des yeux pour demain, c'est-à-dire aujourd'hui une meilleure connaissance de votre entreprise.

Une vision plus large: une masse de données et d'informations, constamment mise à jour.

Pour une information en clair. Pour une information écrite. Pour une information directe sur le poste de travail: là où vos décisions sont prises. Pour une information immédiate. Nous pouvons mettre à votre disposition une gamme complète de machines appropriées.

Indépendamment des langages: mots ou chiffres. Indépendamment des technologies: microcomputers ou terminaux, systèmes de gestion ou photocopieurs.

Et un software pour toutes vos applications spécifiques.

Voir pour prévoir. Dans un monde instable, voilà le problème des problèmes: vous aider à le résoudre c'est notre premier souci.

OLIVETTI SYSTÈMES ET SOFTWARE POUR L'INFORMATION

Systèmes pour la saisie, la transmission et le traitement des données.
Machines et systèmes pour la comptabilité et la gestion.
Photocopieurs.
Microcomputers et calculatrices électroniques.
Systèmes électroniques d'écriture et machines à écrire.

olivetti

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

Les opérations de change illicites de la Banque de Bruxelles

SCANDALE EN BELGIQUE

(Correspondance)

Bruxelles. — *Un milliard de francs belges (environ 120 millions de francs français), 2 milliards, 4 milliards ? Quel est exactement le montant des pertes enregistrées par la Banque de Bruxelles, la deuxième banque belge, à la suite de spéculations hasardeuses et illicites de certains de ses spécialistes de change. Pour le moment la question est sans réponse et, tant au siège de la banque qu'au ministère belge des finances, on se refuse à donner une quelconque estimation chiffrée sur l'ampleur du trou.*

Le comité de direction de la Banque de Bruxelles indiquait, dans un communiqué diffusé le 14 octobre, avoir pris connaissance d'un rapport de son inspection générale, qui « *venait* » de découvrir « *des positions de change irrégulières, non comptabilisées et contraires aux règles formelles de gestion en vigueur* » (*le Monde* du 15 octobre). La direction annonçait en outre qu'une plainte avait été déposée auprès des autorités judiciaires.

En fait, c'est près d'une semaine auparavant, le 8 octobre, que le rapport de l'inspection générale de la banque avait été divulgué. Quatre employés cambistes de la Banque de Bruxelles s'étaient livrés pour leur compte, mais avec l'argent de la banque, à des spéculations consistant notamment à vendre des deutschemarks et à acheter des dollars, sans inscrire ces opérations sur les livres comptables.

Au cours d'une conférence de presse tenue le 14 octobre à Bruxelles, le ministre belge des finances, M. Willi Declercq, a tenu notamment à rassurer la clientèle de la banque, en confirmant que les réserves internes de celle-ci suffiraient largement à couvrir les pertes encourues. Le ministre a également précisé : « *Aucun système, aussi contraignant, détaillé et hermétique soit-il, ne peut prévenir des illégalités, surtout quand elles ne sont pas reflétées dans les écritures.* » *M. Declercq a enfin tenu à rappeler la solidité du franc belge et de la balance des paiements du pays.* Toutefois, *le parti socialiste, qui est dans l'opposition, a demandé un renforcement des contrôles et une modification fondamentale du statut bancaire.*

Cette affaire survient après une série de scandales du même genre dans d'autres pays et rappelle les opérations illicites effectuées par la filiale suisse de la Lloyd's Bank. Même si le trou enregistré dans les comptes de celle-ci (environ 4 milliards de francs belges) est supérieur à la perte que va subir la Banque de Bruxelles, l'ampleur du scandale *devrait être plus grande en Belgique. Il ne s'agit plus en effet de la succursale d'une banque* étrangère, mais bien de la deuxième banque du pays, après la Société générale.

On devrait connaître dans les prochains jours le chiffre exact — ou du moins celui que communiquera la direction de l'établissement — de la perte encourue.

Pour la clientèle, si le « *déficit* » se situe dans la ligne des propos rassurants du ministre des finances, la Banque de Bruxelles peut le *combler en utilisant uniquement ses réserves « spéciales ».* Il est toutefois possible que, pour reconstituer cette réserve, elle doive quelque peu diminuer les dividendes versés aux actionnaires. Mais, si les opérations frauduleuses se révèlent finalement plus importantes qu'on tente de le faire croire actuellement et qu'un mouvement de panique, même léger, s'empare d'une partie des clients, la Banque de Bruxelles devrait alors faire sans doute appel à l'aide des autres banques belges.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

LA CONSOMMATION D'ACIER DEVRAIT PROGRESSER DE 4,2 % L'AN PROCHAIN

Le huitième congrès annuel de l'Institut international de la sidérurgie (I.I.S.I.) s'est ouvert le lundi 14 octobre à Munich en présence de trois cent cinquante dirigeants de l'industrie sidérurgique venus de trente-deux pays du monde non communiste.

« *Nous sommes tous inquiets* », devait indiquer le docteur Dieter Spethmann, président du groupe Thyssen, en accueillant les délégués.

Ce pessimisme a toutefois été tempéré par M. Jacques Ferry, de l'I.I.S.I., qui a déclaré notamment : « *Nous avons des raisons de penser que la sidérurgie est relativement bien placée par rapport à d'autres grands secteurs industriels de base pour s'adapter aux données nouvelles de la société.* »

« *Notre industrie est, certes, une grosse consommatrice d'énergie, mais nettement moins que d'autres qui produisent des matériaux concurrents. Sa compétitivité peut s'en trouver accrue : de même, elle peut espérer, ce qu'elle constate d'ailleurs dès à présent, compenser globalement la contraction momentanée de certains de ses débouchés, dans l'automobile notamment, par un surcroît d'activité au profit des secteurs lourds (nucléaire, recherche et forages pétroliers, transport par pipe, construction navale, etc.) qui puisent dans la crise énergétique elle-même un élan considérable.* »

Selon le secrétaire général de l'I.I.S.I., M. B. Baker, *la consommation d'acier devrait progresser de 4,2 % en 1975 pour atteindre 740 millions de tonnes,* le redressement des marchés américains et japonais compensant, et au-delà, la stagnation de la demande européenne.

LA FÉDÉRATION DES TRAVAUX PUBLICS DEMANDE DES MESURES SPÉCIALES DE SOUTIEN

M. Philippe Clément, président de la Fédération nationale des travaux publics, a lancé un cri d'alarme au cours d'une *conférence* de presse tenue le 14 octobre.

Les entreprises du secteur, a-t-il expliqué, sont « *coincées* » entre leurs fournisseurs, qui demandent des délais de règlement de plus en plus courts et un client principal, l'Etat, qui maintient — voire allonge — les siens. Gênées par les restrictions de crédit, elles ne peuvent en *outre* répercuter dans leurs prix l'intégralité des hausses de leurs coûts, les matières premières notamment, dont les hausses « officiellement reconnues » ne correspondent pas, selon lui, à la réalité. Inquiet pour le présent, M. Clément l'est aussi pour l'avenir. « *Les informations sur la préparation de la loi de finances 1975 nous laissent penser que nous allons vers une récession en valeur et en volume.* »

M. Clément, soulignant l'importance du *secteur des travaux* publics, qui *emploie* dans six *mille entreprises* 358 000 salariés et a réalisé en 1973 un chiffre d'affaires de 43 milliards de francs, dont 7 milliards à l'exportation, a donc proposé une série de mesures de soutien :

● Généralisation de la réduction des délais de règlement de l'Etat de quatre-vingt-dix à quarante-cinq jours, appliquée jusqu'ici par le seul ministère de l'équipement ;

● Mise en place d'une formule de révision contractuelle des prix correspondant à l'évolution réelle des coûts ;

● Possibilité pour les entreprises de travaux publics de mobiliser leurs créances gratuitement et hors encadrement auprès de la Caisse nationale des marchés ;

● Mise hors encadrement des crédits destinés à financer des investissements générateurs d'économies d'énergie (centrales nucléaires ou transports en commun, par exemple) ;

● Lancement d'un emprunt auprès du public à un taux peu élevé mais offrant aux souscripteurs des « *avantages fiscaux ou en nature* » : prix réduit pour les autoroutes à péage, l'utilisation des transports en commun ou l'électricité, par exemple.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article publié dans « le Monde de l'économie » du 15 octobre sur une nouvelle politique du vin en Europe, une erreur de transmission nous a fait donner un chiffre erroné concernant l'augmentation de la production en Italie. Il fallait lire : « *L'extension est particulièrement vive en Italie : en 1973-1974 le potentiel de production des V.Q.P.R.D. a été augmenté de 14 %* — et non de 4 % comme nous l'avons écrit — *et celui des vins de table de 1 %.* »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉ

SICAV DU GROUPE DU CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SITUATION TRIMESTRIELLE AU 30 SEPTEMBRE 1974	Société d'épargne mobilière SEM	CREDINTER	OBLISEM
Sicav à vocation :	générale	internationale	de rendeme.
Actif net (en millions de francs)	216,14	135,24	456,78
Actions françaises	30,70 %	17,13 %	9,91 %
Obligations françaises	37,16 %	30,73 %	59,23 %
Valeurs étrangères	24,76 %	38,26 %	7,47 %
Disponibilités	7,38 %	13,88 %	23,39 %
Nombre d'actions	1 784 386	1 348 491	3 938 88
Actif net par action	F 120,45	F 100,29	F 115,97

(1) Dont billets hypothécaires : 4,38 %.

CONVERTIBLES SICAV

Orientation : portefeuille composé essentiellement d'obligations convertibles à diversification internationale, avec, cependant, une part toujours supérieure à la moitié de valeurs françaises.

Situation au 30 septembre 1974

Actions en circulation : 612 884.
Actif net en millions de francs : 56,44.
Composition de l'actif net :
— Obligation convertibles françaises .... 40,8 %
— Obligations convertibles étrangères .... 21,5 %
— Autres obligations françaises et étrangères .... 10,3 %
— Actions .... 13,4 %
— Disponibilités .... 14 %
Valeur liquidative : 92,16 F.
Souscriptions et rachats à tout *moment* à :
— Société Séquanaise de banque : 370, rue Saint-Honoré, 75023 PARIS CEDEX 01 ; Tour ASSUR, quartier Louis-Blanc, 92083 PARIS LA DEFENSE. Tél. 776-42-15.
Et dans ses agences de province.
— Banque française de dépôts et de titres : 4, rue de Téhéran, 75008 PARIS. Tél. 924-90-54.
— *Crédit universel* : 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 PARIS, tél. 231-36-56 ; 10, avenue Gabriel-Péri, 95100 ARGENTEUIL, tél. : 961-93-32 ; 140, route de la Reine, 92100 BOULOGNE, tél. : 603-08-30.
Et dans ses agences de province.

LOZAI - BASSE-SEINE

Les Ateliers et Chantiers de la Basse-Seine et A. Lozai Réunis (Lozai Basse-Seine), dont le siège est situé à Petit-Quevilly (Seine-Maritime) et dont les ateliers et services centraux de chantiers sont implantés dans la région rouennaise, a vu son activité des trois premiers trimestres 1974 marquer une progression de plus de 30 % sur la période correspondante de l'année 1973.

Cette société, dont les effectifs globaux (personnel sédentaire et de chantier) dépassent actuellement mille deux cents personnes, poursuit une politique de développement et de modernisation de ses équipements, malgré la conjoncture économique difficile qui sévit dans l'industrie pétrolière.

Afin de concentrer sur ses propres objectifs tous les moyens dont elle dispose, Lozai Basse-Seine a récemment cédé la totalité de la participation qu'elle détenait dans la filiale qu'elle avait créé en 1968 avec Babcock et Wilcox, la Société provençale de services et travaux (Lozai Babcock) installée à Vitrolles (Bouches-du-Rhône).

SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PA[RIS]

SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTANEA	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ACTIONS SELECTION	AEDIFICANDI (UNION-SEQUANAISE-URBAINE)	L'U. INVES... ME...
ORIENTATION :	Valeurs de croissance et situations particulières	Obligations françaises	Prédomin. des grandes valeurs classiques françaises	Immobilier et activités à caractère immobilier	Large... sific... géog... val. ... dom...
Situation au 30-9-1974					
Actions émises	228 381	239 137	575 430	497 993	1 35...
Actif net total (en MF)	20,60	30,40	61,14	62,46	11...
réparti comme suit:					
a) France :					
oblig. classiques	7,7 %	55 %	16 %	22 %	17.
oblig. convertibles	28,9 %	5,4 %	14,4 %	11,9 %	7.
actions	25,8 %	néant	40,4 %	46 %	21.
b) Etranger: actions et oblig. convert.	27,8 %	néant	21,9 %	8,5 %	39,
c) Disponibilités	9,8 %	39,6 %	7,3 %	11,6 %	13,
	100 %	100 %	100 %	100 %	10...
Valeur liquid. action	F 90,22	7 127,14	F 106,25	F 125,43	F 8...

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

— SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE : 370, rue Saint-Honoré, ... Paris CEDEX 01. Tél. : 266-14-50 TOUR ASSUR. Quartier Louis-B... CEDEX 14. 92083-Paris La Défense. Tél. : 776-42-15 et dans ses Agenc... province.

— CREDIT UNIVERSEL, 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002-... Tél. : 231-36-56. 10, avenue Gabriel-Péri, 95100-Argenteuil. Tél. : 961-... 140, route de la Reine. 92100-Boulogne. Tél. : 603-08-30 et dans ses Ag... de province.

SPEICHIM
Société pour l'équipement des industries chimiques

La situation provisoire établie au 30 juin 1974 fait apparaître pour le premier semestre de l'exercice un bénéfice avant impôt de 2,89 millions de francs après affectation de 0,96 million de francs aux amortissements et constitution d'une nouvelle réserve de 5 millions de francs portée au poste « provision pour risques clients moyen terme exportation » déjà existant. Par ailleurs, à un *carnet de commandes déjà* bien rempli, est venu s'ajouter il y a quelques semaines le contrat obtenu pour la construction en *U.R.S.S.* d'une usine d'azurants optiques (produits chimiques destinés à aviver les couleurs et teintures) pour un montant de 145 millions de francs. Les divers services *de la société sont donc* assurés d'un plan de charge très satisfaisant qui confirme bien les perspectives favorables déjà évoquées lors de la *dernière assemblée.*

ETS SELLIER LEBLANC

Le conseil d'administration, réuni *le 9 octobre 1974,* a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 juin dernier.

Il est rappelé que la société ne conserve plus que quelques activités commerciales et présente désormais *une structure de Holding industriel.*

Les dividendes reçus des filiales s'élèvent à 2 219 000 F.

Après dotation aux amortissements d'une somme de 4 514 000 F, le résultat *d'exploitation ressort à 2 183 000 F.*

Compte tenu d'une importante plus-value, dégagée notamment par la cession d'immeubles d'exploitation figurant dans l'actif de la société, *depuis longtemps* (terrains acquis en 1909), et après paiement de l'impôt y afférent, le bénéfice net s'élève à 19 589 000 F.

Il sera proposé à l'assemblée, qui se tiendra le 28 novembre 1974, de *fixer le dividende* net à 5,67 F par action — en augmentation donc de 5 % sur celui de l'exercice précédent, —, auquel s'ajoutera l'impôt payé d'avance de 2,835 F.

B.S.L. (BIGNIER SCHMID-LAUREN[T])

Les comptes provisoires arrêté[s au] 30 juin 1974 *font* apparaître [un] résultat bénéficiaire de 2 350 0[00 F] après constitution de diverses p[rovi]sions, dont celle relative à l'i[mpôt] sur les sociétés.

Ce résultat inférieur à celui r[éalisé] au cours de la même périod[e de] l'exercice 1973 (soit 3 300 000 F) acquis sur des ventes de 123 800 0[00 F] sensiblement égales à celles d[e la] même période *de 1973 : 120 400 0[00 F].*

Il s'explique par deux raiso[ns :] croissance importante des charg[es de] toute nature et facturation au [pre]mier semestre 1974 de nombr[euses] commandes de chaudronnerie [géné]rale prises en 1973 dans une conj[onc]ture défavorable pour l'ensembl[e de] la profession.

Celle-ci s'étant progressivemen[t et] sensiblement améliorée depuis [quel]ques mois, et l'importance act[uelle] du carnet de commandes assu[rant] une pleine activité pour les m[ois à] venir, il peut être raisonnablem[ent] espéré que le développement [des] ventes d'ici à la fin de l'année [per]mettra de dégager pour l'année [en]tière des résultats plus satisfais[ants.]

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
14 OCTOBRE

Marché soutenu
Baisse de l'or

La semaine a débuté calmement la Bourse de Paris. Les transactions sont restées peu importantes et les cours ont généralement varié dans d'étroites limites. Les hausses l'ont néanmoins emporté en nombre sur les baisses dans la plupart des compartiments, ce qui dans l'état actuel des choses suffit au bonheur des opérateurs.

La construction électrique (C.M.T., Signaux, T.R.T., Thomson, SAT) a été le secteur le plus favorisé. Ailleurs, C.I.C., La Hénin, Eurafrance, Suez, Casino, Vinipriz, Ricard, Générale d'entreprise, Michelin, Arjomari, Aquitaine, Primagaz, D.G., Bic, l'Oréal, Skis Rossignol ont sensiblement progressé. Signalons que la cotation de deux valeurs — Crédit national et Prétabail — a dû être retardée devant l'abondance des demandes.

A l'inverse, Crédit Foncier et Immobilier, Pricel, Terres Rouges, Hutchinson, Sagem, Galeries Lafayette et la Compagnie Française des Pétroles ont fléchi.

Aux valeurs étrangères, les américaines (Eastman Kodak, Ford Motor, General Electric, IBM) et les pétroles internationaux (Imperial Oil, Mobil Oil, Norsk Hydro, Petrofina, Exxon) ont sensiblement monté.

En revanche, les mines d'or (Buffelsfontein, East Rand, Harmony, Amgold, President Brand, West Driefontein) ont baissé.

A noter également, le progrès de Nestlé et de l'Union minière.

Un recul sensible s'est produit sur le marché de l'or. C'est ainsi que les cours du lingot et du kilo en barre sont revenus respectivement de 24 460 F à 24 105 F et de 24 475 F à 24 050 F. Celui du napoléon s'est établi à 265,10 F (contre 268 F). Ce qui entraîne un repli de l'emprunt 4 1/2 % 1973.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/10	15/10
1 dollar (en yens)	299 30	299 44

LONDRES

Encouragé par les déclarations du premier ministre, le marché poursuit son avance. Mardi, à l'ouverture, et en dépit d'une hésitation passagère due à la suspension de la cotation des actions Jessel Securities, les industrielles progressent de plusieurs points. Bonne tenue des banques, des assurances et des pétroles. Nouveau recul des mines d'or. Stabilité des Fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 154 28 contre 157.

VALEURS	CLOTURE 14/10	COURS 15/10
War Loan 3 1/2 %	23 3/4	23 3/4
Beechamps	132 ...	135 1/4
British Petroleum	262 ...	267 1/2
Shell	141 ...	145
Vickers	90 ...	98 3/4
Imperial Chemical	163 ..	166 ...
Courtaulds	72 ...	73 3/4
De Beers	158 ...	159 ...
* Western Holdings ...	27 ...	26 7/8
Rio Tinto Zinc Corp. ..	89 ...	88
* West Driefontein ...	36 1/2	38 3/8

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics...	.....	
Effets privés....	.....	13 1/2 %
Moyen terme ...	.....	11 7/8 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	11 oct.	14 oct.
Valeurs françaises ..	67,9	68,4
Valeurs françaises ..	74,7	75

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,7	58

NOUVELLES DES SOCIETES

GLAXO. — Le bénéfice d'exploitation de l'exercice clos le 30 juin dernier s'élève à 45,95 millions de livres contre 37,15 millions en 1972-1973. Le bénéfice à répartir atteint 21,90 millions de livres contre 18,39 millions et le bénéfice consolidé par action 31,8 pence contre 26,7 pence. Dividende final de 9,17 %, qui fera au total 14,77 % (22,05 % brut), soit 11,025 pence contre 10,5 pence.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES FERRAILLES. — Bénéfice net des neuf premiers mois : 36,6 millions de F contre 10,65 millions, soit 55,09 francs par action contre 25,37 francs.

UNION CORPORATION-GENERAL MINING. — Après avoir entendu les parties intéressées, la commission de surveillance des O.P.A. et fusions de sociétés de la City vient de refuser à la General Mining l'autorisation de lancer une offre publique d'échange sur les 44,3 % du capital actions d'Union Corporation.

NEW YORK

Nouvelle hausse

Une nouvelle étape de hausse a été franchie lundi à Wall Street. Des prises de bénéfice enregistrées durant la seconde partie de la séance ont toutefois réduit les gains initiaux du marché. L'indice des industrielles, qui un moment avait monté de près de 37 points, n'a finalement progressé que de 15,33 points à 673,50. La performance n'en demeure pas moins notable, et ce d'autant qu'elle survient après quatre journées de forte avance. Au total, le « Dow » a regagné 73,61 points en l'espace d'une semaine.

En dépit de la fermeture de nombreux établissements à l'occasion de la fête du « Columbus Day », l'activité est restée forte : 19,77 millions de titres ont changé de mains contre 20,09 millions vendredi.

La baisse des taux d'intérêt appliquée par les grandes banques américaines à la fin de la semaine écoulée explique le dynamisme du marché, qui table maintenant sur une prochaine diminution du loyer de l'argent à court terme. Les entretiens menés par M. Kissinger avec les producteurs arabes de pétrole et la découverte d'un gisement important au Mexique ont également contribué à entretenir l'optimisme des opérateurs.

Sur 1 832 valeurs traitées, 1 199 ont monté 338 ont baissé et 295 n'ont pas varié.

Indices Dow-Jones : transports, 150,65 (+ 2,51) ; services publics, 70,30 (+ 1,38).

VALEURS	COURS 11/10	COURS 14/10
Alcoa	35 3/4	38 ...
A.T.T.	44 1/2	45 ...
Boeing	17 ...	17 ...
Chase Manhattan Bank ..	28 1/4	29 1/4
Du Pont de Nemours	108 ...	113 ...
Eastman Kodak	74 ...	76 ...
Exxon	65 3/8	66 ...
Ford	36 ...	38 3/4
General Electric	37 3/8	37 7/8
General Foods	19 5/8	20 3/8
General Motors	36 ...	37 1/8
Goodyear	14 1/8	14 3/8
I.B.M.	178 ...	179 ...
I.T.T.	15 3/4	15 5/8
Kennecott	33 3/8	34 1/4
Mobil Oil	36 1/2	36 ...
Pfizer	26 7/8	28 ...
Schlumberger	86 ...	90 5/8
Texaco	22 7/8	23 ...
U.A.L. Inc.	17 1/4	18 ...
Union Carbide	41 5/8	42 1/4
U.S. Steel	41 1/4	41 5/8
Westinghouse	9 1/8	9 3/4
Woolworth	11 1/8	11 1/4

BOURSE DE PARIS — 14 OCTOBRE — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 757	4 745	4 73
Canada ($ can. 1)	4 840	4 837	4 78
Allemagne (100 DM) ...	183 350	183 300	182 25
Belgique (100 fr.)	12 250	12 255	12 07
Danemark (100 krd.) ..	78 450	78 520	77 50
Espagne (100 pes.)	8 310	8 282	8 10
Grande-Bretagne (£ 1)	11 117	11 086	10 99
Italie (100 lires)	0 710	0 708	0 68
Norvège (100 krs.)	86 050	86 800	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	178 280	178 260	176 75
Portugal (100 esc.) ...	18 750	18 675	17 50
Suède (100 krs.)	168 120	168 050	167
Suisse (100 fr.)	162 110	162 525	161 62

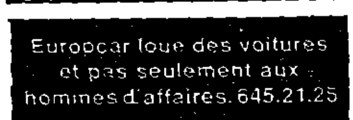
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 14/10
Or fin (kilo en barre)	24475 .	24100
Or fin (kilo en lingot)	24460 .	24105
Pièce française (20 fr.)	268	265 10
Pièce française (10 fr.)	200 .	198 10
Pièce suisse (20 fr.)	254 90	253 40
Union latine (20 fr.)	249 90	249 90
Souverain	261 80	260 10
Pièce de 20 dollars	1333 60	1322
Pièce de 10 dollars	725	740
Pièce de 5 dollars ..	458 60	458
Pièce de 50 pesos	1000 60	996 50
Pièce de 10 florins	233 ..	228 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15 octobre 1974 a été tiré à 569 832 exemplaires.





A B C D F G H

APRÈS LA VISITE DE M. KISSINGER

Le principe du rétablissement des relations diplomatiques entre Washington et Alger serait acquis

Quittant Alger pour Rabat ce lundi 14 octobre, M. Kissinger a tiré brièvement le bilan de ses entretiens avec le président Boumediene en déclarant : « En ce qui concerne le problème du pétrole, je dois noter que nos positions divergent sur le prix actuel. Nous avons étudié comment concilier nos positions. » *Le secrétaire d'État a cependant noté qu'un « progrès considérable a été observé ces derniers mois » dans les relations américano-algériennes et s'est dit* « convaincu de leur évolution positive dans un proche avenir ».

(De notre correspondant.)

Alger. — « *De nouveau, notre position* », ce titre d'*El Moudjahid* résume bien l'esprit dans lequel s'est déroulé l'entretien de trois heures que le président Boumediène a accordé à M. Henry Kissinger, le lundi soir 14 octobre. Le chef de l'État algérien et le secrétaire d'État américain ont développé chacun leurs arguments, sans que ceux-ci se rejoignent, *du moins* sur l'essentiel.

M. Kissinger avait précisé à son arrivée, peu après la rupture du jeûne du Ramadan, que son premier objectif était d'exposer à son hôte les résultats de sa tournée au Proche-Orient et de prendre son avis. Il avait également souligné qu'il avait trouvé *sur place « des signes positifs »* et que son but était maintenant de les « *concrétiser* » lors de sa prochaine tournée de novembre.

Pour ce qui est de l'Algérie, M. Kissinger a déclaré : « *Ma troisième visite ici en un an reflète la très haute considération des États-Unis pour le président Boumediène. Nous reconnaissons le rôle important qu'il joue parmi les pays non alignés et nous prenons très au sérieux ses opinions sur les affaires internationales et sur les questions économiques.* » Ces dernières ont d'ailleurs occupé une bonne partie des conversations, les deux interlocuteurs ayant évoqué l'inflation, les prix des matières premières et les échanges bilatéraux. Ceux-ci, malgré une progression considérable, demeurent limités dans l'absolu, puisqu'ils ne représentent que *moins de 5 % du volume du* commerce extérieur de l'Algérie, qui se répartit ainsi : 80 % avec les États occidentaux, dont 70 % avec la seule C.E.E., 15 % avec *les pays socialistes, et 5 %* avec le reste du monde.

En ce qui concerne le rétablissement des relations diplomatiques, le président Boumediène s'était réservé *de prendre la décision* finale en fonction de l'attitude de Washington sur un certain nombre de problèmes, dont celui du peuple palestinien, et aussi *de ce que lui dirait M.* Kissinger. Les Algériens espéraient que les États-Unis s'abstiendraient dans le vote de l'Assemblée générale de l'ONU invitant l'O.L.P. à *participer aux débats*. Or, ils ont voté contre.

Il était dificile, dans ces conditions, que le président Boumediène fasse un « cadeau » à M. Kissinger. Le secrétaire d'État aurait cependant obtenu une confirmation : le rétablissement des relations diplomatiques est acquis dans son principe, *mais* il n'interviendrait qu'ultérieurement, à un moment plus opportun.

PAUL BALTA.

● *Le président Gerald Ford* a opposé, le lundi 14 octobre, son *veto* à un amendement à une loi de finance votée par le Congrès, qui prévoit la cessation de l'aide *militaire* à la Turquie.

A Grenoble

M. PAUL LEROY PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DES SCIENCES SOCIALES

M. Paul Leroy, *professeur* de droit public, a été élu président de l'université des sciences sociales de Grenoble, en remplacement de M. Jean-Louis Quermonne. *Ce dernier, dont* le mandat expirait normalement en mai 1975, avait démissionné après avoir été nommé chargé de mission auprès de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités.

[M. Paul Leroy est né en 1934 à Boulogne-sur-Mer. Il a fait ses études au *lycée d'Amiens*, puis à la faculté de droit de Grenoble, où il a été recruté comme assistant en 1959. Il a passé une thèse de droit constitutionnel en 1963 sur *l'Organisation constitutionnelle et les crises* et l'agrégation de droit public et sciences politiques en 1966. Il a été directeur de l'U.E.R. de droit de l'université des sciences sociales de Grenoble de 1968 à 1971, puis premier vice-président de cette université de *1971 à février* 1974. Il a été en 1968 candidat P.S.U. aux élections législatives dans *l'Isère, mais a cessé* toute activité politique à partir du moment où il a eu un mandat universitaire.]



Vers une reconstruction de l'Institut Pasteur à Garches ?

Des bâtiments désuets, mal adaptés aux exigences de la recherche moderne, datant pour beaucoup de la fin du dix-neuvième siècle, abritent en plein cœur de Paris et sur un terrain de 52 000 mètres carrés l'Institut Pasteur.

L'enseignement de la biologie s'y déroule dans des conditions désastreuses : la bibliothèque croule sous le poids des ans... et des documents qu'elle ne peut plus engranger.

La modernisation d'un certain nombre de laboratoires est à l'évidence impossible, à moins que des travaux *considérables* de destruction et de reconstruction ne soient entrepris à prix d'or. Or la situation financière de l'Institut, qui vit essentiellement de la *fabrication* et de la vente de ses sérums et vaccins, est dans l'immédiat plus que difficile.

Les perspectives de croissance et de rentabilisation du secteur de *production* sont bonnes et semblent, selon toutes les expertises techniques, devoir apporter à l'Institut d'ici trois à quatre ans une contribution majeure, *vraisemblablement* suffisante à son expansion.

D'ici là, de sérieuses difficultés financières doivent être résolues. Une aide exceptionnelle de l'État (qui a *déjà fait* à ce titre un effort important) n'apporterait aucune solution au véritable problème de l'avenir, à savoir la possibilité non seulement de maintenir *mais de développer* le potentiel créateur du plus illustre institut scientifique de France.

Les études menées montrent qu'il paraît impossible, tant financièrement que *techniquement*, de rénover et de développer ce potentiel scientifique dans le cadre de la vétusté et de l'inadaptation des locaux actuels.

De la mendicité à l'audace

En revanche, l'Institut Pasteur possède à Garches un ensemble *important* (12 hectares) de terrains (et quelques laboratoires), où Louis Pasteur passa d'ailleurs les dernières années de sa vie. Les mêmes études techniques *montrent que* l'édification des 40 000 m2 nécessaires aux laboratoires de l'Institut peut être accomplie sans altérer un site dont la beauté est reconnue.

Le financement d'une telle opération de transfert complet et de sa restructuration pourrait être entièrement assuré par la vente des terrains de Vaugirard (pour 230 millions environ), laquelle laisserait, en outre, un solde important, susceptible de combler les *déficits actuels* et de reconstituer un patrimoine qui avait été érodé par des ponctions successives.

Le coût de la reconstruction de *l'Institut à Garches* est, *en effet*, évalué à une centaine de millions.

Ce transfert implique évidemment une évolution des esprits et le déplacement vers Garches de *mille* employés, savants *ou* techniciens.

Il ne peut être envisagé que si le personnel en conçoit l'intérêt, pour l'avenir même de l'Institution *à laquelle il est si profondément* attaché.

Une entreprise d'une telle importance relève, en outre, et à l'évidence, de décisions gouvernementales, de nombreux ministères étant directement concernés.

Des consultations sont à l'heure actuelle en cours sur ce projet au sein *même* de l'Institut. Le gouvernement a *été* saisi pour sa part avant l'été. Le conseil d'administration de l'Institut, qui se réunit le 29 octobre et que préside le professeur Pierre Royer, devrait peser *l'ensemble* des avis ainsi recueillis ; *ses membres, consultés* individuellement, approuvent un plan qui permettrait à l'évidence de sauvegarder à la fois l'indépendance de *l'Institut* et les *développement* qu'appelle l'évolution de la science.

Végéter dans un *musée*, subsister dans la mendicité, ou bâtir dans et pour l'avenir, au prix, certes, *de sacrifices importants*, tel est le choix qui se pose aux pasteuriens et sur lequel le gouvernement devra se pencher au plus vite.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

[Le plan de transfert des centres de recherche pasteuriens est le fruit d'études techniques approfondies et de nombreuses consultations des *autorités* concernées, portant notamment sur toutes ses incidences urbaines, hospitalières et pratiques.

Il n'existe pas pour l'instant de coefficient d'occupation des sols pour les 52 000 mètres carrés qu'occupe le campus de Pasteur, rue du Docteur-Roux, à Paris. Celui de la zone environnante est de 3,5.

Le site de Garches est, pour sa part, protégé, *mais il abrite* déjà des laboratoires et le plan de reconstruction ne comporte bien évidemment aucun gratte-ciel qui puisse le défigurer. *L'implantation des laboratoires* du Centre national de la recherche scientique dans l'admirable propriété de Gif-sur-Yvette est, à ce titre, un bon modèle.

Le vieil hôpital de l'Institut disparaîtrait mais un contrat permettrait de créer à l'hôpital universitaire Raymond-Poincaré de Garches un département des maladies infectieuses *dirigé par un pasteurien.*

Enfin, un accord avec les services médicaux d'AirFrance permettrait aux nombreux voyageurs de subir, sans quitter la capitale, les vaccinations dont l'Institut a la charge. L'ensemble de ces indications, recueillies de sources parcellaires, *devrait être rendu public après le* 29 octobre.]

EN GRÈVE DEPUIS TROIS SEMAINES

Le personnel de la Caisse des dépôts devait se prononcer sur les propositions de la direction

Depuis bientôt trois semaines, la Caisse des dépôts et consignations est paralysée par une grève larvée, dont les conséquences commencent seulement à se faire sentir. Le mouvement, d'abord timide, s'est durci au fil des « assemblées générales permanentes » *convoquées chaque jour, depuis le 25 septembre, par une intersyndicale regroupant les sections C.G.T., C.F.D.T. et F.O., à l'exclusion de la C.F.T.C. Il illustre à nouveau, dans un secteur très particulier de la fonction publique, le mécontentement des* « cols blancs ».

La Caisse des dépôts et consignations : une institution quasi-autonome vieille comme la France républicaine. Son directeur est *nommé* par l'Élysée : il ne peut être révoqué sans le vote de la commission de surveillance, contrôlée par le Parlement. Un *budget de 224 milliards de francs*, aussi important que celui de l'État. Un bas de laine gigantesque pour les fonds privés *drainés par les caisses d'épargne* ou de retraite, les municipalités, les offices d'H.L.M., et autres collectivités. Cinq mille employés : deux *mille sept cents à Paris, huit cents à Arcueil*, le reste à Bordeaux, Blois, Angers et dans les délégations de province. Le personnel compte 78 % de *femmes*...

Au siège parisien, ce n'est pas tout à fait la révolution, mais c'est l'école buissonnière. Dans la grande salle des guichets de ce vénérable immeuble du dix-huitième siècle jouxtant l'hôtel d'Orsay, des jeunes filles en blouses « rétro », jupes-culottes et bottes *de cuir, papotent et* tricotent joyeusement. De temps en temps, l'une d'elles, juchée sur une chaise comme le commun des *syndicalistes*, harangue *la foule des employés* : « *Camarades, ce n'est qu'un début, rien ne sera plus comme avant !* »

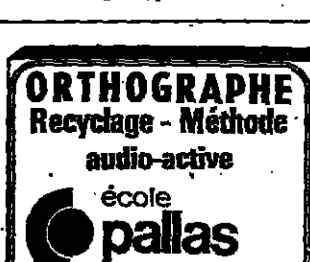
A l'entrée, une pancarte avertit *gentiment le public* : « *On assure le paiement des retraites et des pensions.* » Les syndicats ont demandé au grévistes de poursuivre une partie des opérations *de paiement et de ne pas retarder* l'octroi du « ticket de bœuf » aux personnes âgées. Quant aux collectivités, bernique ! Les envois de prêts aux offices *H.L.M.*, aux *municipalités, sont bloqués à partir* de jeudi.

C'est la première grande grève à la Caisse des dépôts depuis 1968. Elle est suivie à 70 %, affirment *les syndicats. Comme dans les* banques, tout a commencé avec l'irruption de l'informatique et des nouvelles techniques administratives et comptables, en 1968, précisément. *Le personnel reconnait les efforts* menés par la direction générale pour le développement de l'information et de la formation : cours de comptabilité à différents niveaux, stages et *conférences. Mais il constate* en même temps un certain accroissement des tâches, résultant non seulement de la définition nouvelle des postes de travail, mais *encore de la nécessité* de conserver au moins pendant un certain temps, dans la plupart des services, une organisation traditionnelle. Ceci n'a pas été, semble-*t-il, compensé par une augmentation* parallèle des effectifs.

Comme dans les banques encore, ce sont les femmes qui, les premières, se sont aperçues que les activités « résiduelles » proposées *devenaient répétitives* et fastidieuses : il s'agit, le plus souvent, de perforer des fiches ou d'enregistrer des signaux sur bandes magnétiques. Parmi ce personnel *féminin, dont* l'âge *moyen* a considérablement baissé, on compte un grand nombre de jeunes mères de famille qui habitent surtout la banlieue, où les *loyers sont moins élevés. Un tiers* des agents ont été recrutés depuis 1968. Ce sont souvent les plus mal payés : moins de 1 500 francs par mois (environ cinq cents salariés *sur cinq mille*). Un agent de bureau débutant au premier échelon, au statut de fonctionnaire de l'administration centrale des finances, gagne à Paris 1 348 francs par mois, *arrondis* à 1 800 francs en comptant les heures supplémentaires.

D'où, en juin 1972, la revendication d'une prime exceptionnelle et uniforme de 1 000 francs. Cet été, « *compte tenu de la hausse du coût de la vie* », les employés de la Caisse des dépôts ont réclamé une prime de réorganisa*tion de 1 300 francs*, en même temps qu'une réduction du temps de travail : huit heures quotidiennes au lieu de huit heures trois quarts, y compris le repas *de midi. Le ministre des finances*, consulté par M. Maurice Pérouse, directeur général de la Caisse depuis 1967, a rétorqué en proposant une prime de 400 francs répartie sur trois ans (400 francs pour le tiers du personnel appartenant aux basses catégories ; 400 francs pour le tiers supérieur en *1975* et 400 francs pour le troisième tiers en *1976*). Puis, devant le durcissement du conflit, on proposait une somme de 800 francs. Le personnel devait se prononcer ce mardi 15 octobre, au cours d'une nouvelle assemblée générale.

En fait, la révolte de ces cols *blancs de la fonction publique* reflète aussi leur agacement devant la « *tutelle abusive* » exercée par les services de M. Fourcade, *maître du budget de fonctionnement* de la Caisse des dépôts. Le gouvernement, de son côté, a craint sans doute de voir s'ouvrir sous ses pas la chausse-trape des *revendications en chaîne, reprises* par d'autres catégories de fonctionnaires. — J. B.



Dernière minut

LE PRIX NOBEL DE PHYSIQUE A DEUX BRITANNIQU MARTIN RYLE ET ANTONY HEWIS

Le prix Nobel de ph pour 1974 a été décer mardi 15 octobre, à radio-astronomes britann MM. Martin Ryle et A Hewish, qui travaillent deux à l'observatoire M de radio-astronomie, à bridge, et qui, en 1967 notamment découvert d curieuses radio-sources pulsars.

Ainsi se trouvent couronn travaux des deux hommes d différence d'âge n'est que ans et qui ont pratiquement jours travaillé ensemble 1948. Ni l'un ni l'autre ne des théoriciens, mais des e mentateurs qui ont notan aidé à construire un grand télescope constitué de hui tennes paraboliques dont d l'observatoire Mullard à bridge depuis 1967, et qu observé avec son aide un grand nombre de radio-sc des radio-galaxies, des quas des pulsars. Le groupe de bridge est notamment connu le catalogue des radio-sc qu'il a dressé.

Le 24 février 1968, une co nication scientifique par dans le journal britanniqu *ture* et annonçait la décou à l'observatoire Mullard d'u étrange de radio-sources, qui tait de très courts signaux se répétant avec une pré étonnante, toutes les 1,33 conde. L'article était sign le groupe de Cambridge, par Hewish. Les pulsars é nés, et à la fin de 1968, on repéré déjà une vingtain pulsars.

Cambridge est, depuis la au point du radar pendant conde guerre mondiale et l'ap tion de la radio-astronomi 1945, un des meilleurs ce d'étude des radio-sources da monde. Aux groupes d'obs teurs viennent s'adjoindre groupes de théoriciens don plus connus sont G. Burbid M.J. Rees. C'est en réalité trente premières années d radio-astronomie qui se trou aujourd'hui couronnées.

[Sir Martin Ryle est né le 27 tembre 1918. Après des étu Oxford, il travailla dans les tél munications pendant la guerre diale. Il rejoignit alors l'uni de Cambridge où se développa le de sa carrière. Il y est professe radio-astronomie depuis 1959 Martin Ryle est directeur de l' vatoire Mullard de radio-astro depuis 1958.]

[Antony Hewish est né le 11 1924, à Fowey (Cornouailles). ses études à Cambridge, puis seigua. Il a gravit tous les éch de la hiérarchie de cette célèbre versité. Il y a été nommé profe en 1971.]

M. GISCARD D'ESTAIN REÇOIT M. CEYRAC

M. Valéry Giscard d'Estaing d recevoir mardi après-midi 15 oc M. François Ceyrac, présiden Conseil national du patronat çais. Auparavant, le chef de se sera entretenu avec M. M Poniatowski, ministre de l'inté

SELON M. SÉGARD LE DÉFICIT COMMERCIA FRANÇAIS NE DÉPASSERA 22 MILLIARDS DE FRAN EN 1974

Le déficit de la bala commerciale française se sit en 1974 aux environs de 22 liards de francs, et non pa niveau de 30 milliards com a été indiqué aux récentes as patronales de Lille, a affirm 14 octobre, M. Norbert Ség secrétaire d'État au comm extérieur, dans une inter accordée à l'A.F.P. En neuf depuis le début de l'année déficit commercial a atte 15 milliards, et il paraît, M. Ségard « *hautement im bable qu'un déficit qui s'est à 2 milliards en moyenne tou mois jusqu'à présent pass 3,5 milliards mensuellement dant les trois derniers mois l'année* ».

M. Ségard a précisé que importations françaises énergie « *commencent à se ser* », grâce, a-t-il dit, mesures prises par le gouve ment, alors que les expo tions se maintiennent à un niveau et que les comma passées par l'étranger res importantes. La compétitivité prix des produits français, a ajouté, est actuellement bo « *le principal goulet d'étran ment à l'exportation étant manque de capacités de pro tion* ». Le désencadrement crédits à l'exportation à mo et à long terme a, selon lui, objectif d'accroître ces capac de production.

